Identification

des bassins de vie

en Vaucluse

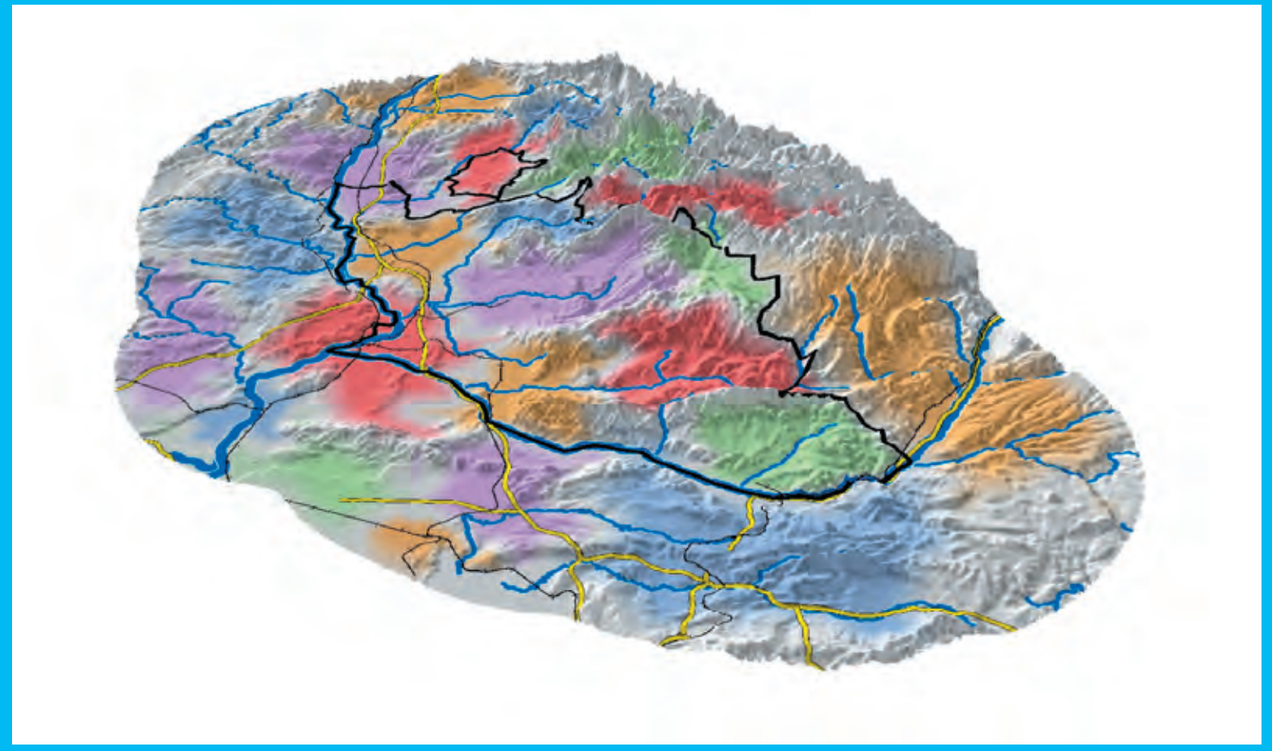

Aout 2010 - Mars 2011

En résumé, 9 bassins de vie...

Bassin de vie de Valréas : 22 000 habitants sur 14 communes.
Le dynamisme de développement industriel et artisanal des années 2000 s'est essoufflé sur le bassin de vie de Valréas qui n'a pas créé d'emplois depuis 10 ans. L'indice de vitalité démographique est assez faible sur ce territoire agricole qui reste principalement attractif pour les retraités.

Bassin de vie d'Orange : 63 000 habitants sur 15 communes.
Non doté d'un système de gouvernance communautaire et malgré la richesse de ces infrastructures, le bassin de vie d'Orange souffre d'un défaut d'attractivité et d'une dépendance au bassin de vie d'Avignon qui concernent surtout les jeunes actifs.

Bassin de vie d'Avignon : 300 000 habitants sur 45 communes.
Territoire tri-départemental doté de généreuses infrastructures. Malgré la vitalité de sa population, son excédent d'emplois et le dynamisme de construction de locaux industriels, le bassin de vie d'Avignon, déficitaire en logements, reste un territoire d'emplois principalement tertiaires et peu attractif pour les ouvriers. Ne pas oublier que ce bassin de vie franchit la Durance jusqu'aux Alpilles.

Bassin de vie de Cavaillon : 76 000 habitants sur 20 communes.
A l'entrée du Luberon, le bassin de vie de Cavaillon est un territoire d'équilibre et d'échanges qui pourrait toutefois être victime de son manque d'attractivité pour les actifs avec enfants.

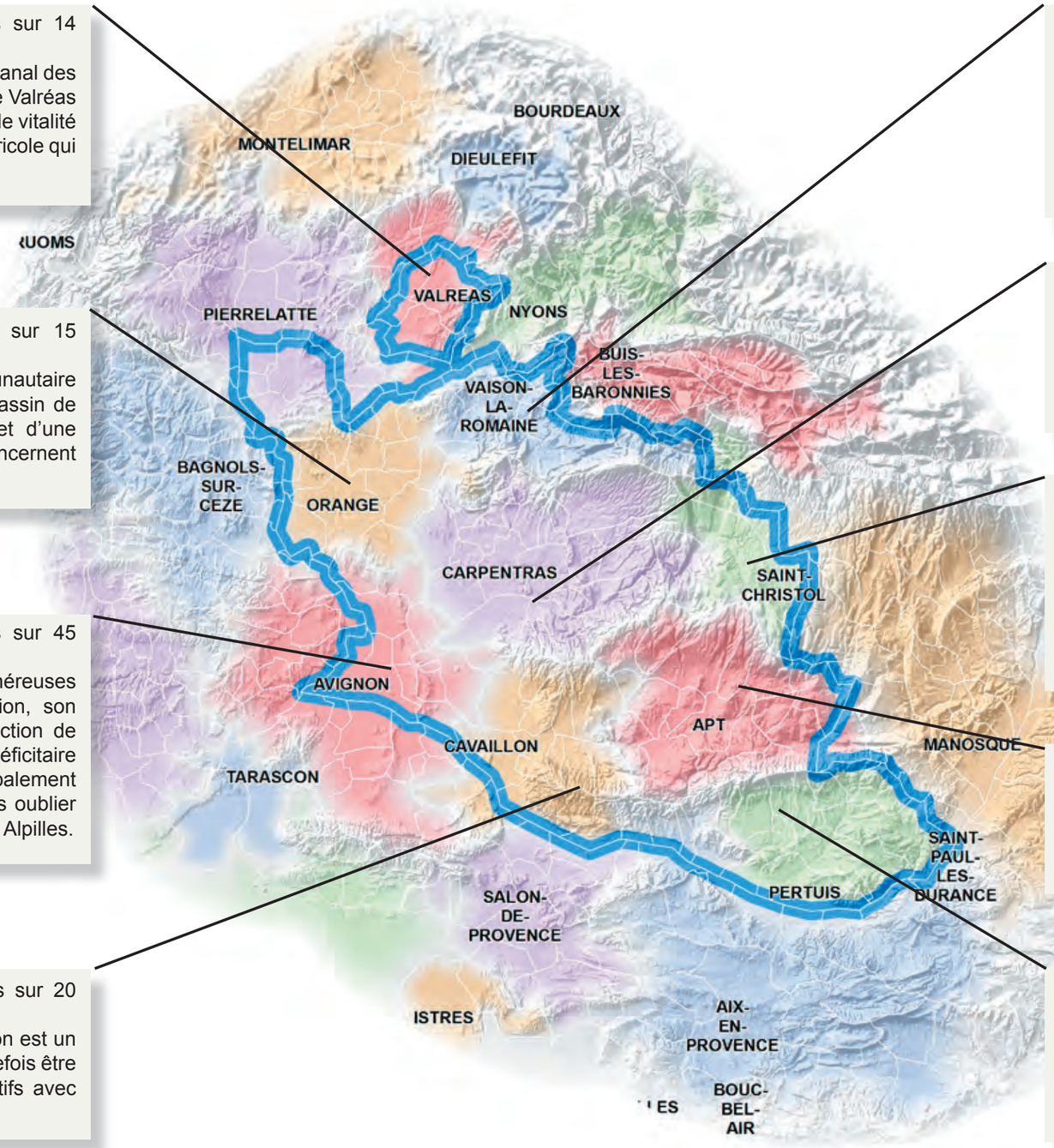

Bassin de vie de Vaison-la-Romaine : 19 000 habitants sur 21 communes.
La forte attractivité résidentielle dont jouit le bassin de vie de Vaison-la-Romaine est en partie responsable du vieillissement de sa population. Ainsi, malgré un développement économique qui ralentit, la situation de l'emploi reste correcte sur ce territoire éloigné des grandes infrastructures

Bassin de vie de Carpentras : 90 000 habitants sur 30 communes.
Le bassin de vie de Carpentras est un territoire résidentiel excentré qui reste fortement connecté au bassin économique d'Avignon. La forte attractivité résidentielle de l'arc comtadin, attire des migrants plutôt aisés et âgés.

Bassin de vie de St-Christol/Sault : 3 300 habitants sur 7 communes.
Avec un défaut d'accessibilité qui limite son attractivité, le bassin de St-Christol est un territoire assez autonome au regard des faibles déplacements quotidiens vers ses voisins. Ce plateau aux vocations agricole et militaire est peuplé d'une population au profil socio-économique atypique qui bénéficie de bons indicateurs d'emplois.

Bassin de vie d'Apt : 82 000 habitants sur 21 communes.
Territoire assez fermé qui cherche un nouveau souffle pour son développement économique. La mixité sociale est en recul sur ce territoire dont le parc de logements semble plus attractif pour les retraités que pour les jeunes.

Bassin de vie de Pertuis : 38 000 habitants sur 17 communes.
Le bassin dortoir de Pertuis abrite une population jeune qui connait un rééquilibrage social tiré vers le haut dû à la forte attractivité résidentielle de ce territoire sur le bassin de vie d'Aix-en-Provence.

... et 3 « hyper-bassins »

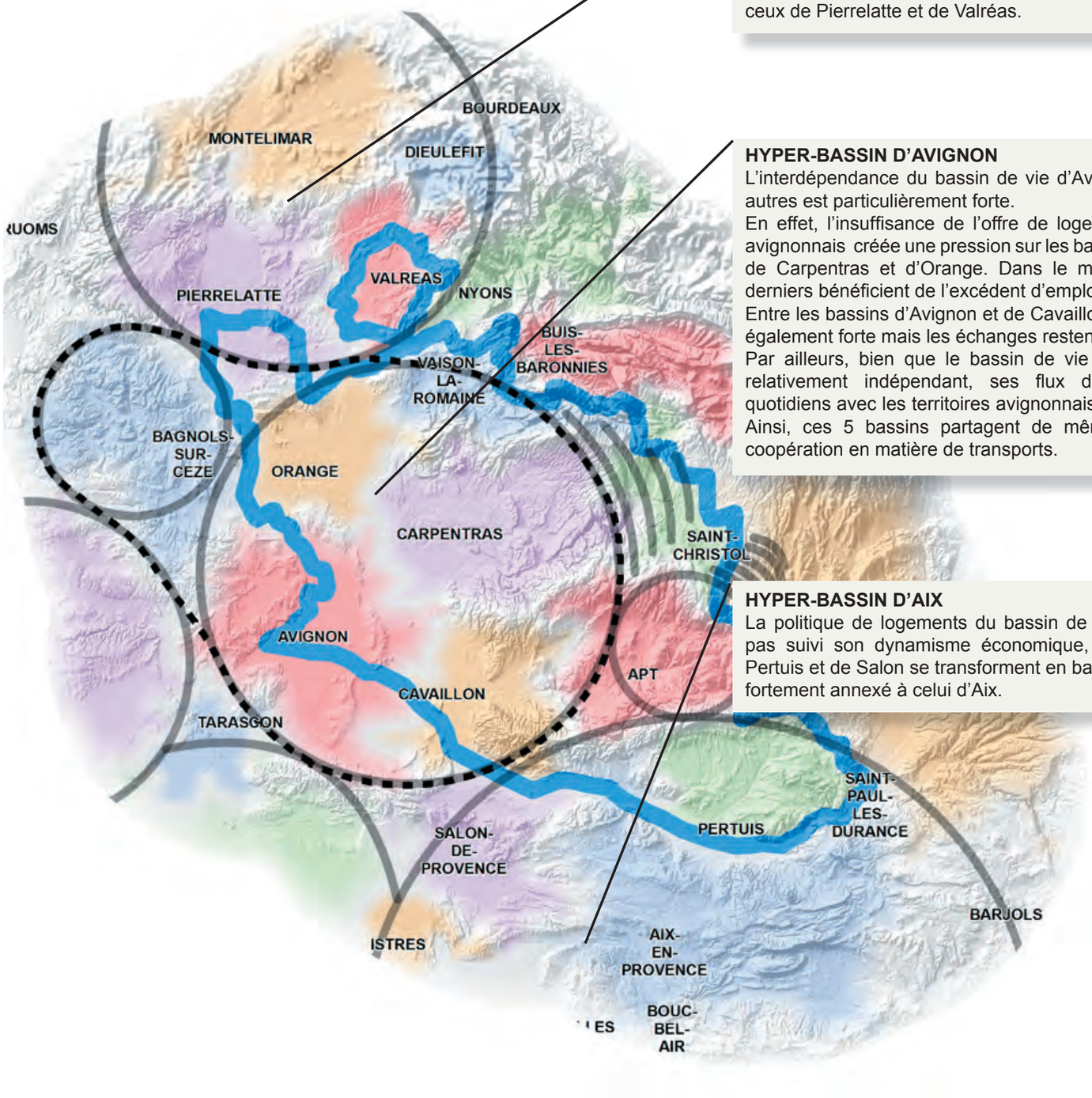

HYPER-BASSIN DE MONTELIMAR
Les flux domicile/travail associés aux migrations résidentielles et complétés par des indicateurs économiques montrent l'attraction qu'opère désormais le bassin de Montélimar sur ceux de Pierrelatte et de Valréas.

HYPER-BASSIN D'AVIGNON
L'interdépendance du bassin de vie d'Avignon avec les 3 autres est particulièrement forte.
En effet, l'insuffisance de l'offre de logements du bassin avignonnais créée une pression sur les bassins résidentiels de Carpentras et d'Orange. Dans le même temps, ces derniers bénéficient de l'excédent d'emplois avignonnais.
Entre les bassins d'Avignon et de Cavaillon, la porosité est également forte mais les échanges restent équilibrés.
Par ailleurs, bien que le bassin de vie de Bagnols soit relativement indépendant, ses flux de déplacements quotidiens avec les territoires avignonnais sont importants. Ainsi, ces 5 bassins partagent de mêmes enjeux de coopération en matière de transports.

HYPER-BASSIN D'AIX
La politique de logements du bassin de vie d'Aix n'ayant pas suivi son dynamisme économique, les secteurs de Pertuis et de Salon se transforment en bassins résidentiels fortement annexé à celui d'Aix.

Sommaire

En résumé, 9 bassin de vie et 3 «hyper-bassins» p 2

Partie 1 : Eléments de cadrage p 4
- 1.1. Cadrage de l'étude p 4
- 1.2. Cadrage du territoire p 5

Partie 2 : Territoire vécus ou bassin de vie p 6
- 2.1. Méthode p 6
- 2.2. Résultats p 7
- 2.3. Profil de chaque bassin p 9
  - Le bassin d'Apt p 9
  - Le bassin d'Avignon p 10
  - Le bassin de Carpentras p 11
  - Le bassin de Cavaillon p 12
  - Le bassin d'Orange p13
  - Le bassin de Pertuis p 14
  - Le bassin de Saint-Christol p 15
  - Le bassin d'e Vaison-la-Romaine p 16
  - Le bassin de Valréas p 17
- 2.4. Interactions et interdépendances des bassins p 18

Partie 3 : Les annexes p 20
- 3.1. Définition des territoires vécus p 21
- 3.2. Economie p 39
- 3.3. Habitat p 47
- 3.4. Déplacement p 51
- 3.5. Population p 60
- 3.6. Territoire de Gouvernance p 67
- 3.7. Fiscalité p 78

Partie 1 : Elément de cadrage

1.1 Cadrage de l'étude

► Contexte

La Réforme des collectivités territoriales engagée au titre de la révision des politiques publiques est actuellement au cœur de l'actualité législative. La loi votée vise à réorganiser le paysage institutionnel français, notamment le fonctionnement des intercommunalités. Il s'articule autour de quatre principes :

> la réorganisation de l'administration autour de deux pôles : le pôle département/région et le pôle communes/intercommunalités,

> la simplification du paysage institutionnel avec l'achèvement de la carte de l'intercommunalité en 2014

> la création de nouvelles entités sur la base du volontariat: la métropole (nouvelle EPCI à fiscalité propre de plus de 450 000 habitants constituée), le pôle métropolitain (structure constituée d'un ensemble de commune comptant plus de 300 000 habitants, et dont l'une d'entre elles compterait 150 000 habitants et dont le mode de fonctionnement serait similaire à celui des syndicats mixtes), les communes nouvelles.

> la clarification des compétences des collectivités territoriales,

Dans ce contexte, le paysage intercommunal français est au centre des interrogations, notamment sur les questions de périmètre. En effet, la réforme vise à achever la carte de l'intercommunalité et à rationaliser leur découpage.

Pour s'inscrire dans cette actualité, l'Association des Maires du Vaucluse (AMV) a créé une commission sur l'intercommunalité. Son objectif est de réfléchir à la carte de l'intercommunalité afin de la proposer à la Commission Départementale de Coopération Intercommunal (CDCI) qui doit émettre un avis sur le Schéma Départementale d'orientation Intercommunale qui sera proposé par le Préfet.

L'Agence d'Urbanisme de l'aiRe Avignonnaise (auRa) est un outil partenarial et indépendant qui a pour mission : d'observer son territoire pour suivre ses évolutions et éclairer sur ses enjeux, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, de préparer les projets à différentes échelles dans un souci d'harmonisation des politiques publiques. De ce fait, l'AMV a sollicité l'auRa pour l'assister dans la première phase de sa démarche, selon les modalités ci-dessous.

► Objectif

Dans ce contexte, l'objectif de l'étude est de définir et développer une vision partagée des « territoires vécus ».

Observer et comprendre comment fonctionnent actuellement nos bassins de vie, comment vivent nos populations, indépendamment des périmètres institutionnels sont des clefs pour comprendre les atouts, les limites et les dysfonctionnements du paysage intercommunal actuel.

► Périmètre

Le périmètre de réflexion est le département du Vaucluse. Cependant, pour une analyse plus pertinente des bassins de vie, il est important de connaître les interactions du Vaucluse avec son voisinage. Ainsi, la zone d'étude correspond au département élargi d'une zone de 30 km.

► Les limites de l'étude

La notion de bassins de vie, de « territoires vécus » par ses habitants est un élément important pour une approche intercommunale… mais ce n'est pas la seule : l'histoire intercommunale, les analyses financières, les modalités de gouvernance, etc. sont autant de critères et d'enjeux à prendre en compte pour dessiner une carte de la future intercommunalité des territoires de Vaucluse.

Cette étude vise donc simplement à apporter des éléments ponctuels, statistiques permettant une meilleure compréhension des comportements des populations à destination de l'ensemble des élus et décideurs.

Elle n'a pas pour ambition de proposer un nouveau visage de l'intercommunalité en Vaucluse, ce qui marque ses limites.

1.2.Cadrage du territoire

► Entre activités et logements : des territoires spécialisés.

Le Vaucluse est un département riche de ses paysages variés et contrastés alternants plaines et massifs montagneux. Au fil du temps, l'urbanisation d'Avignon a progressé vers l'intérieur du Vaucluse pour se rapprocher du chapelet de villes moyennes que sont Orange, Carpentras et Cavaillon. La plaine comtadine ainsi délimitée ne représente que 20% de l'espace vauclusien mais y concentre plus de 60% de la population.

L'INSEE considère qu'en 1998, les communes d'Avignon et de Carpentras faisaient déjà partie d'un même pôle urbain. Au contact direct de ce dernier, donc sans espaces de transition périurbaine, les pôles urbains d'Orange, de Cavaillon et de L'Isle-sur-la-Sorgue étaient déjà identifiés à cette période. Depuis, l'urbanisation n'a cessé de se poursuivre et de consolider cet ensemble.

Déconnectés de la plaine comtadine, deux autres pôles urbains vauclusiens existaient :

> Celui d'Apt, au cœur de son bassin de vie entre le Luberon et le plateau de Vaucluse,

> Et celui de Pertuis, déjà excentré en périphérie sud d'un bassin de vie du sud Luberon.

A cette période, le Vaucluse se caractérisait également par trois pôles d'emplois de l'espace rural qu'étaient Vaison-la-Romaine, Valréas et Bollène.

Depuis 10 ans, le développement des plaines avignonnaise et comtadine s'est poursuivi : ces territoires concentrent aujourd'hui la plus grande partie de l'activité économique du département. D'ailleurs, c'est de Cavaillon à Bollène en passant par Avignon que les ressources fiscales par habitant sont les plus élevées en 2010 (annexes G). Les communes proches de Gordes bénéficient également d'un potentiel financier par habitant relativement haut.

L'analyse des grands équilibres entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés montre les noyaux où se concentrent l'emploi et à contrario les zones plus résidentielles. Les pôles excédentaires en emplois qui sont par conséquent attractifs et générateurs de déplacements quotidiens, sont centrés sur Aix-en-Provence, sur Avignon et sur Nîmes. Plusieurs indicateurs mettent en évidence la déconnexion des pôles d'Avignon et de Nîmes. C'est au niveau de Remoulins que le basculement d'un bassin à l'autre s'opère. Nîmes entretient en effet d'avantage d'échanges avec Montpelier, en termes de navettes domicile-travail en particulier.

De part et d'autre du Rhône le bassin économique d'Avignon a tendance à remonter le couloir rhodanien en direction d'Orange et de Bagnols-sur-Cèze. De grands espaces à vocation résidentielle ressortent entre les pôles économiques d'Avignon et d'Aix. Il s'agit des plaines autour de Salon, d'un espace qui remonte jusqu'à Cavaillon et qui concerne également le sud Luberon.

Quant à la ville de Carpentras, bien qu'elle ait légèrement plus d'emplois que d'actifs occupés, elle se situe au cœur de communes très résidentielles. Ainsi, en considérant les équilibres dans un rayon de 25 km, l'Arc comtadin et sa ville-centre forment un territoire essentiellement résidentiel et nécessairement tourné vers le poumon économique avignonnais.

Le reste de la zone d'étude offre une situation plus équilibrée. C'est le cas dans le nord Vaucluse autour de Pierrelatte ainsi que sur les territoires où le relief qui contraint les déplacements, réduit du même coup les distances d'équilibre entre les nombres d'emplois et d'actifs occupés.

Territoires vécus de l'INSEE- 1998-
Extrait de l'annexe 3.4.1. p 51

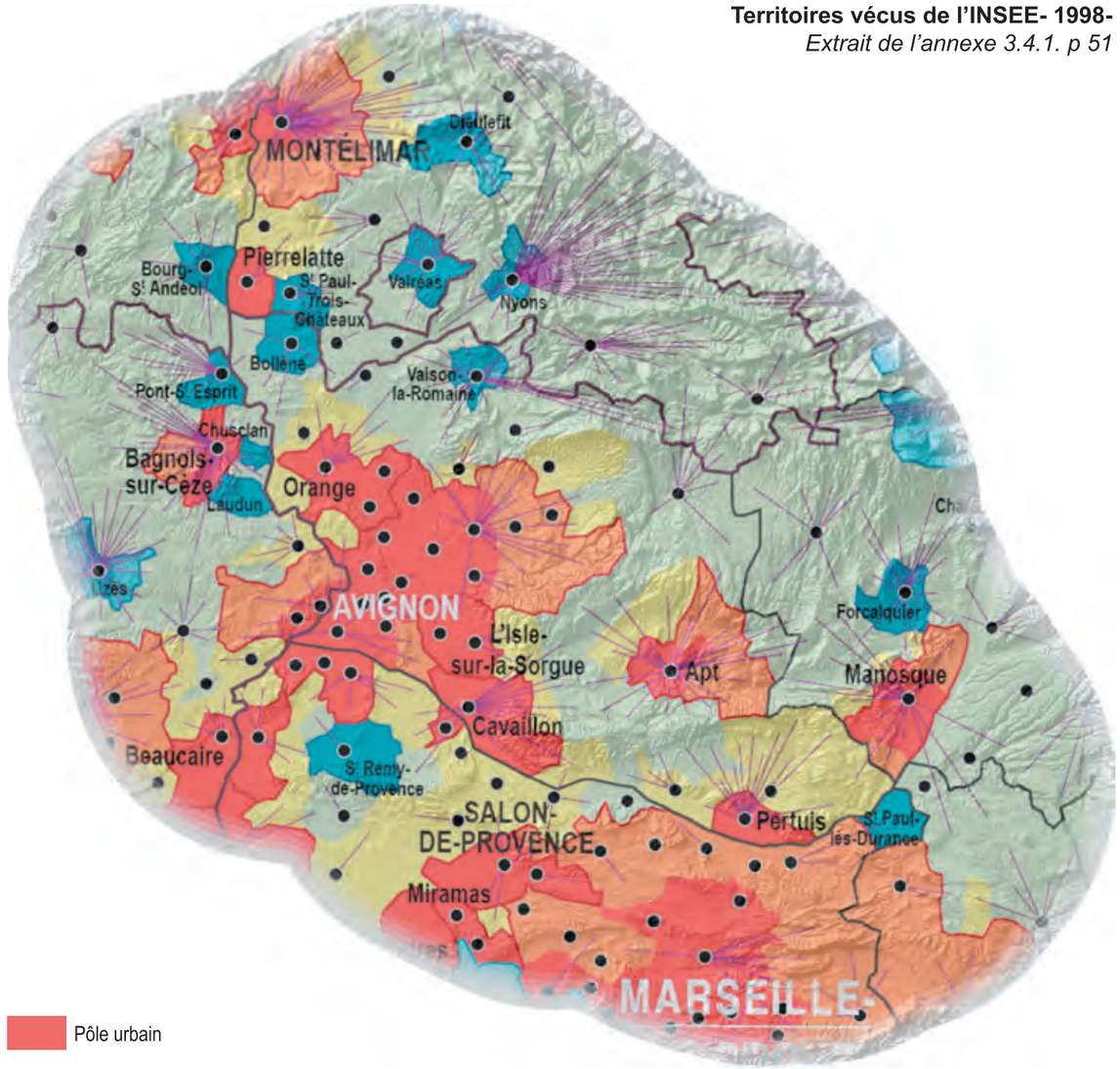

Déséquilibres entre les emplois et les actifs occupés
Extrait de l'annexe 3.2.10. p 46

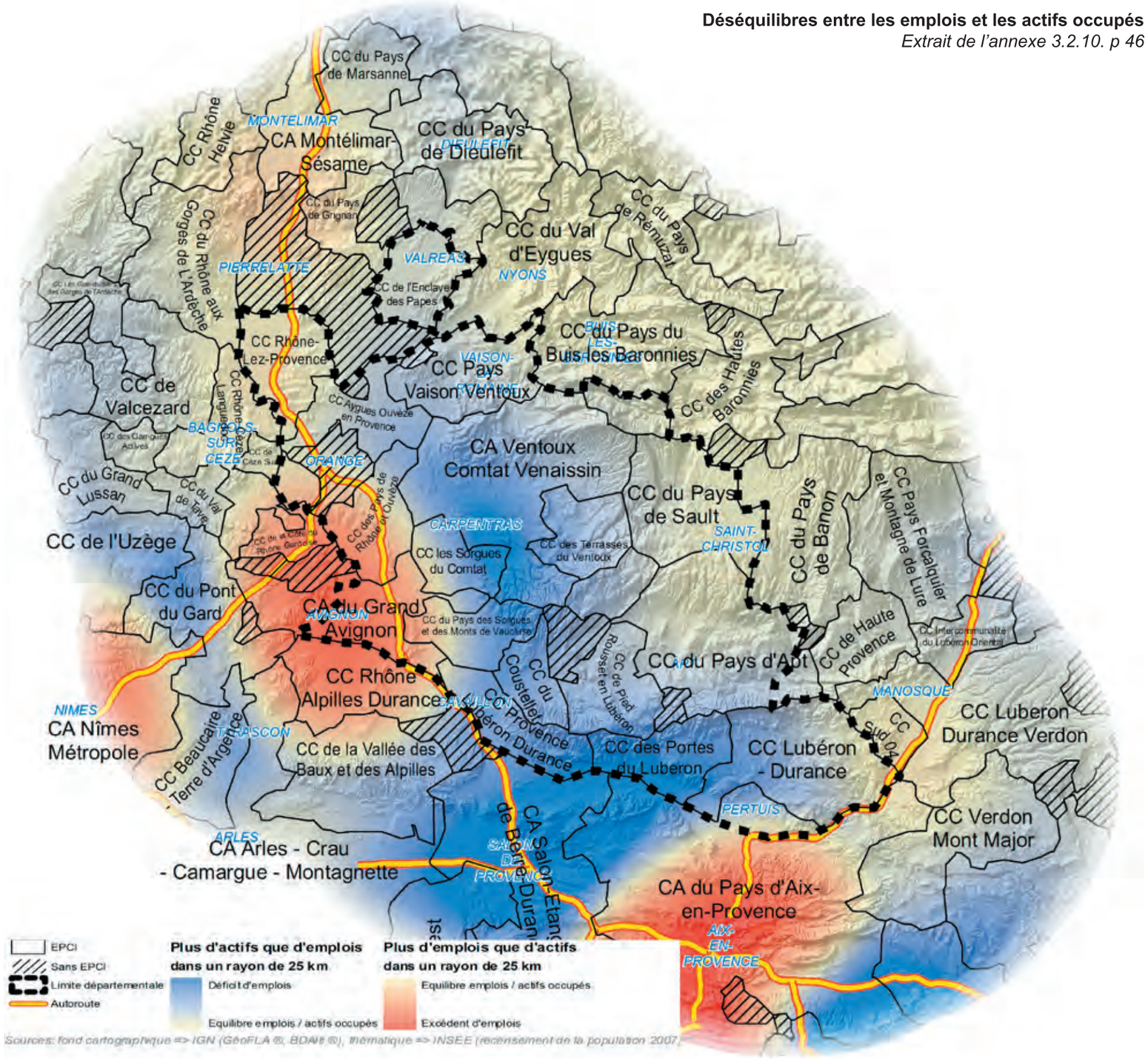

► Culture de coopération intercommunale : le grand écart

Les 151 communes du Vaucluse coopèrent entre elles pour partager des compétences à travers 78 structures intercommunales dont 19 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). En 2010, le département comptait encore 6 communes isolées, n'appartenant à aucun EPCI. Il s'agit pour le nord du Vaucluse des communes d'Orange, de St-Roman-de-Malegarde, de Lagarde-Paréol, et pour le sud de Buoux et des trois communes contiguës que sont Gordes, Beaumettes et Joucas. Dans le cadre de la loi, ces communes ne pourront pas rester « orphelines ».

Le paysage communautaire est particulièrement hétérogène sur le Vaucluse. Le nombre de communes constituant un EPCI peut varier de 3 pour la C.C. des Sorgues du Comtat à 25 pour la C.A. Ventoux Comtat Venaissin. En termes de population, la variation est encore plus forte. Alors que la C.C. du Pays de Sault ne compte que 3 000 habitants, la C.A. du Grand Avignon s'approche des 180 000 personnes, soit 60 fois plus.

D'un territoire à l'autre, la culture de coopération peut fortement varier (annexes F). En effet, cette culture est historiquement forte sur la COVE où les communes partages plus de 24 compétences à travers tout type de structures intercommunales. Ce niveau de partage se retrouve également autour d'Apt. En revanche, sans atteindre le cas minimal d'Orange, la coopération intercommunale est peu développée sur ses communes voisines de Camaret-sur-Aigues et Travaillan, ainsi que sur Bollène au nord. A l'est, la culture de coopération est également moindre sur le plateau de Sault. Enfin, près d'Avignon, Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne partagent également peu de compétences avec d'autres communes.

Les cartes détaillées qui figurent en annexes montrent à quel point l'enchevêtrement des structures intercommunales peut être complexe sur certains territoires.

Pour accompagner ces travaux, indépendamment des territoires de gouvernance, il est nécessaire de décrypter ce département de Vaucluse pour bien cerner la manière dont la population se l'est approprié. Ainsi, nous abordons dans l'étude qui suit, la définition et l'analyse des différents bassins de vie.

Partie 2 : Territoires vécus ou bassins de vie

2.1. Méthodologie

Le Vaucluse est un territoire contrasté et « riche de ses contraintes naturelles ». En effet, son réseau hydrographique qui handicape les déplacements et occasionnent des inondations est un élément dont la maitrise a été bénéfique au développement de l'agriculture. Mais les déplacements sont également entravés par des reliefs escarpés qui contribuent par ailleurs à la qualité paysagère de ce département.

Ces éléments naturels sont pour l'homme autant de facteurs d'attractivité que de contraintes auxquels il a fallu s'adapter. Ainsi, l'étude des bassins de vie, des territoires vécus par la population font ressortir la manière dont l'homme s'est approprié ce département et s'y est adapté à travers son urbanisation, ses infrastructures et son organisation. Les analyses cartographiques sont restituées sur fond de relief pour mieux apprécier l'impact des variations topographiques sur les résultats.

L'objectif de cette partie de l'étude est de définir ce que sont aujourd'hui les bassins de vie vauclusiens. Il s'agit d'identifier les territoires qui se dessinent naturellement en étudiant le comportement de la population, en examinant la manière dont elle vit à travers ses activités quotidiennes, hebdomadaires ou autres.

Les questions posées sont les suivantes :

> Quotidien
- Où travaillent les gens ?
- Où sont scolarisés leurs enfants ?

> Hebdomadaire
- Où consomment-ils ?

> Variable dans le temps
- Où se font-ils soigner ?
- Où déménagent-ils ?

En fonction des données disponibles, l'examen de ces questions a permis d'identifier :

> Des bassins de travail,
> Des bassins de lycéens,
> Des bassins de consommation,
> Des bassins de santé,
> Des bassins résidentiels,
> Des continuités urbaines,
> Les conditions d'accès aux villes centres (accessibilité).

Au final, les territoires vécus sont obtenus par le croisement de ces différentes notions de bassins. Certaines notions étant jugées plus fiables, plus révélatrices, plus importantes que d'autres, un système de pondération validé par l'AMV, permet d'ajuster le modèle. Le détail de chacune de ces notions de bassins est présenté en annexe.
Alors que les bassins d'Orange et de Bagnols-sur-Cèze ne franchissent ni le Rhône, ni l'Ardèche, les bassins de Montélimar, de Pierrelatte, de Tarascon et d'Avignon se sont au contraire formés de part et d'autre du fleuve.

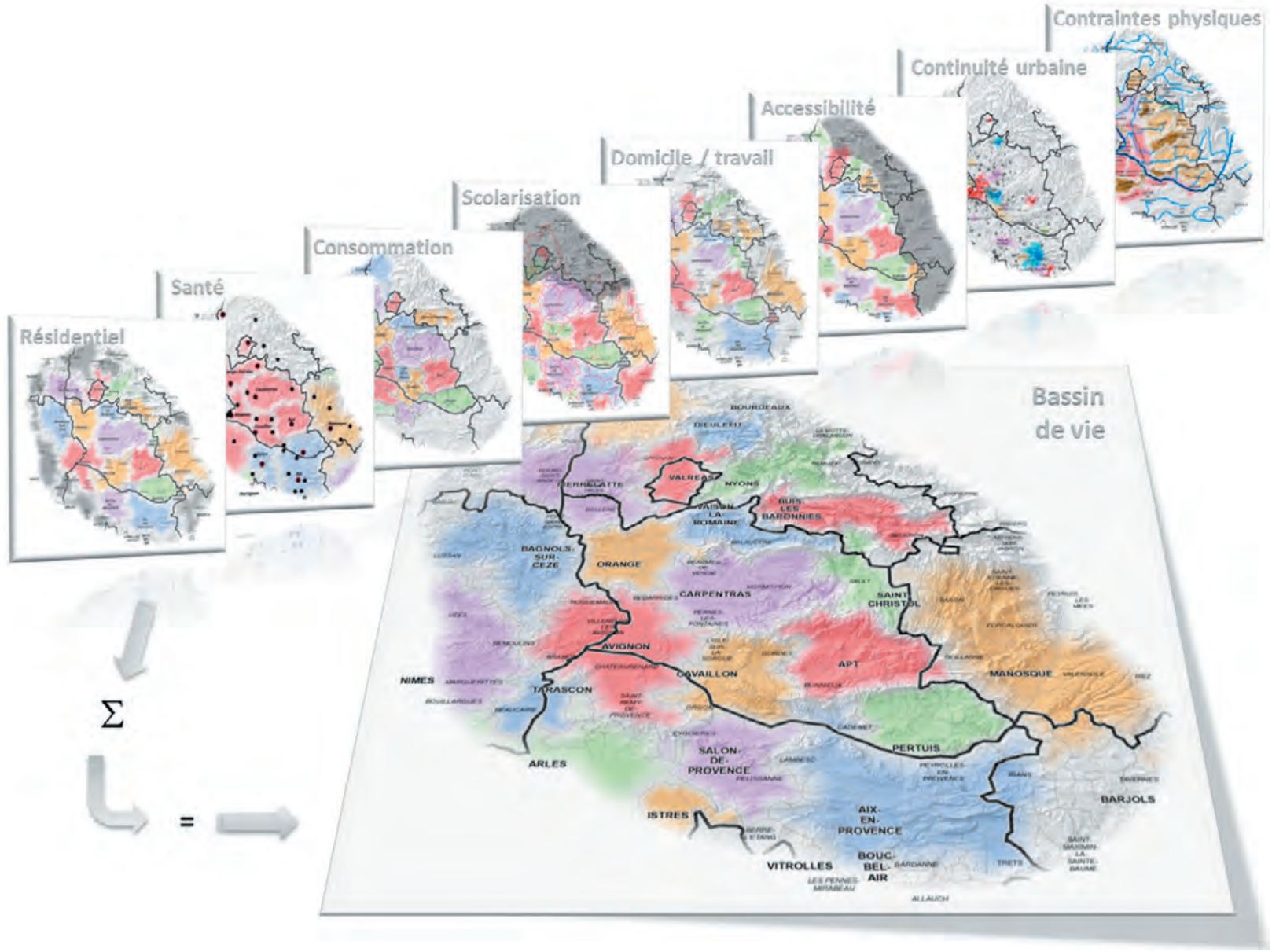

2.2. Résultats

La modélisation de l'auRa permet d'identifier les bassins de vie en tenant compte essentiellement du comportement de la population. Ainsi ces bassins sont proches des territoires ressentis par leurs habitants.
L'appartenance d'une commune à un bassin particulier a été définie avec la plus grande rigueur mais n'est pas toujours d'une haute significativité. Ainsi, il convient de considérer que les communes qui forment l'interface entre le bassin d'Avignon et les bassins d'Orange, de Carpentras et de Cavaillon s'inscrivent dans des espaces qui ont été qualifiés de transition : c'est-à-dire que selon les critères considérés, ces communes peuvent basculer d'un bassin à un autre.
Les bassins de Bagnols-sur-Cèze et d'Apt étant plus autonomes, plus indépendants, l'appartenance des communes périphériques à un bassin plutôt qu'à un autre est globalement plus nette et plus franche : les espaces de transition sont moins marqués.

► Une hétérogénéité de bassins de vie …

Le Vaucluse est directement concerné par onze bassins de vie mais principalement constitué de neuf d'entre eux. En effet, quelques communes du Vaucluse font partie de bassins de vie dont la centralité se situe sur un département voisin. Il s'agit de quatre communes du nord Vaucluse, autour de Bollène qui font partie du bassin de vie du Tricastin (Pierrelatte), ainsi que cinq communes du Sud, près de Cadenet qui dépendent du bassin d'Aix.

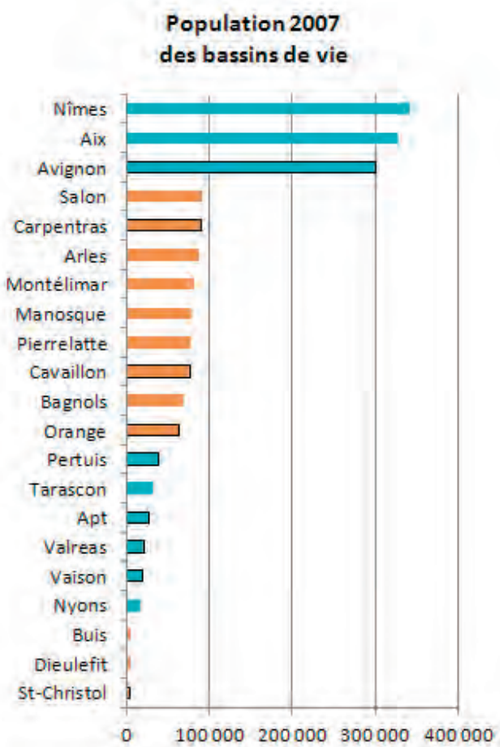

Les bassins vauclusiens sont de taille très variable. Alors que le bassin de vie d'Avignon est constitué de 45 communes, celui de Sault/St-Christol n'en compte que 7.
Sur ces deux mêmes territoires, la population varie de 1 à 100 : le plus petit bassin compte 3 300 habitants alors que celui d'Avignon dépasse les 300 000.
Les bassins de Nîmes, d'Aix-en-Provence et d'Avignon ont un nombre d'habitants équivalents, ce qui rend les comparaisons particulièrement intéressantes.

►… dont les limitent restent impactées par les barrières naturelles…

Le Vaucluse est un territoire que l'homme n'a pas totalement dompté mais auquel il s'est adapté. Ainsi, les territoires vécus sont souvent délimités par un cours d'eau ou un relief montagneux.

En effet, les massifs d'Uchaux, des Alpilles, du Luberon, le plateau de Vaucluse, le Mont Ventoux jusqu'aux dentelles de Montmirail, ne sont franchis par aucun bassin de vie.
L'impact du réseau hydrographique reste aujourd'hui plus limité.

Le bassin de vie de Salon-de-Provence qui remonte jusqu'à Mallemort ne franchit pas la Durance, celui de Pertuis non plus. Toutefois, le bassin de Cavaillon englobe 3 communes dans le nord des Bouches-du-Rhône, autour de Plan D'Orgon, et le bassin d'Aix-en-Provence passe la Durance au niveau de Cadenet.

Alors que les bassins d'Orange et de Bagnols-sur-Cèze ne franchissent ni le Rhône, ni l'Ardèche, les bassins de Montélimar, de Pierrelatte, de Tarascon et d'Avignon se sont au contraire formés de part et d'autre du fleuve.

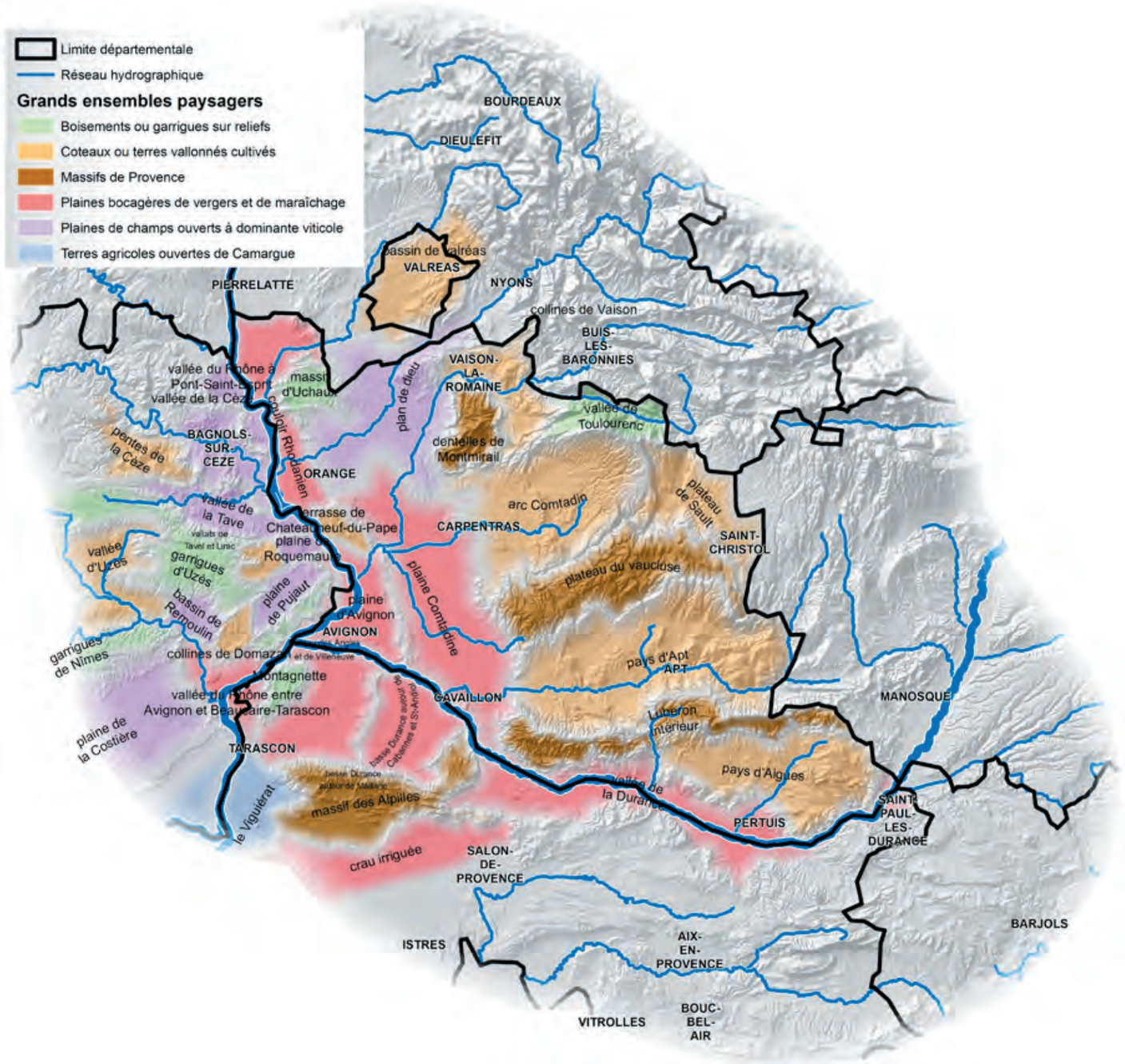

Extrait de l'annexe 3.1.1. p 21

► …et dont la réalité ne correspond pas toujours aux territoires politiques.

La confluence du Rhône et de la Durance se situe au centre du bassin de vie d'Avignon. Ainsi, ce territoire fortement urbanisé qui représente le poumon économique du Vaucluse est à cheval sur trois départements. Il se diffuse largement dans les Bouches-du-Rhône et capte un grand nombre de communes du nord des Alpilles dont Saint-Rémy-de-Provence. La considération de cette plaine de basse Durance est un enjeu majeur pour Avignon. En effet, ce bassin avignonnais qui correspond à une réalité pour la population qui y vit, qui y consomme et qui y travaille n'est pas outillé des instances politiques nécessaires au développement stratégique transdurancien.

Aujourd'hui, compte tenu du faible potentiel financier des communes des nord des Alpilles, l'enjeu n'est pas économique pour Avignon mais il s'agit de réels enjeux de déplacements, de développement d'un territoire proche et même contigu à la Préfecture de Vaucluse.

Le bassin de vie d'Avignon franchit également le Rhône pour s'arrêter aux portes de Remoulins et de Laudun-L'Ardoise.

Cette situation transdépartementale est davantage assumée avec une communauté d'agglomération et un SCoT qui concernent une partie du Gard rhodanien. Le potentiel financier par habitant est d'ailleurs globalement plus élevé sur le Gard rhodanien que sur les communes bucco-rhodaniennes. Toutefois, la cohérence des périmètres de gouvernance sur les communes gardoises du bassin de vie d'Avignon pourrait être largement améliorée. C'est particulièrement le cas pour le ScoT dont ne font pas partie certaines communes qui sont incontestablement dans le bassin de vie.

Le cas de Pertuis est également à souligné. Il s'agit de la seule commune du sud Luberon à être membre de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix. Mais Pertuis est également une centralité polarisante pour une grande partie des communes du sud Luberon. Il y a donc une incohérence entre le territoire vécu par sa population et les territoires de gouvernance qui en assurent le développement. Toutefois, pour relativiser, l'étude des liaisons domicile/travail montre que les territoires du sud Luberon s'orientent de plus en plus vers le bassin d'Aix-en-Provence.

Si cette dynamique se poursuit, il ne sera bientôt plus possible de dissocier le bassin de Pertuis de celui d'Aix.
Enfin, de manière générale sur toute la zone d'étude à l'exception d'Avignon et de Pertuis, le périmètre des SCoT sur lesquels sont définis les grands enjeux de développements pour les décennies à venir, sont relativement cohérents par rapport aux contours des territoires réellement vécus par la population.

Extrait de l'annexe 3.1.17. p37

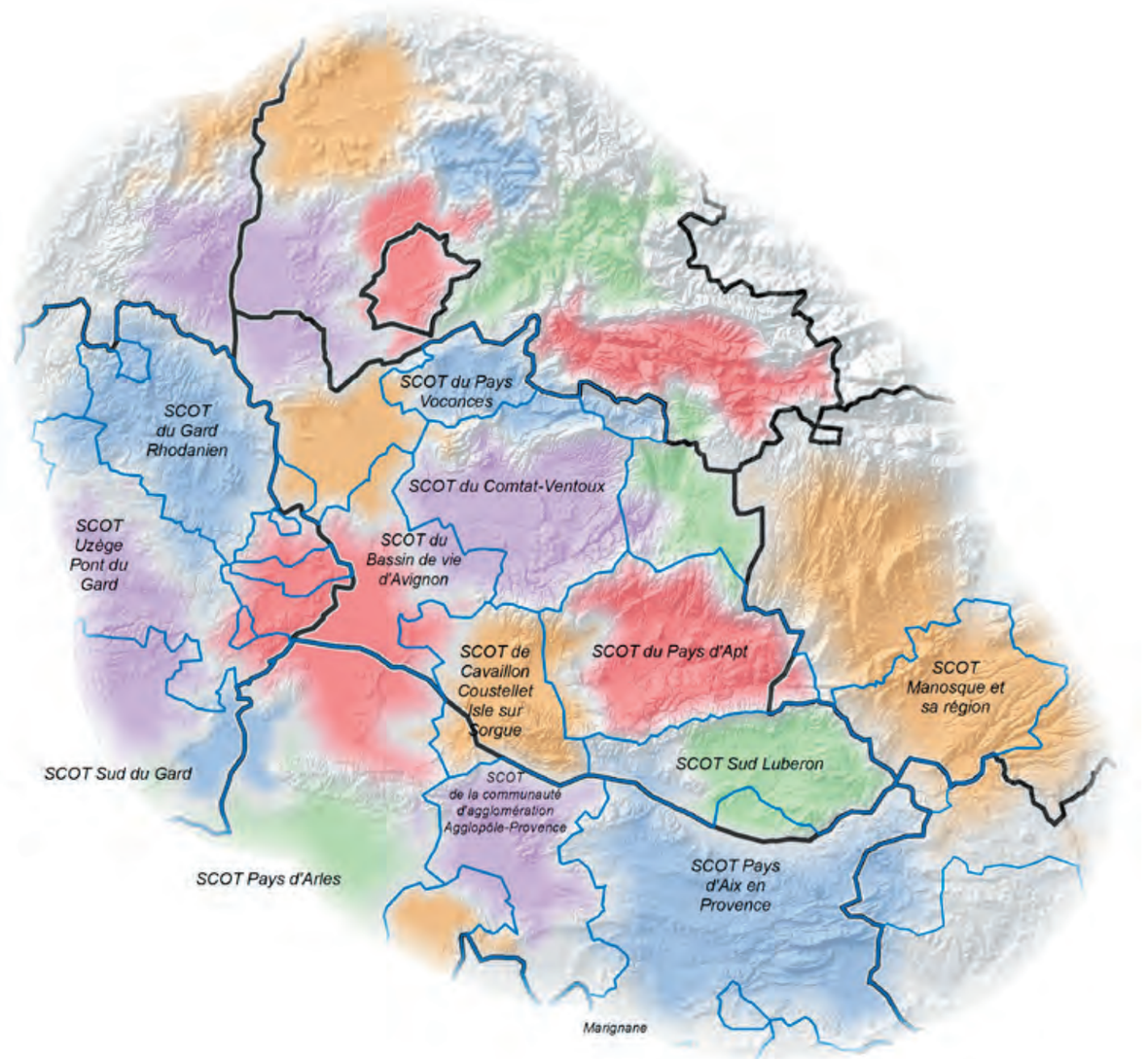

Extrait de l'annexe 3.1.17. p37

2.3. Profil de chaque bassin

➲ LE BASSIN D'APT : bénéficiaire ou victime de sa forte attractivité résidentielle ?

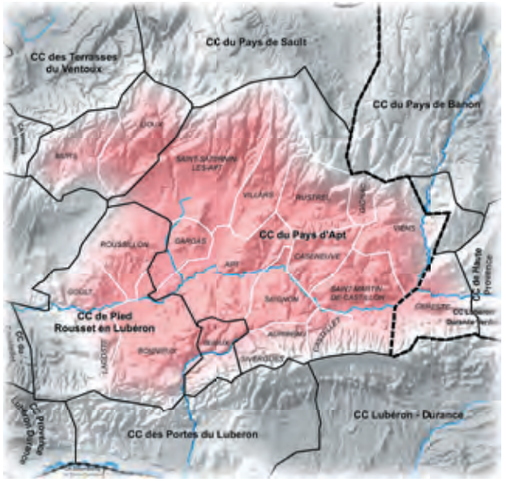

Le bassin de vie d'Apt est un territoire assez fermé qui cherche un nouveau souffle pour son développement économique. La mixité sociale est en recul sur ce territoire dont le parc de logements semble plus attractif pour les retraités que pour les jeunes.

► Un bassin borné par des contraintes naturelles

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie d'Apt compte 21 communes. Il s'agit d'un « territoire vécu » de 28 000 habitants bénéficiant d'une cohérence géographique avec ses « territoires de gouvernance ».
Eloigné des infrastructures ferroviaires et autoroutières, ce bassin est fortement contraint par les barrières naturelles que constituent la montagne du Luberon et le plateau de Vaucluse.

► Un développement du secteur tertiaire qui s'affaiblit

Depuis 2003, le développement des locaux d'activités sur le bassin d'Apt s'est fortement ralenti alors que la dynamique de construction observée au cours des années 2000 était plutôt forte.
Depuis 10 ans, ce bassin se caractérise par un profil de développement économique proche de celui du bassin de Pertuis. En effet, le ralentissement global de ces dernières année est principalement dû au déclin de la construction neuve du secteur des services privés (hébergement hôtelier, commerces, bureaux). Sur l'ensemble de la décennie, ce secteur reste malgré tout le plus dynamique. Le développement de locaux industriels et artisanaux est modéré et stable depuis 1999. C'est dans le domaine de l'agriculture et des services publics que le développent a été particulièrement atone sur la décennie.
A l'instar du bassin d'Avignon, le nombre d'emplois créés par surface de locaux construits reste modéré.

► Un bassin d'emploi morose marqué par une légère surreprésentation de l'industrie et/ou de l'artisanat

Bien que le tertiaire concentre plus de 70% de ses emplois, la spécificité du bassin d'Apt par rapport au reste du Vaucluse est de posséder une part relativement importante d'emplois dans le secteur industriel et artisanal (16%).
Avec un nombre d'actifs occupés supérieur au nombre d'emplois, le bassin de vie d'Apt se caractérise par un déficit d'emplois.
Le taux de chômage y reste d'ailleurs assez élevé. En 2007, le nombre de personnes de 16 à 64 ans sans activité et en recherche d'emploi représente près de 14% des actifs du bassin de vie d'Apt. C'est 0,8 point de plus qu'en région PACA et 2,3 points de plus qu'en France.
De plus, les difficultés de l'emploi restent atténuées par la mutation en cours du parc de logements de ce bassin. En effet, la part de résidence principale est en recul de 1999 à 2007. Les évolutions comparées des développements de l'emploi et de la résidence principale sont, de fait, favorables à l'emploi.

► Une population de plus en plus homogène avec toutefois quelques signes de faiblesse en termes de vitalité et d'habitat

Le revenu médian de la population reste à un seuil moyen. Les inégalités de revenus sont plutôt modérées après un fort recul constaté de 2003 à 2007.
L'ensemble des actifs se caractérise par une proportion d'artisans, de commerçants et de chef d'entreprise plus élevée qu'ailleurs.
La vitalité démographique du bassin d'Apt reste moyenne avec une part modérée de population active et surtout avec un indice de jeunesse nettement inférieur à celui du département.

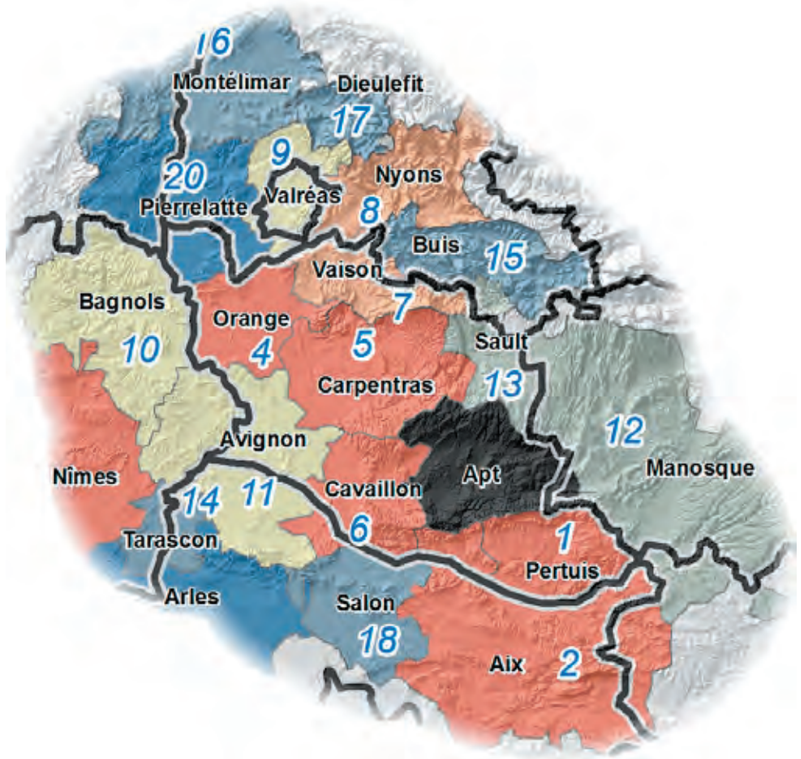

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

Cette faiblesse peut en partie s'expliquer par les spécificités du parc de logements. En effet, l'habitat du bassin d'Apt se caractérise par un parc locatif sous représenté et plus particulièrement encore dans sa composante sociale.

► Un territoire autonome

Fortement contraint géographiquement, le bassin d'Apt se caractérise par une forte autonomie. C'est un bassin bien circonscrit qui connait peu d'échanges domicile/travail avec ses territoires voisins. Le flux le plus important est dirigé sur Cavaillon et reste équilibré dans les deux sens. Un déséquilibre lié au léger déficit d'emplois du bassin d'Apt est constaté sur les déplacements quotidiens en direction du bassin de vie d'Aix et de la base militaire de St-Christol.

► Un territoire particulièrement attractif pour les cadres et retraités au détriment des ouvriers.

Au vu des flux migratoires avec le reste de la France, le bassin de vie d'Apt est doté d'une forte attractivité résidentielle. Localement, cette attractivité reste présente mais de manière plus modérée. En effet, sur les 5 dernières années, les flux migratoires avec les bassins voisins de Carpentras, de Sault et de Pertuis, sont déséquilibrés au profit du bassin d'Apt. Avec le bassin de Cavaillon, les flux migratoires sont importants mais restent équilibrés.
Le bassin d'Apt se caractérise par une activité migratoire de retraités entrants et sortants particulièrement forte. Le solde y est positif aussi bien pour les retraités que pour les cadres seniors (plus de 45 ans). A contrario, ce territoire est fui par les étudiants, par les jeunes actifs confirmé (30 ans), par les ainés de plus de 80 ans mais aussi par la catégorie socio-professionnelle des ouvriers.
Enfin, l'attractivité résidentielle du bassin d'Apt est largement orienté sur un habitat de type maison.

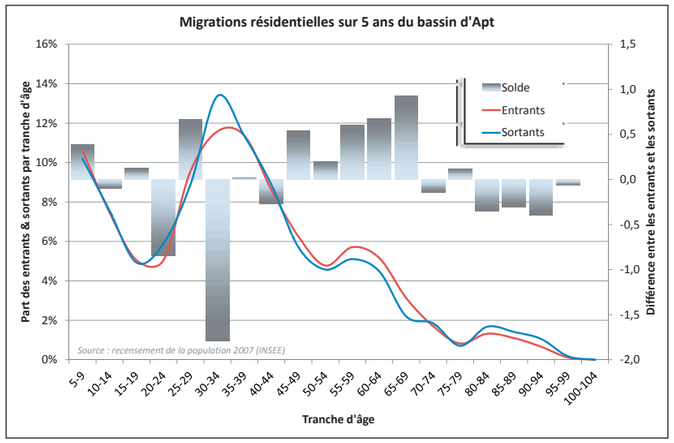

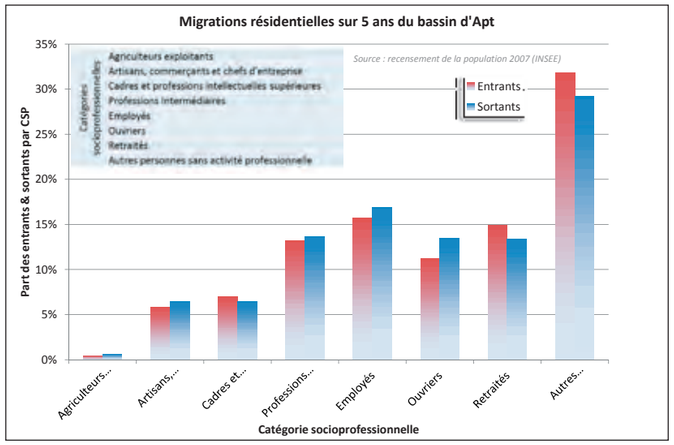

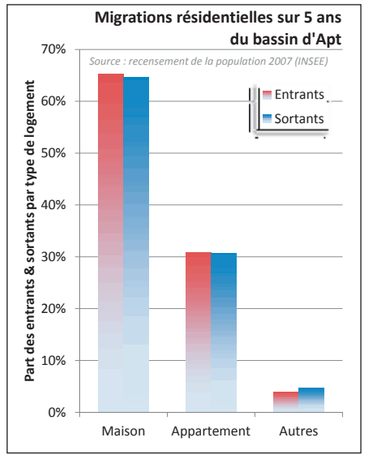

LE BASSIN D'AVIGNON : forte attractivité économique ou faible attractivité résidentielle ?

Le bassin de vie d'Avignon est un territoire tri-départemental doté de généreuses infrastructures. Malgré la vitalité de sa population, son excédent d'emplois et le dynamisme de construction de locaux industriels, le bassin de vie d'Avignon, déficitaire en logements, reste un territoire d'emplois principalement tertiaires et peu attractif pour les ouvriers.

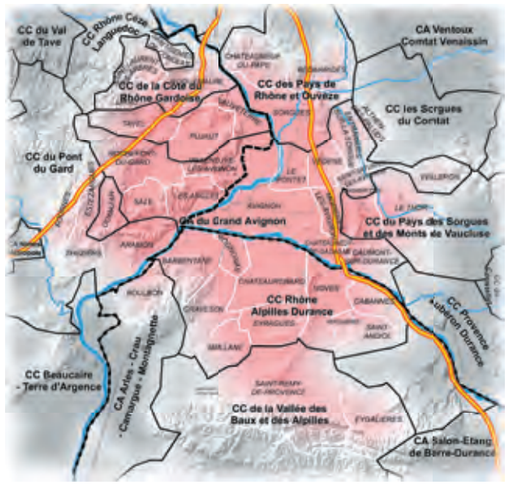

► Situation géographique d'Avignon : un privilège ou un handicap ?

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie d'Avignon est constitué de 45 communes à cheval sur 3 départements et 2 régions. Avec 300 000 habitants, la taille de ce bassin est proche de celles de Nîmes et d'Aix-en-Provence.
Centré sur la confluence du Rhône et de la Durance, ce territoire vécu est en inadéquation avec les territoires de gouvernance actuels dont il est doté ; en effet, aucun d'entre eux ne franchit la Durance.
Le bassin de vie d'Avignon est particulièrement bien desservi par 2 autoroutes et se situe au centre d'une étoile ferroviaire qui lui confère un rôle privilégié en matière de co-développement de son territoire avec les bassins de vie voisins.

►Un fort dynamisme de la construction neuve, dû en particulier au développement industriel et artisanal

La dynamique de construction neuve de locaux d'activités a été relativement forte sur l'ensemble de la décennie et plus particulièrement sur les 5 dernières années. En effet, ramené au nombre d'habitants, le développement du bassin avignonnais est bien supérieur à celui des bassins de vie comparables tels que ceux d'Aix et de Nîmes.
Au regard de l'intensité de construction et des secteurs d'activités concernés, le profil de développement économique du bassin de vie d'Avignon est proche de celui du bassin de Bagnols-sur-Cèze et particulièrement éloigné de celui de Carpentras.
Bien que le développement soutenu de locaux d'activités agricoles reste une spécificité du bassin de vie d'Avignon, c'est le secteur industriel qui ressort comme particulièrement dynamique.
Toutefois, ce fort développement ne s'accompagne pas d'une croissance de l'emploi similaire car le nombre d'emplois créés par surface construite reste assez faible par rapport à la situation aixoise en particulier

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

► Emploi excédentaire ou habitat déficitaire ?

De 1999 à 2007, l'emploi a augmenté de 17 %. Bien que cette croissance soit plus élevée qu'aux niveaux national et vauclusien, elle reste légèrement plus faible que celle du bassin de Nîmes et surtout inférieure de 10 points à celle du bassin d'Aix. En effet, en un quart de siècle, le bassin de vie d'Avignon est passé de 5 000 emplois de plus que sur le bassin d'Aix à 20 000 emplois de moins.
Malgré tout, le bassin de vie d'Avignon est excédentaire en emplois : le nombre d'emplois y est supérieur au nombre d'actifs occupés. Le seuil d'équilibre entre les quantités d'emplois et d'actifs occupés est atteint en élargissant le bassin de vie à l'ensemble des communes situées à moins de 40 minutes de la ville centre (en voiture).
Ainsi, ce constat reflète un fort déficit de logements sur le bassin de vie d'Avignon. Cette situation s'est d'ailleurs aggravée de 1999 à 2007, période au cours de laquelle le taux de variation du parc de résidences principales a été plus faible que celui de l'emploi.
Malgré la dynamique récente de construction neuve de locaux industriels et artisanaux, le bassin de vie d'Avignon reste particulièrement marqué par une proportion importante de son emploi dans le tertiaire privé (commerces, transport et services), à l'instar des bassins d'Aix et de Salon.

► Une population jeune et des revenus globalement modestes

Ces bassins se rejoignent également par la forte vitalité démographique qui les caractérise. En effet, proche du niveau français, l'indice de jeunesse du bassin d'Avignon est particulièrement élevé pour la région. De plus, ce bassin bénéficie d'une part importante de 20-65 ans et d'une croissance démographique supérieure à celle du reste du Vaucluse.
Sur l'ensemble du bassin de vie, le revenu médian de la population reste moyen. Bien que la ville centre et son agglomération connaissent de très fortes inégalités de revenus, à l'échelle du bassin de vie, la situation est plus atténuée avec un rapport inter-décile légèrement inférieure à celui de la région. De plus, ces inégalités ont régressées sur la période 2003 à 2007.
Sans atteindre les niveaux mesurés sur les bassins de Nîmes et de Tarascon, le taux de chômage du bassin de vie d'Avignon reste très élevé. En 2007, le nombre de personnes de 16 à 64 ans sans activité et en recherche d'emploi représente 14% des actifs du bassin de vie d'Avignon. C'est 1 point de plus qu'en région PACA et 2,5 points de plus qu'en France.
Eu égard à la situation de l'ensemble de la zone d'étude, la population active du bassin de vie d'Avignon se caractérise par une part relativement élevée de cadres et de professions intermédiaires (techniciens, instituteurs, …) alors que les ouvriers sont sous-représentés.

►Un bassin économiquement attractif pour Orange et Carpentras...

Le bassin de vie d'Avignon, tel que son périmètre est défini dans la présente étude, représente un territoire bien circonscrit, assez autonome. En effet, 83% des actifs occupés du bassin de vie d'Avignon restent travailler sur ce territoire (sur Orange et Carpentras, cette part descend à 69%). De plus, près de 80 % des emplois du bassin d'Avignon sont pourvus par les habitants de ce même bassin.

Malgré tout, le bassin de vie d'Avignon est excédentaire en emplois et déficitaire en logements. Cette situation génère des déplacements quotidiens domicile/travail déséquilibrés entre le bassin d'Avignon et ses bassins mitoyens. Les flux sont particulièrement intenses et déséquilibrés avec le bassin de Carpentras qui ressort de plus en plus comme la banlieue-dortoir d'Avignon. Chaque jour, plus de 6 000 résidents du bassin de Carpentras viennent travailler sur le bassin d'Avignon ; c'est 2 fois plus que dans le sens inverse. Le déséquilibre est identique avec les bassins d'Orange et de Nîmes. En revanche, les bassins de cavaillon et de Bagnols-sur-Ceze n'apparaissent pas comme dépendants économiquement de celui d'Avignon ; bien qu'intenses, les flux quotidiens de travailleurs restent équilibrés avec le bassin avignonnais.

► …mais un déficit d'attractivité résidentielle pour les familles avec enfants, les employés et ouvriers.

Le déficit de logements du bassin de vie d'Avignon se confirme par un manque d'attractivité résidentielle. En effet, pour 100 personnes ayant quitté le bassin d'Avignon en 5 ans, moins de 120 sont arrivés sur ce territoire. A titre de comparaison, sur les bassins voisins de Nîmes ou Carpentras, plus de 135 entrants sont comptabilisés pour 100 sortants. Mais c'est surtout en termes d'attractivité locale que le bassin avignonnais est en souffrance. Le solde migratoire du bassin avignonnais avec ses territoires mitoyens est légèrement négatif. La fuite des avignonnais s'opère principalement vers le bassin de Carpentras dont l'habitat semble particulièrement attractif. Puis ce sont principalement les bassins d'Orange, de Bagnols et de Nîmes qui sont concernés par cette évasion résidentielle. En contrario, le territoire Avignonnais est attractif pour les habitants du bassin de Cavaillon.
De manière globale, le bassin de vie d'Avignon attire les cadres, les jeunes actifs de moins de 30 ans et les retraités. Son défaut d'attractivité touche davantage les employés, les ouvriers et les familles (adolescents, et personne de 30 à 50 ans).

Intensité migratoire avec le bassin de vie d'Avignon
Extrait de l'annexe 3.3.4. p 50

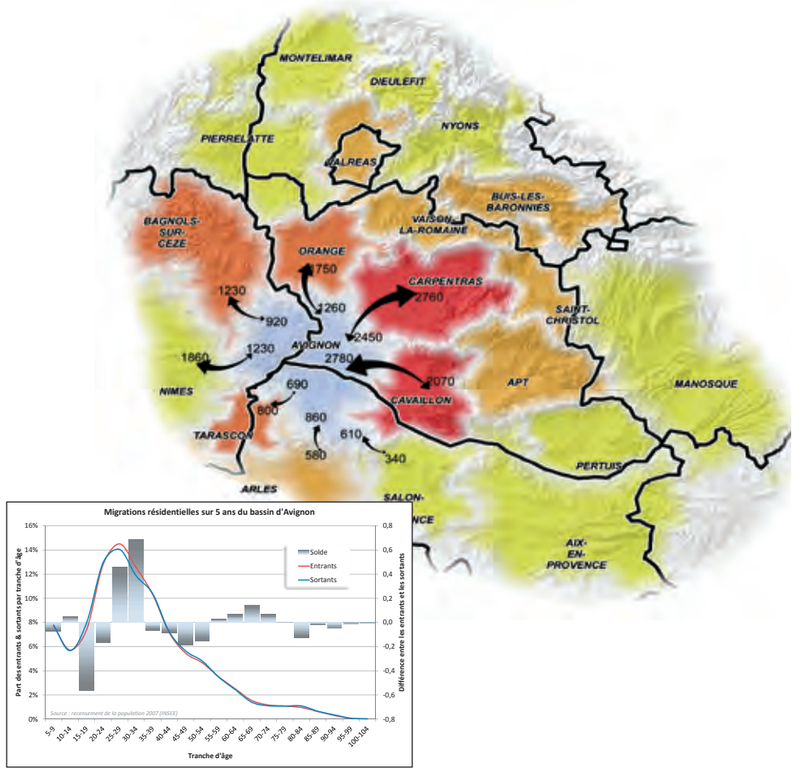

LE BASSIN DE CARPENTRAS : très lié à celui d'Avignon ?

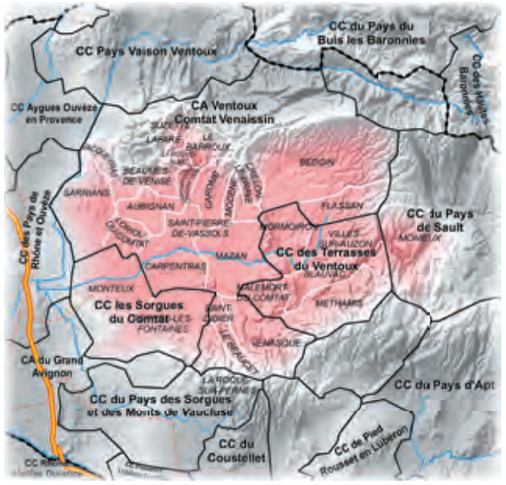

Le bassin de vie de Carpentras est un territoire résidentiel excentré qui reste fortement connecté au bassin économique d'Avignon. La forte attractivité résidentielle de l'arc comtadin, attire des migrants plutôt aisés et âgés.

► Un bassin de vie excentré

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie de Carpentras (en violet) est constitué de 30 communes vauclusiennes et de 90 000 habitants qui peuplent l'arc comtadin.
Ce bassin acculé contre le mont Ventoux et le plateau de Vaucluse, s'ouvre naturellement, en termes de fonctionnement, au bassin économique voisin d'Avignon équipé d'infrastructures autoroutières et fluviales. De plus, la préfecture et la sous-préfecture du Vaucluse bénéficient désormais d'une ligne ferroviaire qui permettra de faciliter et d'optimiser les échanges entre ces deux bassins.

► Un bassin résidentiel , dont le ralentissement du développement économique et la faiblesse du secteur tertiaire s'accompagnent d'un déficit d'emplois

Grace aux projets portés sur la commune de Monteux, le rythme de construction neuve de locaux d'activités était particulièrement soutenu au début des années 2000. Depuis, ce rythme n'a cessé de décroitre pour atteindre récemment le niveau le plus bas de toute la zone d'étude.
Sur la dernière décennie, le profil de développement économique du bassin de Carpentras est particulièrement éloigné de celui du bassin d'Avignon et proche de ceux des bassins de Vaison-la-Romaine et de Nyons. En effet, ces territoires se caractérisent par un développement qui reste modéré sur la décennie avec un fort ralentissement ces dernières années. Les surfaces économiques construites concernent de manière équitable les secteurs agricoles, industriels et les services publics. En revanche, le secteur qui reste en retrait et qui pénalise l'emploi est celui du tertiaire privé. De ce fait, le nombre d'emplois créés par nouvelle SHON construite depuis 10 ans reste plus faible que sur Avignon ou Cavaillon.
Les chiffres de l'emploi montrent que ce profil du territoire Carpentrassien n'est pas simplement tendanciel. En effet, la spécificité de son emploi réside dans sa sous-représentation du commerce et des services et dans sa sur-représentation du monde agricole. De plus, il s'agit d'un bassin de vie principalement résidentiel qui reste déficitaire en emplois malgré le fait que depuis 1999, la croissance de l'emploi a été légèrement supérieure à celle du parc de résidences principales.

► Une population globalement modeste et très hétérogène, dont la croissance démographique pourtant soutenue ne s'accompagne pas d'une forte vitalité.

En 2007, avec un nombre de personnes de 16 à 64 ans sans activité et en recherche d'emploi qui représente 13,2% des actifs, le bassin de vie de Carpentras possède un taux de chômage situé dans la moyenne de la zone d'étude. Le revenu médian de la population est relativement faible et les inégalités sociales assez élevées, à l'image de la situation régionale. Toutefois, l'écart de revenu entre les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres a tendance à se réduire depuis 2003.
Moyennement forte, la vitalité de la population est proche de celle de Cavaillon. En effet, le bassin de Carpentras se caractérise par une croissance démographique supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble du Vaucluse. Toutefois, la part de population active s'inscrit dans les moyennes et l'indice de jeunesse est proche de celui du département.

► Une dépendance économique au bassin avignonnais

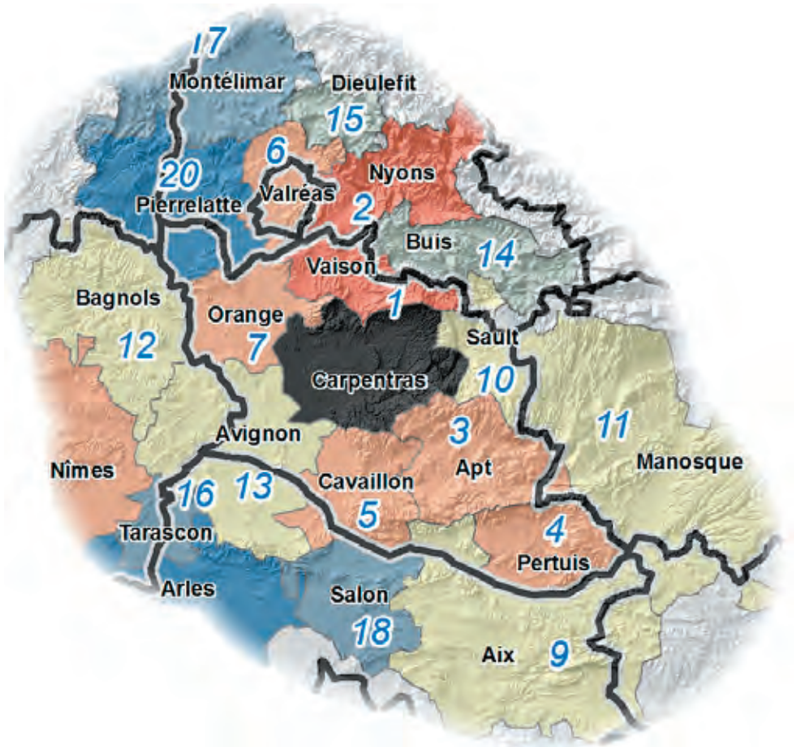

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

Sans atteindre les niveaux d'Orange et de Cavaillon, le bassin de vie de Carpentras se présente comme un territoire poreux, largement ouvert sur le bassin de vie d'Avignon et fortement dépendant des emplois de ce dernier. Quotidiennement, plus de 6000 habitants du bassin de Carpentras vont travailler sur celui d'Avignon. C'est 2 fois plus que dans le sens inverse.
Avec des flux d'intensité bien plus faibles, les échanges avec les bassins voisins de Cavaillon et de Vaison présentent le même caractère de déséquilibre. Il n'y a finalement que le bassin d'Orange qui ne ressort pas comme un territoire attractif économiquement pour les carpentrassiens. En effet, entre Orange et Carpentras, les flux des navetteurs quotidiens sont équilibrés dans les deux sens.

► Une très forte attractivité résidentielle dont profitent les retraités et les cadres

Ainsi, le bassin de vie de Carpentras est doté d'une attractivité résidentielle qui dépasse les frontières du Vaucluse. En effet, pour 100 personnes qui quittent ce bassin, près de 140 emménagent, en provenance de toute la France.
Localement, le solde migratoire du bassin de Carpentras reste également positif avec ses territoires voisins. C'est principalement avec le bassin de vie avignonnais que le flux migratoire est le plus intense.
De manière générale, le bassin de Carpentras est plus attractif pour les retraités que pour les actifs ; il l'est également davantage pour les catégories sociaux-professionnelles supérieures que pour les employés & ouvriers qui sont nombreux à quitter ce territoire.

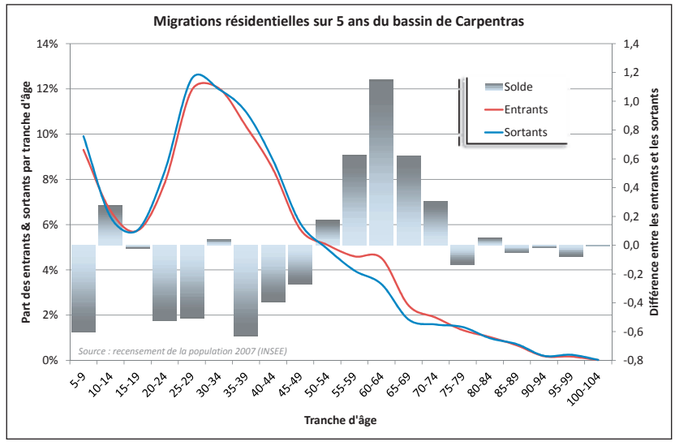

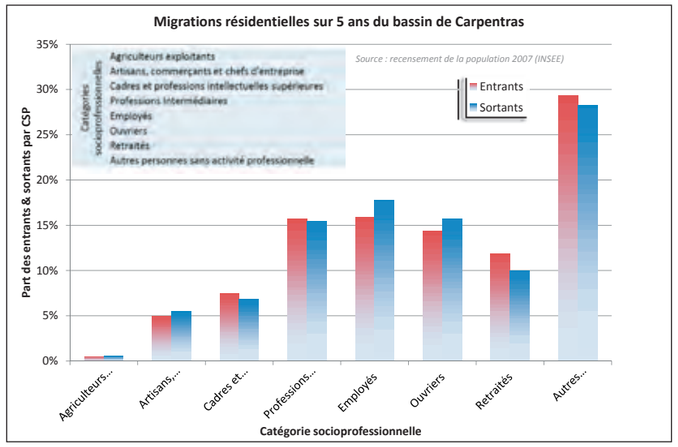

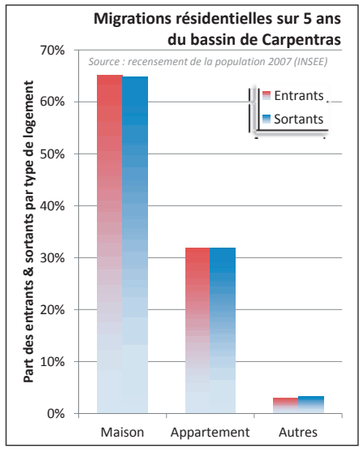

LE BASSIN DE CAVAILLON : un « bassin à part entière » ou un « entre bassins » ?

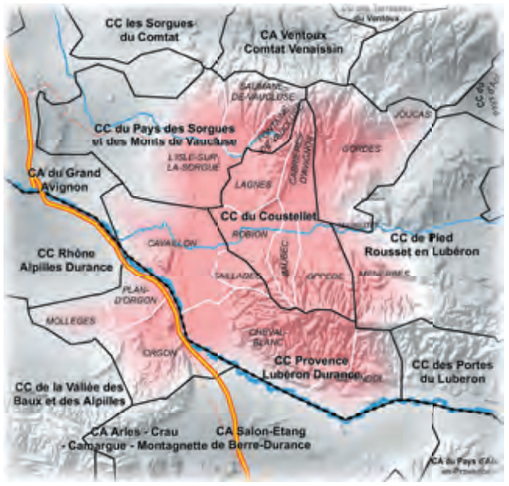

A l'entrée du Luberon, le bassin de vie de Cavaillon est un territoire d'équilibres et d'échanges qui pourrait toutefois être victime de son attractivité discriminante.

► Un bassin traversé par la Durance et où se cotoient plaines et montagnes

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie de Cavaillon compte 76 000 habitants répartis sur 20 communes qui marquent l'entrée du Luberon.
Ce bassin de vie est riche d'une plaine agricole fertile, de paysages sublimés par les reliefs du plateau de Vaucluse et de la montagne du Luberon ainsi que d'une infrastructure ferroviaire qui le relie au bassin économique avignonnais.
A l'exception de sa zone de transition avec le bassin de vie d'Avignon, les limites du bassin de Cavaillon sont globalement en cohérence avec celles de ses territoires de gouvernances actuels.

► Malgré le faible dynamisme de la construction neuve de locaux d'activités…

Le rythme de la construction neuve de locaux d'activités reste relativement faible et régulier sur la décennie (1999-2008). Sur cette période, le profil constructif du bassin de Cavaillon est très éloigné de celui du territoire voisin de Salon-de-Provence. A contrario, la dynamique de construction du bassin de Cavaillon est très proche de celle d'Orange : si le rythme de construction de locaux industriels et artisanaux reste soutenu depuis 1999, il est particulièrement faible dans les secteurs agricole et tertiaire.
Par conséquent, le nombre d'emplois créé par surface de locaux construite reste moyen, à l'instar d'Avignon et de Pertuis.

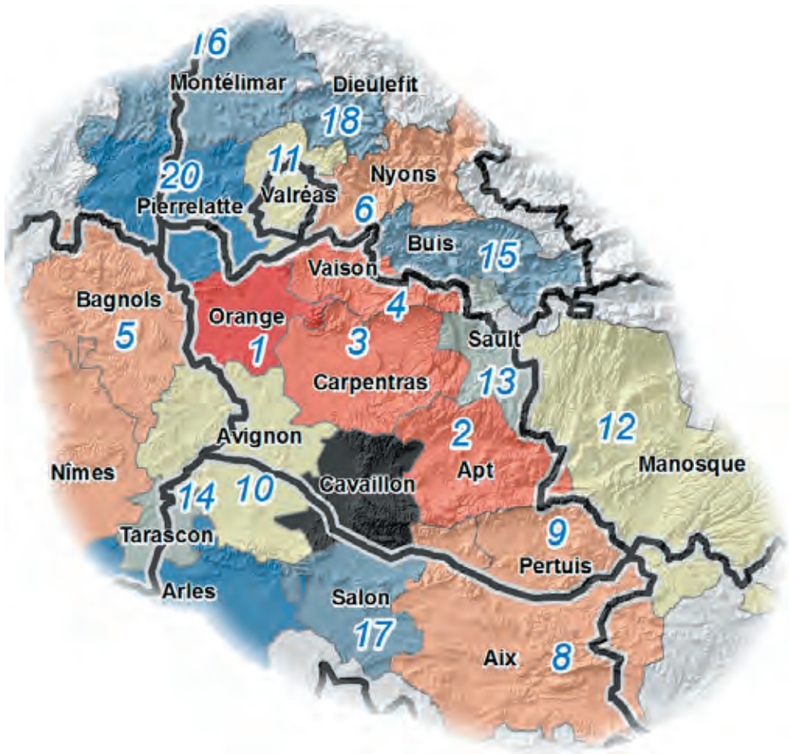

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

► … ce territoire reste économiquement équilibré grâce à son capital d'emplois dans le domaine du commerce et des services.

Ce développement économique atone s'accompagne d'une croissance modérée de l'emploi, bien que légèrement supérieure à la moyenne vauclusienne. Toutefois, le bassin de vie de Cavaillon dispose d'autant d'emplois que d'actifs occupés.
Cet équilibre n'est pas récent car sur la décennie, les développements de l'emploi et du logement ont été cohérents en appuyant sur des taux de variation identiques.
Le bassin de vie de Cavaillon se caractérise par des emplois dont plus de la moitié d'entre eux concernent le commerce et les services ; il s'agit de la part la plus élevée de toute la zone d'étude.

► Un profil de population assez neutre, proche de celui de l'ensemble du Vaucluse

Avec 13 % de personnes de 16 à 64 ans sans activité et en recherche d'emploi, le taux de chômage du bassin de Cavaillon est proche du taux régional et légèrement meilleur que celui de la zone d'étude. La population se caractérise par un revenu médian moyen et par des inégalités sociales modérées et stables depuis 2003. Le profil socio-économique de cette population est assez neutre, proche de celui de l'ensemble des vauclusiens avec toutefois une légère surreprésentation d'ouvriers, d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprises.

Moyennement forte, la vitalité de la population est proche de celle de Carpentras. En effet, le bassin de Cavaillon se caractérise par une croissance démographique supérieure à celle enregistrée sur l'ensemble du Vaucluse. Toutefois, la part de population active s'inscrit dans les moyennes et l'indice de jeunesse est inférieur à celui du département.

► Un « bassin » ou un « entre bassins » ?

A l'instar d'Orange, le bassin de Cavaillon est un territoire particulièrement ouvert, assez mal circonscrit géographiquement, qui entretient de nombreux échanges avec ses voisins ; du fait de l'équilibre emplois/actifs qui caractérise ce bassin, les flux domicile/travail avec les territoires limitrophes sont globalement équilibrés dans les deux sens de circulation. C'est naturellement avec le bassin d'Avignon que ces trajets pendulaires sont les plus intenses. L'équilibre des échanges n'est toutefois pas valable avec le bassin de vie de Carpentras pour qui le territoire cavaillonnais apparait comme attractif en termes d'emplois.

► Un bassin qui n'est prisé que sur le plan national

Eu égard à son solde migratoire positif avec le reste de la France, le bassin de vie de Cavaillon est un territoire attractif en matière d'habitat. Mais localement, la tendance est différente : ce bassin apparait au contraire comme légèrement répulsif. En effet, bien que ses échanges migratoires soient équilibrés avec le bassin d'Apt, bien que Cavaillon soit attractif pour les habitants des bassins d'Aix et de Salon, ce territoire génère davantage de sortants vers Carpentras et Avignon que d'entrants. C'est vers le bassin d'Avignon que le flux migratoire est particulièrement intense.

► Une attractivité discriminatoire

Le bassin de Cavaillon est plus attractif pour les retraités que pour les familles d'actifs avec enfants. Les cadres sont également attirés par ce territoire qu'ont tendance à quitter les employés et ouvriers.

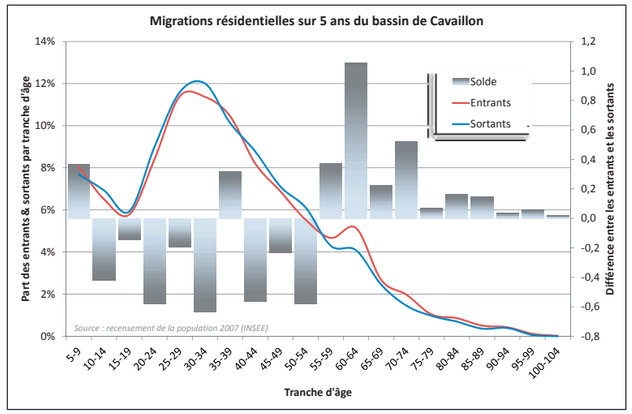

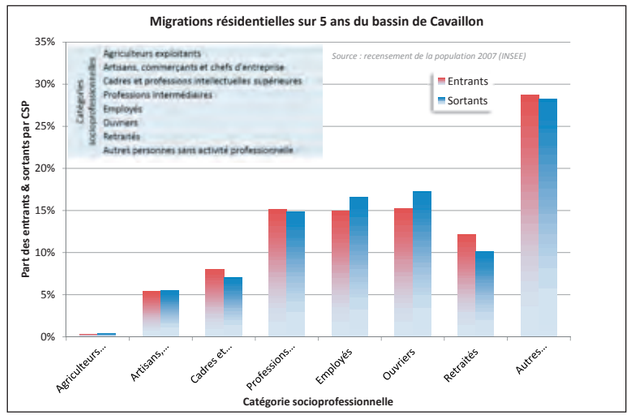

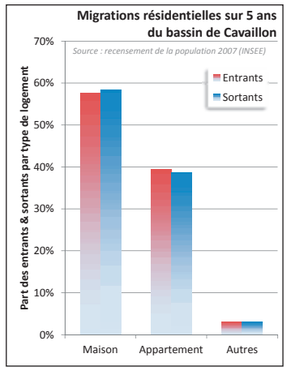

LE BASSIN D'ORANGE : un territoire indé pendant ou un bassin de vie dépendant ce celui d'Avignon

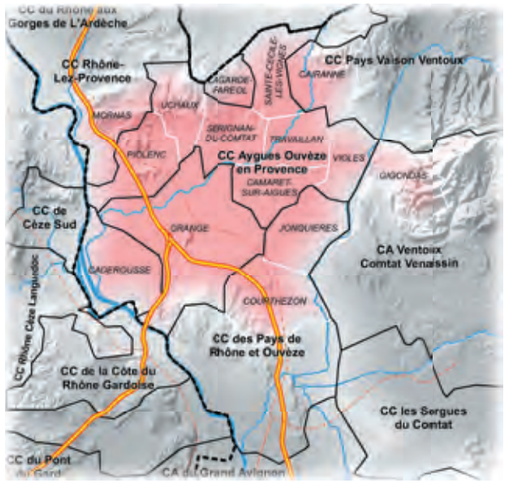

Non doté d'un système de gouvernance communautaire et malgré la richesse de ces infrastructures, le bassin de vie d'Orange souffre d'un défaut d'attractivité et d'une dépendance au bassin de vie d'Avignon qui concernent surtout les jeunes actifs.

► Un bassin riche d'infrastructures mais affaibli par des territoires de gouvernance incohérents.

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie d'Orange est constitué de 15 communes. Il s'agit d'un « territoire vécu » de 63 000 habitants qui n'est actuellement pas en cohérence géographique avec les « territoires de gouvernance » qui en assurent le développement.
Du couloir rhodanien au Plan de Dieu, ce bassin bénéficie d'un fleuve navigable, d'une autoroute et d'une voie ferrée qui le relient en particulier à la cité des Papes.

► Un développement économique atone…

Le rythme de construction neuve de locaux d'activités est globalement faible sur la dernière décennie (1999-2008). Le profil de développement économique du bassin d'Orange est différent de celui d'Avignon et particulièrement éloigné de son autre territoire voisin : celui de Pierrelatte. A contrario, la dynamique de construction du bassin d'Orange est particulièrement proche de celle de Cavaillon : alors que le développement du secteur industriel et artisanal reste modéré, celui des activités agricoles et tertiaires est très faible.
Par conséquent, depuis 10 ans, le bassin d'Orange a développé peu d'emplois rapportés à la SHON d'activités construite.

► … qui se répercute sur l'emploi.

Associé à une préférence industrielle, le développement atone de locaux d'activités a eu comme conséquence pour le bassin d'Orange de détenir le taux de croissance de l'emploi le plus faible de toute la zone d'étude après celui de Valréas. En effet, de 1999 à 2007, le nombre d'emplois n'a progressé que de 5,3 % sur le bassin d'Orange contre 14,5 % sur l'ensemble du Vaucluse.
Avec plus d'actifs occupés que d'emplois, le bassin d'Orange se caractérise aujourd'hui par un léger déficit d'emplois, contrairement à la situation cavaillonnaise.
Le profil de ces emplois est marqué par une sous-représentation du secteur du commerce, des transports et des services. En revanche, la part de l'emploi dans les domaines de l'administration, de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale mais aussi de l'agriculture, est supérieure aux moyennes vauclusiennes.

► Une population aux revenus de plus en plus homogènes

Grace aux emplois captés à l'extérieur du bassin de vie d'Orange, le taux de chômage y est moyen, proche de celui de toute la zone d'étude.
Bien que faible par rapport au niveau français, le revenu médian de la population reste moyen eu égard au contexte local. Les inégalités sociales y sont plutôt faibles et en fort recul de 2003 à 2007.
Le profil socio-économique de la population est proche de celui du Vaucluse. Il s'agit donc d'un profil assez neutre, sans grandes spécificités. Toutefois, une légère sous-représentation de cadres au profit des employés peut être retenue.
A l'instar des bassins de Pierrelatte et de Bagnols, la population du bassin d'Orange se caractérise par une vitalité moyennement forte pour la région. Bien que la part des actifs reste dans les moyennes, que la croissance démographique soit assez faible eu égard à la situation vauclusienne, l'indice de jeunesse du bassin d'Orange est légèrement supérieur à celui du Vaucluse.

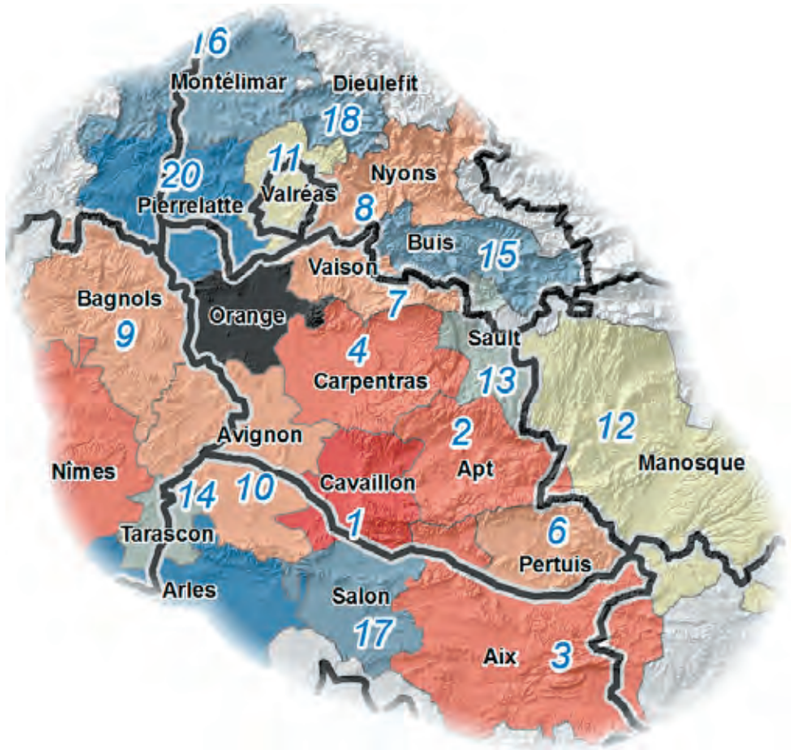

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

► Une dépendance au bassin de vie d'Avignon

Déficitaire en emplois, le bassin d'Orange est un territoire particulièrement ouvert qui génère de nombreux flux de déplacements domicile/travail avec ses bassins voisins et en particulier avec celui d'Avignon. En effet, c'est avec le bassin d'Avignon que les flux de navettes pendulaires sont les plus intenses et les plus déséquilibrées.

► Un territoire résidentiel peu attractif … sauf pour les Avignonnais.

L'habitat du bassin d'Orange se caractérise par une part assez faible de propriétaires occupants au profit du locatif privé. La part de logements sociaux reste modérée : elle représente 10% du parc de résidences principales.
Depuis 1999, le taux de variation du parc de résidences principales a été légèrement supérieur à celui de l'emploi.
Il n'est donc guère étonnant que son solde migratoire soit positif avec le bassin d'Avignon qui se caractérise quant à lui, par une offre insatisfaisante de logements.

En revanche, le bassin de vie d'Orange est très peu attractif au niveau national. En effet, de la vingtaine de bassins qui constituent la zone d'étude, le territoire d'Orange est celui qui possède le solde migratoire le plus faible.
Les mouvements migratoires font apparaitre une fuite des jeunes de 20 à 30 ans ainsi que des ouvriers & artisans au profit des cadres. Les mouvements migratoires sont intenses chez les employés mais l'équilibre entrants/sortants est respecté.
Bien que 65% des nouveaux arrivants soient en maison, c'est le parc d'appartements qui ressort comme particulièrement attractif.

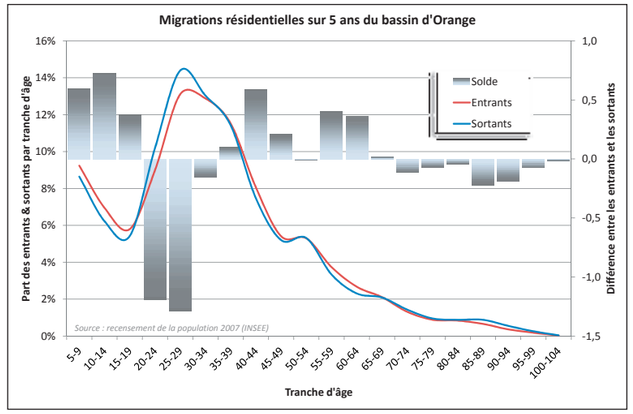

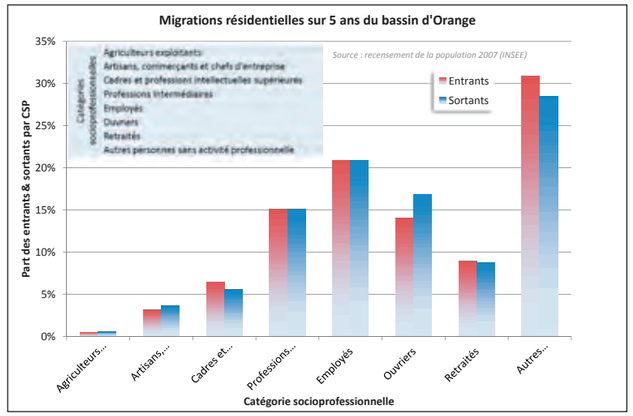

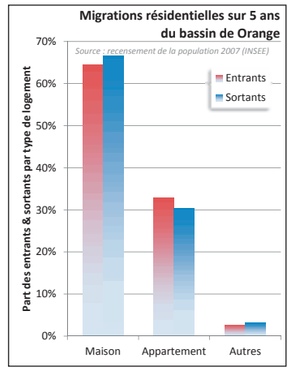

LE BASSIN DE PERTUIS : un bassin de vie ou un quartier résidentiel d'Aix-en-Provence

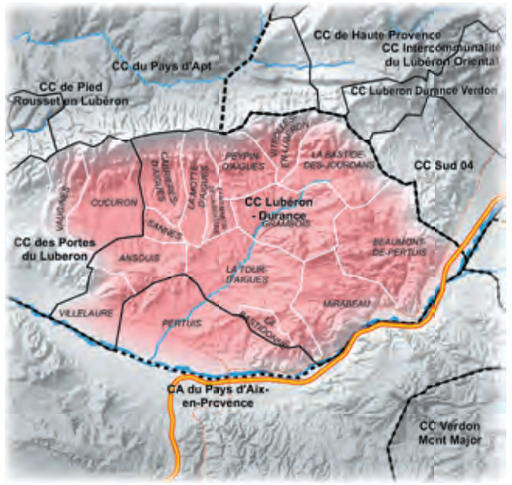

Le bassin dortoir de Pertuis abrite une population jeune qui connait un rééquilibrage social tiré vers le haut dû à la forte attractivité résidentielle de ce territoire sur le bassin de vie d'Aix-en-Provence.

► Un système de gouvernance incohérent sur un territoire pourtant privilégié

Tel que défini dans la présente étude, la bassin de bassin de Pertuis est constitué de 17 communes. Il s'agit d'un « territoire vécu » de 38 000 habitants qui n'est actuellement pas en cohérence géographique avec les « territoires de gouvernance » qui en assurent le développement. En effet, la principale polarité, Pertuis, est la seule commune de son bassin à faire partie de la CA du Pays d'Aix. Il est cependant vrai que si l'existence du bassin de vie de Pertuis est avérée, il n'en reste pas moins un sous-bassin aixois.
Le bassin de vie de Pertuis est borné au sud par la Durance et au nord par la montagne du Luberon. Ce territoire convoité pour ces paysages bénéficie d'une voie ferrée et d'une autoroute.

► Un faible dynamisme de la construction de locaux d'activités

Le dynamisme de la construction neuve de locaux d'activités est l'un des plus faibles de la zone d'étude. Le rythme de construction qui était déjà particulièrement bas au début des années 2000, n'a cessé depuis de décroitre.
Le profil de développement économique du bassin de Pertuis est assez éloigné de celui d'Avignon et semblable à celui du bassin d'Apt, bien que les volumes concernés soient plus faibles. En effet, jusqu'à 2008, le rythme de construction est à la baisse quel que soit le secteur d'activités. Le développement le plus atone concerne les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de de l'artisanat ainsi que des services publics.
Malgré tout, sur la dernière décennie, la construction neuve de locaux d'hébergement hôtelier, de commerces et de bureaux reste soutenue et a permis la création de nombreux emplois.

► Un bassin dortoir pourtant créateur d'emplois

Depuis les années 90 et encore plus depuis 1999, la croissance de l'emploi est forte, l'une des plus élevée de la zone d'étude : de 1999 à 2007, l'emploi aurait augmenté de 21% contre 14% sur l'ensemble du Vaucluse.
Le profil des emplois du bassin de Pertuis reste neutre, sans spécificité particulière, avec une répartition par secteur d'activités très proche de celle du département : les ¾ des emplois concernent le tertiaire (public et privé).
Malgré tout, le bassin de vie de Pertuis est fortement déficitaire en emplois. En effet, la ville de Pertuis est l'une des rares centralités à compter plus d'actifs occupés que d'emplois. De plus, en agglomérant Pertuis à ses communes périphériques, le déficit continue à se creuser. Il faut étendre le périmètre, s'éloigner à 25 minutes de Pertuis et atteindre Aix-en-Provence pour enfin parvenir à un équilibre entre les emplois et les actifs occupés.
Ainsi, le bassin de Pertuis est un territoire extrêmement ouvert et totalement dépendant économiquement de celui d'Aix. Chaque jour, pour 100 personnes qui quittent le bassin de Pertuis pour aller travailler sur celui d'Aix, seuls 30 Aixois font le déplacement en sens inverse. Les flux sont totalement déséquilibrés.

► Une population jeune qui connait un rééquilibrage social vers le haut

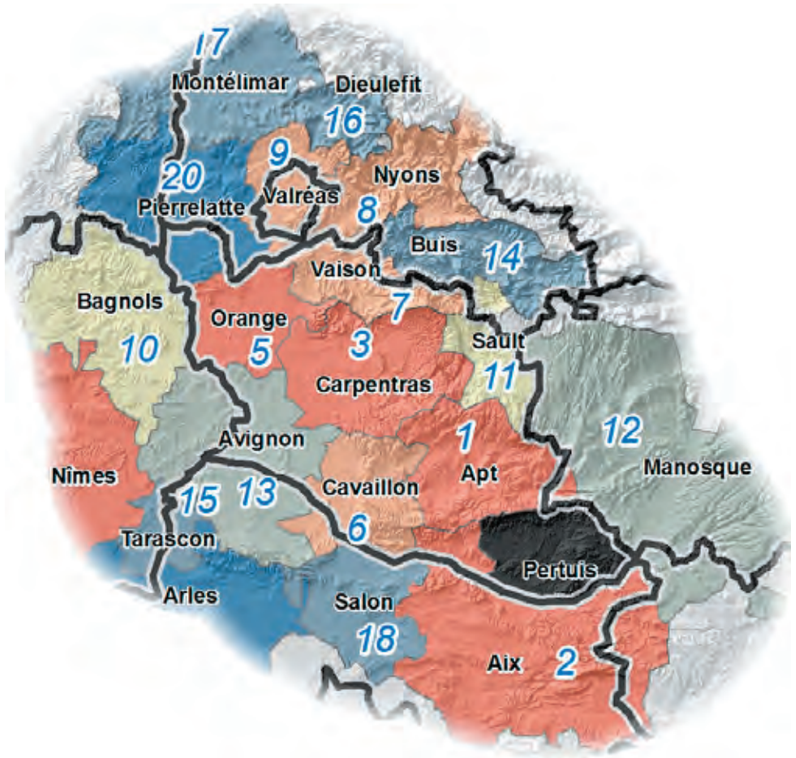

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

Avec seulement 11,6 % de personnes de 16 à 64 ans sans activité et en recherche d'emploi, le taux de chômage du bassin de Pertuis est proche du taux national et l'un des plus faibles de la zone d'étude.
Sans atteindre le seuil extrême du bassin d'Aix-en-Provence, le revenu médian de la population du bassin de vie de Pertuis est particulièrement élevé. Alors qu'en 2003, ce revenu médian était identique à celui de la région et de la France de province, sa progression jusqu'en 2007 a été bien plus rapide. Il s'agit d'ailleurs de la plus forte variation du revenu médian de toute la zone d'étude.
Cette augmentation globale du niveau de vie s'accompagne d'une forte réduction des inégalités sociales : la population connait un rééquilibrage social vers le haut.
D'ailleurs la population de ce territoire se caractérise par une surreprésentation de cadres. En effet, alors que le Vaucluse compte deux fois moins de cadres que d'ouvriers, le bassin de vie de Pertuis en compte autant.
A l'instar du bassin de vie de Pierrelatte, la vitalité démographique du bassin de Pertuis est moyennement forte. En effet, bien que la part de sa population active des 20-65 ans soit conforme aux moyennes, bien que sa croissance démographique soit inférieure à celle du Vaucluse, le bassin de Pertuis bénéficie d'un indice de jeunesse très élevé, largement supérieur à celui du département et même au-dessus de l'indice de jeunesse français.

► Un territoire annexé par les cadres d'Aix en recherche de maisons individuelles

Le parc de logements se caractérise par une part très élevée de propriétaires occupants et particulièrement faible de logements sociaux.
Globalement, sur le plan national, l'attractivité résidentielle du bassin de Pertuis reste modérée. Cependant, le marché de l'immobilier semble totalement accaparé par les Aixois pour qui le bassin de Pertuis est extrêmement attractif. Pour les habitants du bassin de Pertuis, le repli s'opère vers les bassins d'Apt et de Manosque.
Cette emprise des Aixois sur l'immobilier du bassin de Pertuis se comprend également à travers la forte progression de la part de résidence principale au détriment de la résidence secondaire.
Alors que le solde migratoire est négatif pour les séniors (40 à 54 ans), le bassin de Pertuis est attractif pour les jeunes retraités et les jeunes actifs (25 à 35 ans).
De plus, les employés et ouvriers ont tendance à fuir ce territoire au profit des retraités et surtout des cadres en recherche de maisons individuelles.

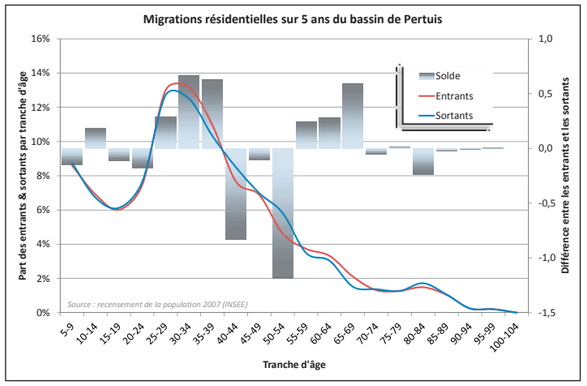

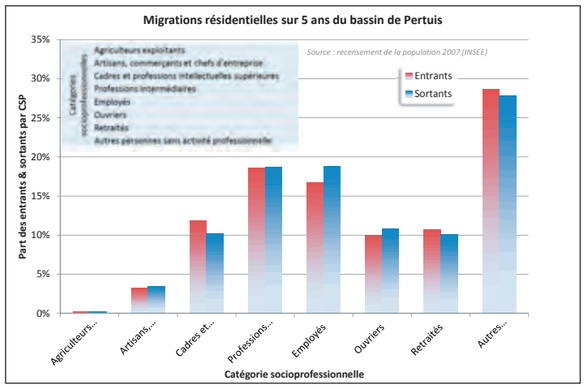

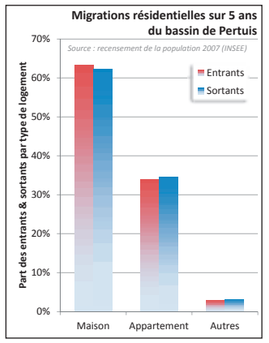

LE BASSIN DE SAINT-CHRISTOL : une identité forte, un isolement assumé

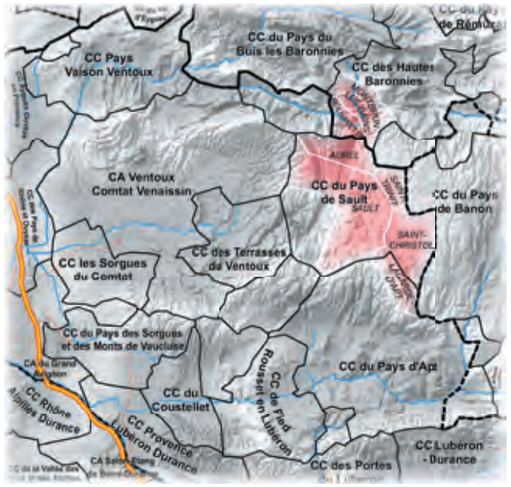

De par son défaut d'accessibilité qui limite son attractivité, le bassin de St-Christol est un territoire assez autonome au regard des faibles déplacements quotidiens vers ses voisins. Ce plateau aux vocations agricoles et militaires est peuplé d'une population au profil socio-économique atypique qui bénéficie de bons indicateurs d'emplois.

► Un territoire reculé

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie de St-Christol (ci-contre en rouge) est constitué de 7 communes. Il s'agit d'un « territoire vécu » de 3300 habitants ancré à l'Est du plateau de Sault.
Ce territoire, isolé géographiquement, dépourvu de lycée, est particulièrement éloigné de toutes infrastructures.

► Un développement de locaux d'activités orienté « agriculture »

En tenant compte de la petitesse de ce bassin, la dynamique de construction neuve de locaux d'activités reste plutôt soutenue sur la dernière décennie. Si le rythme de construction est particulièrement faible dans le secteur industriel et artisanal, il reste modéré dans le tertiaire et très élevé dans l'agriculture. Ainsi, le profil de développement de locaux d'activité du bassin de St-Christol est proche de ceux des bassins de Vaison-la-Romaine et de Nyons.

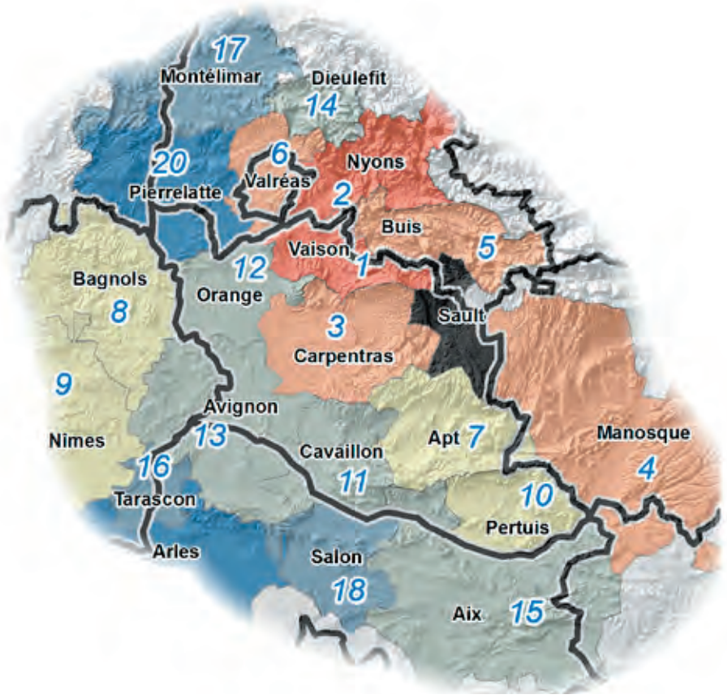

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

► L'emploi : une situation enviable

Avec Avignon, le bassin de vie de St-Christol est l'un des rares territoires à compter plus d'emplois que d'actifs occupés. Ainsi, ce territoire bénéficie du taux de chômage le plus faible de toute la zone d'étude. En effet, seules 9% des personnes de 16 à 64 ans sont sans activité et en recherche d'emploi en 2007. C'est 2,5 points de moins qu'au niveau national et 4,3 points de moins que sur toute la zone d'étude.
Une partie modérée de cet excédent d'emplois est occupée par des habitants du bassin d'Apt. Malgré tout, le bassin de vie de St-Christol reste un territoire assez indépendant qui génère peu de déplacements domicile/travail avec ses territoires voisins.

► Un profil de population atypique

Avec un faible indice de jeunesse et une part importante d'actifs, le profil démographique de ce bassin de vie ne ressemble à aucun autre territoire de la zone d'étude. Le revenu médian de cette population est le plus faible des territoires vauclusiens. Les inégalités sociales qui se sont accentuées de 2003 à 2007, sont particulièrement fortes. Le rapport entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres est supérieur à celui enregistré sur toute la région PACA.
Du fait de la base militaire de St-Christol, la catégorie socio-professionnelle des employés est sur-représentée chez les actifs de ce bassin de vie. Le constat est identique pour celle des agriculteurs.

► Un défaut d'attractivité dont s'accommodent quelques familles de cadres et d'ouvriers en quête de maisons individuelles.

Bien que le bassin de vie de St-Christol soit légèrement attractif, d'un point de vue résidentiel, avec le reste de la France, son solde migratoire est négatif avec ses territoires voisins. En effet, sur les 5 dernières années, pour 100 personnes ayant quitté le bassin de vie de St-Christol pour un territoire voisin, moins de 80 ont déménagé dans le sens inverse.

Dans ces échanges de population, la quantité de retraités est particulièrement élevée et reste légèrement déséquilibrée au profit des sortants. A contrario, le solde migratoire est positif pour les familles de cadres et d'ouvriers avec des enfants, à la recherche de maisons individuelles. D'ailleurs, le parc de logements se caractérise par une part élevée de propriétaires occupants au détriment du locatif privé mais aussi du locatif social.

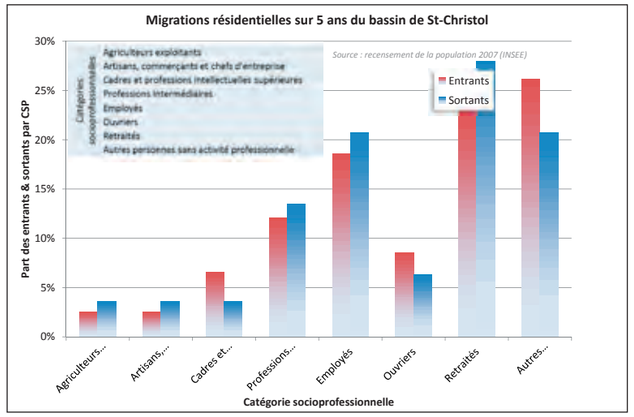

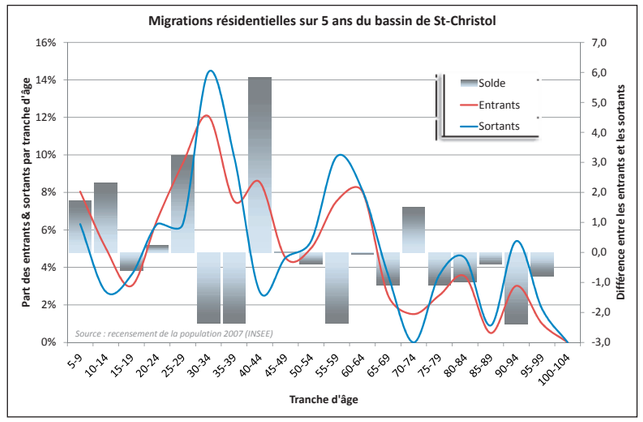

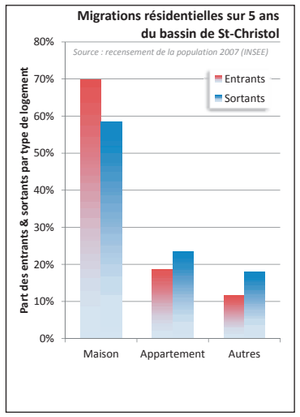

LE BASSIN DE VAISON-LA-ROMAINE: bénéficiaire ou victime de son attractivité résidentielle ?

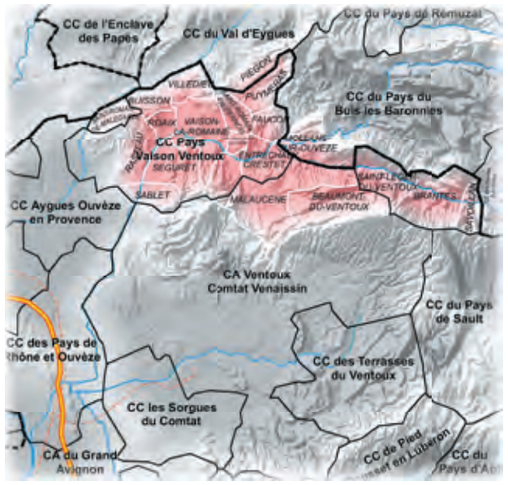

La forte attractivité résidentielle dont jouit le bassin de vie de Vaison-la-Romaine est en partie responsable du vieillissement de sa population. Ainsi, malgré un développement économique qui ralentit, la situation de l'emploi reste correcte sur ce territoire éloigné des grandes infrastructures.

► Un bassin excentré, délimité par les reliefs

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie de Vaison-la-Romaine (en rouge) est constitué de 21 communes dans lesquelles résident 19 000 personnes. Ce « territoire vécu » s'étend sur plusieurs EPCI. L'un d'entre eux, la CC Pays Vaison Ventoux se caractérise par une discontinuité géographique. (Malaucène)
Excentré des grandes infrastructures ferroviaires, autoroutières et fluviales, le bassin de vie de Vaison-la-Romaine est un territoire renommé pour la qualité de ses paysages.

► Une dynamique de construction de locaux d'activités qui s'essouffle

Le rythme de construction neuve de locaux d'activités sur le bassin de vie de Vaison-la-Romaine était assez soutenu au début des années 2000. Depuis, le dynamisme de la construction est en baisse mais se maintient néanmoins à un niveau moyen. Ce fléchissement touche tous les secteurs d'activités à l'exception de celui des services publics. Le secteur de construction le moins dynamique depuis 10 ans est celui des services privés qui regroupe l'hôtellerie, le commerce et les bureaux. Ainsi, la dynamique de la construction neuve de locaux d'activité du bassin de Vaison-la-Romaine est proche de celle du bassin de Nyons puis de Carpentras.

D'ailleurs, à l'instar du bassin de Carpentras, le nombre d'emplois créés par nouvelle SHON construite reste plus faible que sur Avignon.
Après une décennie de croissance de l'emploi conforme à la moyenne vauclusienne, le bassin de vie de Vaison compte légèrement plus d'actifs occupés que d'emplois. D'ailleurs, depuis 1999, la croissance de l'emploi a été inférieure à celle du parc de logements.
La répartition de ces emplois par secteur d'activités reste proche de celle du département avec toutefois une surreprésentation du monde agricole.

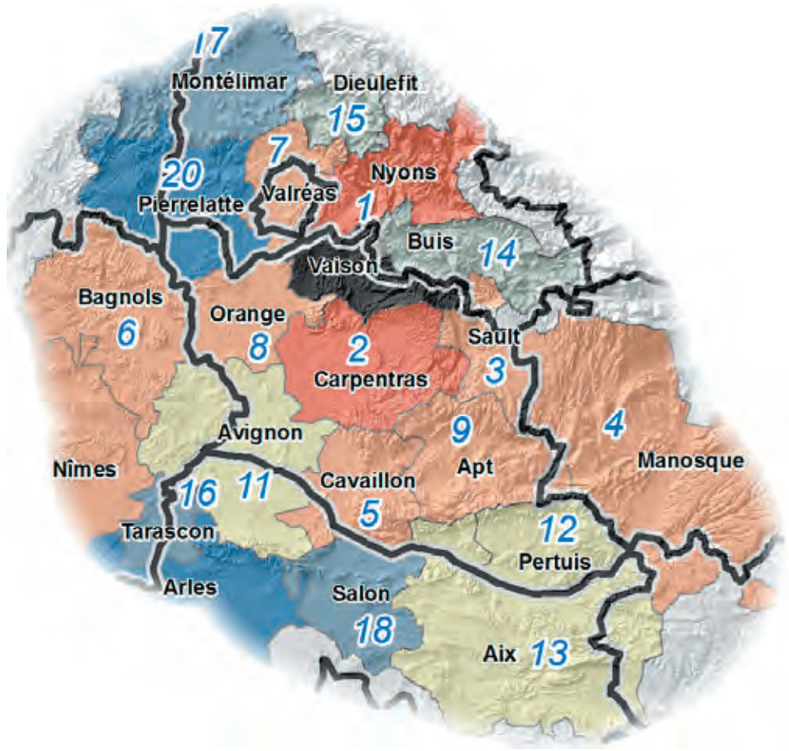

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

► Une population au faible niveau de vie qui manque de vitalité démographique mais qui reste peu touchée par le chômage

En 2007, avec 12,4% des personnes de 16 à 64 ans qui sont sans activité et en recherche d'emploi, le taux de chômage du bassin de Vaison est plutôt faible eu égard à la situation de l'ensemble de la zone d'étude (13,3%).
En revanche, le revenu médian qui reflète le niveau de vie de la population est assez faible. Le rapport entre les seuils de revenus atteints par les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres montre que les inégalités de revenus sur ce bassin sont plus fortes que pour l'ensemble de la France (hors Ile de France) mais plus faibles qu'au niveau régional. Ainsi, la population du bassin de Vaison est plutôt homogène avec des écarts de revenus qui ont une légère tendance à baisser depuis 2003.
Cette population se caractérise par une surreprésentation des agriculteurs mais aussi de la catégorie socio-professionnelle des artisans, commerçants et chefs d'entreprise.
L'indice de vitalité démographique de ce territoire est faible. En effet, la croissance démographique de ce bassin est moins soutenue que sur le Vaucluse, la part des actifs de 20 à 65 ans est faible et surtout, l'indice de jeunesse est très bas sur ces communes qui comptent davantage de personnes âgées de plus de 65 ans que de jeunes de moins de 20 ans.

► Déplacements domicile/travail : un territoire ouvert et équilibré

Le bassin de vie de Vaison n'est pas un territoire fermé. Il entretient avec ces territoires voisins une certaine porosité au regard des flux domicile/travail. Le bassin de Vaison n'étant que légèrement déficitaire en emplois, les déplacements quotidiens entrants et sortants sont globalement équilibrés. Ainsi, le bassin de vie de Vaison n'est pas dans une situation de dépendance économique vis-à-vis des bassins mitoyens. Seul le bassin d'Orange se positionne comme un territoire attractif en termes d'emplois pour les habitants de Vaison.

► Très forte attractivité résidentielle pour les retraités ainsi que pour quelques cadres

Le parc de logements du bassin de Vaison se caractérise par une forte part de propriétaires occupants et de locataires de logements non conventionnés. A contrario, le parc du logement social est particulièrement restreint. Il ne représente en 2007 que 4% du parc de résidences principales.
Alors que le solde migratoire du bassin de Vaison avec ses territoires limitrophes est à peine positif, sur le plan national, l'attractivité résidentielle du bassin de Vaison est l'une des plus élevées de la zone d'étude. Cette attractivité se focalise essentiellement sur le parc de maisons individuelles et concerne principalement les jeunes retraités.
En revanche, à l'exception des cadres et professions intellectuelles supérieures, le bassin de Vaison a tendance à voir diminuer ses actifs, ses familles avec enfants et ses personnes de plus de 70 ans.

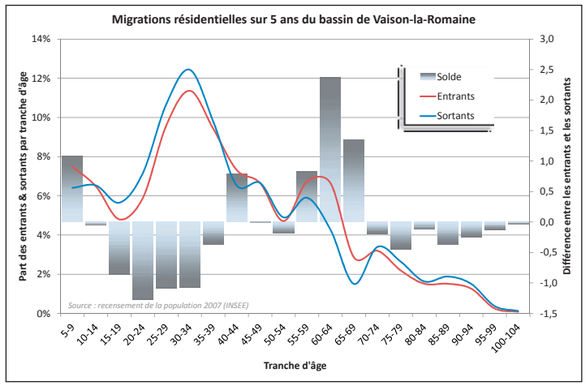

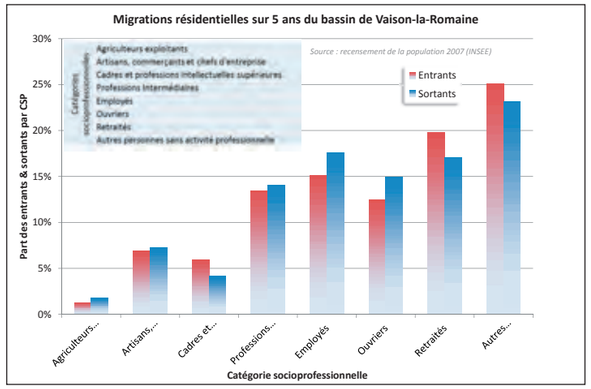

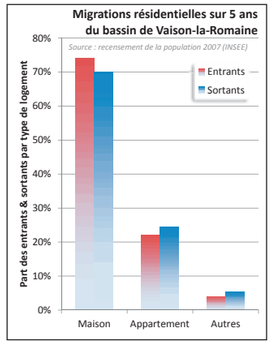

LE BASSIN DE VALREAS : une enclave pas si indépendante

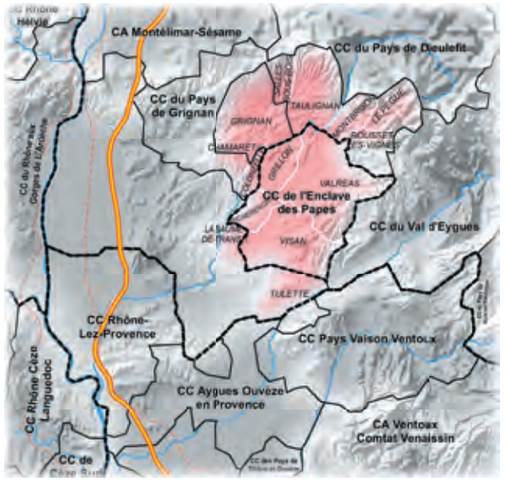

Le dynamisme de développement industriel et artisanal des années 2000 s'est essoufflé sur le bassin de vie de Valréas qui n'a pas créé d'emplois depuis 10 ans. L'indice de vitalité démographique est assez faible sur ce territoire agricole qui ne reste attractif que pour les retraités.

► Une enclave des Papes élargie

Tel que défini dans la présente étude, le bassin de vie de Valréas (en rouge) est constitué de 14 communes du Vaucluse et de la Drôme sur lesquelles résident 22 000 personnes.
La cohérence géographique entre ce « territoire vécu » et les « territoires de gouvernance » qui en assurent le développement n'est pas assurée aujourd'hui.
Par ailleurs, le bassin de vie de Valréas reste un territoire déconnecté des grandes infrastructures fluviales, autoroutières et ferroviaires.

► Ralentissement du rythme de construction neuve de locaux d'activités

Alors que le rythme de construction neuve de locaux d'activités était particulièrement élevé au début des années 2000, la période plus récente se caractérise par un dynamisme bien plus modéré. Ce fléchissement est principalement dû à l'effondrement des nouvelles SHON de locaux industriels ou artisanaux. Le secteur tertiaire offre une certaine stabilité de construction sur la dernière décennie mais reste à un niveau relativement bas. Le bassin de Valréas se caractérise également par un développement soutenu et continu de locaux agricoles. Ainsi, le profil de développement économique de ce territoire est proche de celui du bassin de Nyons et particulièrement éloigné de celui de Pierrelatte.

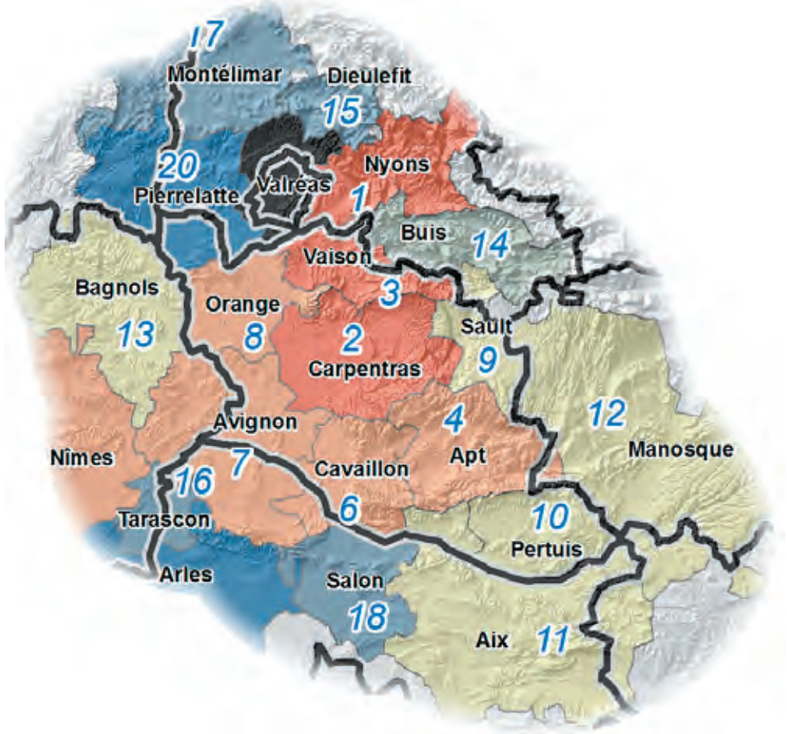

Similarité des dynamiques de construction de locaux d'activité
Extrait de l'annexe 3.2.5. p 41

► Emploi fortement déficitaire, en particulier dans le tertiaire

Depuis 1999, la construction neuve de locaux d'activité a principalement concerné les secteurs industriels et agricoles. Par conséquent, le nombre d'emplois créés par SHON construite est très faible. Il s'agit de loin le ratio le plus bas de toute la zone d'étude.
Ainsi, depuis 1999, l'emploi a stagné avec une croissance quasi nulle. Aujourd'hui, il est fortement déficitaire : le bassin de Valréas compte en effet davantage d'actifs occupés que d'emplois. Il se caractérise par une proportion importante d'emplois agricoles et industriels et d'une sous-représentation du secteur tertiaire.
Par conséquent, le taux de chômage est élevé en 2007. En effet, 14% des personnes de 16 à 64 ans sont sans activité et en recherche d'emploi, c'est 0,7 point de plus que sur l'ensemble de la zone d'étude.

► Une population modeste qui manque de vitalité

La population du bassin de vie de Valréas compte peu de cadres et une surreprésentation d'ouvriers et d'agriculteurs. Ainsi, le revenu médian de la population est faible, les inégalités sociales modérées et en légère baisse de 2003 à 2007.
L'indice de vitalité démographique de ce bassin est assez faible. En effet, ce territoire connait une croissance démographique inférieure à celle du département, possède un indice de jeunesse légèrement inférieur à celui du Vaucluse et nettement plus faible que celui de la France. De plus, la part des actifs de 20 à 65 ans est plutôt faible.

► Un territoire peu attractif, dépourvu de logements sociaux et investi par les retraités

De par son déficit d'emplois, le bassin de Valréas est un bassin ouvert, qui génère de nombreux déplacements domicile/travail avec ses territoires voisins. En particulier, Valréas est dépendant économiquement des bassins de Nyons et de Pierrelatte.
Il s'agit donc d'un basin résidentiel qui depuis 1999 a davantage développé son parc de logements que son emploi. Les résidences principales sont essentiellement occupées par leur propriétaire. La part du locatif privé est également élevée alors que celle du logement social est l'une des plus faibles de toute la zone d'étude.
Accompagnant la stagnation de l'emploi, la part de résidence principale est en recul au profit des résidences secondaires. Ce recul est lié au défaut d'attractivité de ce territoire.
En effet, le solde migratoire du bassin de Valréas avec le reste de la France reste modéré. Localement, ce solde est même négatif : il y davantage d'habitants du bassin de Valréas qui quittent ce territoires pour les bassins voisins que le contraire. Ce déséquilibre se manifeste plus particulièrement avec le bassin de Montélimar.
Ce défaut d'attractivité touche principalement les familles d'actifs avec enfants au profit des retraités et de quelques cadres.

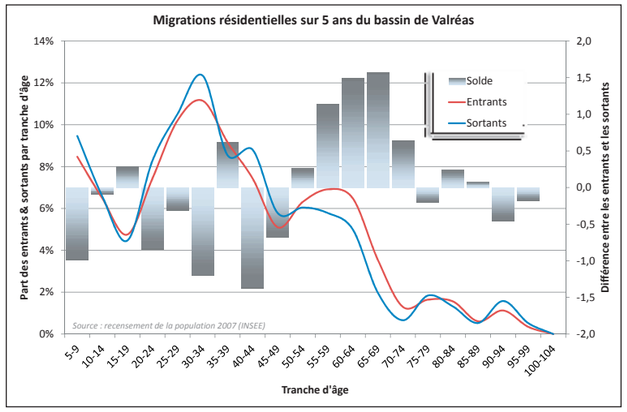

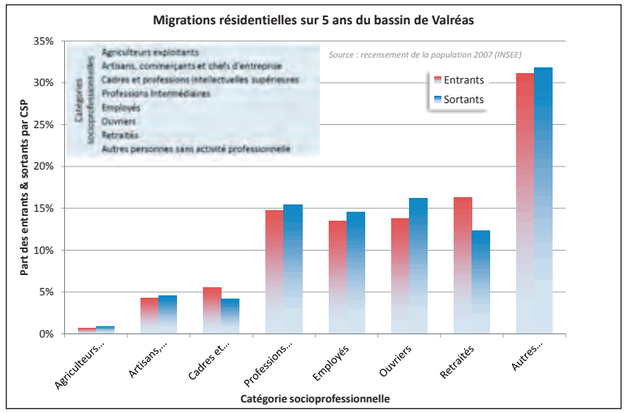

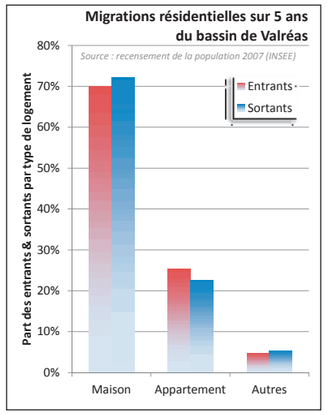

2.4. Interactions et interdépendances des bassins

L'analyse des échanges entre bassins mitoyens, à travers les flux migratoires ou les déplacements quotidiens, permet d'identifier des connexions privilégiées entre certains territoires, de prendre un peu plus de hauteur et d'identifier des « hyper bassins fonctionnels ». Il s'agit d'une échelle particulièrement intéressante pour aborder avec pertinence les grands équilibres territoriaux en termes d'habitat, d'économie et de déplacements.
Ainsi, le Vaucluse est concerné par :
> 3 hyper-bassins : ceux de Montélimar, d'Avignon et d'Aix-en-Provence
> 2 bassins autonomes : ceux d'Apt et de Bagnols-sur-Cèze.

Bassin et «hyper-bassin»
Extrait de l'annexe 3.1.18 p 38

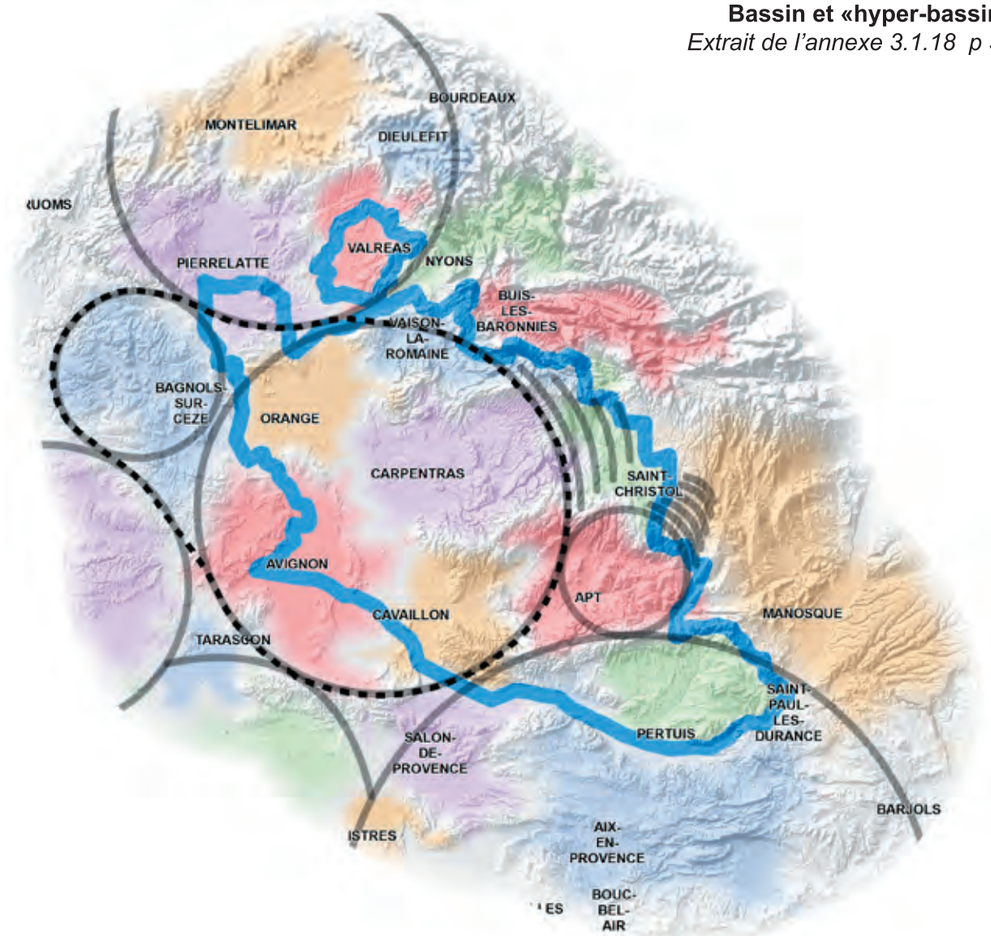

►Le bassin d'Apt

Le bassin de vie d'Apt est un territoire qui reste particulièrement autonome et indépendant. La part des flux domicile/travail entrants et sortants quotidiennement du bassin est très faible par rapport aux déplacements internes. Il s'agit d'ailleurs d'un territoire qui génère globalement peu de déplacements. De ces territoires voisins, c'est avec le bassin de Cavaillon que les flux sont les plus importants mais il s'agit d'échanges équilibrés dans les deux sens. Le bassin d'Apt est de plus équipé d'un lycée et d'un hôpital avec un service d'urgences et une maternité. Enfin, la forte autonomie du bassin d'Apt est essentiellement liée à son contexte géographique, à son éloignement aux principaux pôles d'emplois du département et à l'absence de grandes infrastructures routières ou ferroviaires qui permettraient d'en réduire les temps d'accès.

►Le bassin de Bagnols-sur-Cèze

Le bassin de vie industriel de Bagnols-sur-Ceze correspond également à un territoire relativement indépendant, bien qu'il le soit moins que celui d'Apt. De plus, contrairement à Apt qui reste déficitaire en emplois, le bassin de vie de Bagnols-sur-Cèze offre une situation plus équilibrée avec un nombre d'emplois équivalent ou légèrement supérieur au nombre d'actifs occupés. Malgré cet équilibre et cette indépendance économique, Bagnols reste un générateur de déplacements important. Chaque jour, près de 2000 personnes du bassin d'Avignon, dont une forte proportion de cadres, vont travailler sur le bassin de Bagnols. Les flux étant équilibrés, ces navetteurs en croisent autant en sens inverse. En revanche, en restant sur des volumes équivalents, le chassé-croisé entre les bassins de Bagnols et de Pierrelatte est déséquilibré en faveur de Pierrelatte.
Les habitants du bassin de Bagnols se caractérisent par un niveau de vie proche de celui du bassin d'Avignon avec une population un peu plus homogène socialement et un taux de chômage légèrement plus faible. En revanche, la vitalité démographique de ce territoire est loin derrière celle du bassin d'Avignon.
Les Garrigues, plaines et vallées du bassin de Bagnols et son offre de logements rend ce territoire attractif pour les habitants de bassin d'Avignon en recherche de maisons individuelles.

►L'hyper-bassin de Montélimar

Bien que le secteur du nord Vaucluse soit difficile à modéliser, il ressort de manière évidente que les bassins de vie de Valréas et de Pierrelatte (qui commence au nord du massif d'Uchaux) fonctionnent davantage avec Montélimar qu'avec Avignon.
En effet, l'étude des liaisons domicile/travail montre qu'au niveau de l'emploi, le bassin de Pierrelatte est attractif pour les habitants de l'enclave des Papes. Dans le même temps, les emplois du bassin de Montélimar attirent grand nombre de résidents du bassin de Pierrelatte. En revanche, le chassé-croisé entre Pierrelatte et Orange reste équilibré. Ainsi, l'interdépendance fonctionnelle constatée entre les bassins de Pierrelatte, Valréas et Montélimar ne se propage pas au bassin d'Orange qui est au contraire très orienté vers la Cité des Papes.
Sur la dernière décennie la croissance de l'emploi peut expliquer une partie de ce phénomène. En effet, bien que la croissance du nombre d'emplois soit modeste sur le bassin de Pierrelatte, elle reste néanmoins supérieure à celle d'Orange, de Bagnols et de Valréas. En revanche, au nord, le bassin de Montélimar a connu une croissance bien plus élevée permettant à la population de Pierrelatte d'en profiter et de se tourner vers ce territoire.
De plus, en rupture avec Orange, les bassins de Valréas, Montélimar et Pierrelatte ont une activité économique particulièrement orientée sur le secteur industriel, une spécificité qui ne cesse de se renforcer depuis 10 ans.
Enfin, les migrations résidentielles confirment ces constats : le parc de logements du bassin de Montélimar est attractif pour les habitants des bassins de Valréas et de Pierrelatte.

►L'hyper-bassin d'Avignon

La particularité d'Avignon est de s'inscrire dans un système polycentrique, dans un réseau de villes moyennes qui entretiennent entre elles une interdépendance, une complémentarité qui permet à l'ensemble des 4 bassins concernés de s'équilibrer. En effet, autant la limite du bassin de vie d'Avignon avec celui de Nîmes est nette et peu évolutive dans le temps, autant son interface avec les bassins de Carpentras, d'Orange et de Cavaillon est particulièrement poreuse et en pleine mutation. En effet, l'étude des liaisons domicile/travail sur plusieurs dates, met en évidence l'expansion en cours du bassin de vie d'Avignon sur ses territoires vauclusiens voisins. C'est la raison pour laquelle il est préférable de retenir que les communes situées entre Orange et Cavaillon appartiennent davantage à un espace de transition qu'à un bassin particulier.
Poumon économique du Vaucluse, le bassin de vie d'Avignon se caractérise par un rapport fortement déséquilibré entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés. Cet excédent d'emplois n'est pas nouveau mais le déséquilibre s'est encore accentué depuis 1999. En effet, sur la dernière décennie, la croissance de l'emploi a encore été supérieure à celle du nombre de résidences principales. Ainsi, pour obtenir le niveau d'équilibre théorique entre emplois et actifs occupés, il faut agglomérer toutes les communes situées à moins de 40 minutes de route d'Avignon. Ce périmètre s'arrêterait aux portes de Carpentras et de Cavaillon et engloberait la ville d'Orange.
Le déficit de logements du bassin de vie d'Avignon a des conséquences sur les migrations résidentielles. En effet, localement, le solde migratoire de ce territoire avec les bassins voisins est légèrement négatif : il y a davantage d'avignonnais qui déménagent pour les bassins de Tarascon, de Nîmes, de Bagnols, d'Orange et de Carpentras que dans le sens inverse.

Flux domicile/travail Inter-bassin
Extrait de l'annexe 3.3.3. p 49

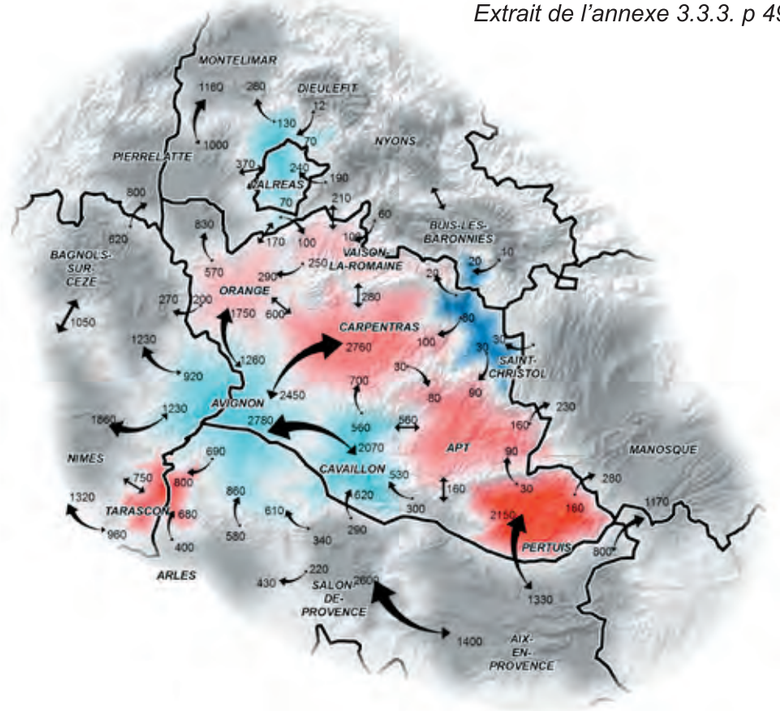

En revanche, le solde est positif avec le bassin de Cavaillon. Notre étude n'explique pas ce phénomène mais nous permet néanmoins de constater que globalement, en partant d'Aix-en-Provence et jusqu'à Montélimar, les pressions sur le logement ont tendance à descendre la Durance et remonter dans la Vallée du Rhône.
C'est le bassin de Carpentras qui possède la plus forte attractivité résidentielle pour les avignonnais en recherche d'un nouveau logement.
De plus, le bassin de vie de Carpentras étant déficitaire en emplois, ce territoire pourrait devenir la banlieue résidentielle du bassin de vie d'Avignon. Ainsi, les flux domicile/travail entre ces deux bassins sont importants et déséquilibrés. Les bassins de vie de Carpentras et d'Avignon entretiennent donc une relation d'interdépendance fonctionnelle très forte.
Le constat est identique entre les bassins d'Orange et d'Avignon. En revanche, la situation du bassin de Cavaillon est différente. En effet, il s'agit d'un territoire ouvert qui enregistrent d'importants flux quotidiens d'entrées/sorties avec tous ses territoires voisins et de manière équilibrée dans les deux sens. Le bassin de Cavaillon ne ressort donc pas comme un territoire sous dépendance économique du bassin de vie d'Avignon. D'ailleurs, contrairement aux bassins d'Orange et de Carpentras qui sont déficitaires en emplois, celui de Cavaillon est à l'équilibre.
De par l'intensité de leur flux, voire de leur dépendance fonctionnelle, les bassins d'Orange, de Carpentras, de Cavaillon et d'Avignon forment un hyper-bassin structuré autour d'une étoile ferroviaire qui peut canaliser les flux de population des bassins résidentiels vers les centralités économiques.
Par ailleurs, ce réseau ferroviaire particulièrement structurant, permettrait également de drainer les flux importants de navetteurs qui se déplacent entre les bassins d'Avignon et de Bagnols-sur-Cèze.

►L'hyper-bassin d'Aix-en-Provence

Fortement déficitaire en logements, le bassin économique d'Aix-en-Provence équilibre sa situation en annexant les bassins de vie résidentiels qui le tangentent. Ainsi, les bassins de Salon, de Pertuis, voire même de Manosque font partie d'un hyper-bassin centré sur Aix-en-Provence.
Ce déséquilibre s'est fortement accentué depuis 1999 car la croissance de l'emploi sur le bassin d'Aix mais également sur Pertuis, a été supérieure à celle du parc de résidences principales.
Les migrations résidentielles entre ces quatre bassins confirment ce constat. Les flux migratoires entre le bassin d'Aix et ses voisins sont aussi élevés que déséquilibrés. Il y a presque deux fois plus d'habitants du bassin d'Aix qui déménagent pour un bassin voisin qu'en sens inverse. Ainsi, les bassins de Pertuis et de Salon sont devenus des « bassins dortoirs ». En effet, leur nombre d'actifs occupés est bien supérieur à la quantité d'emplois disponible sur ces territoires. Par conséquent, les communes de Salon et de Pertuis sont de forts générateurs de déplacements quotidiens.

Migrations résidentielles inter-bassins
Extrait de l'annexe 3.3.3. p 49

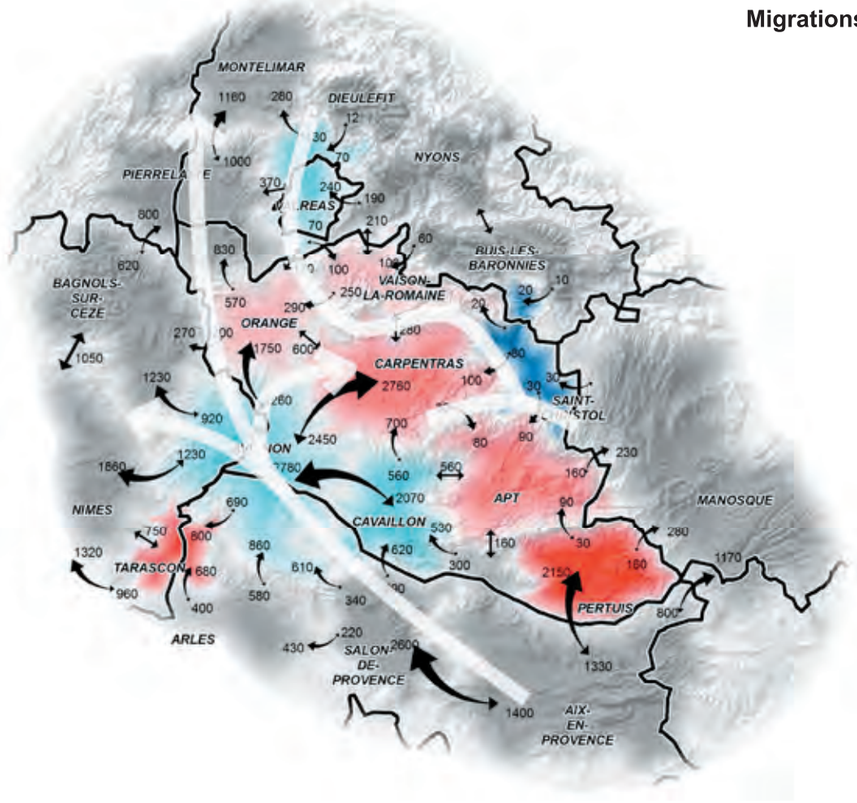

Etoile ferroviaire et pôles générateurs de déplacements
Extrait de l'annexe 3.4.5. p 56

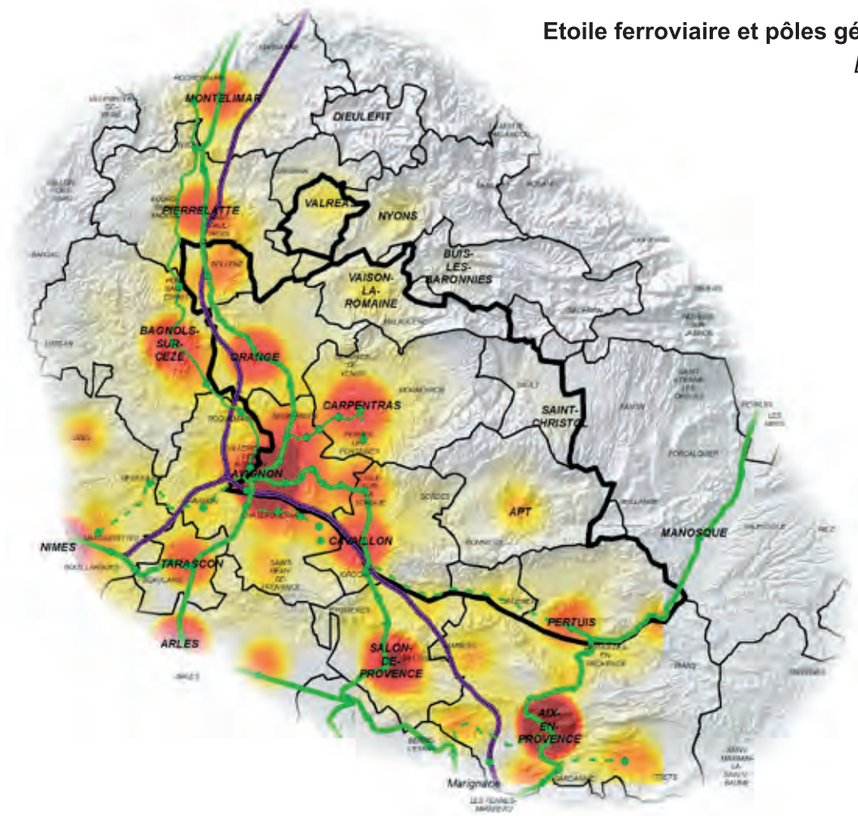

Partie 3 : Les annexes

3.1. Définition des territoires vécus

- 3.1.1. Les grands paysages
- 3.1.2. Hiérarchie des bassins domicile-travail
- 3.1.3. Mutation des bassins domicil-travail
- 3.1.4. Bassin domicile-travail par la méthode des flux diffus
- 3.1.5. Synthèse des domicile-travail
- 3.1.6. Evasion domicile-travail
- 3.1.7. Accessibilité en terme de distance
- 3.1.8. Accessibilité en heure de pointe
- 3.1.9. Bassin d'accessibilité
- 3.1.10. Bassin de consommation
- 3.1.11. Bassins résidentiels
- 3.1.12. Territoire de santé
- 3.1.13. Bassins de scolarité
- 3.1.14. Continuités urbaines
- 3.1.15. Scénarii de synthèse de bassin de vie
- 3.1.16. Bassins de vie avec EPCI et SCOT
- 3.1.17. Bassins de vie et «Hyper-bassin»

3.2. Economie

- 3.2.1. Rythme de construction de locaux d'activité des grands bassins
- 3.2.2. Rythme de construction de locaux d'activité des bassins de moyenne taille
- 3.2.3. Rythme de construction de locaux d'activité des petits bassins
- 3.2.4. Dynamique de la construction neuves des locaux d'activité
- 3.2.5. Similarité des bassins en terme de construction neuve de locaux d'activité
- 3.2.6. Dynamique de l'emploi
- 3.2.4. L'emploi par secteur d'activité
- 3.2.5. Equilibre emploi-actif par bassin
- 3.2.6. Noyau d'équilibre emplois-actifs
- 3.2.7. Noyau d'équilibre emplois-actifs à 25km

3.3. Habitat

- 3.3.1. Profil des bassins selon le statut d'occupation des logaments
- 3.3.2. Equilibre résidence principale-emploi
- 3.3.3. Migrations résidentielles Inter-bassin
- 3.3.4. Migrations résidentielles avec le bassin d'Avignon

3.4. Déplacement

- 3.4.1. Aire urbaine 1999 de l'Insee
- 3.4.2. Flus domicile-travail inter-bassins
- 3.4.3. Profil des bassins par rapport aux domicile-travail
- 3.4.4. Consommation kilométrique moyenne des actifs
- 3.4.5. Générateurs de déplacements
- 3.5.6. L'étoile ferroviaire
- 3.4.7. Réseaux de cars Interurbains
- 3.4.8. Infrastructures routières
- 3.4.9. Périmètres de transport Urbain (PTU)

3.5. Population

- 3.5.1. Croissance démographique
- 3.5.2. Indice de jeunesse
- 3.5.3. Part des actifs
- 3.5.4. Profil démographique
- 3.5.5. Taux de chomage
- 3.5.6. Revenus fiscaux
- 3.5.7. Profil des bassins par catégories socioprofessionnels

3.6. Territoire de Gouvernance

- 3.6.1. Les communes de la zone d'étude
- 3.6.2. Les syndicats (action économique)
- 3.6.3. Les syndicats (aménagement)
- 3.6.4. Les syndicats (culture)
- 3.6.5. Les syndicats (électricité)
- 3.6.6. Les syndicats (environnement)
- 3.6.7. Les syndicats (hydraulique, déchet)
- 3.6.8. Nombre maximal de compétences partagées
- 3.6.9. Culture de coopération Intercommunale
- 3.6.10. Décomposition par degré de coopération intercommunale
- 3.6.11. Bassinsde vie et territoires de gouvernance

3.7. Fiscalité

- 3.7.1. Potentiel financier des communes
- 3.7.2. Impôts économiques
- 3.7.3. Impots ménages
- 3.7.4. Fiscalité territorialisée

Les" bassins paysagers"

Les grands ensembles paysagers :

Il s'agit des structures paysagères récurrentes sur l'ensemble du territoire. Ce premier découpage, à une échelle plus large, permet de créer une analyse homogène de tout le territoire à partir d'une nomenclature commune. Celle-ci s'appuie sur l'analyse géographique, l'étude de l'occupation du site, ainsi que sur les visites de terrain et l'analyse des atlas. Il s'agit d'une vision synthétique du territoire.
Chacun de ces grands ensembles englobe plusieurs entités qui ont une structure identique. Aussi, ils ne sont pas forcément d'un seul tenant. Leurs limites correspondent à celles des entités.

Les entités paysagères ou bassins paysagers:

Il s'agit de territoire plus petit que les grands ensembles paysagers. Au sein d'un même grand ensemble, les entités peuvent avoir quelques différences entre-elles, mais la structure paysagère reste identique. Les entités sont des territoires d'un seul tenant, observant une continuité visuelle. Ce sont des « paysages perçus », rattachés à une dénomination de lieu.

Synthèse de l'auRa s'appuyant sur les études suivantes :

- L'atlas des paysages du Gard, DIREN Languedoc Roussillon, réalisé par l'Agence Folléa-Gautier en décembre 2003,

- L'atlas des paysages des Bouches-du-Rhône, DDE Bouches-du-Rhône et DIREN PACA, réalisé par Atelier Architecture Environnement Cordoléani en 1998,

- L'atlas des paysages du Vaucluse, Conseil Général, DDE Vaucluse et DIREN PACA, réalisé par l'agence Paysage d'Avignon en 2000,

- L'étude paysagère du bassin de vie d'Avignon, DDE Vaucluse, réalisée par Atelier JP Clarac en avril 2000.

N

BOURDEAUX
MONTELIMAR
DIEULEFIT
RUOMS
bassin de Valréas
VALREAS
NYONS
PIERRELATTE
collines de Vaison
BUIS-LES-BARONNIES
vallée du Rhône à Pont-Saint-Esprit
vallée de la Cèze
massif d'Uchaux
couloir Rhodanien
plan de dieu
VAISON-LA-ROMAINE
vallée de Toulourenc
pentes de la Cèze
BAGNOLS-SUR-CEZE
dentelles de Montmirail
ORANGE
vallée de la Tave
vallats de Tavel et Lirac
terrasse de Chateauneuf-du-Pape
plaine de Roquemaure
arc Comtadin
CARPENTRAS
plateau de Sault
SAINT-CHRISTOL
vallée d'Uzès
garrigues d'Uzès
plaine de Pujaut
plaine Comtadine
plateau du vaucluse
bassin de Remoulin
plaine d'Avignon
AVIGNON
garrigues de Nîmes
collines de Domazan et de Villeneuve
Montagnette
pays d'Apt
APT
vallée du Rhône entre Avignon et Beaucaire-Tarascon
CAVAILLON
MANOSQUE
Luberon intérieur
plaine de la Costière
TARASCON
basse Durance autour de Cabannes et St-Andiol
basse Durance autour de Mallemo
pays d'Aigues
massif des Alpilles
vallée de la Durance
PERTUIS
SAINT-PAUL-LES-DURANCE
le Viguérat
crau irriguée
SALON-DE-PROVENCE
BARJOLS
ISTRES
AIX-EN-PROVENCE
VITROLLES
BOUC-BEL-AIR

Limite départementale
Réseau hydrographique

Grands ensembles paysagers

- Boisements ou garrigues sur reliefs
- Coteaux ou terres vallonnés cultivés
- Massifs de Provence
- Plaines bocagères de vergers et de maraîchage
- Plaines de champs ouverts à dominante viticole
- Terres agricoles ouvertes de Camargue

0 3 6 12 18 24 Kilomètres

Sources:
** fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, ROUTE 500 ®), CRIGE (OCSOL 2006)*
** Thématique => atlas des paysages du Gard (DIREN, 2003), du Vaucluse (CG, DDE84, DIREN, 2000) et des Bouches-du-Rhône (DDE13, DIREN, 1998), étude paysagère du bassin de vie d'Avignon (DDE84, 2000), OCSOL 2006 VO (Occupation du sol PACA 2006 V0-CRIGE et OCSOL 1999-2006 V0®SIG L-R)*

Exploitation et cartographie auRa, 7 septembre 2010

Annexes 3.1.2

Flux domicile-travail : hiérarchisation de communes et encapsulation de bassins de vie

- Méthode du flux dominant illustrant le rapport au centre (et non à l'ensemble du bassin)-

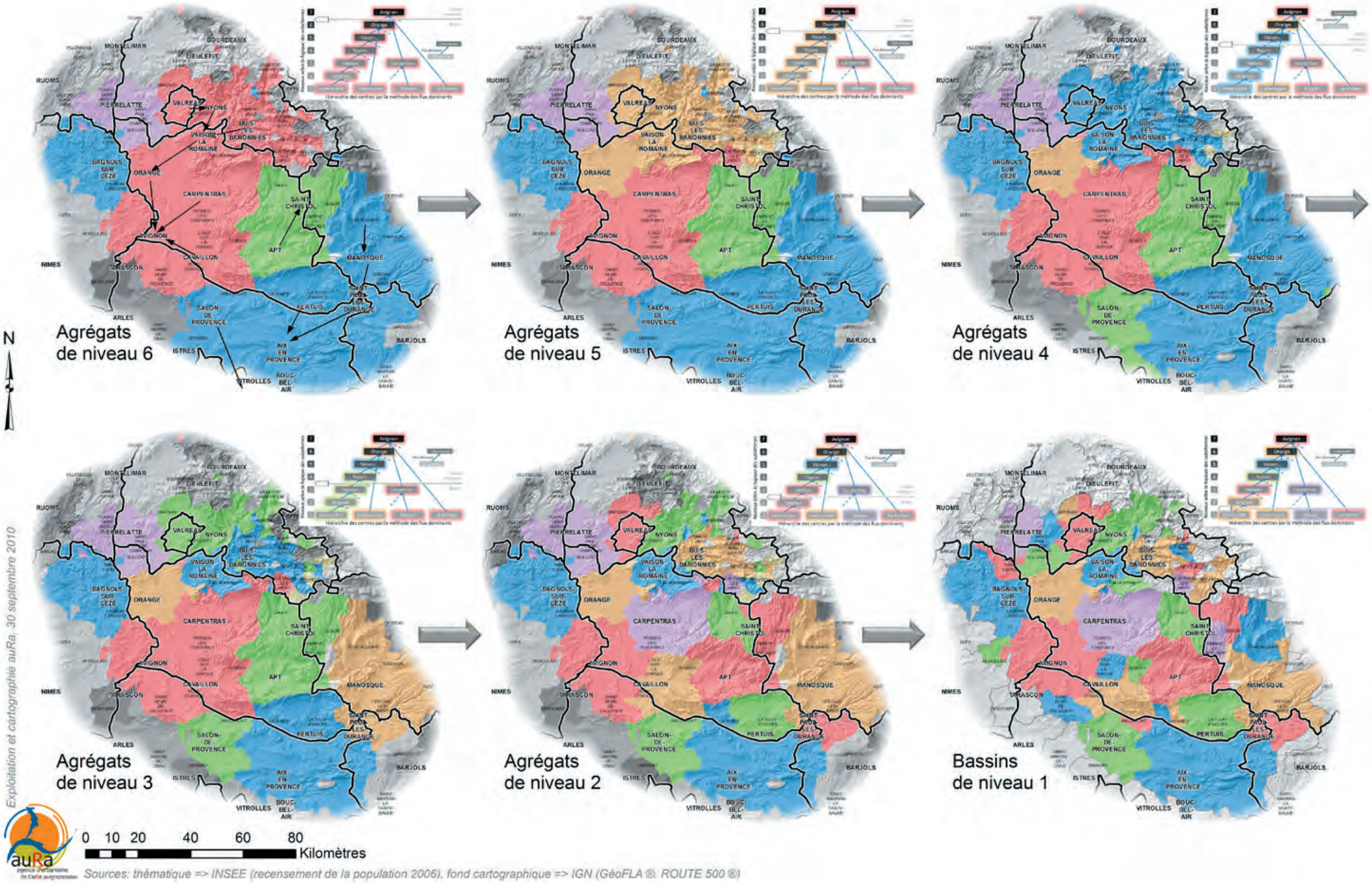

Bassins "domicile - travail" de niveau 2

Méthode du flux dominant illustrant le rapport au centre (et non à l'ensemble du bassin)

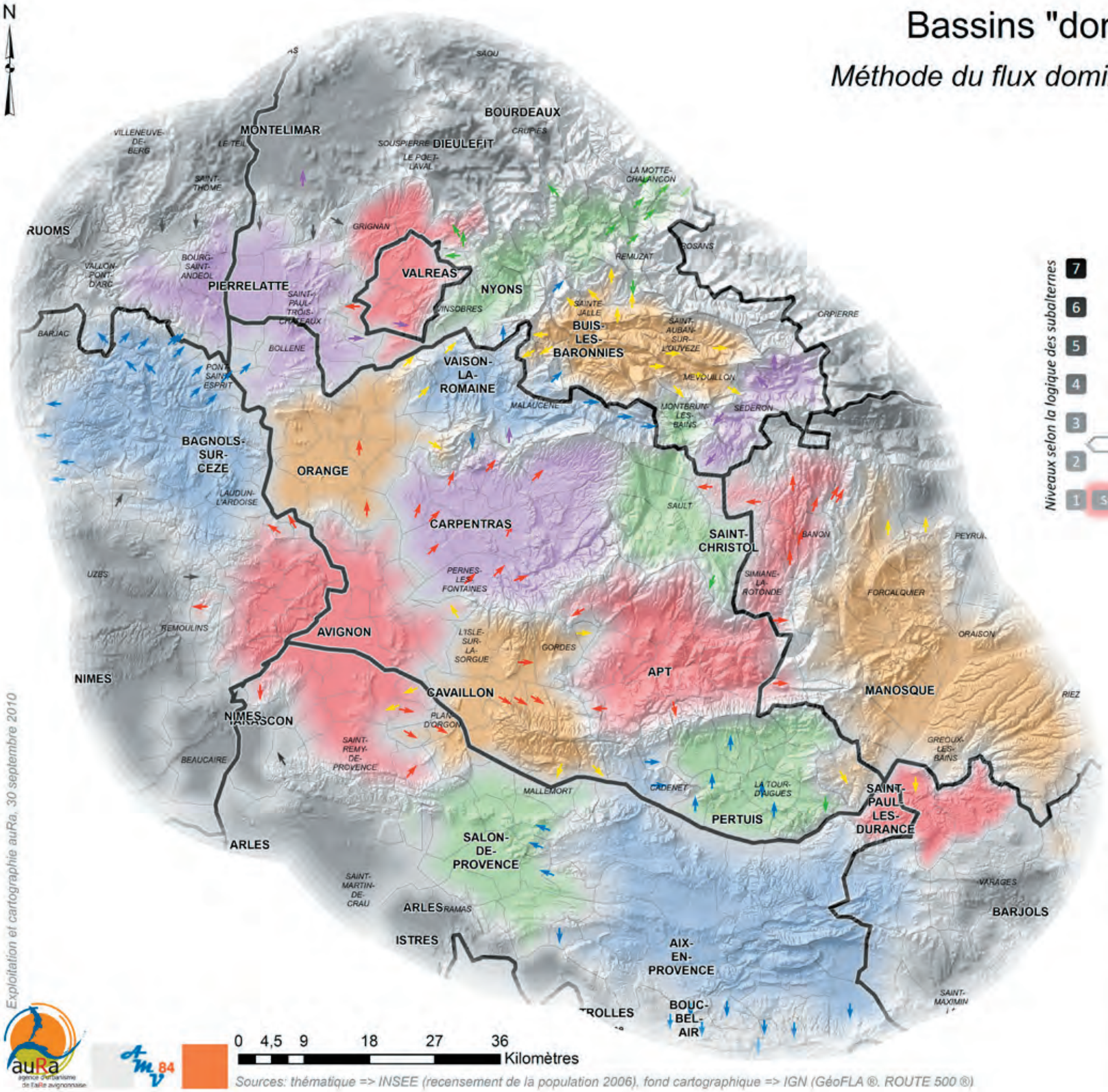

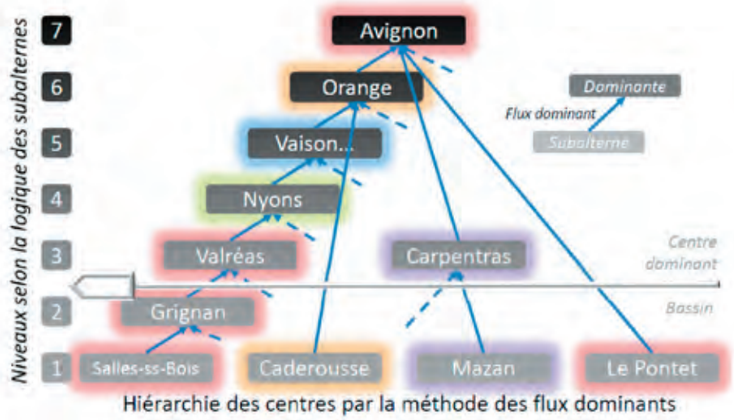

Limite départementale

Communes par bassin (aplat de couleur)

Dynamique de 1990 à 2006 : progression significative* de l'influence d'une centralité sur l'autre.
La direction de la flèche montre l'extension en cours du bassin concerné (identifiable par le sens et la couleur de la flèche).
(* significative : l'écart entre les 2 principaux flux exprimé en % s'est réduit de plus de 10 points sur la période)

Toponymie:

ABC => Centre dominant du bassin (niveaux >=3)

ABC => Centre dominant d'un sous bassin (niveaux 1 et 2)

Annexes 3.1.4

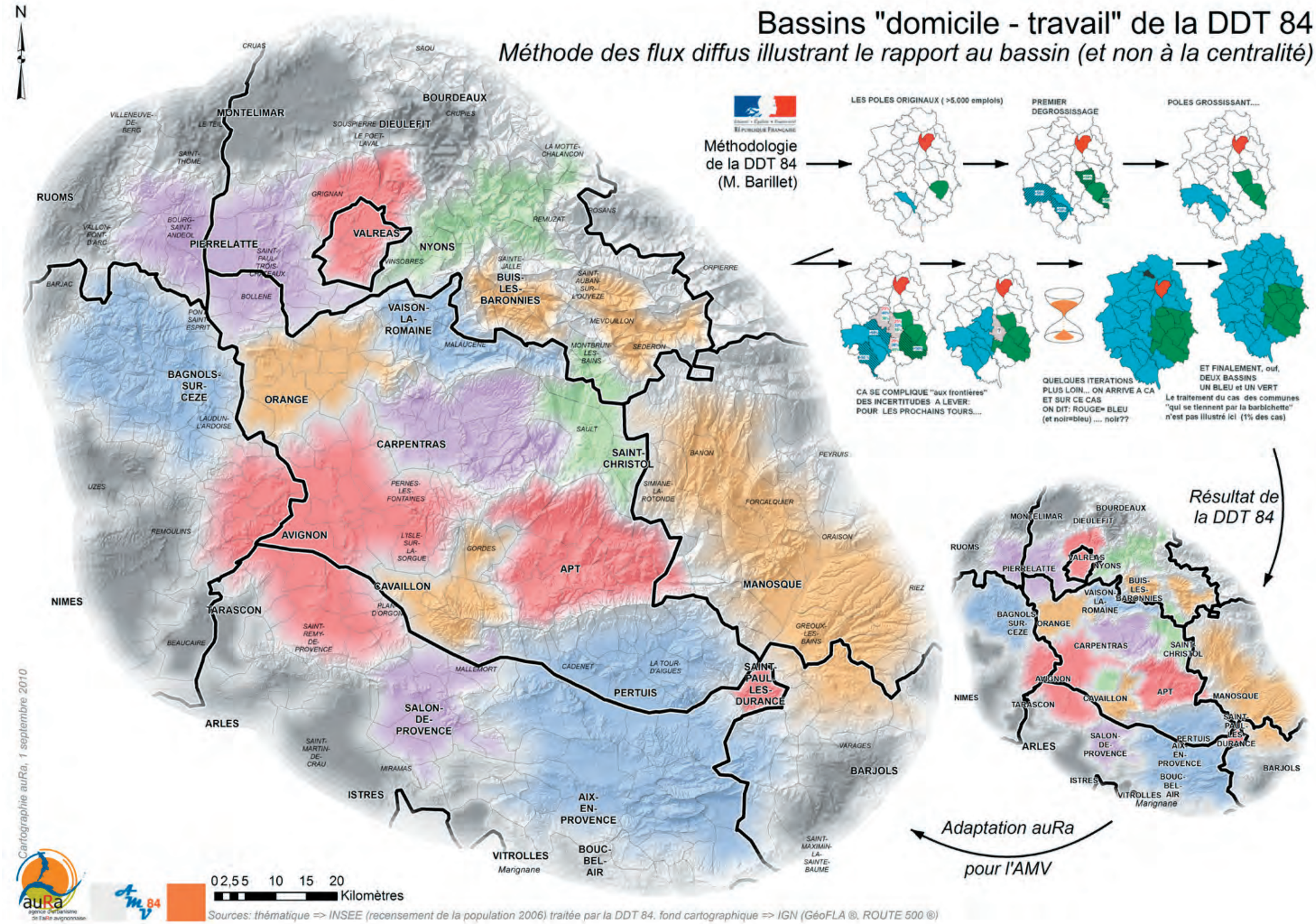
Bassins "domicile - travail" de la DDT 84
Méthode des flux diffus illustrant le rapport au bassin (et non à la centralité)
N
Méthodologie de la DDT 84 (M. Barillet)
LES POLES ORIGINAUX (>5.000 emplois)
PREMIER DEGROSSISSAGE
POLES GROSSISSANT....
CA SE COMPLIQUE "aux frontières" DES INCERTITUDES A LEVER: POUR LES PROCHAINS TOURS....
QUELQUES ITERATIONS PLUS LOIN... ON ARRIVE A CA ET SUR CE CAS ON DIT: ROUGE= BLEU (et noir=bleu) .... noir??
ET FINALEMENT, ouf, DEUX BASSINS UN BLEU et UN VERT
Le traitement du cas des communes "qui se tiennent par la barbichette" n'est pas illustré ici (1% des cas)
Résultat de la DDT 84
Adaptation auRa pour l'AMV
MONTELIMAR
BOURDEAUX
DIEULEFIT
RUOMS
PIERRELATTE
VALREAS
NYONS
BUIS-LES-BARONNIES
VAISON-LA-ROMAINE
BAGNOLS-SUR-CEZE
ORANGE
CARPENTRAS
SAINT-CHRISTOL
AVIGNON
CAVAILLON
APT
MANOSQUE
NIMES
TARASCON
ARLES
SALON-DE-PROVENCE
PERTUIS
SAINT-PAUL-LES-DURANCE
ISTRES
AIX-EN-PROVENCE
BOUC-BEL-AIR
VITROLLES
Marignane
BARJOLS
0 2,5 5 10 15 20 Kilomètres
Sources: thématique => INSEE (recensement de la population 2006) traitée par la DDT 84. fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, ROUTE 500 ®)
Cartographie auRa, 1 septembre 2010

Bassins "domicile - travail" proposés par l'auRa

Synthèse des méthodes du flux dominant (le rapport au centre) et des flux diffus (le rapport à l'ensemble du bassin).

Une commune n'appartient à un bassin que si:
1) la plus grande partie de ses flux aboutit dans ce bassin
2) et son flux dominant concerne une centralité de ce bassin.

Si l'une de ces deux conditions n'est pas remplie, la commune est dite multipolarisée.

C'est le cas en particulier de la frange allant de Courthézon à l'Isle-sur-la-Sorgue.

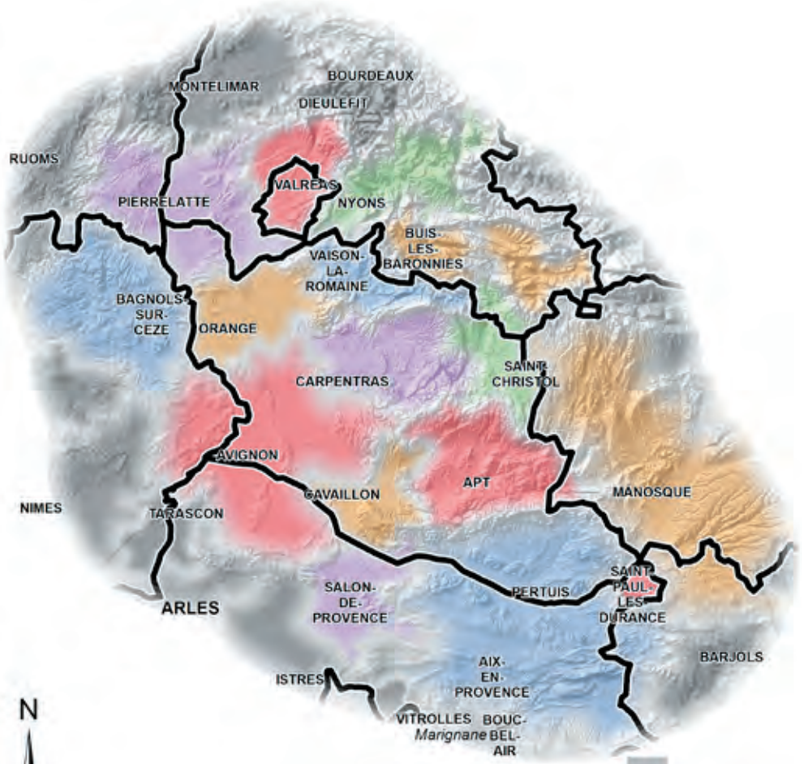

Flux diffus
&
Flux dominant

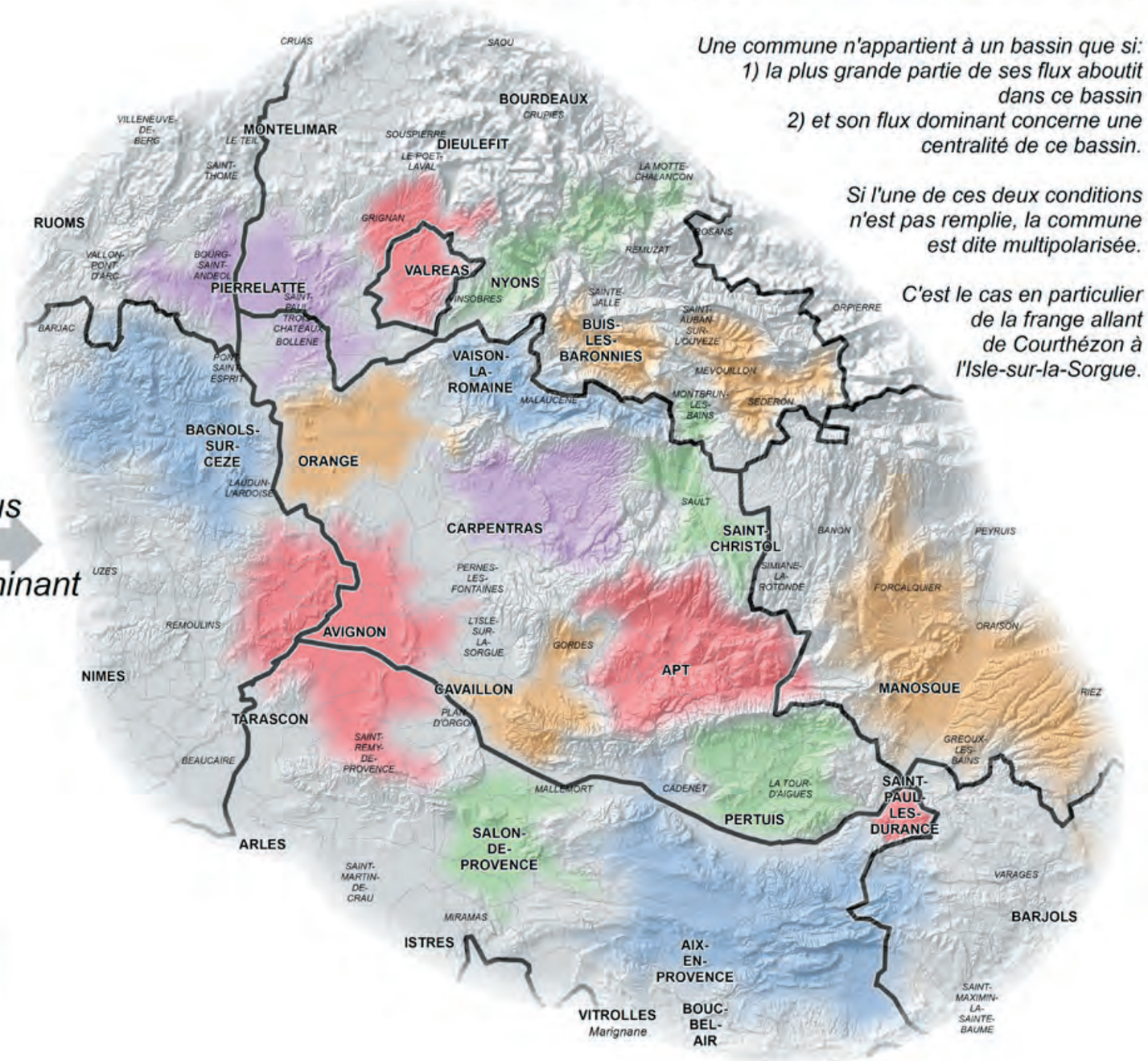

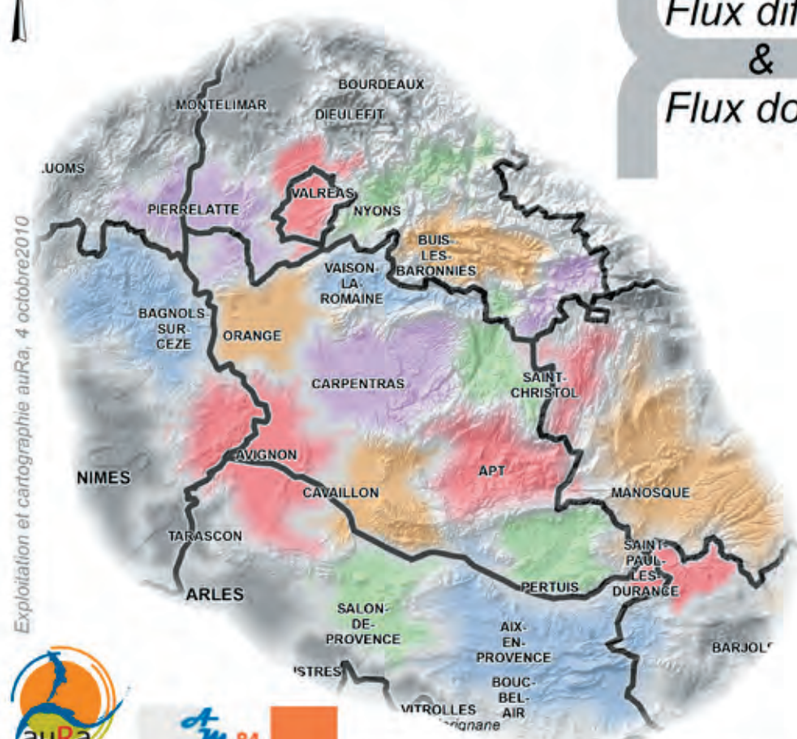

Exploitation et cartographie auRa, 4 octobre2010

Sources: thématique => INSEE (recensement de la population 2006), fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, ROUTE 500 ®)

Annexes 3.1.6

Part des actifs travaillant au sein de leur propre bassin de population

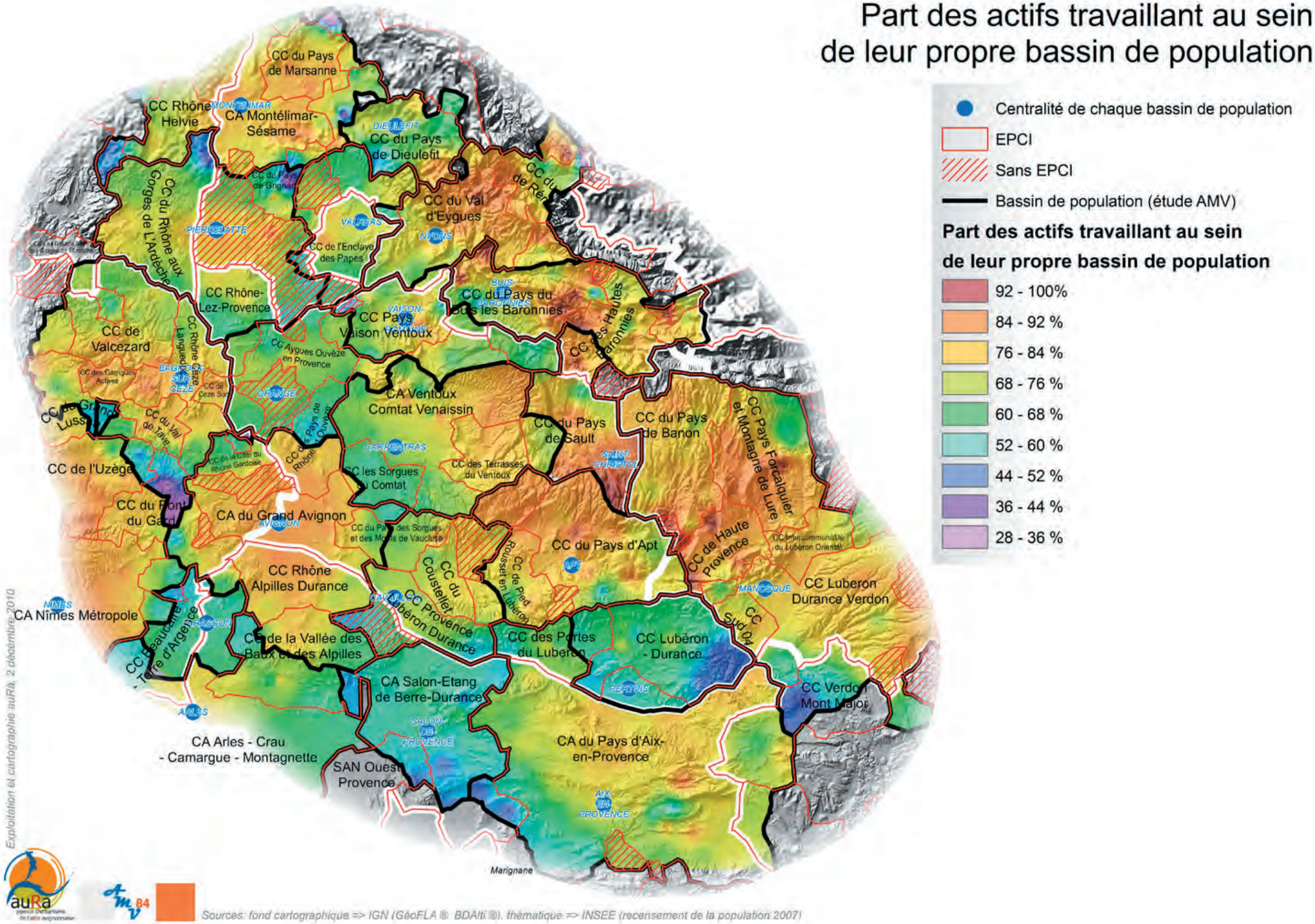

Bassins d'accessibilité au centre => en distance théorique kilométrique

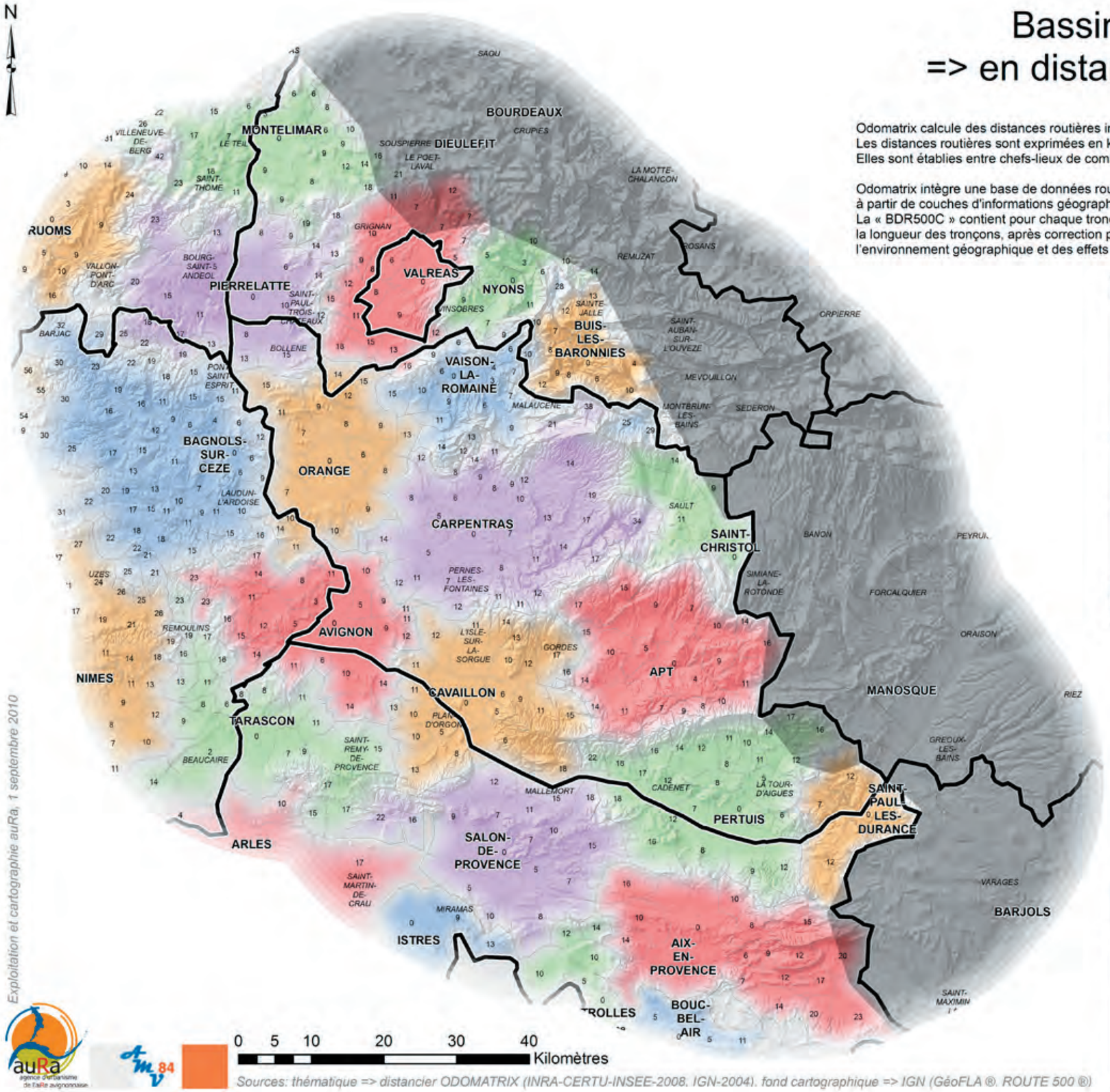

Odomatrix calcule des distances routières intercommunales et des zones d'accessibilité de pôles ou d'équipements. Les distances routières sont exprimées en kilomètres et en temps de trajet aux heures creuses et aux heures pleines. Elles sont établies entre chefs-lieux de communes.

Odomatrix intègre une base de données routière codifiée « BDR500C » constituée par l'INRA, le CERTU et l'INSEE, à partir de couches d'informations géographiques décrivant le réseau routier et l'environnement géographique. La « BDR500C » contient pour chaque tronçon routier, les identifiants des sommets (noeuds routiers), la longueur des tronçons, après correction planimétrique, et la vitesse de circulation en tenant compte de l'environnement géographique et des effets de la sinuosité.

Tableau des vitesses

Environnement	Population pôle urbain	Type de voie	Vitesse en heure creuse (HC)	Vitesse en heure pleine (HP)
Ville centre des aires urbaines	plus de 200000 habitants	autoroute	65	35
		2x2 voies	30	16
		principale et régionale	25	14
		locale à 1 voie	20	11
		bretelle	60	42
	entre 100000 et 200000 habitants	autoroute	65	41
		2x2 voies	30	19
		principale et régionale	25	16
		locale à 1 voie	20	13
		bretelle	60	47
	moins de 100000 habitants	autoroute	65	53
		2x2 voies	30	25
		principale et régionale	25	20
		locale à 1 voie	20	16
		bretelle	60	54
Tache urbaine des aires urbaines hors ville centre	plus de 200000 habitants	autoroute	70	53
		2x2 voies	40	28
		principale et régionale	30	19
		locale à 1 voie	20	12
		bretelle	20	42
	entre 100000 et 200000 habitants	autoroute	70	57
		2x2 voies	40	31
		principale et régionale	30	21
		locale à 1 voie	20	13
		bretelle	20	47
	moins de 100000 habitants et taches urbaines des pôles d'emploi de l'espace rural	autoroute	70	64
		2x2 voies	40	36
		principale et régionale	30	26
		locale à 1 voie	20	17
		bretelle	20	54
Reste de l'aire urbaine, reste du pôle rural, espaces ruraux	sans objet	autoroute	130	130
		2x2 voies	85	85
		principale et régionale	70	70
		locale à 1 voie	60	60
		bretelle	60	60

Source : Groupe de travail distancier INRA, INRA-CERTU-INSEE

Coefficient de pondération de la vitesse pour tenir compte de la sinuosité planimétrique et altimétrique

autoroute	0,75
2x2 voies	0,70
principale et régionale	0,65
locale à 1 voie	0,60
bretelle	0,70

Source : Groupe de travail distancier INRA, INRA-CERTU-INSEE

Absence de données : possible effet de bord

Limite départementale

Commune par bassin d'accessibilité (auRa, 2010)

Toponymie:

ABC => Centre dominant du bassin (niveaux >=3)

ABC => Centre dominant d'un sous bassin (niveaux 1 et 2)

ABC => Distance théorique entre deux mairies en km

Annexes 3.1.8

Bassins d'accessibilité au centre => en heure creuse (simulation théorique)

Odomatrix calcule des distances routières intercommunales et des zones d'accessibilité de pôles ou d'équipements. Les distances routières sont exprimées en kilomètres et en temps de trajet aux heures creuses et aux heures pleines. Elles sont établies entre chefs-lieux de communes.

Odomatrix intègre une base de données routière codifiée « BDR500C » constituée par l'INRA, le CERTU et l'INSEE, à partir de couches d'informations géographiques décrivant le réseau routier et l'environnement géographique. La « BDR500C » contient pour chaque tronçon routier, les identifiants des sommets (noeuds routiers), la longueur des tronçons, après correction planimétrique, et la vitesse de circulation en tenant compte de l'environnement géographique et des effets de la sinuosité.

Tableau des vitesses

Environnement	Population pôle urbain	Type de voie	Vitesse en heure creuse (HC)	Vitesse en heure pleine (HP)
Ville centre des aires urbaines	plus de 200000 habitants	autoroute	65	35
		2x2 voies	30	16
		principale et régionale	25	14
		locale à 1 voie	20	11
		bretelle	60	42
	entre 100000 et 200000 habitants	autoroute	65	41
		2x2 voies	30	19
		principale et régionale	25	16
		locale à 1 voie	20	13
		bretelle	60	47
	moins de 100000 habitants	autoroute	65	53
		2x2 voies	30	25
		principale et régionale	25	20
		locale à 1 voie	20	16
		bretelle	60	54
Tache urbaine des aires urbaines hors ville centre	plus de 200000 habitants	autoroute	70	53
		2x2 voies	40	28
		principale et régionale	30	19
		locale à 1 voie	20	12
		bretelle	70	42
	entre 100000 et 200000 habitants	autoroute	70	57
		2x2 voies	40	31
		principale et régionale	30	21
		locale à 1 voie	20	13
		bretelle	70	47
	moins de 100000 habitants et taches urbaines des pôles d'emploi de l'espace rural	autoroute	70	64
		2x2 voies	40	36
		principale et régionale	30	26
		locale à 1 voie	20	17
		bretelle	70	54
Reste de l'aire urbaine, reste du pôle rural, espaces ruraux	sans objet	autoroute	130	130
		2x2 voies	85	95
		principale et régionale	70	70
		locale à 1 voie	60	60
		bretelle	80	80

Source : Groupe de travail distancier INRA, INRA-CERTU-INSEE

Coefficient de pondération de la vitesse pour tenir compte de la sinuosité planimétrique et altimétrique

autoroute	0,75
2x2 voies	0,70
principale et régionale	0,65
locale à 1 voie	0,60
bretelle	0,70

Source : Groupe de travail distancier INRA, INRA-CERTU-INSEE

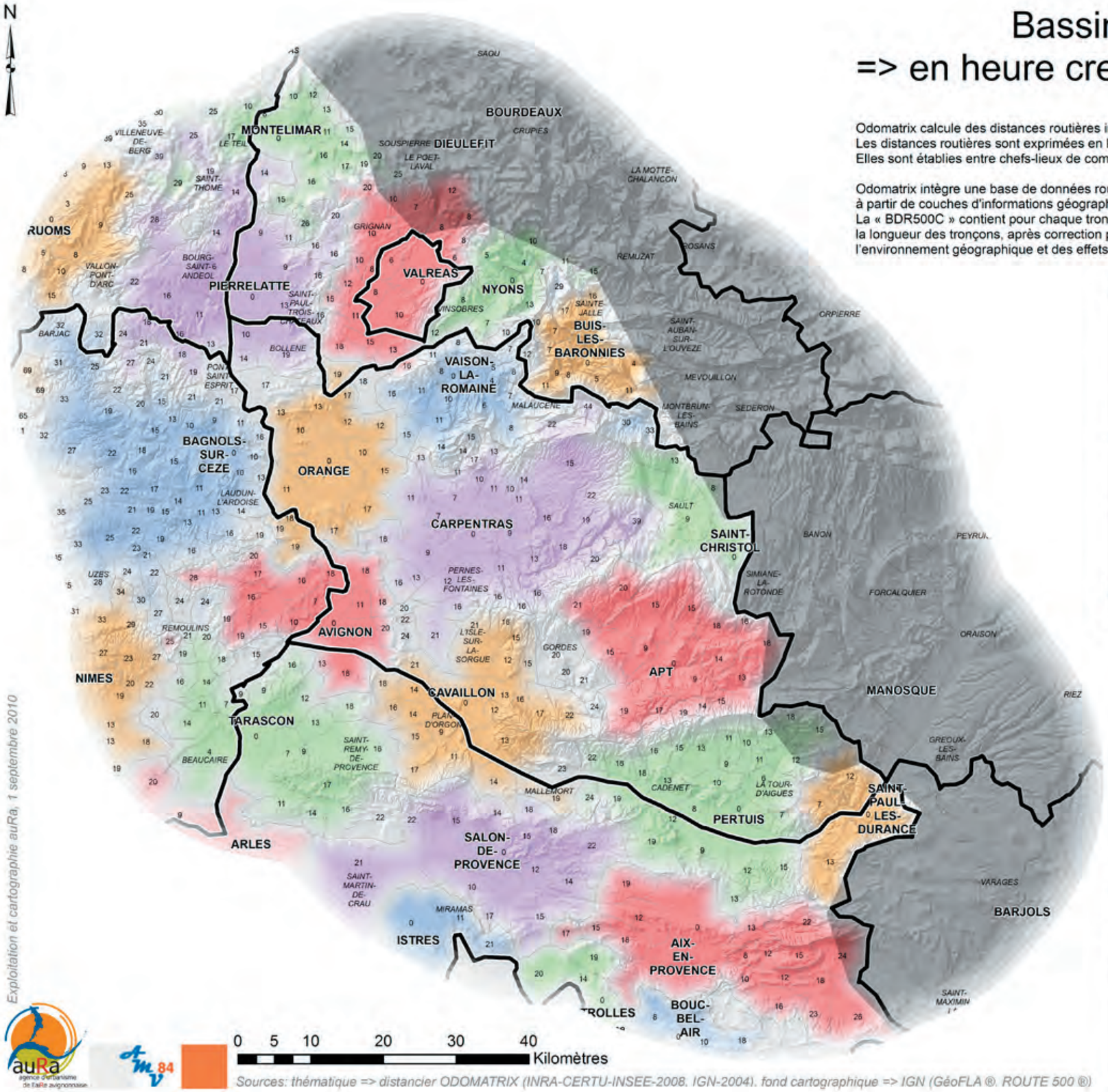

Bassins d'accessibilité au centre => en heure de pointe (simulation théorique)

Odomatrix calcule des distances routières intercommunales et des zones d'accessibilité de pôles ou d'équipements. Les distances routières sont exprimées en kilomètres et en temps de trajet aux heures creuses et aux heures pleines. Elles sont établies entre chefs-lieux de communes.

Odomatrix intègre une base de données routière codifiée « BDR500C » constituée par l'INRA, le CERTU et l'INSEE, à partir de couches d'informations géographiques décrivant le réseau routier et l'environnement géographique. La « BDR500C » contient pour chaque tronçon routier, les identifiants des sommets (noeuds routiers), la longueur des tronçons, après correction planimétrique, et la vitesse de circulation en tenant compte de l'environnement géographique et des effets de la sinuosité.

Tableau des vitesses

Environnement	Population pôle urbain	Type de voie	Vitesse en heure creuse (HC)	Vitesse en heure pleine (HP)
Ville centre des aires urbaines	plus de 200000 habitants	autoroute	65	35
		2x2 voies	30	16
		principale et régionale	25	14
		locale à 1 voie	20	11
		bretelle	60	42
	entre 100000 et 200000 habitants	autoroute	65	41
		2x2 voies	30	19
		principale et régionale	25	16
		locale à 1 voie	20	13
		bretelle	60	47
	moins de 100000 habitants	autoroute	65	53
		2x2 voies	30	25
		principale et régionale	25	20
		locale à 1 voie	20	16
		bretelle	60	54
Tache urbaine des aires urbaines hors ville centre	plus de 200000 habitants	autoroute	70	53
		2x2 voies	40	28
		principale et régionale	30	19
		locale à 1 voie	20	12
		bretelle	20	42
	entre 100000 et 200000 habitants	autoroute	70	57
		2x2 voies	40	31
		principale et régionale	30	21
		locale à 1 voie	20	13
		bretelle	20	47
	moins de 100000 habitants et taches urbaines des pôles d'emploi de l'espace rural	autoroute	70	64
		2x2 voies	40	36
		principale et régionale	30	26
		locale à 1 voie	20	17
		bretelle	20	54
Reste de l'aire urbaine, reste du pôle rural, espaces ruraux	sans objet	autoroute	130	130
		2x2 voies	85	85
		principale et régionale	70	70
		locale à 1 voie	60	60
		bretelle	60	60

Source : Groupe de travail distancier INRA, INRA-CERTU-INSEE

Coefficient de pondération de la vitesse pour tenir compte de la sinuosité planimétrique et altimétrique

autoroute	0,75
2x2 voies	0,70
principale et régionale	0,65
locale à 1 voie	0,60
bretelle	0,70

Source : Groupe de travail distancier INRA, INRA-CERTU-INSEE

Absence de données : possible effet de bord

Limite départementale

Commune par bassin d'accessibilité (auRa, 2010)

Toponymie:

ABC => Centre dominant du bassin (niveaux >=3)

ABC => Centre dominant d'un sous bassin (niveaux 1 et 2)

ABC => Temps d'accès théorique en minute de mairie à mairie

0 5 10 20 30 40 Kilomètres

Sources: thématique => distancier ODOMATRIX (INRA-CERTU-INSEE-2008. IGN-2004). fond cartographique => IGN (GéoFLA ®. ROUTE 500 ®)

Exploitation et cartographie auRa, 1 septembre 2010

Annexes 3.1.10

Bassins d'accessibilité au centre

=> *synthèse heure de pointe, heure creuse et distance*

Odomatrix calcule des distances routières intercommunales et des zones d'accessibilité de pôles ou d'équipements. Les distances routières sont exprimées en kilomètres et en temps de trajet aux heures creuses et aux heures pleines. Elles sont établies entre chefs-lieux de communes.

Odomatrix intègre une base de données routière codifiée « BDR500C » constituée par l'INRA, le CERTU et l'INSEE, à partir de couches d'informations géographiques décrivant le réseau routier et l'environnement géographique. La « BDR500C » contient pour chaque tronçon routier, les identifiants des sommets (noeuds routiers), la longueur des tronçons, après correction planimétrique, et la vitesse de circulation en tenant compte de l'environnement géographique et des effets de la sinuosité.

Pour cette synthèse : l'indicateur de distance est utilisé comme variable d'ajustement pour faire basculer une commune d'un côté ou de l'autre lorsque les bassins d'accessibilité en heure creuse et en heure de pointe divergent.

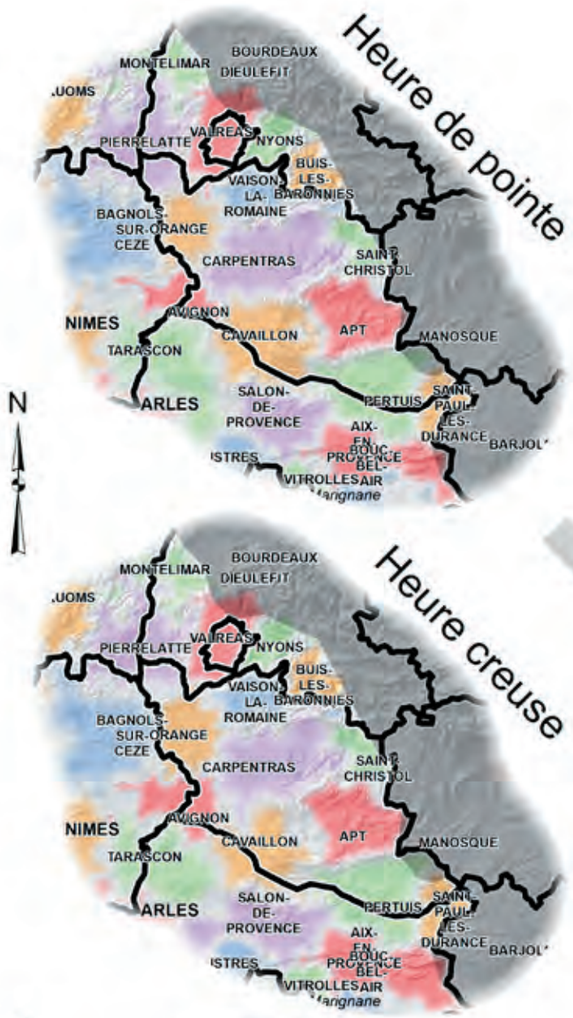

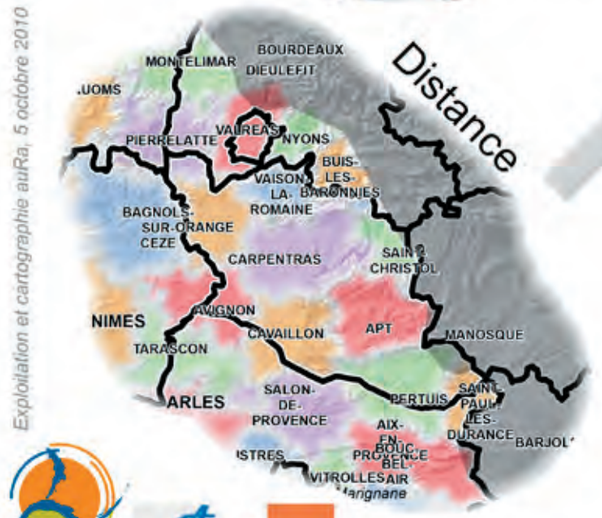

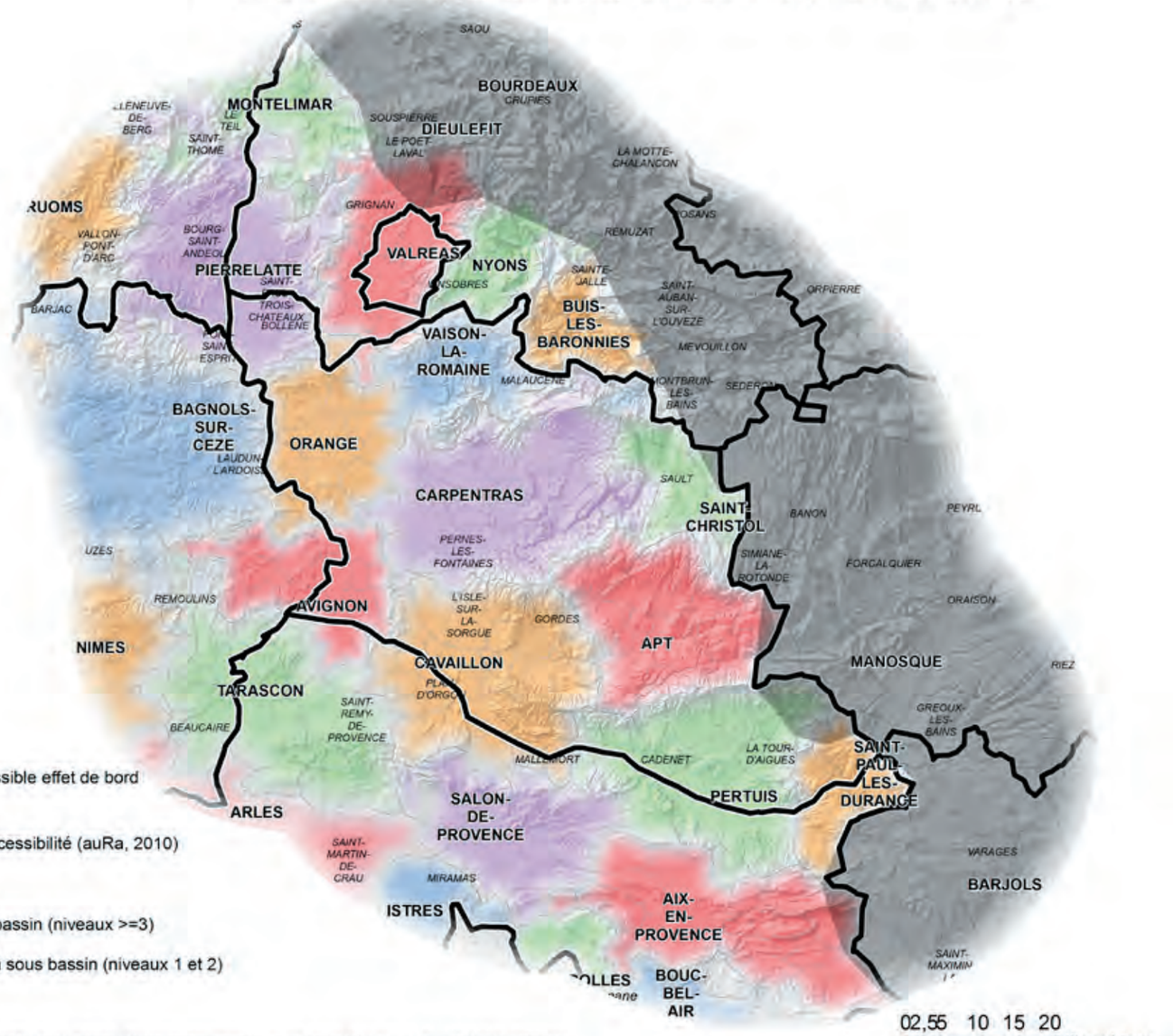

Exploitation et cartographie auRa, 5 octobre 2010

Sources: thématique => distancier ODOMATRIX (INRA-CERTU-INSEE-2008. IGN-2004). fond cartographique => IGN (GéoFLA ®. ROUTE 500 ®)

Bassins de consommation basés sur le comportement d'achat des populations

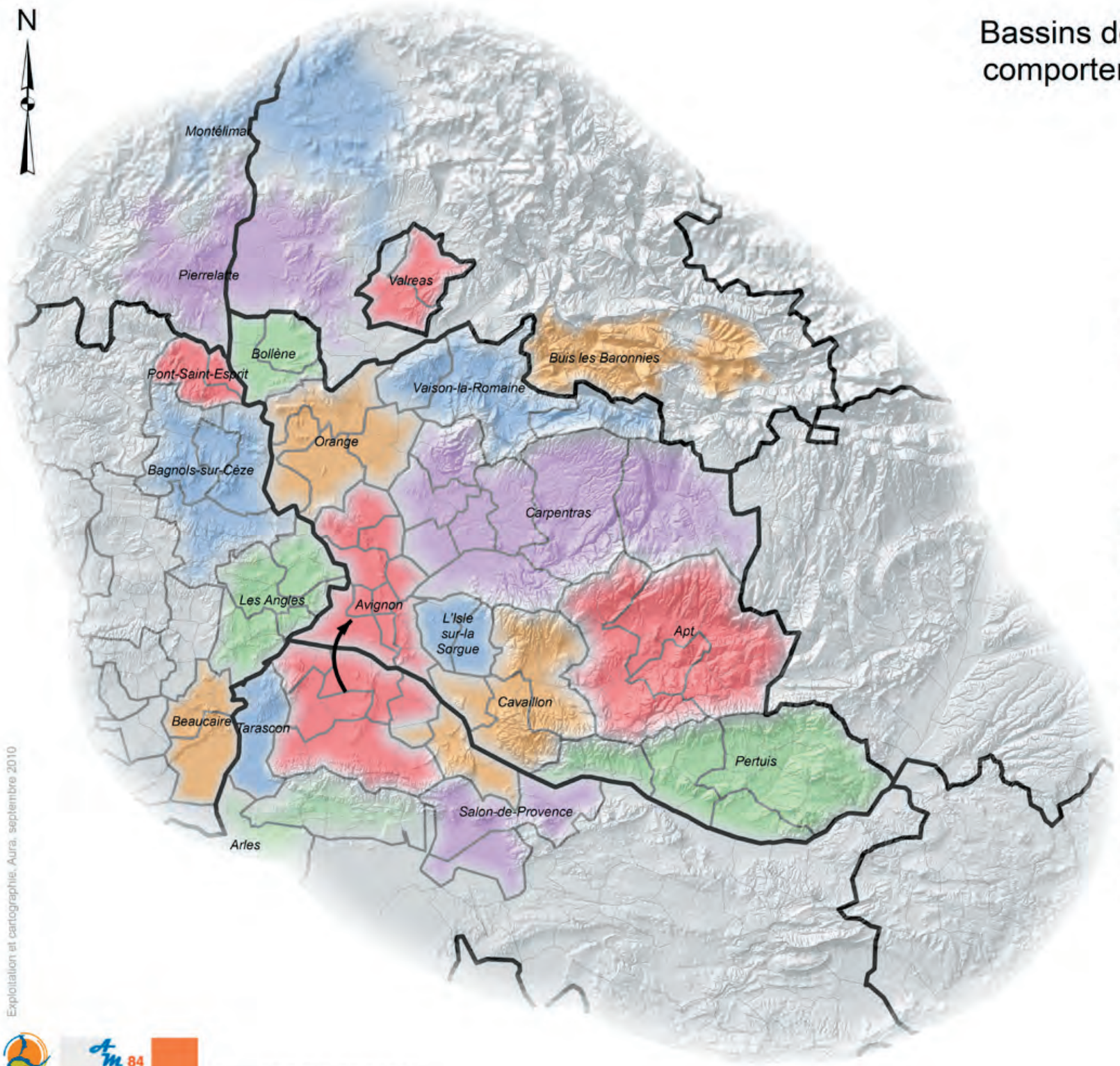

Abcd Nom d'un bassin de consommation (1)

Limites départementales

Limites secteurs d'habitat (2)

Limites communales

(1) Bassin de consommation:

Les bassins de consommation représentés sont déterminés à partir d'enquêtes de consommation. Les méthodes de construction peuvent diverger d'une CCI à l'autre.

Les CCI d'Arles et de Nîmes se sont basées sur les principales destinations d'achats par secteurs d'habitat. En 2004 pour Arles, en 2008 pour Nîmes.

La CCI Vaucluse a effectué un regroupement des secteurs d'habitat suivant des critères non communiqués

La CCI Drôme a transmis les zones de chalandise issues des enquêtes de consommation de 2007.

(2) Secteurs d'habitat :

Les secteurs d'habitat sont des regroupements de communes formant des ensembles de plus de 10 000 habitants sur lesquels sont réalisés les échantillonnages de l'enquête consommation.

0 10 20 40 Km

Exploitation et cartographie. Aura. septembre 2010

Sources : CCI 30, CCI 84, CCI 26, CCI Arles

Annexes 3.1.12

Bassins résidentiels 2007 ou zones d'influence migratoire sur 5 ans

Méthodologie :
Le bassin résidentiel est la zone d'influence migratoire d'une polarité. Les polarités ou centres dominants sont issus de l'étude de l'auRa sur les bassins "domicile-travail".
La donnée de base utilisée est un flux qui représente les effectifs correspondant aux croisements du lieu de résidence l'année N avec le lieu de résidence au 01/01/N-5, N étant l'année où la personne a été recensée.
Pour chaque commune sont retenus les flux bidirectionnels avec les différents centres dominants. Le flux maximal ainsi calculé détermine la zone d'influence d'une polarité.

Un test complémentaire a été réalisé sur Monteux pour savoir si son rapport dominant à la centralité de Carpentras s'accompagnait d'une relation également privilégiée avec l'ensemble du bassin résidentiel de Carpentras. Le résultat est positif : non seulement c'est avec la centralité de Carpentras que les déménagements bidirectionnels ont été les plus nombreux, mais de plus les migrations résidentielles ont été bien plus nombreuses entre Montreux et le bassin résidentiel de Carpentras qu'avec tout autre bassin.

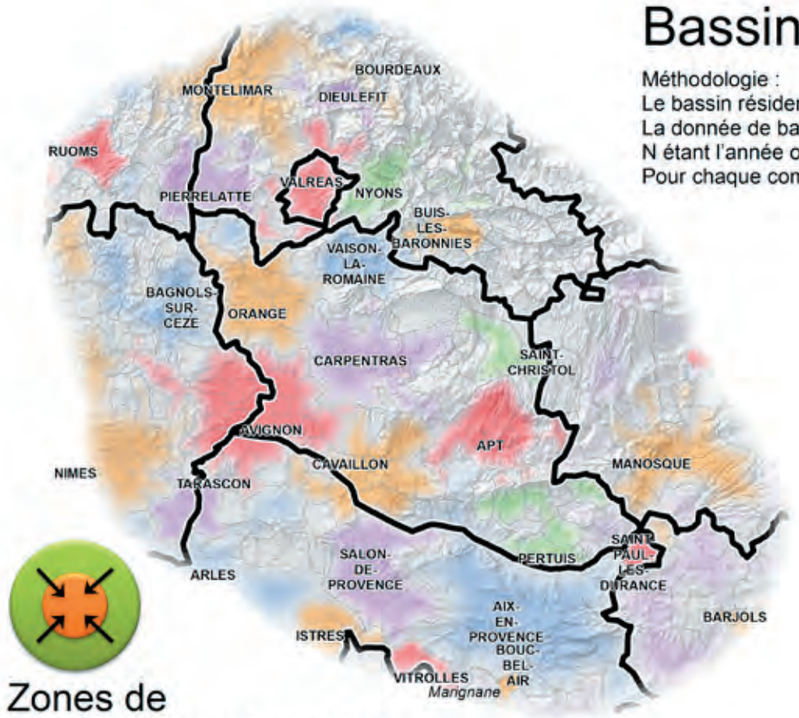

Zones de polarisation migratoire

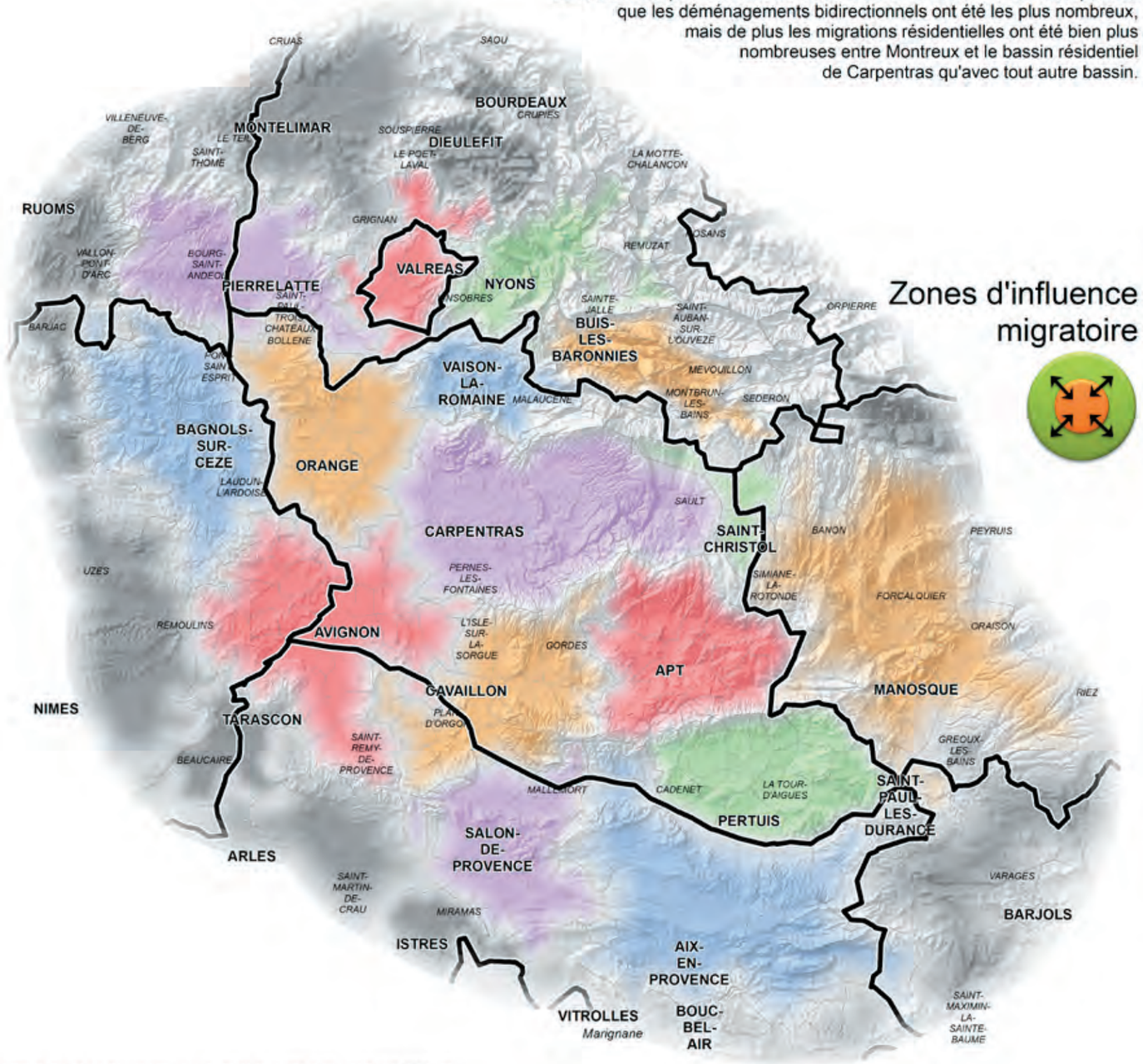

Zones d'influence migratoire

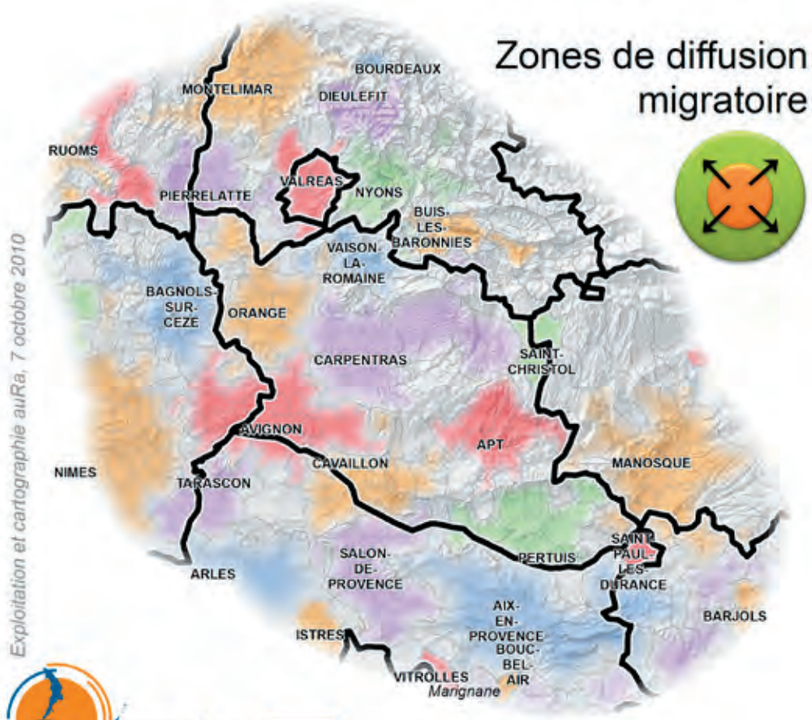

Zones de diffusion migratoire

Exploitation et cartographie auRa, 7 octobre 2010

Sources: thématique => INSEE (recensement de la population 2007), fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, ROUTE 500 ®)

Les territoires de santé

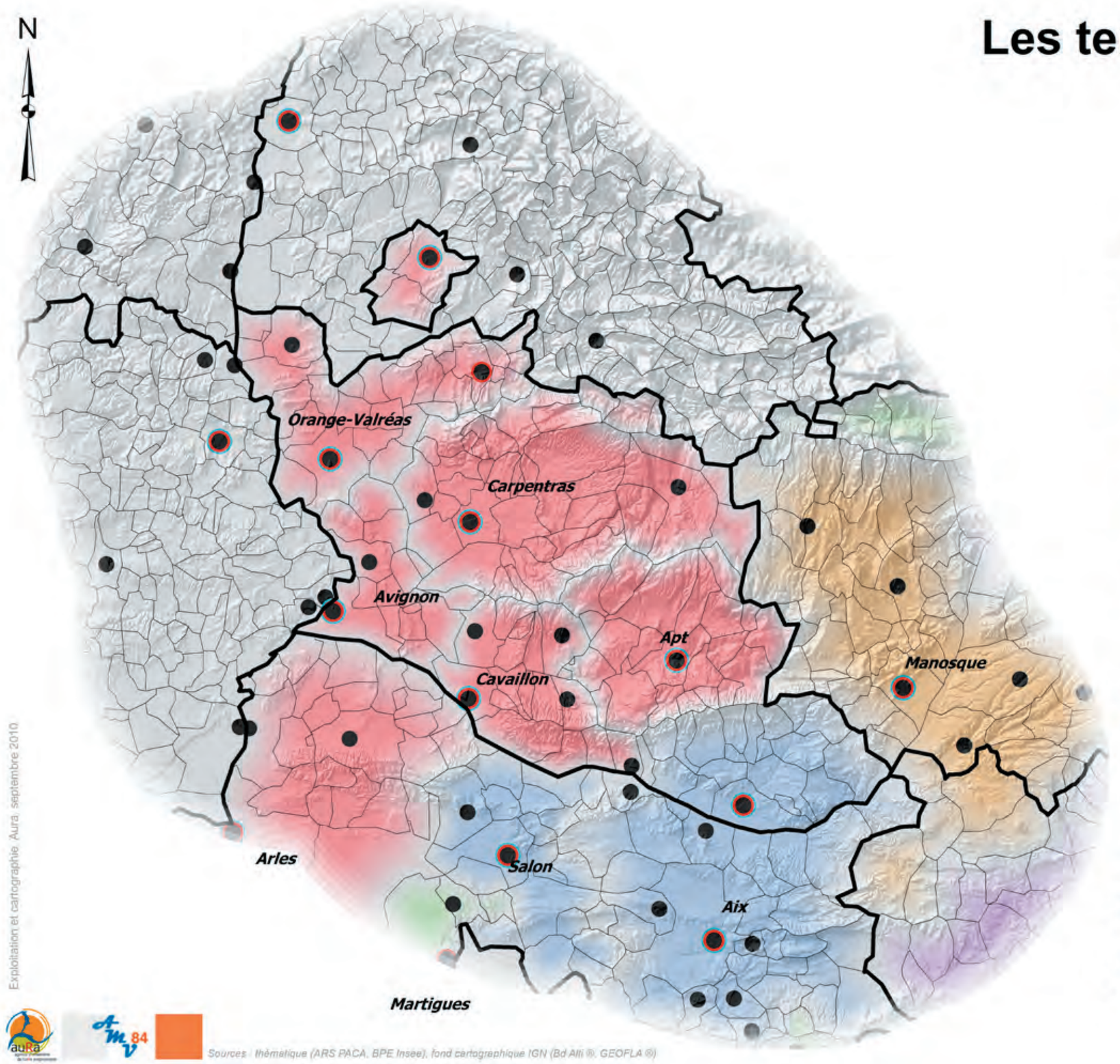

Légende

Limites départementales

Territoire de proximité par territoire de santé (1)

- Alpes Nord
- Alpes Sud
- Bouches-du-Rhône Nord
- Bouches-du-Rhône Sud
- Var Ouest
- Vaucluse-Camargue

Abcd Territoire de proximité

Equipement de santé en 2008 :

- Présence d'un hôpital ou d'une clinique...
- ...avec un service d'urgences...
- ...et une maternité

(1) Note méthodologique :

Les territoires de santé ont été définis en 2004 dans le cadre du SROS (Schéma Régional de l'Organisation Sanitaire). Ils doivent représenter un zonage pertinent pour l'organisation des soins. Ils sont soumis à relecture pour 2011.

Les territoires de proximité ont été construits à partir de la connaissance terrain d'un groupe d'experts et au regard des flux réels de patients vers les hopitaux.

0 10 20 40 Km

Annexes 3.1.14

Bassins de lycéens 2009-2010
& bassins de collégiens

Les bassins de scolarisation de l'auRa sont basés sur le flux dominant des communes de résidence des élèves vers les communes de scolarisation. Ces dernières sont équipées d'établissements scolaires du second degré privés et/ou publics.

Les données brutes sont issues de la base SCOLARITE des rectorats de Montpellier, d'Aix-Marseille et de Nice. Pour les départements 07 et 26, les demandes d'accès aux données formulées auprès du rectorat de Grenoble n'ont pas abouties à ce jour.

- Absence de données et probable effet de bord
- Limite départementale
- Bassin de collégiens
- Commune par bassin de lycéens (aplat de couleur)

Toponymie:

ABC => Centre dominant d'un bassin domicile-travail (auRa, 2006)

ABC => Centre dominant d'un sous bassin domicile-travail (auRa, 2006)

ABC => Nbre d'établissements (lycée et lycée pro) par commune

ABC => 1 lycée a ouvert à la rentrée 2010 sur Vaison-la-Romaine

N

CRUAS, SAOU, BOURDEAUX, CRUPIES, MONTELIMAR, VILLENEUVE-DE-BERG, LE TEIL, SOUSPIERRE, DIEULEFIT, LE POET-LAVAL, LA MOTTE-CHALANCON, SAINT-THOME, RUOMS, GRIGNAN, 1 VALREAS, NYONS, REMUZAT, SOSANS, VALLON-PONT-D'ARC, BOURG-SAINT-ANDEOL, PIERRELATTE, SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX, VINSOBRES, SAINTE-JALLE, BUIS-LES-BARONNIES, SAINT-AUBAN-SUR-L'OUVEZE, ORPIERRE, BARJAC, 1 BOLLENE, PONT-SAINT-ESPRIT, VAISON-LA-ROMAINE, MEVOUILLON, MALAUCENE, MONTBRUN-LES-BAINS, SEDERON, BAGNOLS-SUR-CEZE, 4 ORANGE, LAUDUN-L'ARDOISE, SAULT, CARPENTRAS, SAINT-CHRISTOL, BANON, PEYRUIS, UZES, PERNES-LES-FONTAINES, SIMIANE-LA-ROTONDE, FORCALQUIER, REMOULINS, AVIGNON, L'ISLE-SUR-LA-SORGUE, GORDES, ORAISON, APT, CAVAILLON, MANOSQUE, RIEZ, NIMES, TARASCON, BLAN-D'ORGON, SAINT-REMY-DE-PROVENCE, BEAUCAIRE, GREOUX-LES-BAINS, MALLEMORT, CADENET, LA TOUR-D'AIGUES, PERTUIS, SAINT-PAUL-LES-DURANCE, SALON-DE-PROVENCE, ARLES, SAINT-MARTIN-DE-CRAU, VARAGES, BARJOLS, MIRAMAS, ISTRES, AIX-EN-PROVENCE, VITROLLES, Marignane, BOUC-BEL-AIR, SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME

Exploitation et cartographie auRa, 8 octobre 2010

Sources: thématique => Rectorats de Nice, Montpellier et d'Aix-Marseille (Base SCOLARITE du 2nd degré 2009-2010), fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, ROUTE 500 ®)

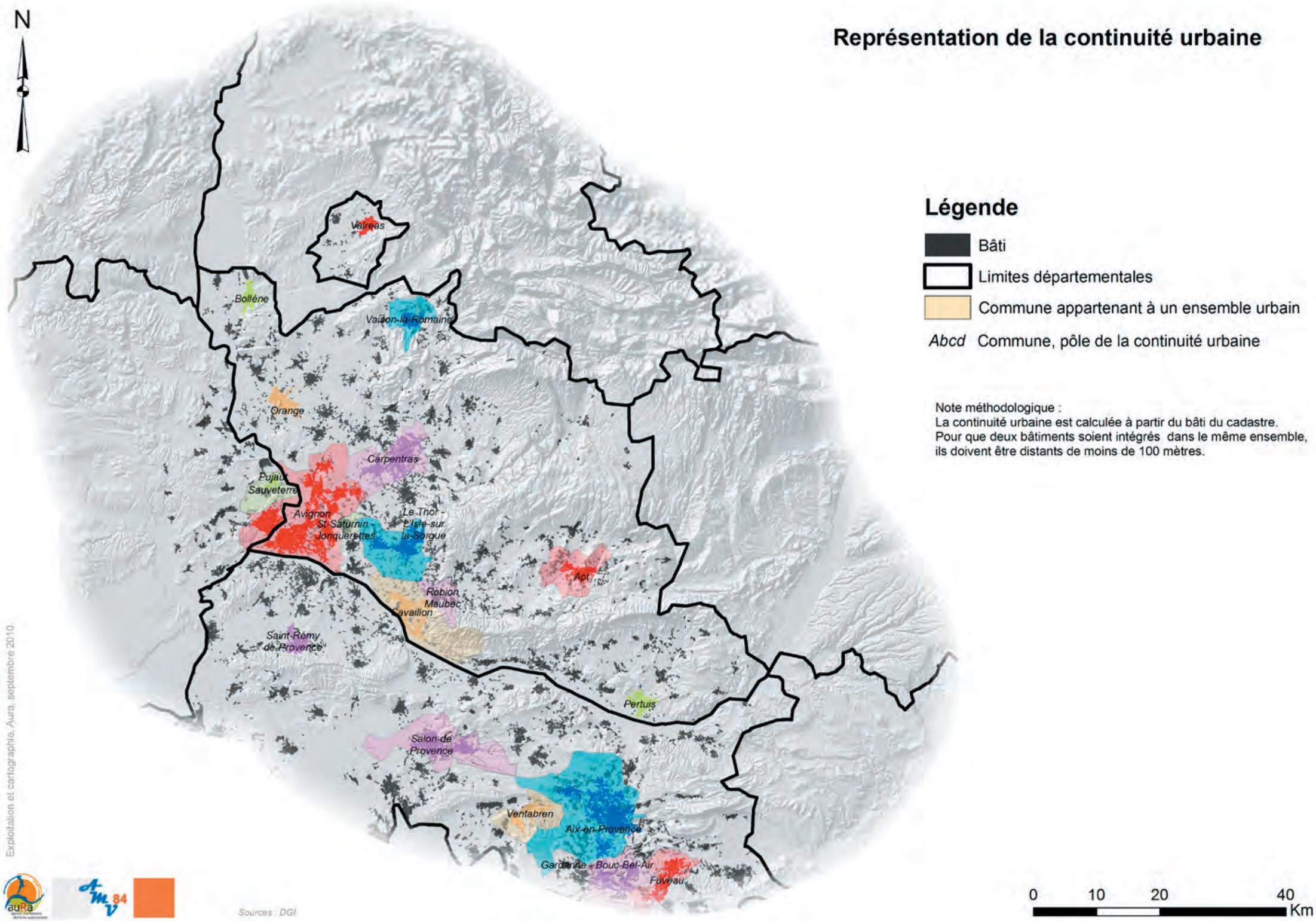
N
Représentation de la continuité urbaine
Légende
Bâti
Limites départementales
Commune appartenant à un ensemble urbain
Abcd Commune, pôle de la continuité urbaine
Note méthodologique :
La continuité urbaine est calculée à partir du bâti du cadastre.
Pour que deux bâtiments soient intégrés dans le même ensemble,
ils doivent être distants de moins de 100 mètres.
Valréas
Bollène
Vaison-la-Romaine
Orange
Carpentras
Pujaut
Sauveterre
Avignon
St-Saturnin - Jonquerettes
Le Thor
L'Isle-sur la-Sorgue
Apt
Robion
Maubec
Cavaillon
Saint-Rémy de Provence
Pertuis
Salon-de Provence
Ventabren
Aix-en-Provence
Gardanne - Bouc-Bel-Air
Fuveau
0 10 20 40 Km
Exploitation et cartographie, Aura, septembre 2010
Sources : DGI

Annexes 3.1.16

Bassins de vie du Vaucluse
- 3 scénarii de synthèse -

Notions de bassin de population	Scénarii de pondération		
	Equitable	hiérar-chique	auRa
Domicile/travail	1	6	18
Consommation	1	5	4
Scolarisation (Lycée)	1	4	4
Migration résidentielle	1	3	4
Continuité urbaine	1	2	3
Santé	1	1	3
Accessibilité	Arbitrage en cas multipolarisation		

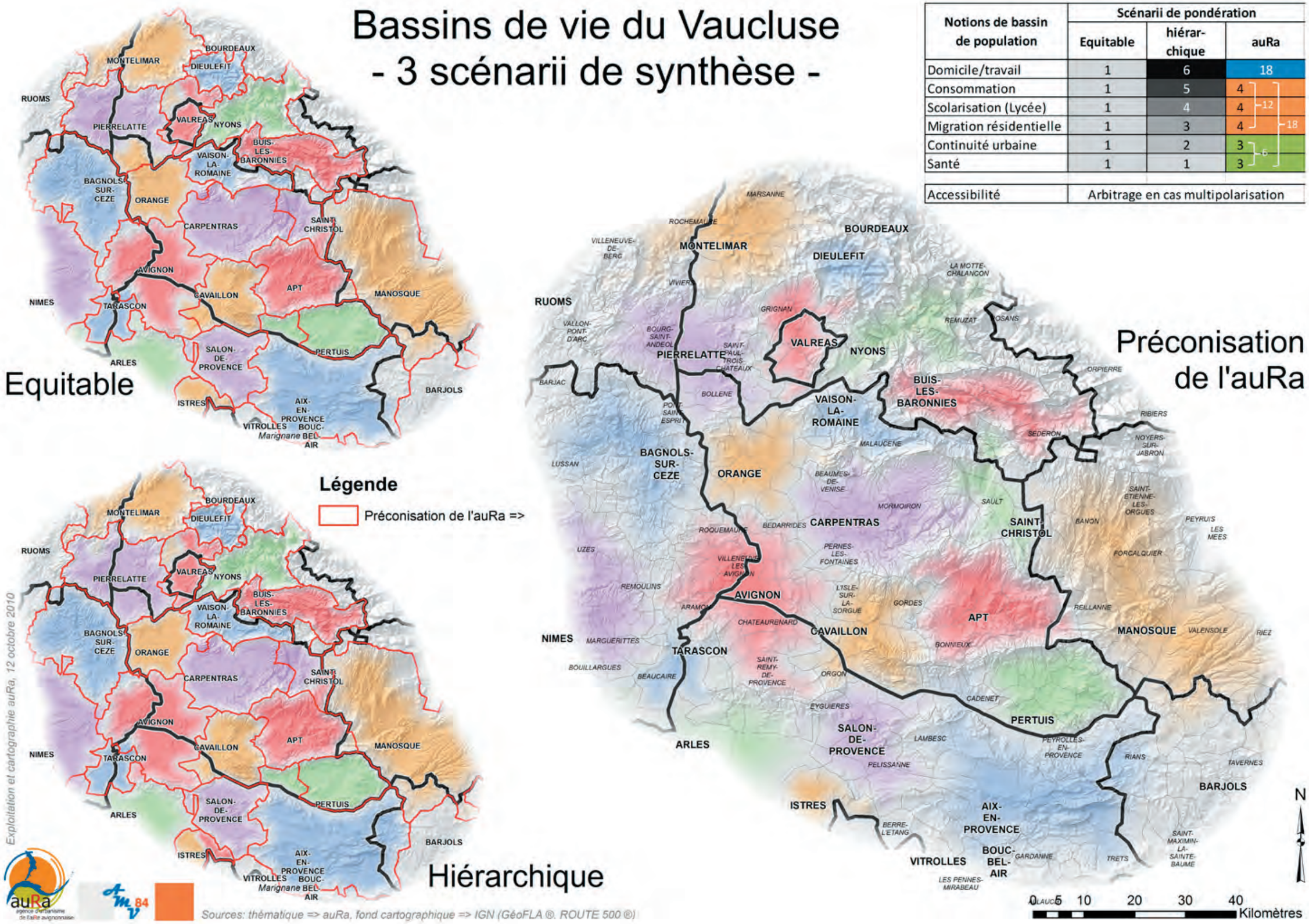

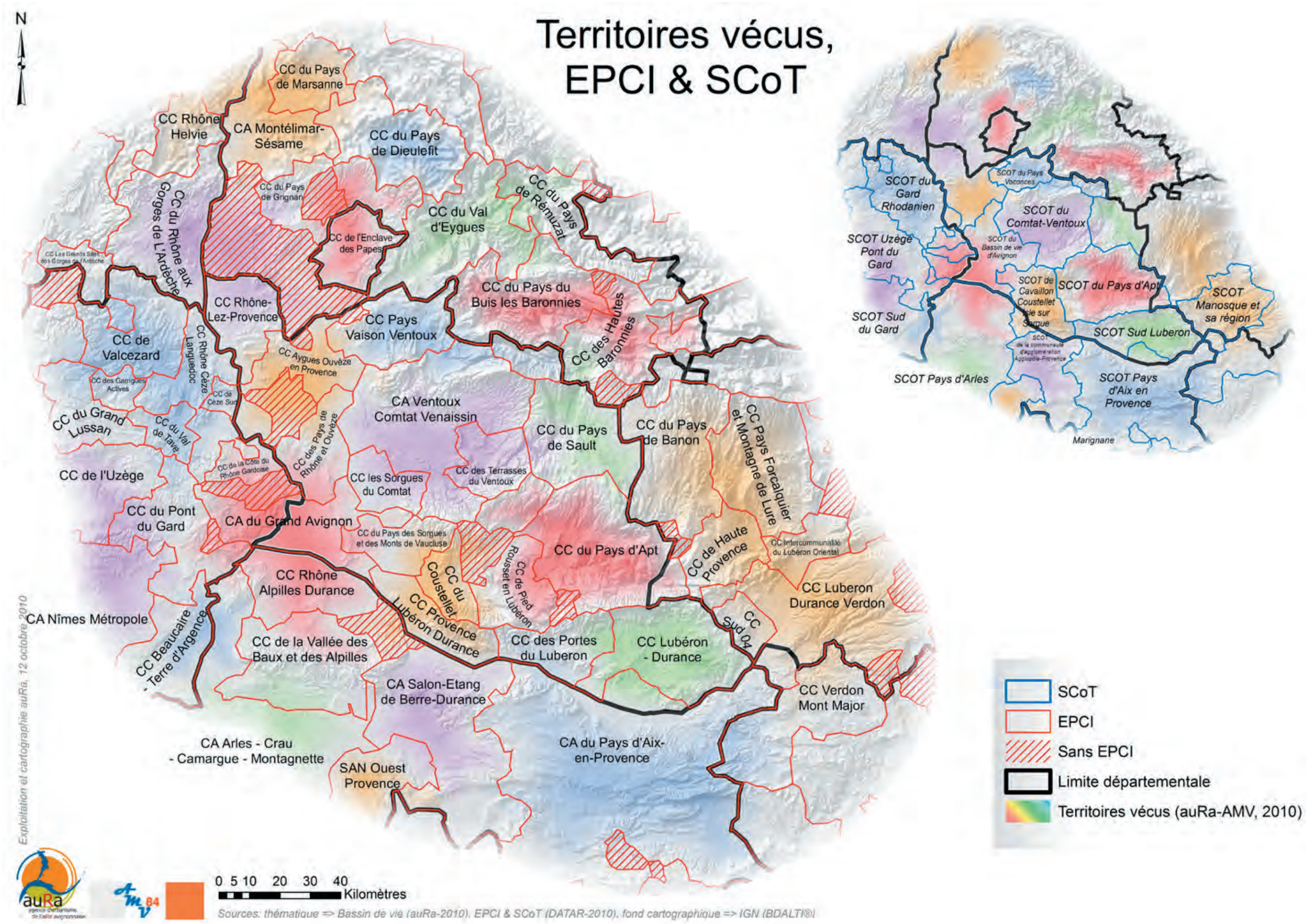
Territoires vécus, EPCI & SCoT
N
CC du Pays de Marsanne
CC Rhône Helvie
CA Montélimar-Sésame
CC du Pays de Dieulefit
CC du Rhône aux Gorges de L'Ardèche
CC du Pays de Grignan
CC de l'Enclave des Papes
CC du Val d'Eygues
CC du Pays de Rémuzat
CC Les Grands Sites des Gorges de l'Ardèche
CC Rhône-Lez-Provence
CC Pays Vaison Ventoux
CC du Pays du Buis les Baronnies
CC des Hautes Baronnies
CC de Valcezard
CC Rhône Cèze Languedoc
CC Aygues Ouvèze en Provence
CC des Garrigues Actives
CC de Cèze Sud
CC du Grand Lussan
CC du Val de Tave
CA Ventoux Comtat Venaissin
CC des Pays de Rhône et Ouvèze
CC du Pays de Sault
CC du Pays de Banon
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure
CC de l'Uzège
CC de la Côte du Rhône Gardoise
CC les Sorgues du Comtat
CC des Terrasses du Ventoux
CC du Pont du Gard
CA du Grand Avignon
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
CC du Pays d'Apt
CC de Haute Provence
CC Intercommunalité du Luberon Oriental
CC Rhône Alpilles Durance
CC du Coustellet
CC de Pied Rousset en Luberon
CC Luberon Durance Verdon
CA Nîmes Métropole
CC Beaucaire - Terre d'Argence
CC Provence Luberon Durance
CC Sud 04
CC de la Vallée des Baux et des Alpilles
CC des Portes du Luberon
CC Lubéron - Durance
CA Salon-Etang de Berre-Durance
CC Verdon Mont Major
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette
CA du Pays d'Aix-en-Provence
SAN Ouest Provence
SCOT du Gard Rhodanien
SCOT du Pays Vaucluse
SCOT du Comtat-Ventoux
SCOT Uzège Pont du Gard
SCOT du Bassin de vie d'Avignon
SCOT de Cavaillon Coustellet Isle sur Sorgue
SCOT du Pays d'Apt
SCOT Manosque et sa région
SCOT Sud du Gard
SCOT Sud Luberon
SCOT de la communauté d'agglomération Agglopole-Provence
SCOT Pays d'Arles
SCOT Pays d'Aix en Provence
Marignane
SCoT
EPCI
Sans EPCI
Limite départementale
Territoires vécus (auRa-AMV, 2010)
0 5 10 20 30 40 Kilomètres
Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & SCoT (DATAR-2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)
Exploitation et cartographie auRa, 12 octobre 2010
auRa
AMV 84

Annexes 3.1.18

Bassins de vie, & hyper-bassins fonctionnels

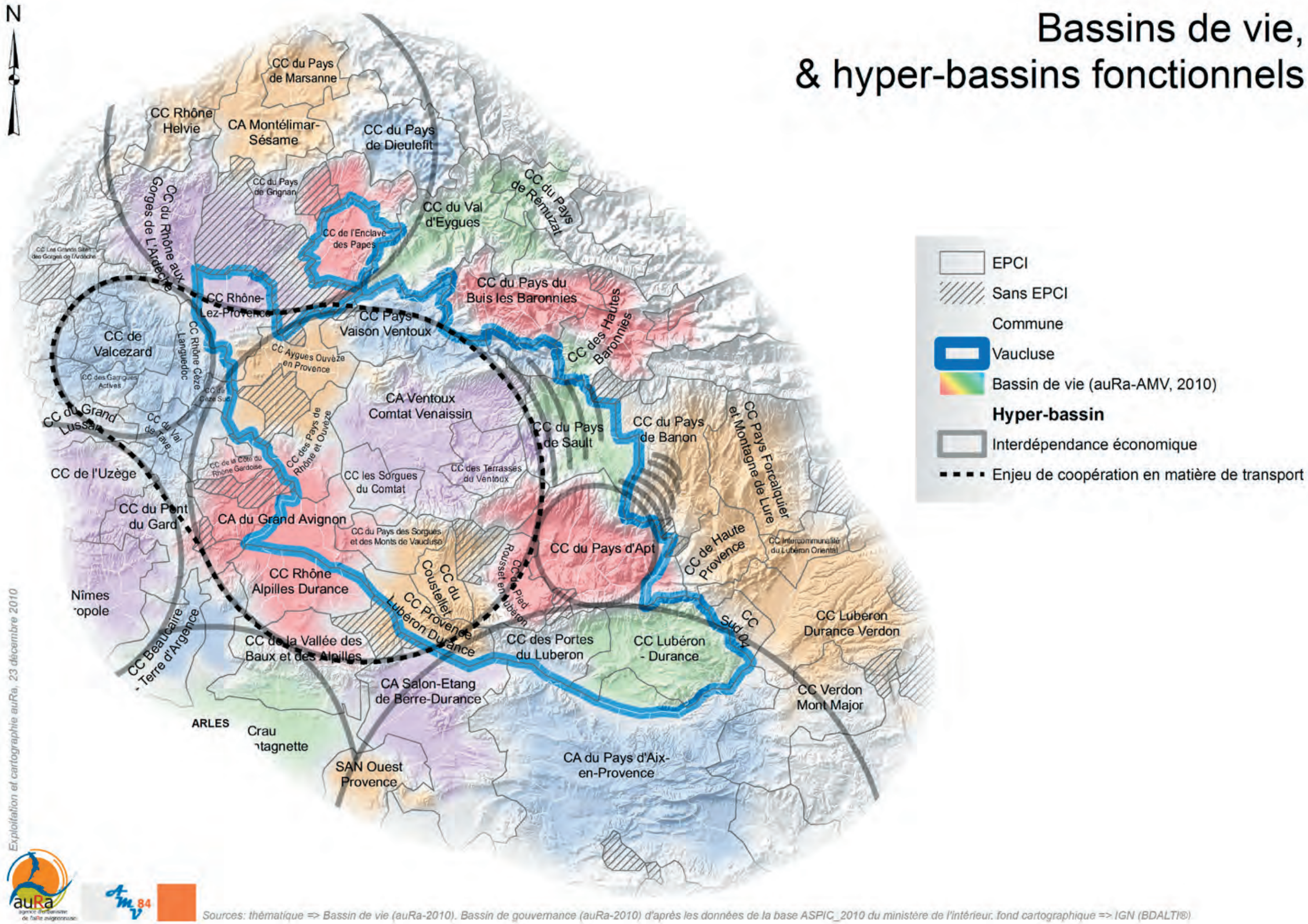

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010). Bassin de gouvernance (auRa-2010) d'après les données de la base ASPIC_2010 du ministère de l'intérieur. fond cartographique => IGN (BDALTI®)

Annexes 3.2.1

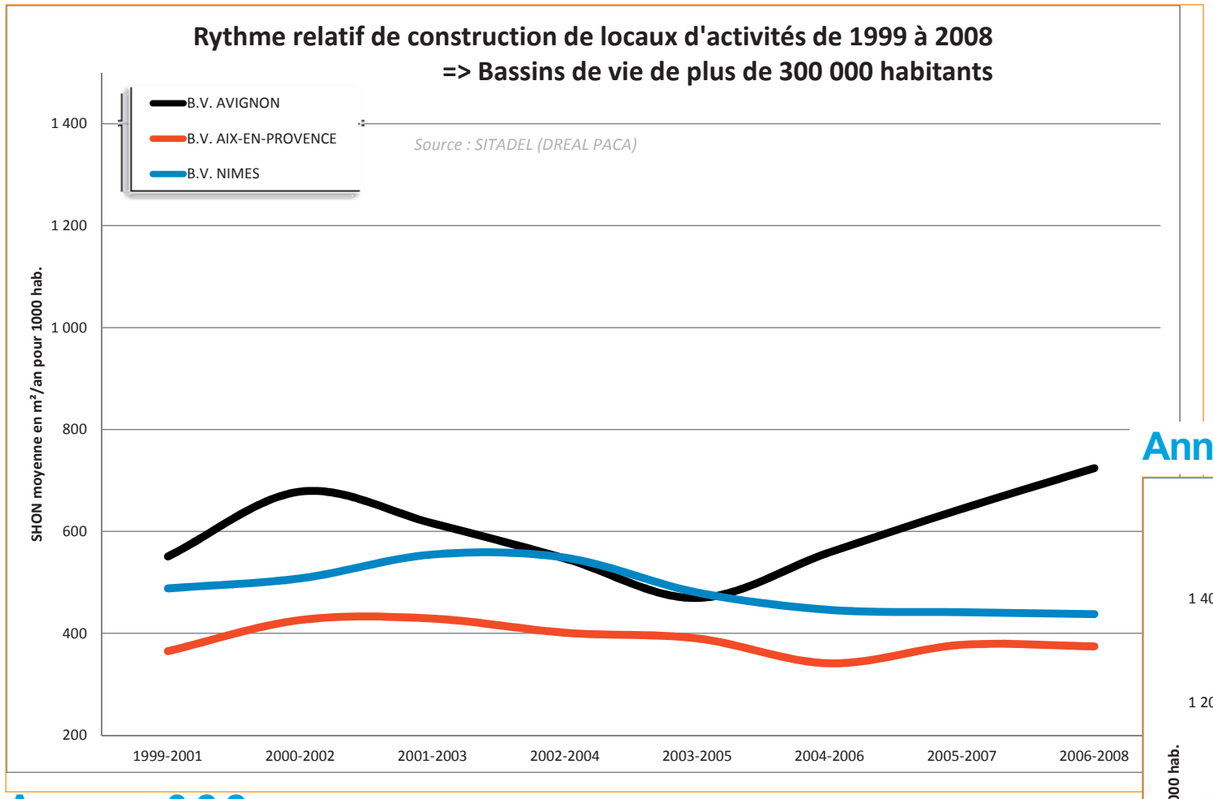

Annexes 3.2.2

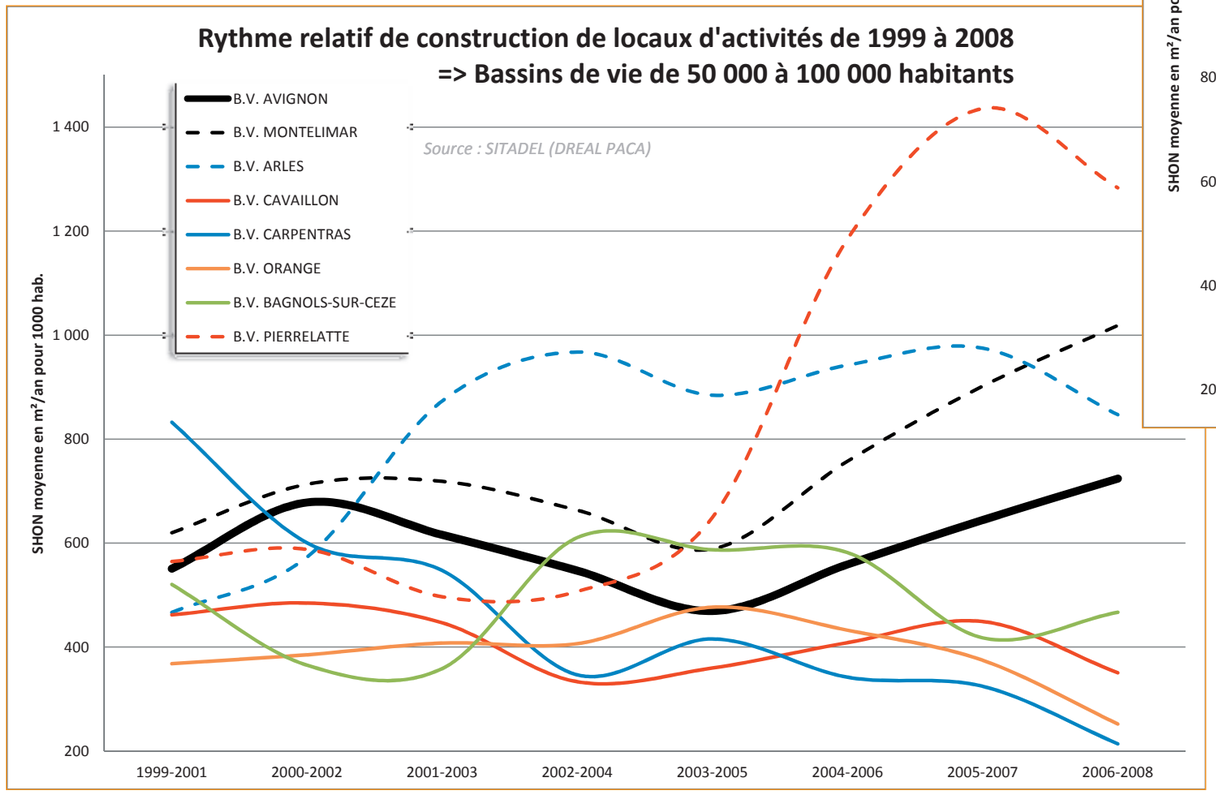

Annexes 3.2.3

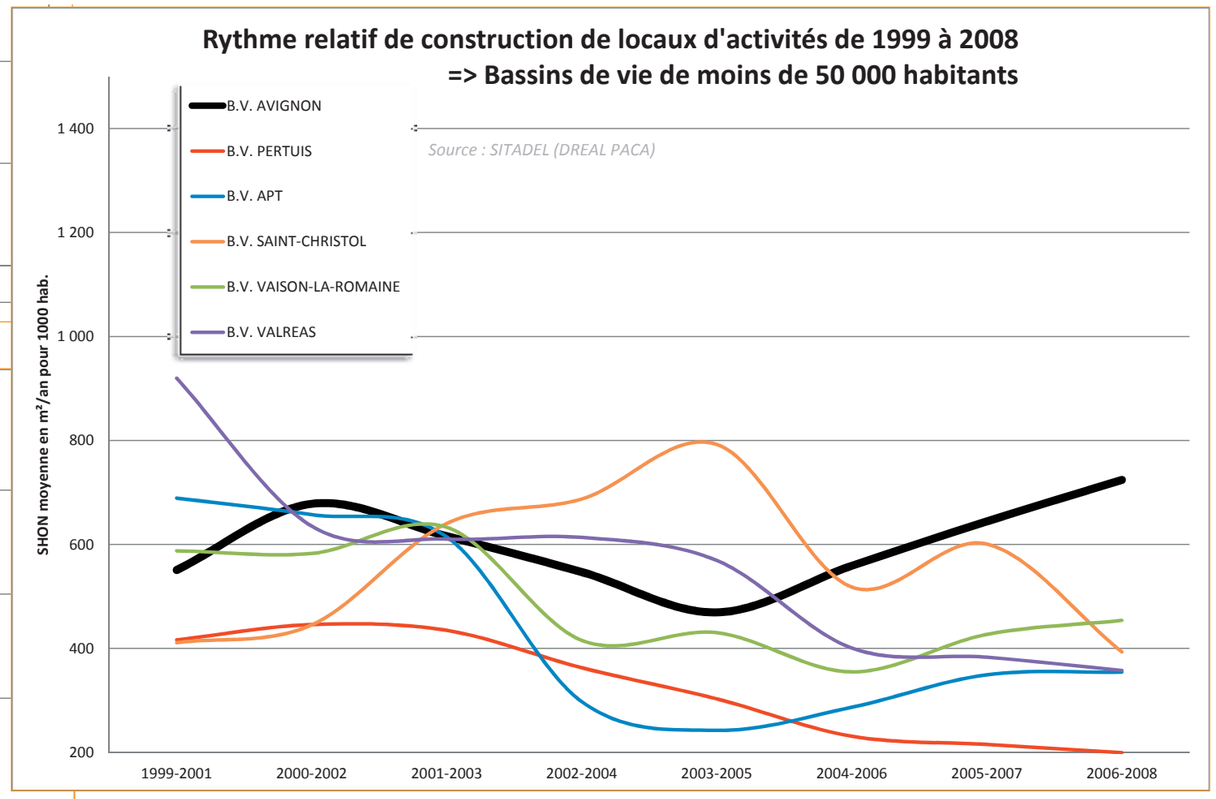

Dynamiques de la construction neuve de locaux d'activités 1999 à 2008

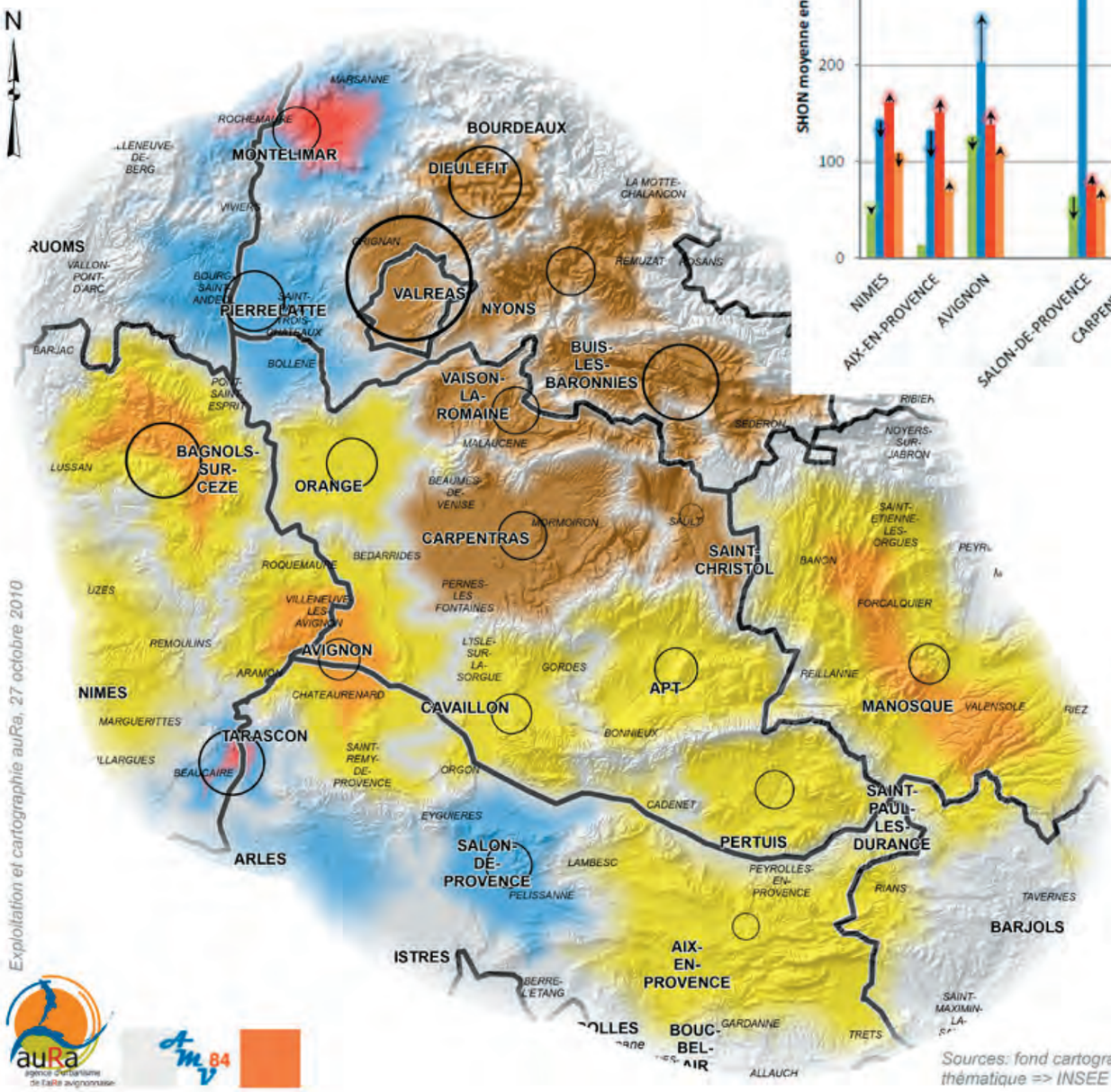

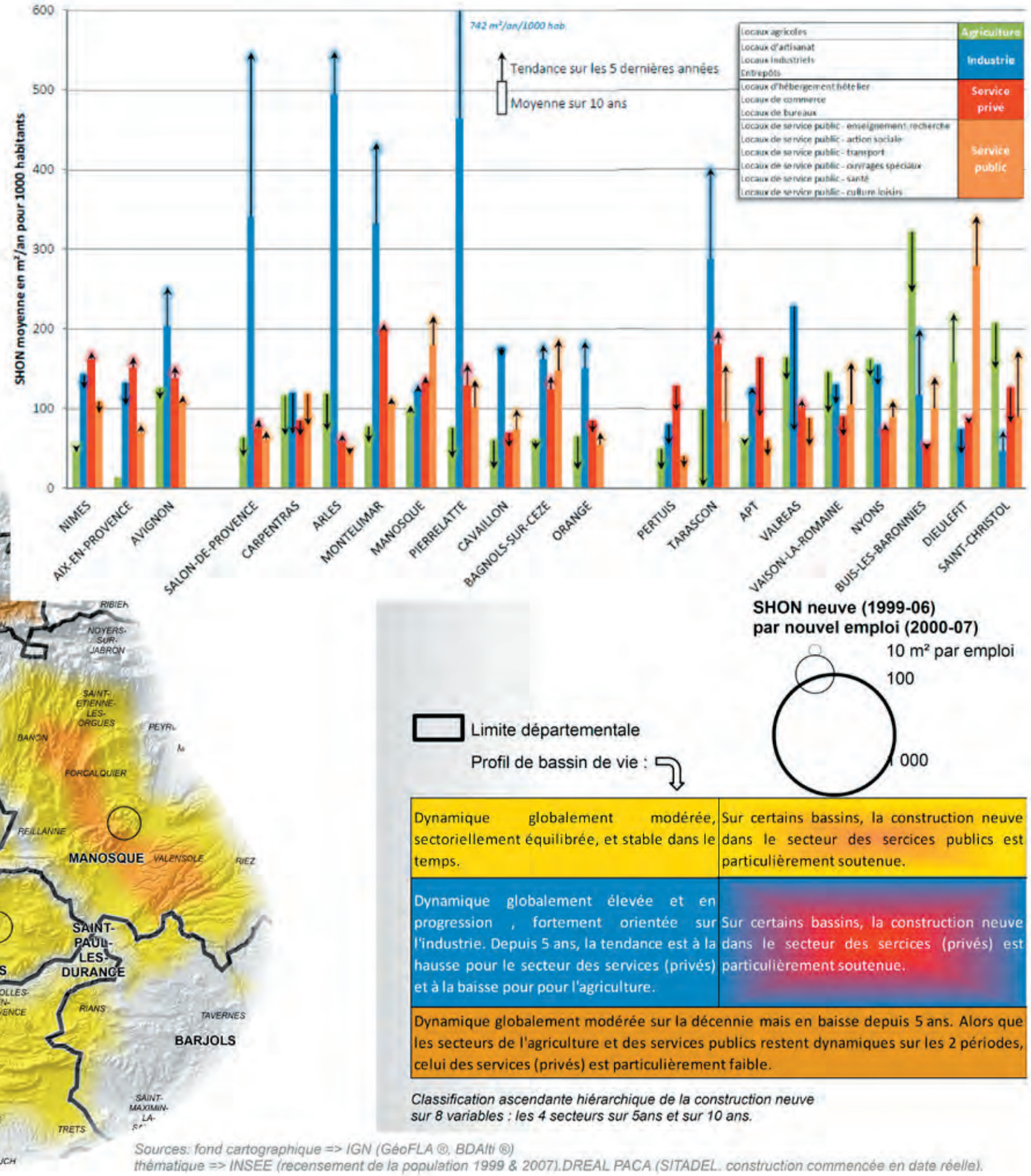

SHON neuve (1999-06)
par nouvel emploi (2000-07)

10 m² par emploi
100
1 000

Limite départementale

Profil de bassin de vie :

Dynamique globalement modérée, sectoriellement équilibrée, et stable dans le temps.	Sur certains bassins, la construction neuve dans le secteur des sercices publics est particulièrement soutenue.
Dynamique globalement élevée et en progression , fortement orientée sur l'industrie. Depuis 5 ans, la tendance est à la hausse pour le secteur des services (privés) et à la baisse pour pour l'agriculture.	Sur certains bassins, la construction neuve dans le secteur des sercices (privés) est particulièrement soutenue.
Dynamique globalement modérée sur la décennie mais en baisse depuis 5 ans. Alors que les secteurs de l'agriculture et des services publics restent dynamiques sur les 2 périodes, celui des services (privés) est particulièrement faible.	

Classification ascendante hiérarchique de la construction neuve sur 8 variables : les 4 secteurs sur 5ans et sur 10 ans.

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®)
thématique => INSEE (recensement de la population 1999 & 2007).DREAL PACA (SITADEL. construction commencée en date réelle).

Exploitation et cartographie auRa, 27 octobre 2010

Dynamiques de la construction neuve de locaux d'activités 1999 à 2008
- Indicateur de similarité -

Note de lecture : l'exemple du bassin de vie d'Avignon.

Au vu de la dynamique de construction neuve de locaux d'activités sur les 5 et 10 dernières années, et de sa répartition par secteurs d'activés, le profil de développement économique du bassin de vie d'Avignon est similaire à celui de Bagnols-sur-Cèze, et très éloigné de celui du bassin de Pierrelatte.

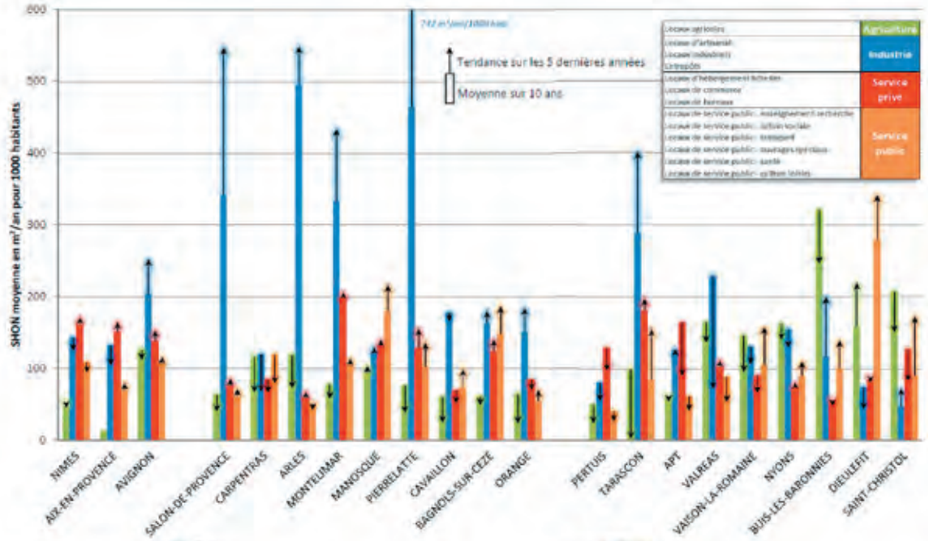

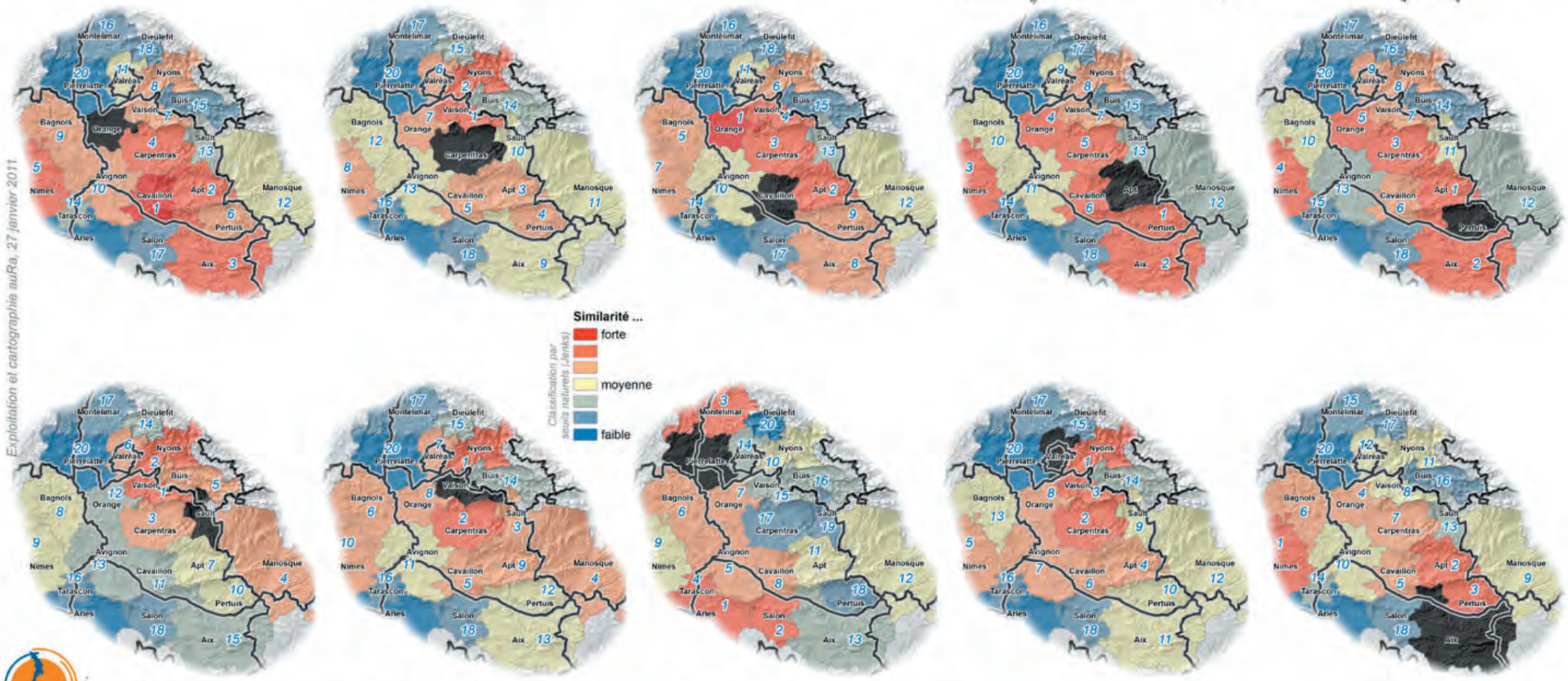

Méthodologie : la similarité est issue de la matrice de proximité de la classification ascendante hiérarchique de la construction neuve sur 8 variables : les 4 secteurs sur 5ans et sur 10 ans.

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®. BDAlti ®). thématique => INSEE (recensement de la population 1999 & 2007),DREAL PACA (SITADEL. construction commencée en date réelle).

Annexes 3.2.6

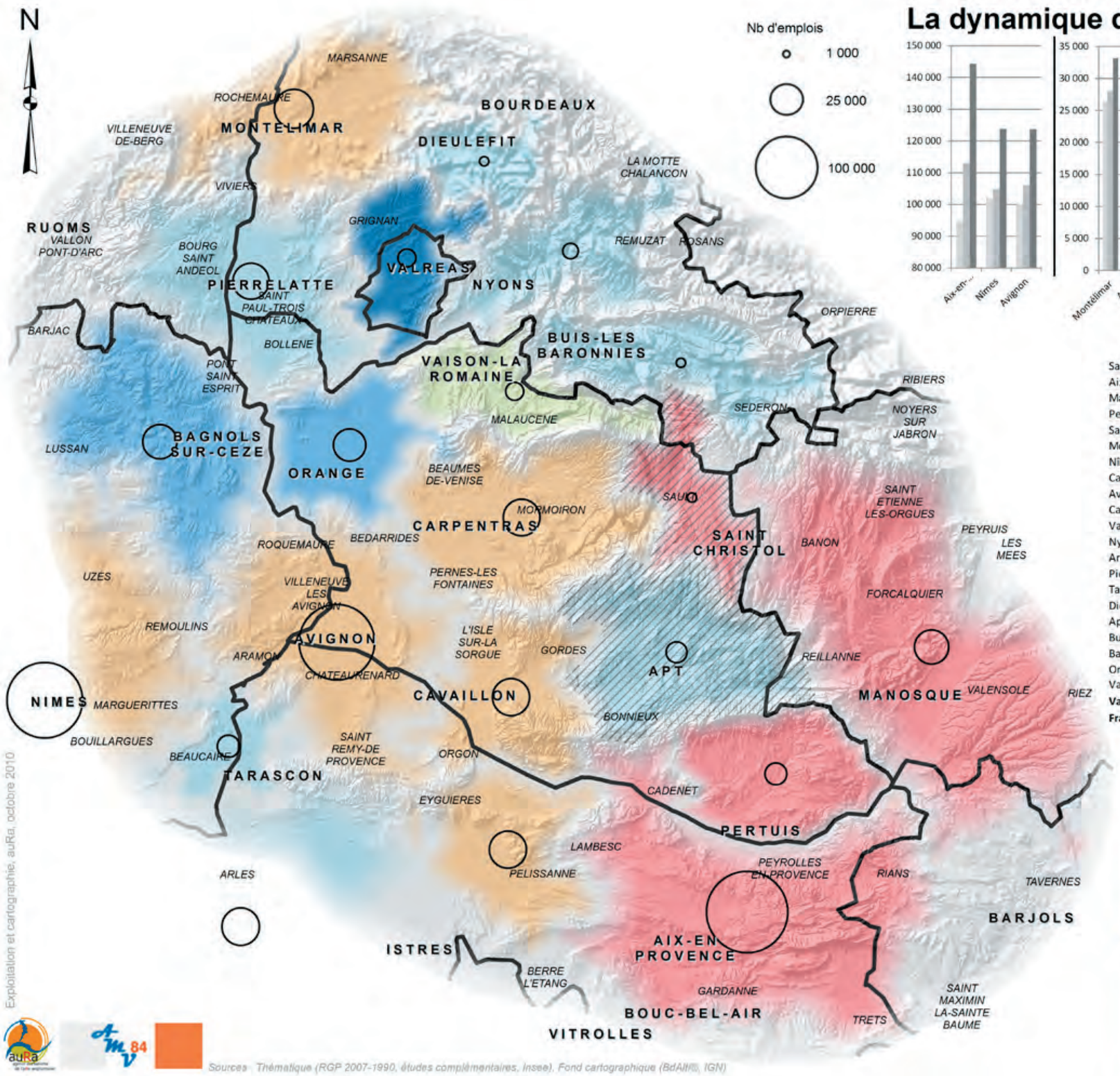

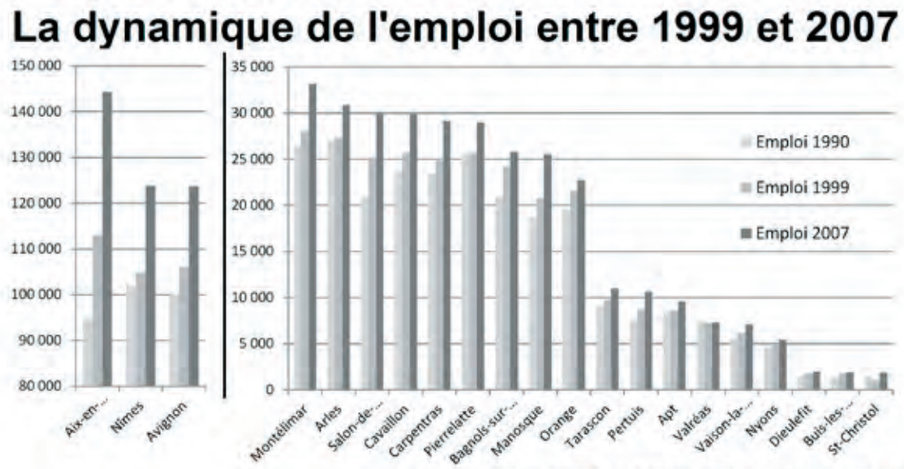

Nom du Bassin	Variation annuelle moyenne 1990 - 1999	Variation annuelle moyenne 1999 - 2007	**Variation globale 1999 - 2007**
Saint-Christol	-4,0%	8,1%	**86,0%**
Aix-en-Provence	2,0%	3,1%	**27,5%**
Manosque	1,2%	2,6%	**23,1%**
Pertuis	1,6%	2,4%	**21,2%**
Salon-de-Provence	2,1%	2,2%	**19,0%**
Montélimar	0,7%	2,1%	**18,3%**
Nîmes	0,3%	2,1%	**18,1%**
Carpentras	0,6%	2,0%	**17,2%**
Avignon	0,6%	1,9%	**16,7%**
Cavaillon	0,9%	1,9%	**16,2%**
Vaison-la-Romaine	1,3%	1,7%	**14,3%**
Nyons	0,7%	1,5%	**13,0%**
Arles	0,2%	1,5%	**12,9%**
Pierrelatte	0,1%	1,5%	**12,7%**
Tarascon	0,9%	1,4%	**12,1%**
Dieulefit	1,9%	1,3%	**10,8%**
Apt	0,2%	1,3%	**10,8%**
Buis-les-Baronnies	2,8%	1,1%	**9,3%**
Bagnols-sur-Ceze	1,7%	0,8%	**6,4%**
Orange	1,1%	0,6%	**5,3%**
Valreas	-0,3%	0,1%	**0,8%**
Vaucluse	**0,6%**	**1,7%**	**14,5%**
France	**0,4%**	**0,5%**	**4,5%**

Graphiques et tableaux représentant l'évolution de l'emploi par bassin de vie (1)

Profil des bassins suivant la dynamique de l'emploi entre 1999 et 2007 en comparaison de la dynamique du Vaucluse

- Croissance très forte
- Croissance forte
- Croissance moyenne
- Croissance faible
- Croissance très faible
- Stagnation

Attention: Entre 1999 et 2007 le recensement de la population a subi des changements de concept. Cette modification peut entrainer certains biais sur les bassins accueillant des casernes militaires importantes. Ainsi, il semble que la forte variation d'emplois sur le bassin de St. Christol et la faible croissance du bassin d'Apt soient en partie dues à ce phénomène. Il convient donc de relativiser l'information sur ces deux bassins.

0 10 20 40 Km

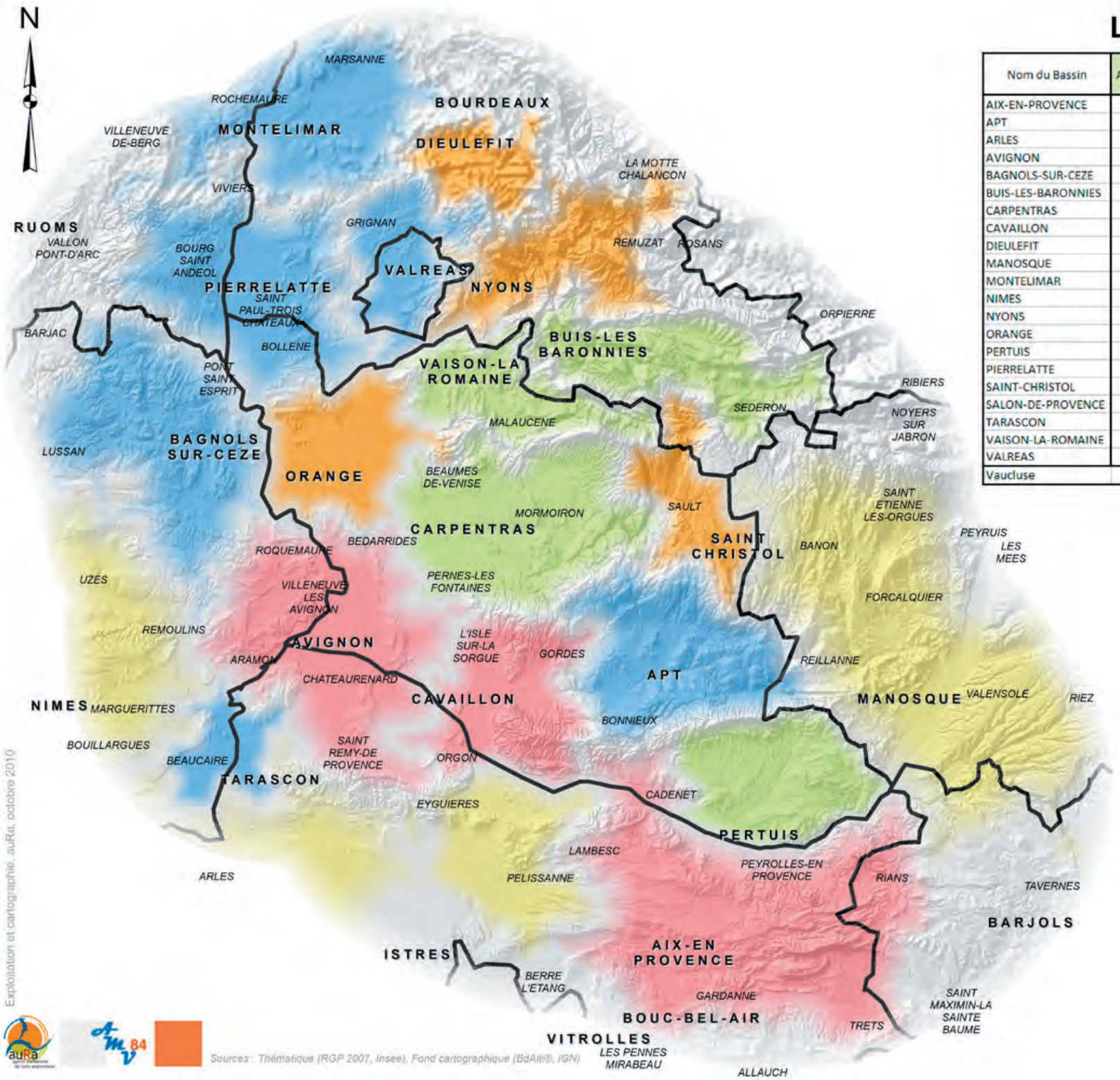

L'emploi par secteur d'activité

Nom du Bassin	Agriculture	Industrie	Commerce - Services (1)	Administration - Enseignement (2)	Construction
AIX-EN-PROVENCE	0,9%	12,1%	49,8%	31,4%	5,8%
APT	4,6%	16,4%	36,5%	34,8%	7,7%
ARLES	4,6%	9,7%	43,5%	35,3%	6,9%
AVIGNON	2,6%	11,4%	48,0%	31,6%	6,3%
BAGNOLS-SUR-CEZE	2,8%	18,9%	39,8%	30,5%	7,9%
BUIS-LES-BARONNIES	6,5%	11,8%	42,6%	32,7%	6,3%
CARPENTRAS	7,0%	12,8%	38,7%	33,9%	7,7%
CAVAILLON	3,0%	10,4%	52,8%	27,1%	6,7%
DIEULEFIT	0,5%	10,8%	29,2%	51,9%	7,6%
MANOSQUE	1,9%	11,0%	42,8%	35,7%	8,6%
MONTELIMAR	1,6%	19,0%	43,6%	27,9%	8,0%
NIMES	2,3%	10,2%	41,8%	39,1%	6,6%
NYONS	6,4%	9,0%	34,6%	41,9%	8,1%
ORANGE	5,4%	12,7%	35,9%	40,0%	6,0%
PERTUIS	3,6%	12,8%	40,9%	34,0%	8,7%
PIERRELATTE	2,9%	31,4%	33,6%	23,9%	8,2%
SAINT-CHRISTOL	1,5%	3,8%	20,3%	72,4%	2,0%
SALON-DE-PROVENCE	2,1%	7,0%	44,2%	40,9%	5,8%
TARASCON	4,3%	20,7%	36,0%	32,6%	6,4%
VAISON-LA-ROMAINE	7,7%	12,0%	43,0%	29,0%	8,3%
VALREAS	6,2%	19,1%	35,4%	32,2%	7,1%
Vaucluse	**3,3%**	**11,3%**	**45,2%**	**33,6%**	**6,6%**

Légende

Profil des bassins suivant leur ressemblance, après classification ascendante hiérarchique et comparaison à la moyenne du Vaucluse (3)

- Profil industriel
- Profil commercial - services (1)
- Profil administratif - enseignement - santé (2)
- Profil neutre, avec peu d'industrie
- Profil neutre, avec agriculture plus développée

Notes de lecture :

(1) : Cette catégorie regroupe les commerces, les transports ainsi que les services divers (immobilier, finance..)

(2) : Cette catégorie regroupe les services administratifs, l'enseignement, la santé et l'action sociale

(3) : Les profils retenus tendent à montrer les particularités propres à chaque bassin et non leur prédominance dans un secteur particulier

0 10 20 40 Km

Annexes 3.2.8

Bassins d'équilibres emplois - actifs occupés suivant le temps de trajet en heures de pointe

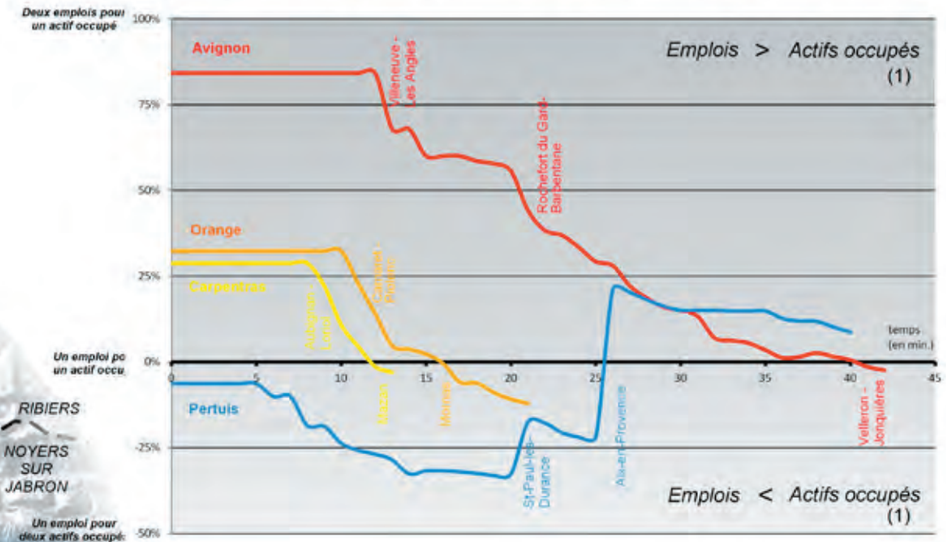

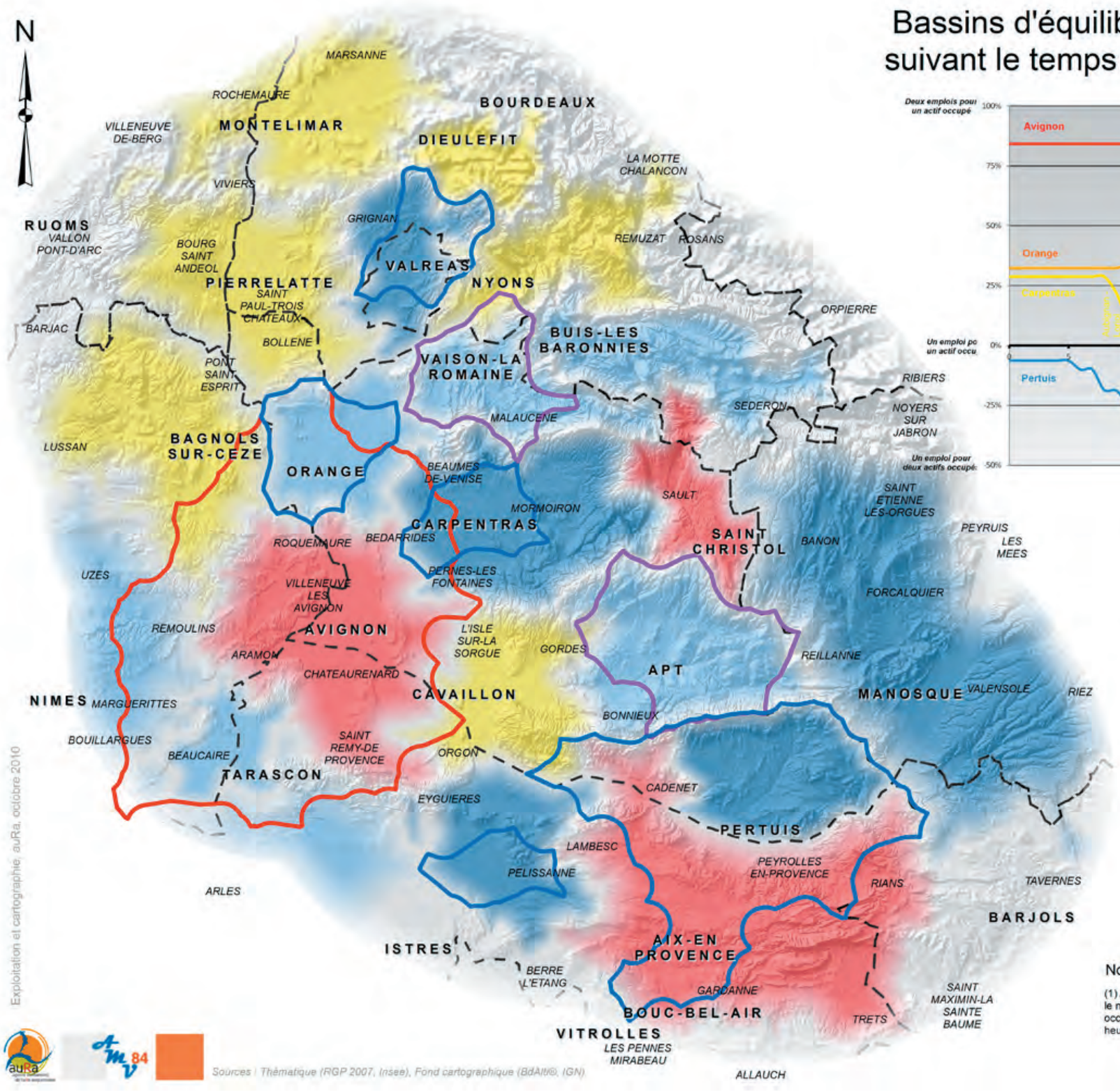

Légende

Bassin théorique d'équilibre : emplois - actifs occupés (1)

Taux de couverture de l'emploi, pour 100 actifs occupés :

- moins de 90 emplois
- de 90 à 98 emplois
- environ 100 emplois
- plus de 105 emplois

A B C D nom de bassin

Note de lecture

(1) Au départ de la ville-centre, on ajoute le nombre d'emplois et le nombre d'actifs occupés suivant le temps de trajet en heures de pointe jusqu'à obtenir une équivalence.

0 10 20 40 Km

Exploitation et cartographie: auRa, octobre 2010

Sources : Thématique (RGP 2007, Insee), Fond cartographique (BdAlti®, IGN)

Noyaux de déséquilibre entre les emplois et les actifs occupés

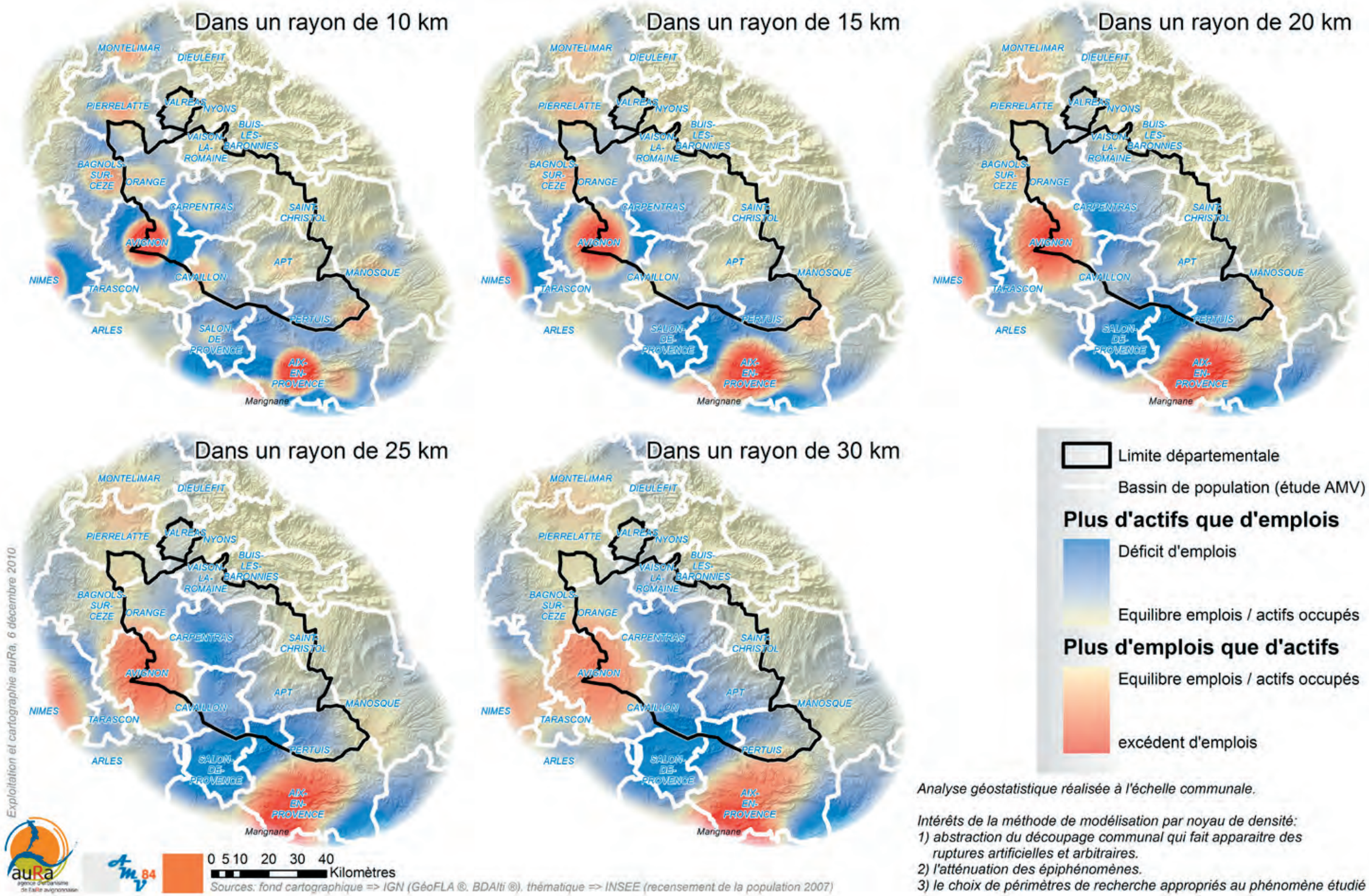

Analyse géostatistique réalisée à l'échelle communale.

Intérêts de la méthode de modélisation par noyau de densité:
1) abstraction du découpage communal qui fait apparaitre des ruptures artificielles et arbitraires.
2) l'atténuation des épiphénomènes.
3) le choix de périmètres de recherche appropriés au phénomène étudié

Annexes 3.2.10

Déséquilibres emplois / actifs occupés à la commune

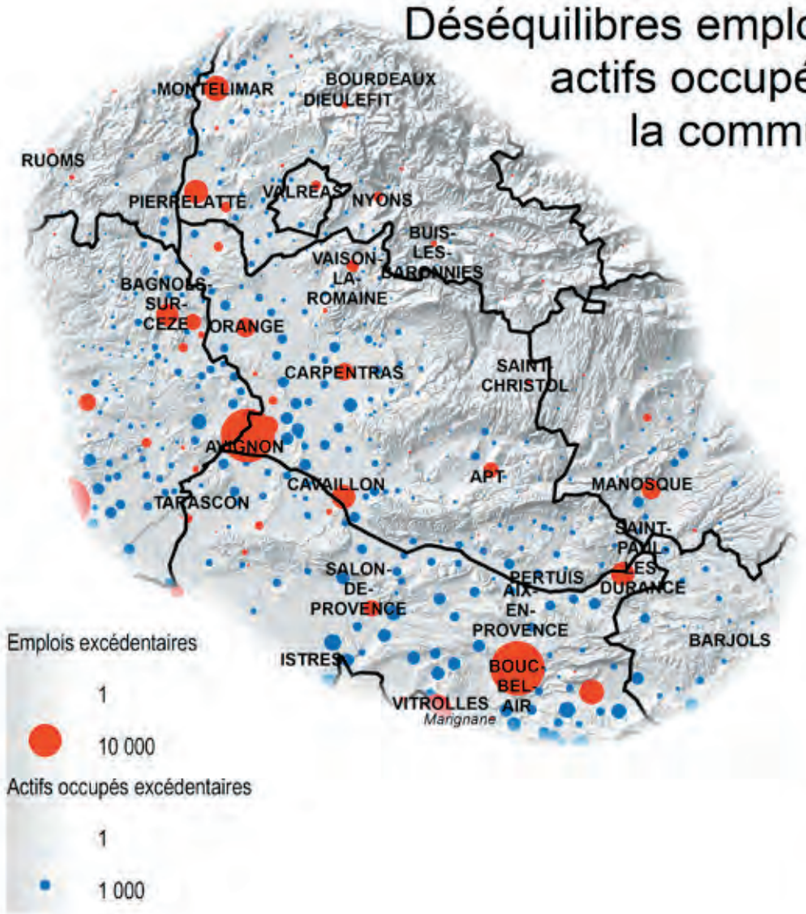

Noyaux de déséquilibre entre les emplois et les actifs occupés dans un rayon de 25 km

Analyse géostatistique réalisée à l'échelle communale

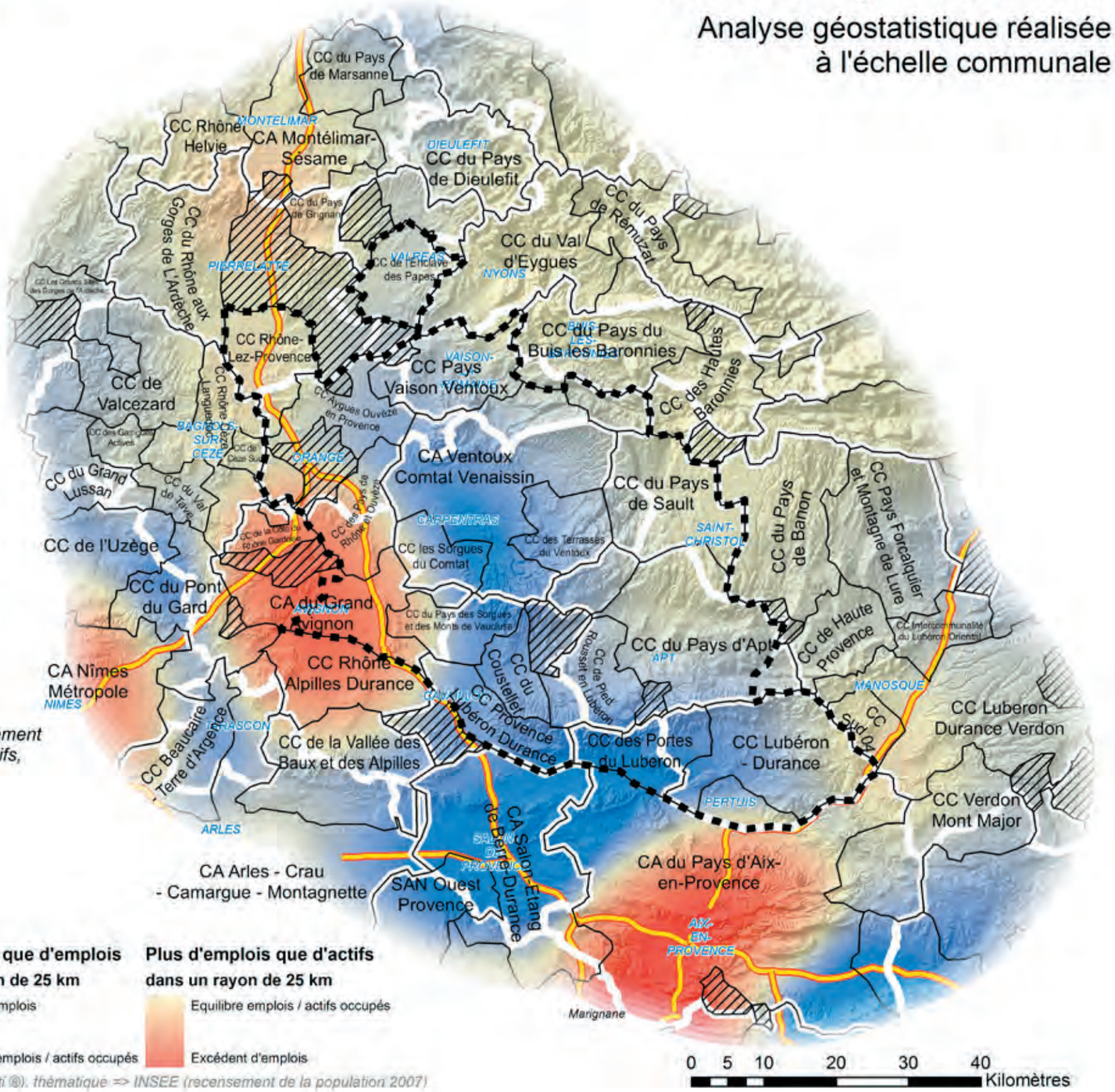

Pourquoi 25 km ?
D'après le SOeS, l'INRETS et l'INSEE, il ressort de l'enquête nationale « transport et déplacements 2008 » que le temps moyen de déplacement pour l'aller du domicile vers le lieu de travail était en France de 23 minutes. Localement, la distance que l'on parcourt en voiture en 23 minutes est légèrement supérieure à cette grandeur. Ainsi, pour l'analyse des équilibres emplois / actifs, c'est un rayon de recherche 25 km qui est retenu.

Intérêts de la méthode de modélisation par noyau de densité:
1) abstraction du découpage communal qui fait apparaitre des ruptures artificielles et arbitraires.
2) l'atténuation des épiphénomènes.
3) le choix de périmètres de recherche appropriés au phénomène étudié

EPCI
Sans EPCI
Limite départementale
Bassin de population (étude AMV)
Autoroute

Plus d'actifs que d'emplois dans un rayon de 25 km
Déficit d'emplois
Equilibre emplois / actifs occupés

Plus d'emplois que d'actifs dans un rayon de 25 km
Equilibre emplois / actifs occupés
Excédent d'emplois

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®), thématique => INSEE (recensement de la population 2007)

Exploitation et cartographie auRa, 2 décembre 2010

Profil de l'habitat des bassins
- d'après le statut d'occupation des logements -

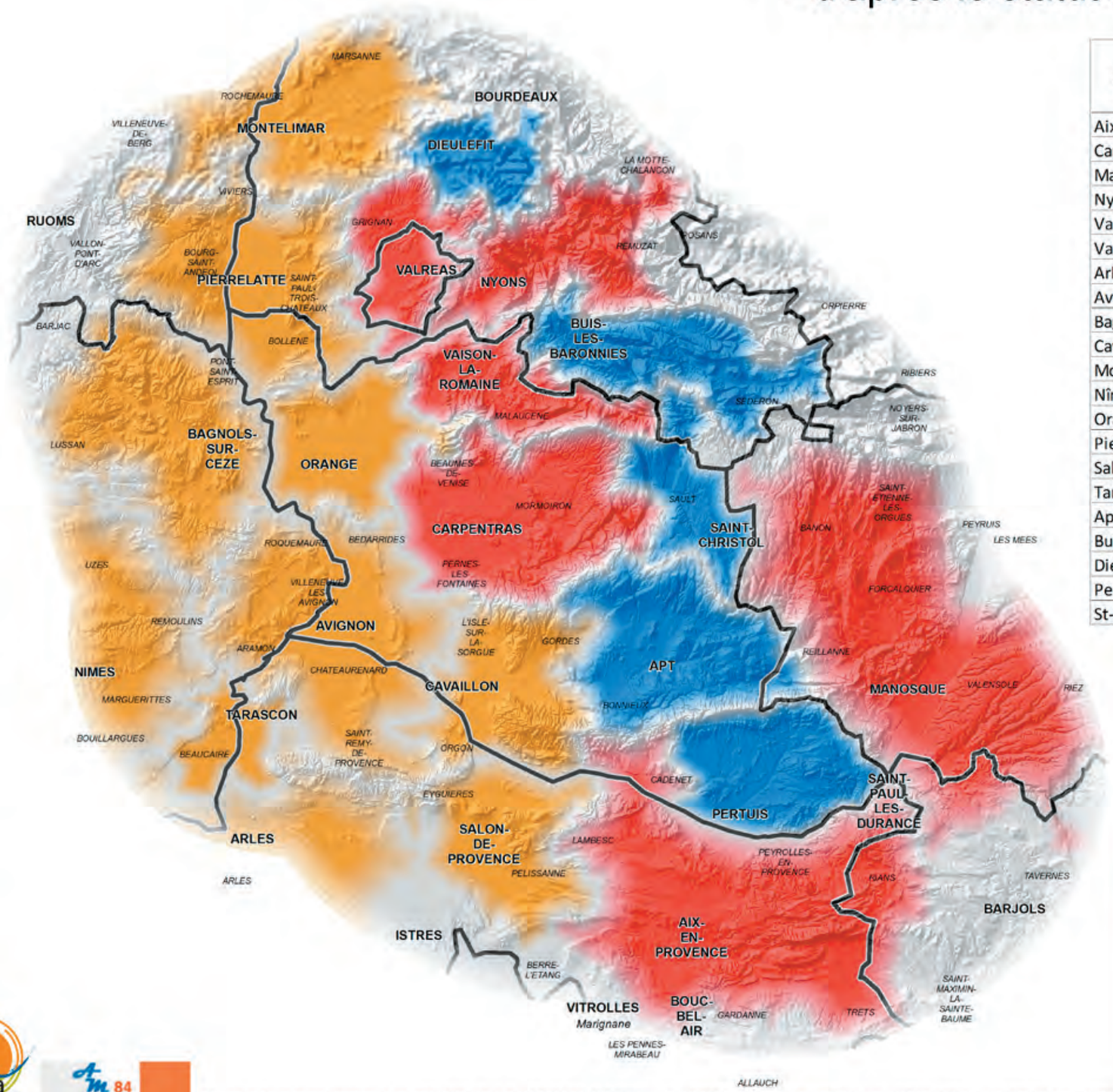

Bassin	Statut d'occupation des logements			
	Propriétaire	Locataire		occupé gratuitement
		autre	HLM	
Aix-en-P.	53%	32%	10%	4%
Carpentras	58%	31%	7%	4%
Manosque	60%	30%	6%	4%
Nyons	60%	31%	5%	4%
Vaison ...	60%	30%	4%	6%
Valréas	60%	30%	5%	4%
Arles	54%	26%	15%	4%
Avignon	54%	28%	14%	3%
Bagnols...	62%	24%	11%	3%
Cavaillon	56%	28%	12%	4%
Montélimar	59%	28%	10%	3%
Nîmes	57%	30%	10%	3%
Orange	56%	30%	10%	4%
Pierrelatte	62%	24%	11%	3%
Salon-de-P.	58%	27%	12%	4%
Tarascon	53%	31%	13%	3%
Apt	60%	27%	8%	5%
Buis-les-B.	66%	27%	1%	6%
Dieulefit	65%	25%	6%	4%
Pertuis	63%	29%	4%	4%
St-Christol	60%	27%	7%	6%

Limite départementale

Profil des bassins

Classification par k-means

- Forte part de locatif privé
- Forte part de logements sociaux
- Forte part de logements occupés par leur propriétaire

Exploitation et cartographie auRa, 23 novembre 2010

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®), thématique => INSEE (recensement de la population 2007, exploitation principale).

Annexes 3.3.2

Evolution des équilibres relatifs "résidences principales / emploi" de 1999 à 2007

Note de lecture :
sur les territoires verts, entre 1999 et 2007, la croissance du parc de résidences principales a été plus rapide que celle de l'emploi. Il s'agit d'un éclairage sur les dynamiques comparées des territoires qui ne présage en rien de l'état des équilibres de chacun des territoires en 2007.

Equilibres de développement entre résidence principale & emploi

- Limite départementale

Rapport des taux de variation
Résidence principale / emploi

- Fort déséquilibre en faveur de l'emploi
- Déséquilibre modéré en faveur de l'emploi
- Faible déséquilibre en faveur de l'emploi
- Faible déséquilibre en faveur des r.p.
- Fort déséquilibre en faveur des r.p.

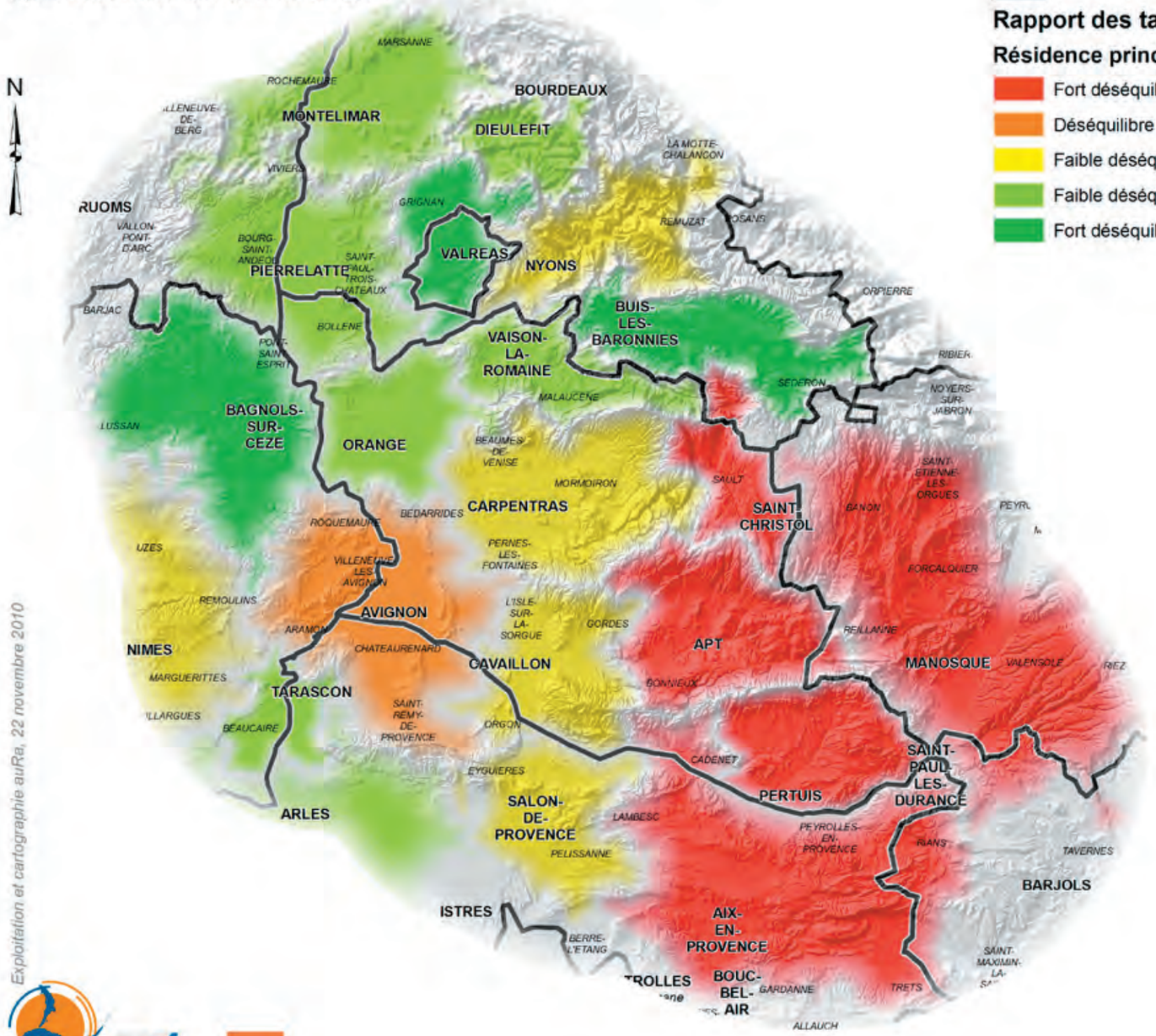

Les résidences princpipales

- Limite départementale

Variation de la part de R.P.

- -2 à -1 points
- -1 à -1/4 point
- -1/4 à +1/4 point
- + 1/4 à +1 point
- +1 à + 4 points

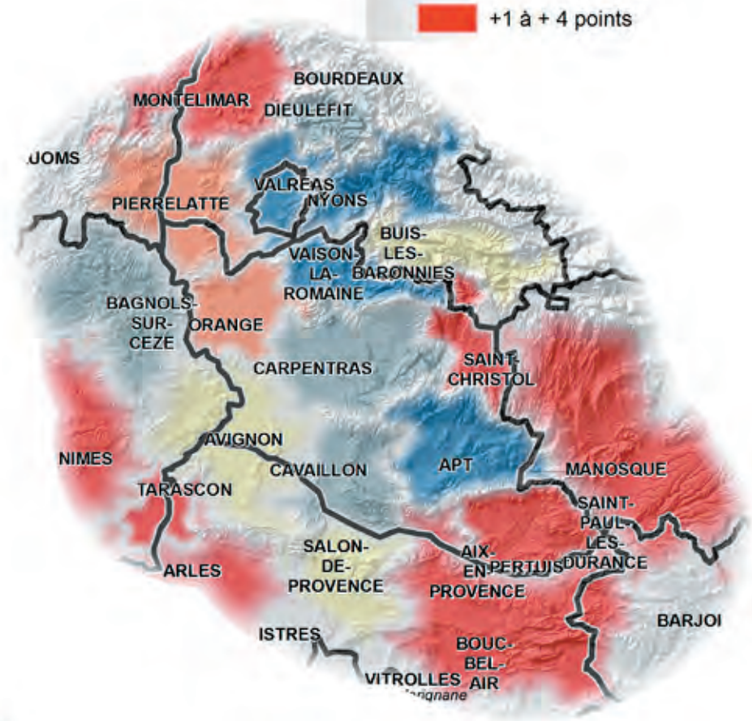

Exploitation et cartographie auRa, 22 novembre 2010

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®), thématique => INSEE (recensement de la population 1999 & 2007).

Migrations résidentielles entre territoires mitoyens sur 5 ans

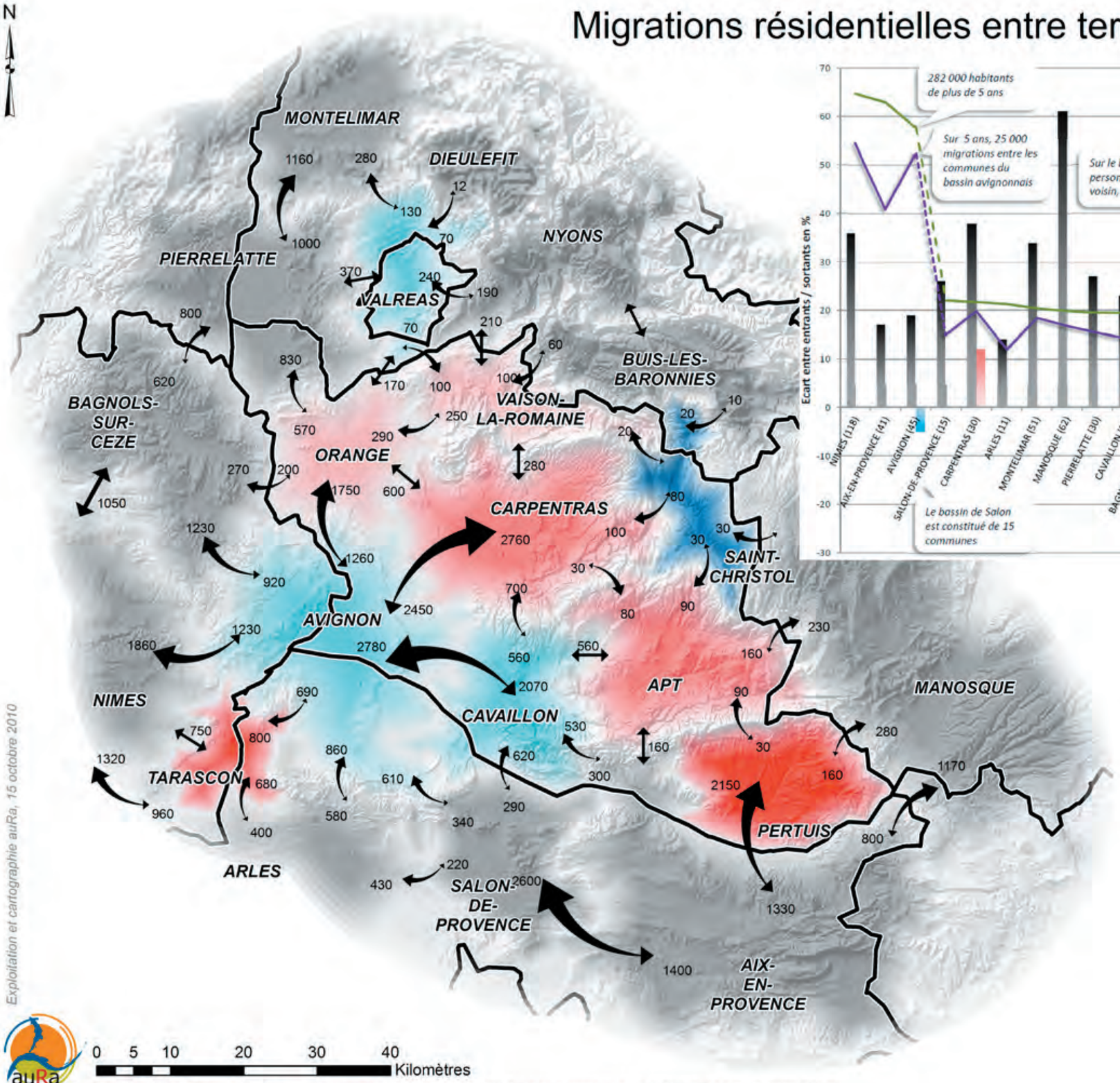

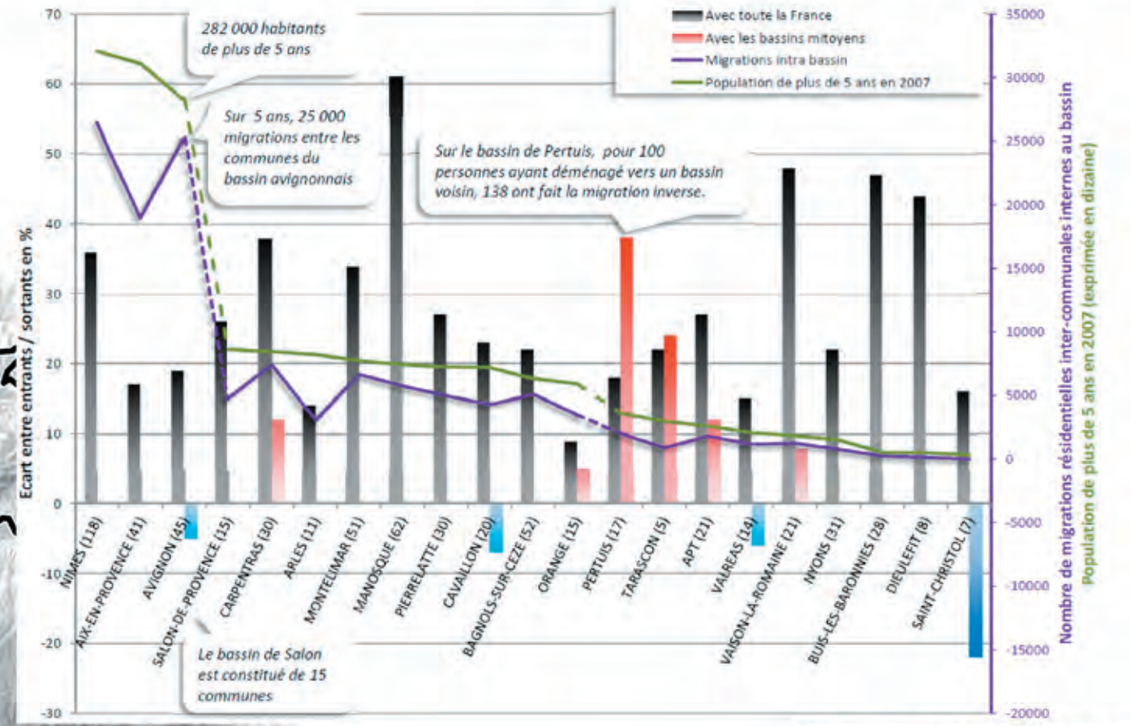

Bassin	Migration résidentielle (5 ans)			
	interne au bassin	avec les bassins mitoyens		
		Entrant	Sortant	Solde
AVIGNON	25 289	10 796	11 380	-584
CARPENTRAS	7 403	4 495	4 027	468
CAVAILLON	4 274	4 319	4 642	-323
ORANGE	3 459	3 555	3 400	155
PERTUIS	2 090	2 341	1 699	642
APT	1 887	1 133	1 014	119
VAISON-LA-ROMAINE	1 334	963	895	68
VALREAS	1 241	1 045	1 114	-69
TARASCON	962	2 238	1 804	434
SAINT-CHRISTOL	72	169	217	-48

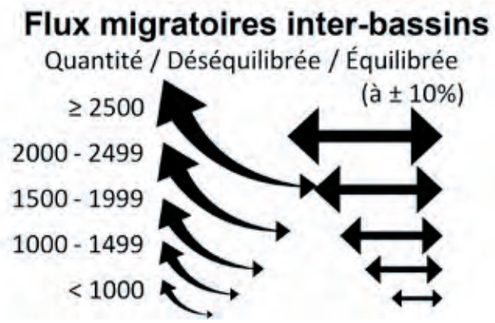

Annexes 3.3.4

Echanges migratoires avec le bassin de vie d'Avignon

- migrations résidentielles sur 5 ans -

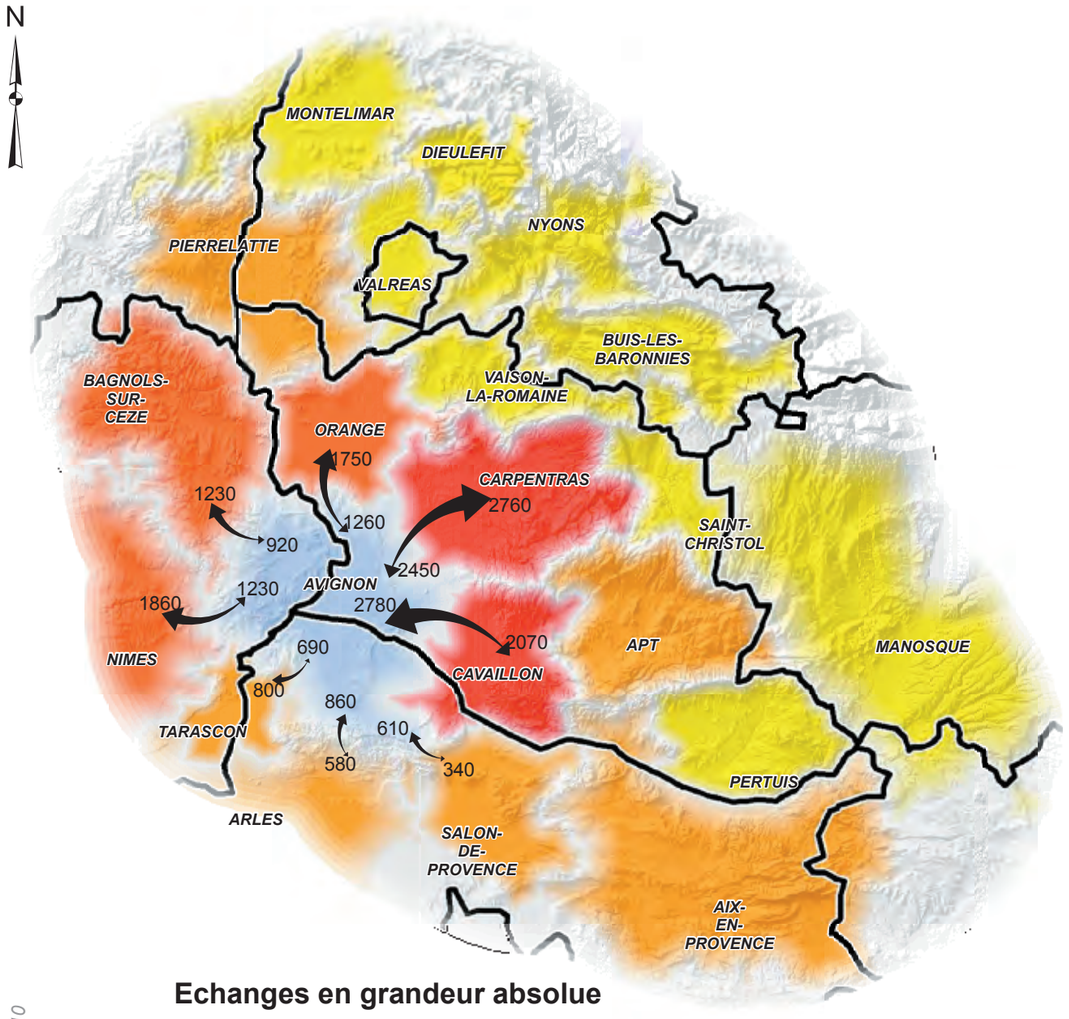

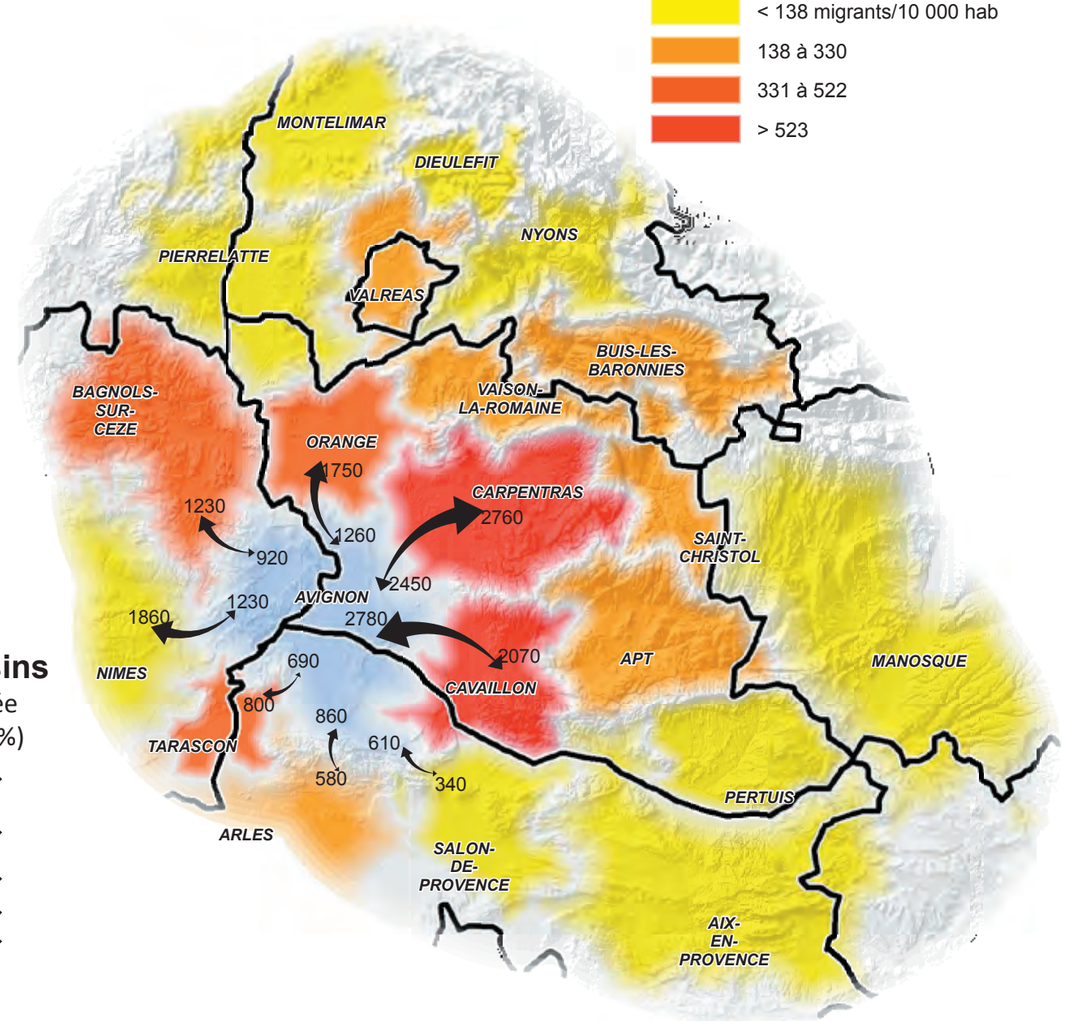

Echanges relatifs

Flux entrants et sortants cumulés en quantité relative à la population

- < 138 migrants/10 000 hab
- 138 à 330
- 331 à 522
- > 523

Echanges en grandeur absolue

- Limites départementales

Flux entrants & sortants cumulés en quantité (clas. par écart type)

- < 612
- 612 à 2 126
- 2 127 à 3 641
- > 3 641

Flux migratoires inter-bassins

Quantité / Déséquilibrée / Équilibrée (à ± 10%)

- ≥ 2500
- 2000 - 2499
- 1500 - 1999
- 1000 - 1499
- < 1000

0 5 10 20 30 40 Kilomètres

Exploitation et cartographie auRa, 25 novembre 2010

Sources: thématique => INSEE (recensement de la population 2007), fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, ROUTE

Extrait de la carte des territoires vécus de l'INSEE réalisée à partir du recensement de 1999

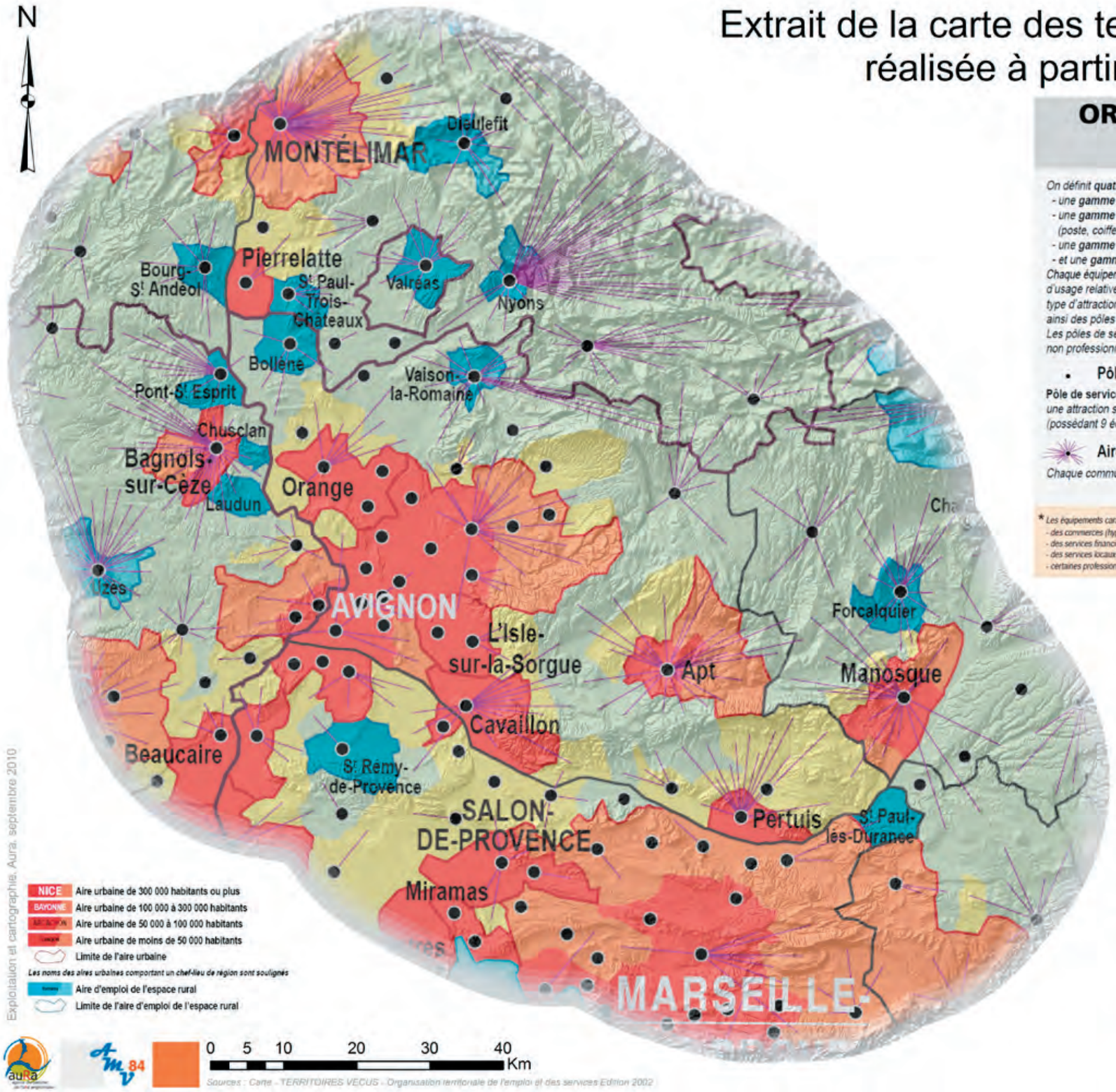

ORGANISATION TERRITORIALE DES SERVICES

*On définit **quatre gammes d'équipements** qui se retrouvent très largement dans les mêmes communes :*
- *une **gamme de base** (tabac, garage, maçon, alimentation, plombier, menuisier, école) ;*
- *une **gamme de proximité** (poste, coiffeur, carburant, plâtrier, électricien, médecin, infirmier, pharmacie, boulangerie, boucherie) ;*
- *une **gamme supérieure** (hôpital, laboratoire d'analyse médicales, cinéma) ;*
- *et une **gamme intermédiaire***.*

Chaque équipement de la gamme intermédiaire qui recouvre des commerces et des services (publics et privés) d'usage relativement fréquent mais ne relevant pas néanmoins de la proximité immédiate exerce le même type d'attraction sur les communes non équipées alentour. Leur implantation et leur attraction définissent ainsi des pôles de services intermédiaires et une aire d'influence autour de chacun d'eux.*
Les pôles de services intermédiaires correspondent aux communes les plus fréquentées pour des motifs non professionnels.

- **Pôle de services intermédiaires ou commune bien équipée**

Pôle de services intermédiaires *(commune exerçant par les équipements de sa gamme intermédiaire une attraction sur les habitants d'au moins une autre commune) ou* **commune bien équipée** *(possédant 9 équipements ou plus parmi les 16 caractérisant cette gamme*). **Soit 4 054 communes***

- **Aire d'influence des pôles de services intermédiaires**

Chaque commune est reliée par un trait au pôle de services intermédiaires fréquenté habituellement.

Source : Inventaire communal de 1998 - INSEE-SCEES

** Les équipements caractéristiques de la gamme des services intermédiaires sont :*
- *des commerces (hypermarché ou supermarché, librairie, droguerie, magasins d'électroménager, de vêtements, de meubles et de chaussures) ;*
- *des services financiers (banque ou caisse d'épargne, étude de notaire) ;*
- *des services locaux de l'État (commissariat ou gendarmerie, perception, collège privé ou public) ;*
- *certaines professions de santé (dentiste, masseur-kinésithérapeute, vétérinaire, ambulancier).*

Espace à dominante urbaine

Aires urbaines *(définition simplifiée)* *

Pôles urbains *(354 pôles représentant 3 100 communes)*
Unités urbaines (agglomérations) comptant 5 000 emplois ou plus.

Couronnes périurbaines *(10 808 communes)*
Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire urbaine.

Communes multipolarisées *(4 122 communes)*

Communes (ou unités urbaines) dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles.

Espace à dominante rurale

Aires d'emploi de l'espace rural *(définition simplifiée)*

Pôles d'emploi de l'espace rural *(525 pôles représentant 973 communes)*
Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine comptant 1 500 emplois ou plus.

Couronnes des pôles d'emploi de l'espace rural *(832 communes)*
Communes (ou unités urbaines) n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents travaillent hors de la commune (ou de l'unité urbaine) mais dans l'aire d'emploi de l'espace rural.

Autres communes de l'espace à dominante rurale

Communes (ou unités urbaines) n'appartenant ni à l'espace à dominante urbaine, ni à une aire d'emploi de l'espace rural.
(16 739 communes)

Source : INSEE, Recensement de la population 1999

* pour qu'il existe une unité urbaine,
il faut que deux bâtiments soient distants de moins de 200 mètres

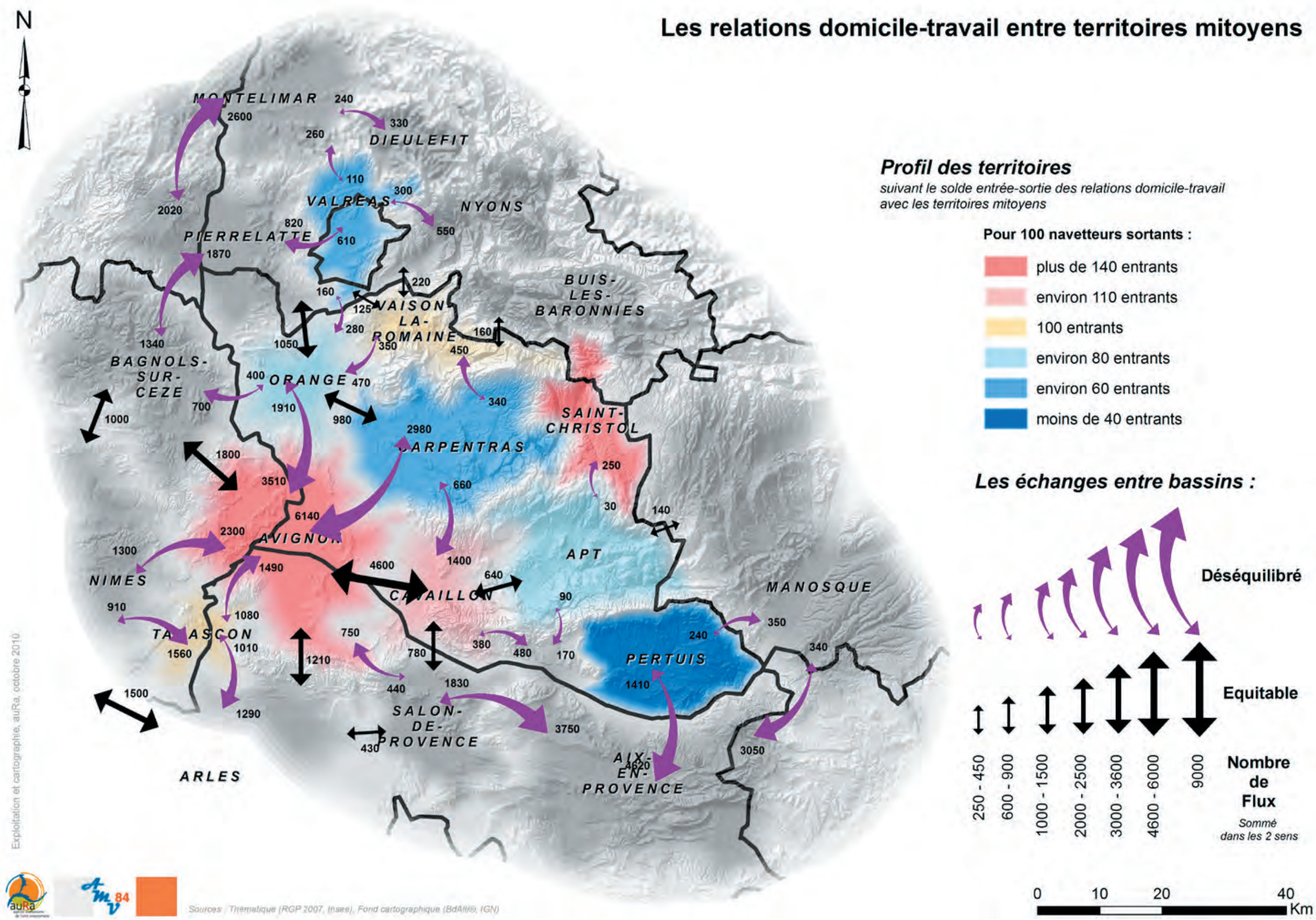
Les relations domicile-travail entre territoires mitoyens
N
MONTELIMAR
DIEULEFIT
VALRÉAS
NYONS
PIERRELATTE
BUIS-LES-BARONNIES
VAISON-LA-ROMAINE
BAGNOLS-SUR-CEZE
ORANGE
SAINT-CHRISTOL
CARPENTRAS
AVIGNON
APT
NIMES
CAVAILLON
MANOSQUE
TARASCON
PERTUIS
SALON-DE-PROVENCE
ARLES
AIX-EN-PROVENCE
240
330
2600
260
110
300
550
2020
820
610
1870
220
160
125
280
1340
1050
350
450
160
400
470
340
700
1910
980
1000
2980
250
1800
3510
660
30
140
6140
2300
1300
1490
4600
1400
640
90
910
1080
350
240
750
1010
1560
1210
780
380
480
170
340
1410
1830
440
1500
1290
3750
430
3050
4620
Profil des territoires
suivant le solde entrée-sortie des relations domicile-travail avec les territoires mitoyens
Pour 100 navetteurs sortants :
plus de 140 entrants
environ 110 entrants
100 entrants
environ 80 entrants
environ 60 entrants
moins de 40 entrants
Les échanges entre bassins :
Déséquilibré
Equitable
250 - 450
600 - 900
1000 - 1500
2000 - 2500
3000 - 3600
4600 - 6000
9000
Nombre de Flux
Sommé dans les 2 sens
0
10
20
40
Km
Exploitation et cartographie, auRa, octobre 2010
Sources : Thématique (RGP 2007, Insee), Fond cartographique (BdAlti®, IGN)

Profil des bassins par rapport aux navettes domicile/travail

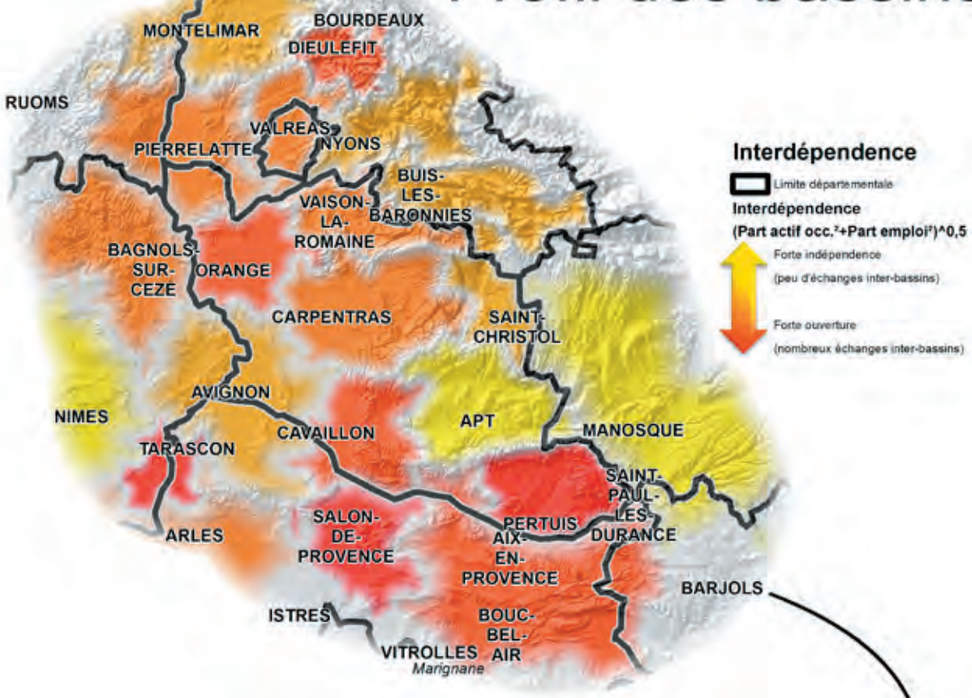

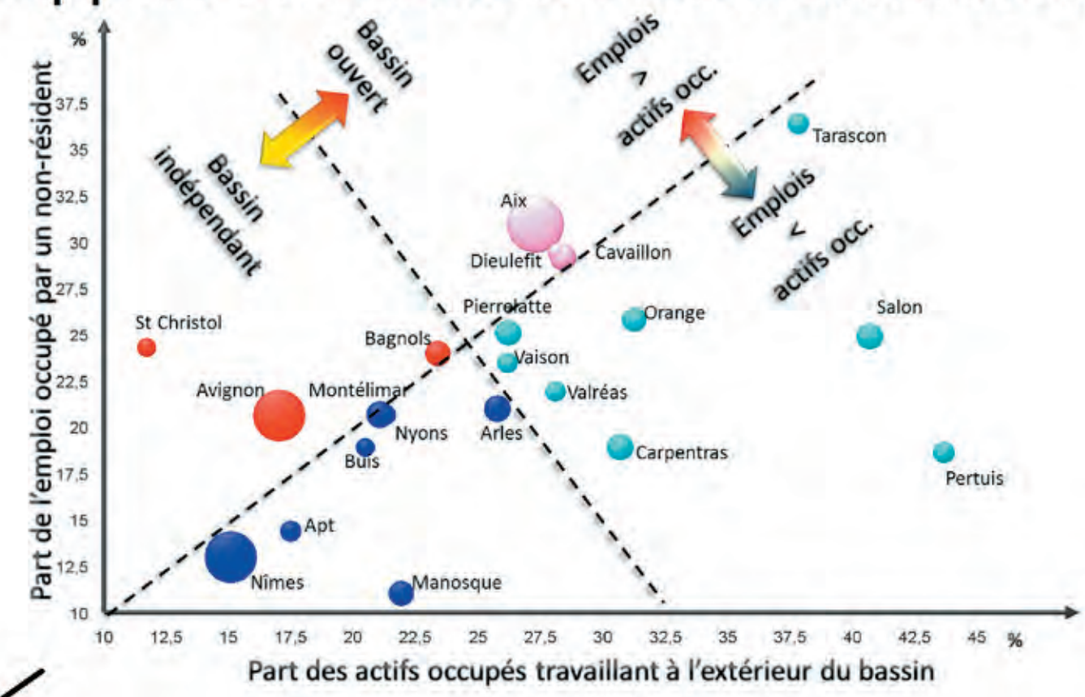

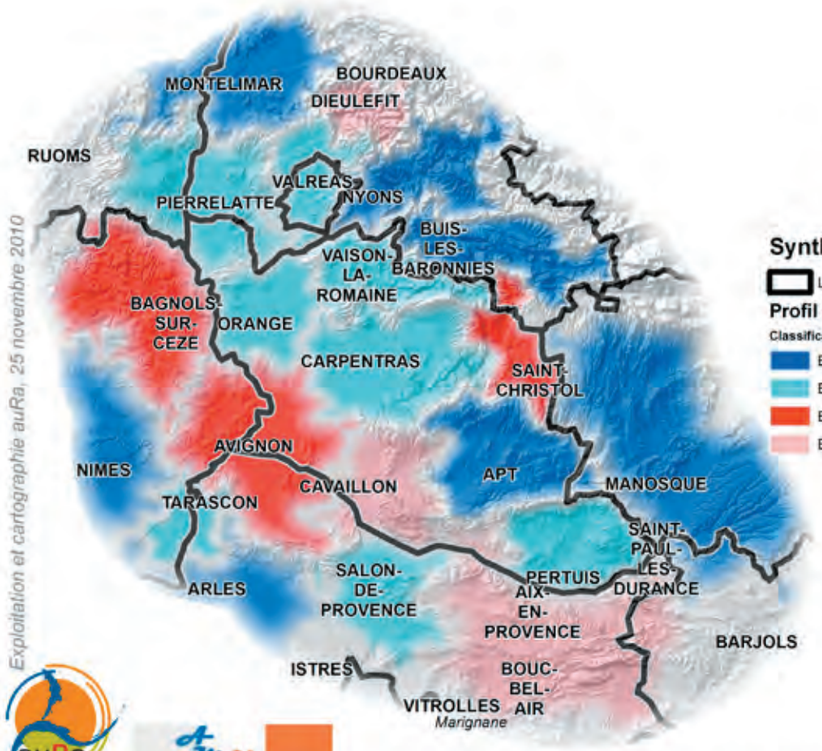

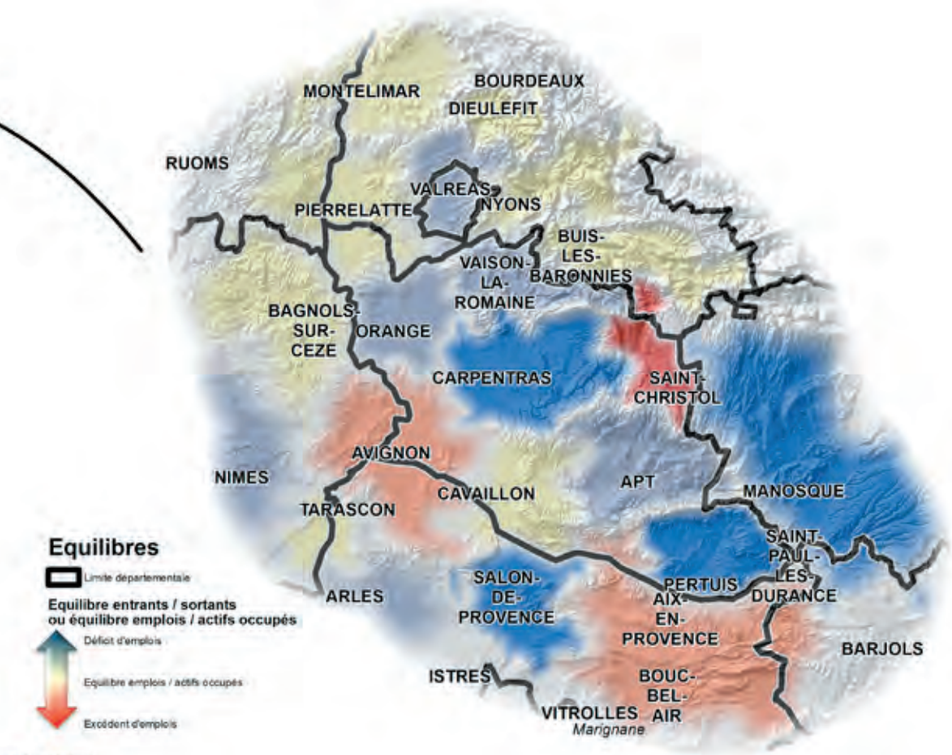

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®), thématique => INSEE (recensement de la population 2007).

Annexes 3.4.4

Les communes génératrice de flux domicile-travail
-
Consommation kilométrique quotidienne moyenne des actifs ne travaillant pas dans leur commune de résidence

Légende - *les distances exprimées sont pour un aller simple*

Limites départementales

Commune dont plus de 15% des flux sont ignorés (effet de bord)

Note de lecture :
Un seuil de 50 navetteurs minimum est appliqué afin d'éviter les erreurs d'interprétation des données.

Un entrant est un navetteur venant travailler dans une commune.

Un sortant est un navetteur partant travailler en dehors de sa commune.

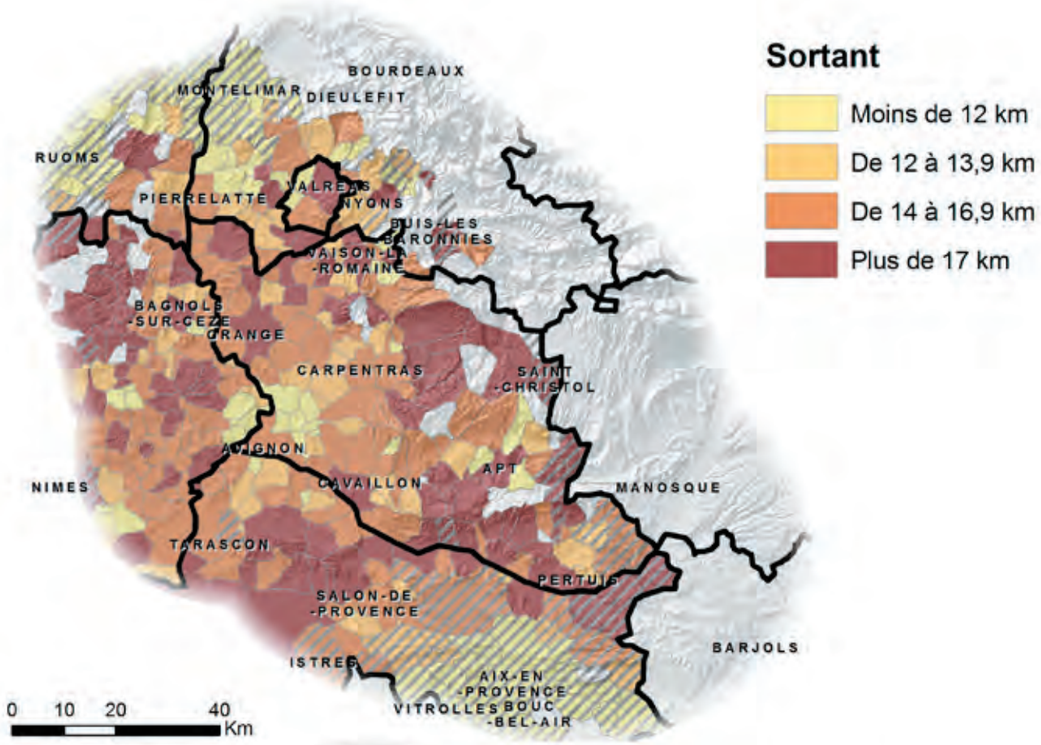

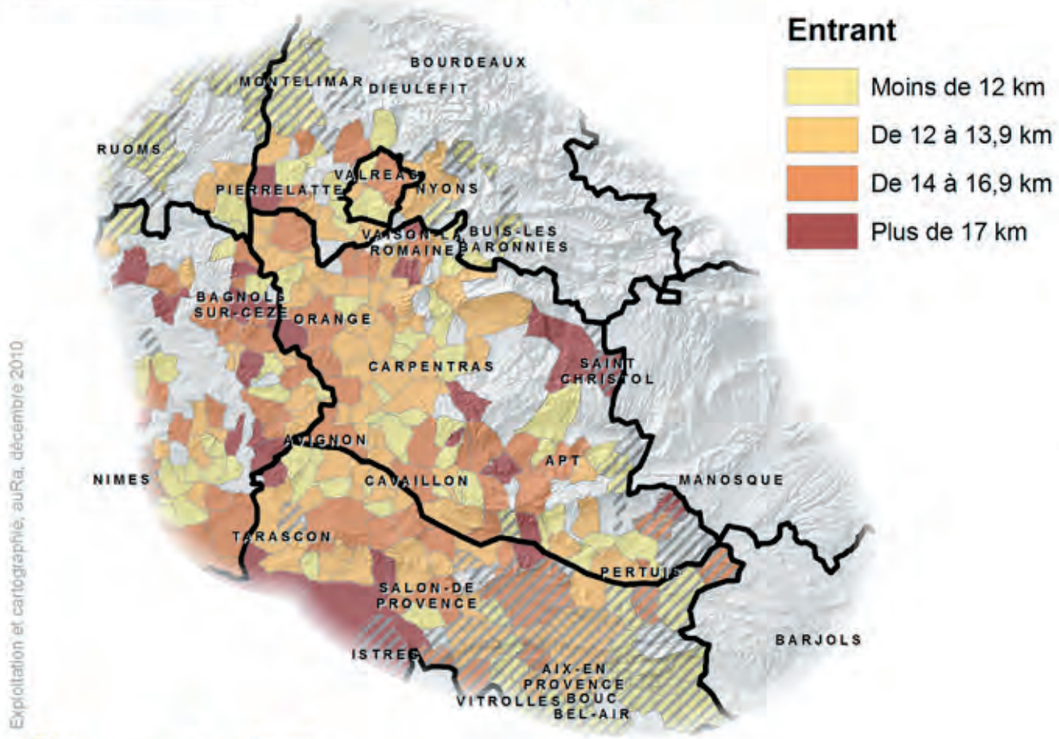

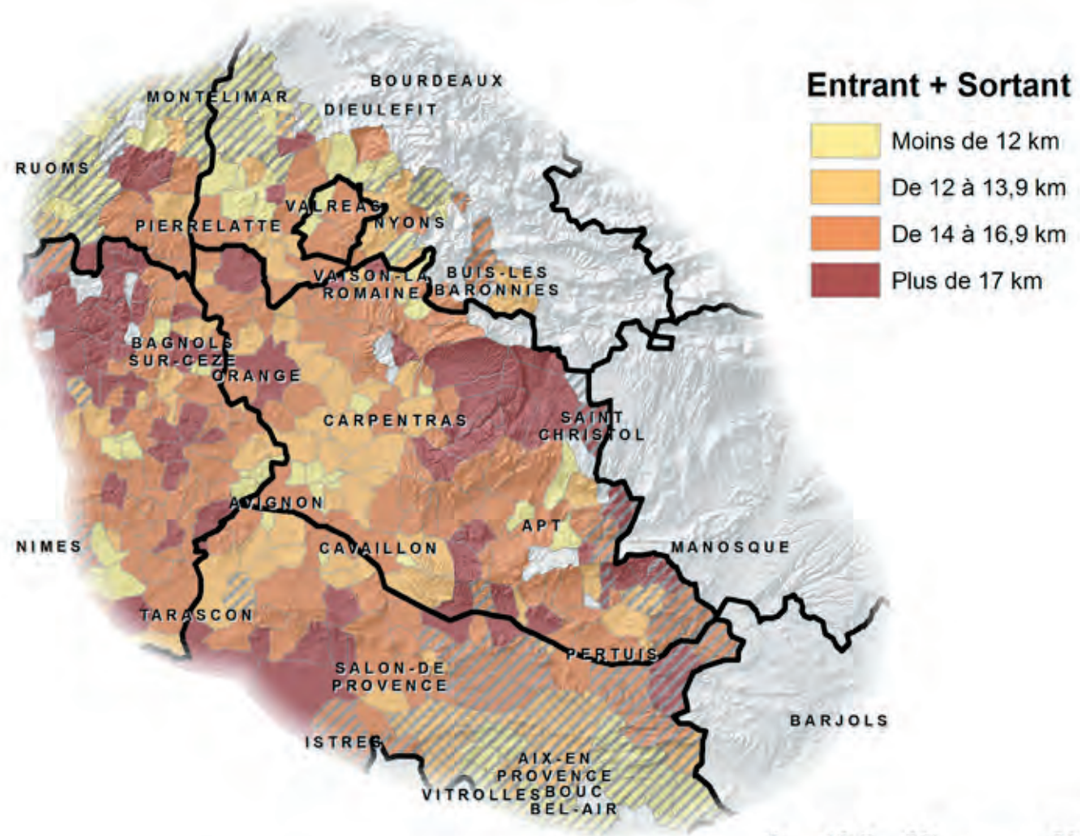

Exploitation et cartographie, auRa, décembre 2010

Sources : Thématique : Distancier ODOMATRIX (INRA-INSEE-CERTU-2008), RGP 2007, (exploitations complémentaires: Insee), Fond cartographique (BdAlti®, IGN)

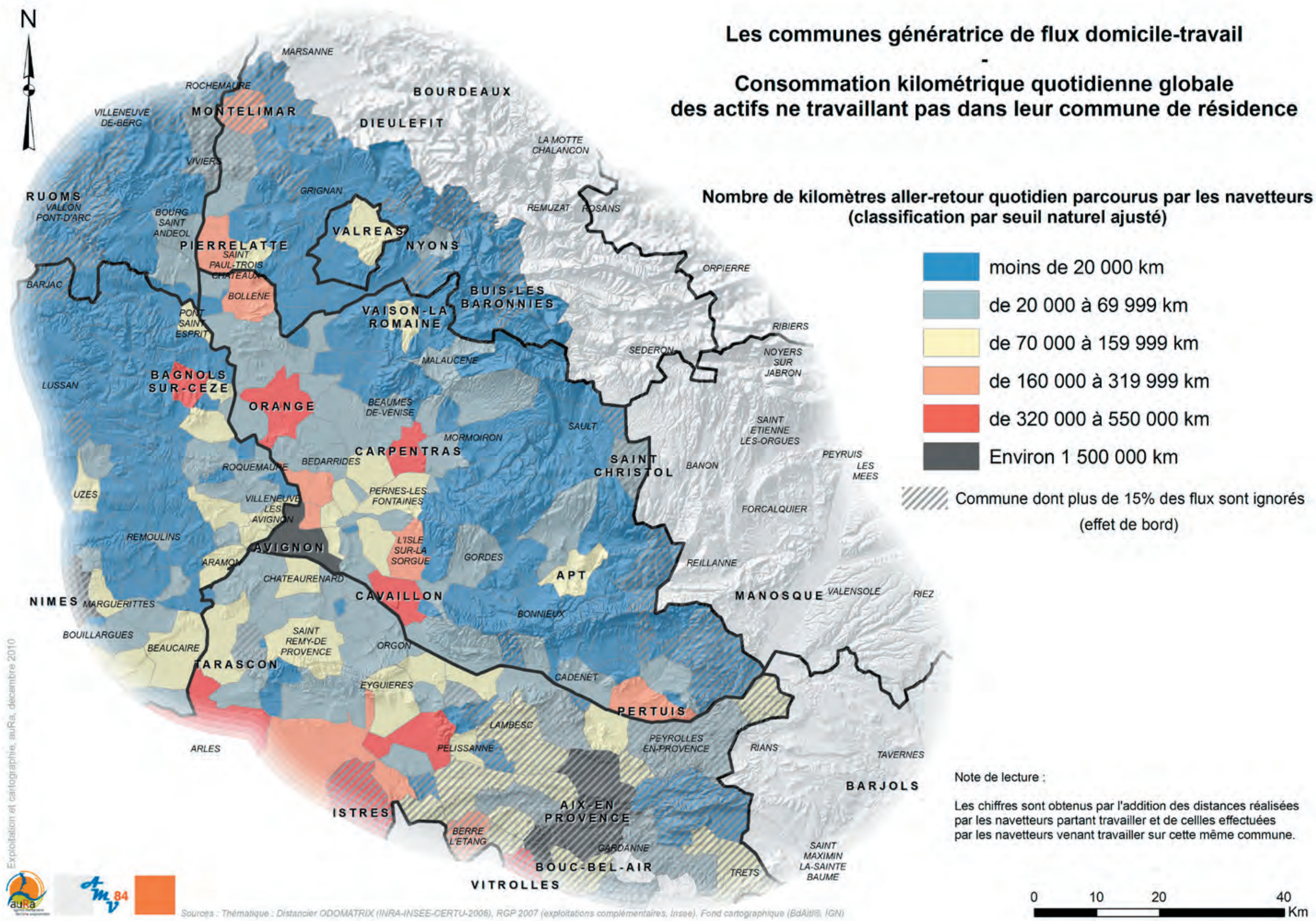
Les communes génératrice de flux domicile-travail
-
Consommation kilométrique quotidienne globale
des actifs ne travaillant pas dans leur commune de résidence
Nombre de kilomètres aller-retour quotidien parcourus par les navetteurs
(classification par seuil naturel ajusté)
moins de 20 000 km
de 20 000 à 69 999 km
de 70 000 à 159 999 km
de 160 000 à 319 999 km
de 320 000 à 550 000 km
Environ 1 500 000 km
Commune dont plus de 15% des flux sont ignorés
(effet de bord)
Note de lecture :
Les chiffres sont obtenus par l'addition des distances réalisées par les navetteurs partant travailler et de cellles effectuées par les navetteurs venant travailler sur cette même commune.
0
10
20
40
Km
N
MARSANNE
ROCHEMAURE
BOURDEAUX
VILLENEUVE DE-BERG
MONTELIMAR
DIEULEFIT
LA MOTTE CHALANCON
VIVIERS
GRIGNAN
RUOMS
VALLON PONT-D'ARC
BOURG SAINT ANDEOL
REMUZAT
ROSANS
VALREAS
PIERRELATTE
NYONS
SAINT PAUL-TROIS CHATEAUX
ORPIERRE
BARJAC
BOLLENE
BUIS-LES BARONNIES
PONT SAINT ESPRIT
VAISON-LA ROMAINE
RIBIERS
SEDERON
NOYERS SUR JABRON
MALAUCENE
LUSSAN
BAGNOLS SUR-CEZE
ORANGE
BEAUMES DE-VENISE
SAULT
SAINT ETIENNE LES-ORGUES
MORMOIRON
CARPENTRAS
SAINT CHRISTOL
BANON
PEYRUIS LES MEES
ROQUEMAURE
BEDARRIDES
UZES
VILLENEUVE LES AVIGNON
PERNES-LES FONTAINES
FORCALQUIER
REMOULINS
AVIGNON
L'ISLE SUR-LA SORGUE
GORDES
ARAMON
REILLANNE
CHATEAURENARD
APT
NIMES
MARGUERITTES
CAVAILLON
MANOSQUE
VALENSOLE
RIEZ
BONNIEUX
BOUILLARGUES
SAINT REMY-DE PROVENCE
BEAUCAIRE
ORGON
TARASCON
CADENET
EYGUIERES
PERTUIS
LAMBESC
PEYROLLES EN-PROVENCE
RIANS
ARLES
PELISSANNE
TAVERNES
BARJOLS
ISTRES
AIX-EN PROVENCE
BERRE L'ETANG
GARDANNE
SAINT MAXIMIN LA-SAINTE BAUME
BOUC-BEL-AIR
TRETS
VITROLLES
Exploitation et cartographie, auRa, décembre 2010
Sources : Thématique : Distancier ODOMATRIX (INRA-INSEE-CERTU-2006), RGP 2007 (exploitations complémentaires, Insee). Fond cartographique (BdAlti®, IGN)

Etoile ferroviaire & pôles générateurs de déplacements inter-communaux (pour les navettes domicile / travail)

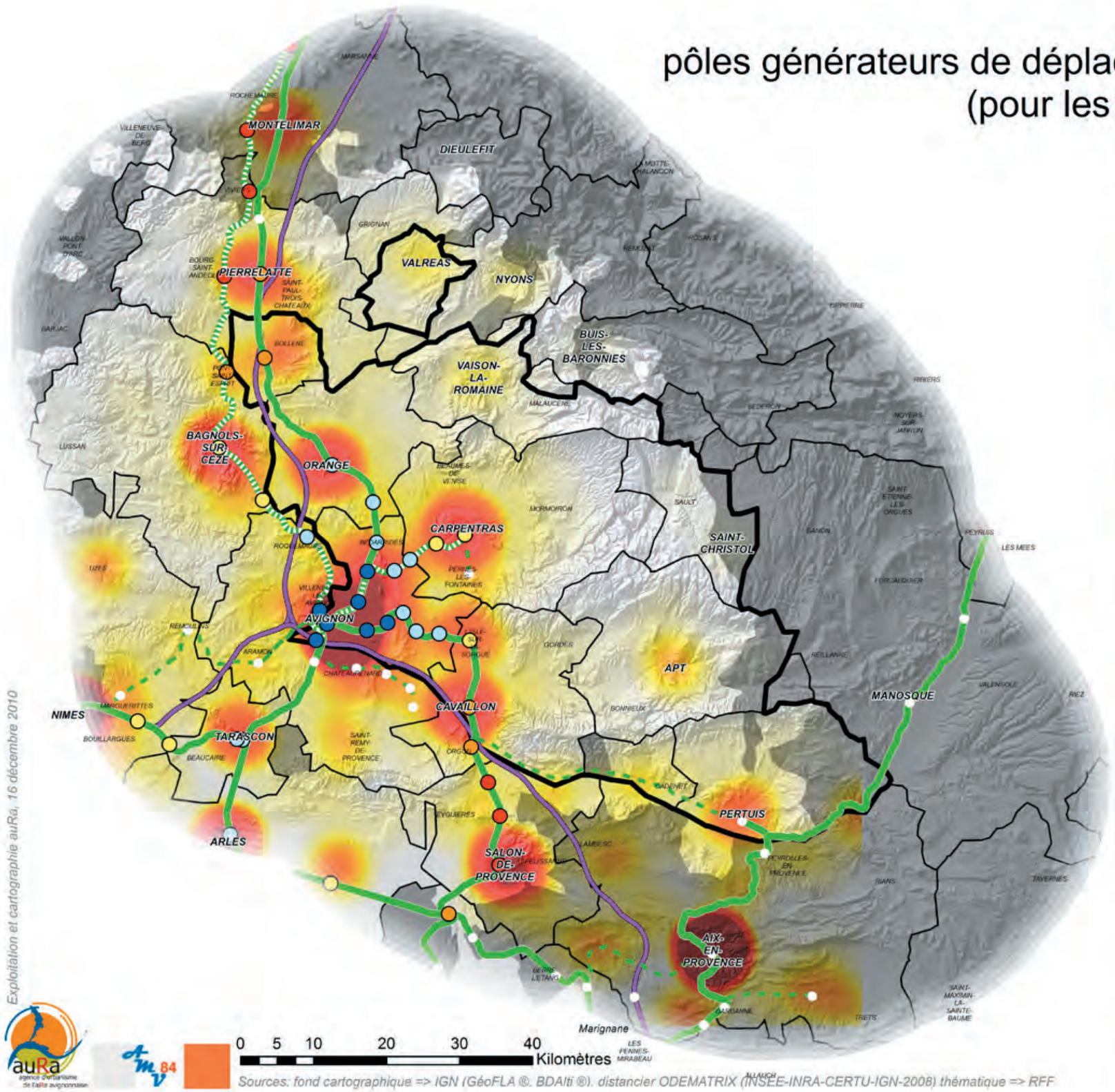

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®), distancier ODEMATRIX (INSEE-INRA-CERTU-IGN-2008) thématique => RFF

Exploitation et cartographie auRa, 16 décembre 2010

Bassin de population (étude AMV)

Limite départementale

Gare

Temps de trajet depuis Avignon centre

- plus de 40 min
- de 31 à 40 min
- de 21 à 30 min
- de 11 à 20 min
- moins de 10 min
- Autre gare

Liaison du Transport Express Régional

- Liaison ouverte
- Réouverture à court terme
- Réouverture à long terme

Liaison TGV

- LGV

Pôle générateur *

de déplacements intercommunaux

- Fortement générateur
- Faiblement générateur
- Effet de bord : données incomplètes, ...

... plus de 15% des flux sont ignorés

* Chaque commune offre des emplois à des résidents extérieurs à ladite commune (les entrants). Dans le même temps, une partie du parc de logements de chaque commune est occupée par des actifs qui vont travailler dans une autre commune (les sortants).

Ainsi, chaque commune peut être caractérisée par les quantités cumulées de kilomètres parcourus quotidiennement par les entrants et les sortants.

Par exemple, la commune d'Avignon est génératrice quotidiennement de 1 400 000 km. Il s'agit des distances cumulées que parcourent ses entrants et ses sortants pour leur aller/retour domicile/travail.

Réseaux de cars interurbains & pôles générateurs de déplacements inter-communaux (pour les navettes domicile / travail)

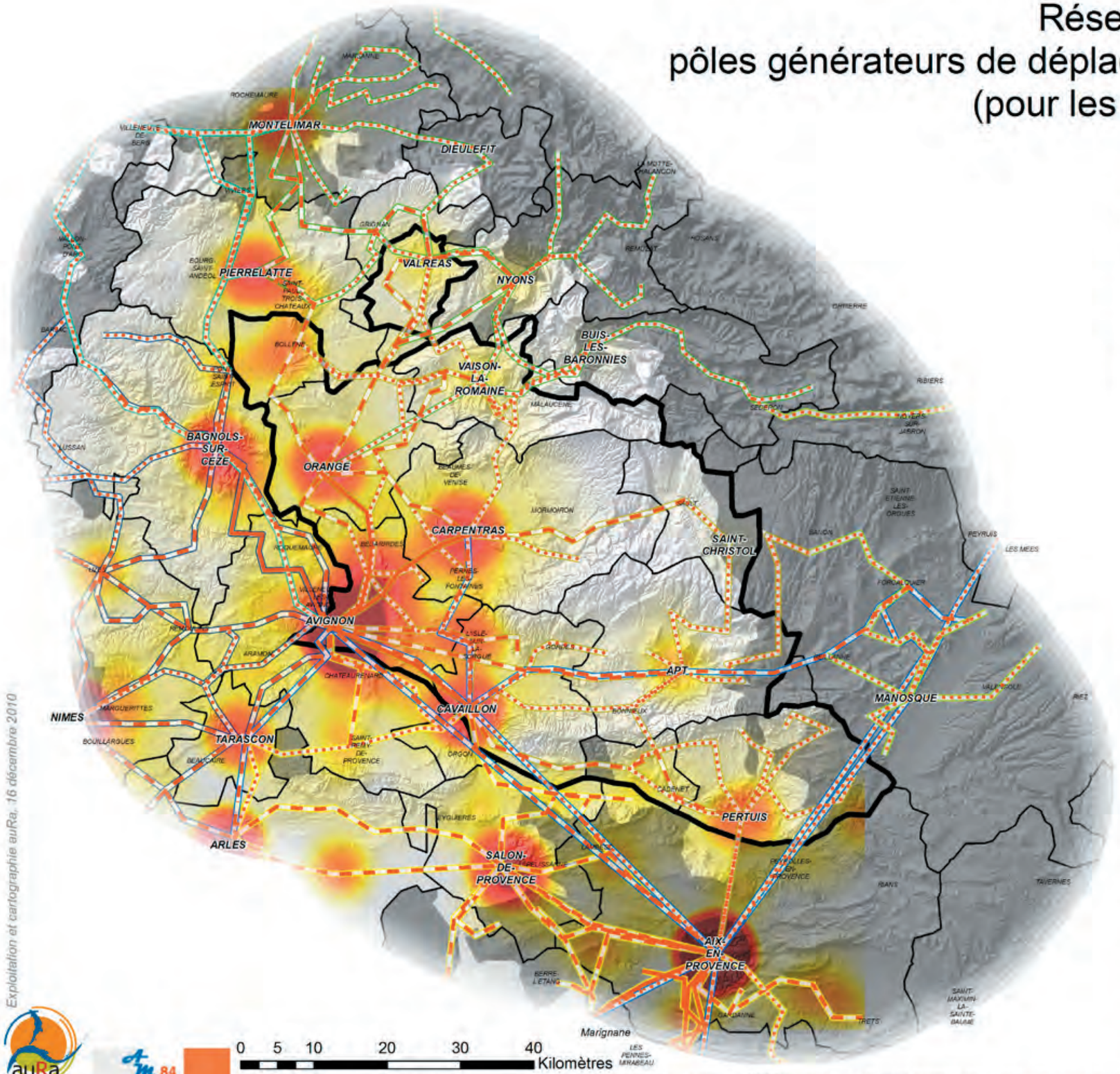

Limite départementale

Bassin de population (étude AMV)

Nb d'allers-retours par jour

- moins de 5
- de 5 à 20
- plus de 20

Autorité organisatrice des lignes

- CG 04
- CG 07
- CG 13
- CG 26
- CG 30
- CG 84
- LER PACA

Pôle générateur *

de déplacements intercommunaux

- Fortement générateur
- Faiblement générateur
- Effet de bord : données incomplètes, ...

... plus de 15% des flux sont ignorés

* Chaque commune offre des emplois à des résidents extérieurs à ladite commune (les entrants). Dans le même temps, une partie du parc de logements de chaque commune est occupée par des actifs qui vont travailler dans une autre commune (les sortants).

Ainsi, chaque commune peut être caractérisée par les quantités cumulées de kilomètres parcourus quotidiennement par les entrants et les sortants.

Par exemple, la commune d'Avignon est génératrice quotidiennement de 1 400 000 km. Il s'agit des distances cumulées que parcourent ses entrants et ses sortants pour leur aller/retour domicile/travail.

0 5 10 20 30 40 Kilomètres

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®); thématique => distancier ODEMATRIX (INSEE-INRA-CERTU-IGN-2008), réseaux CG04, 07, 13, 26, 30, 84, région PACA.

Exploitation et cartographie auRa, 16 décembre 2010

Principales infrastructures routières / fluviales & pôles générateurs de déplacements inter-communaux (pour les navettes domicile / travail)

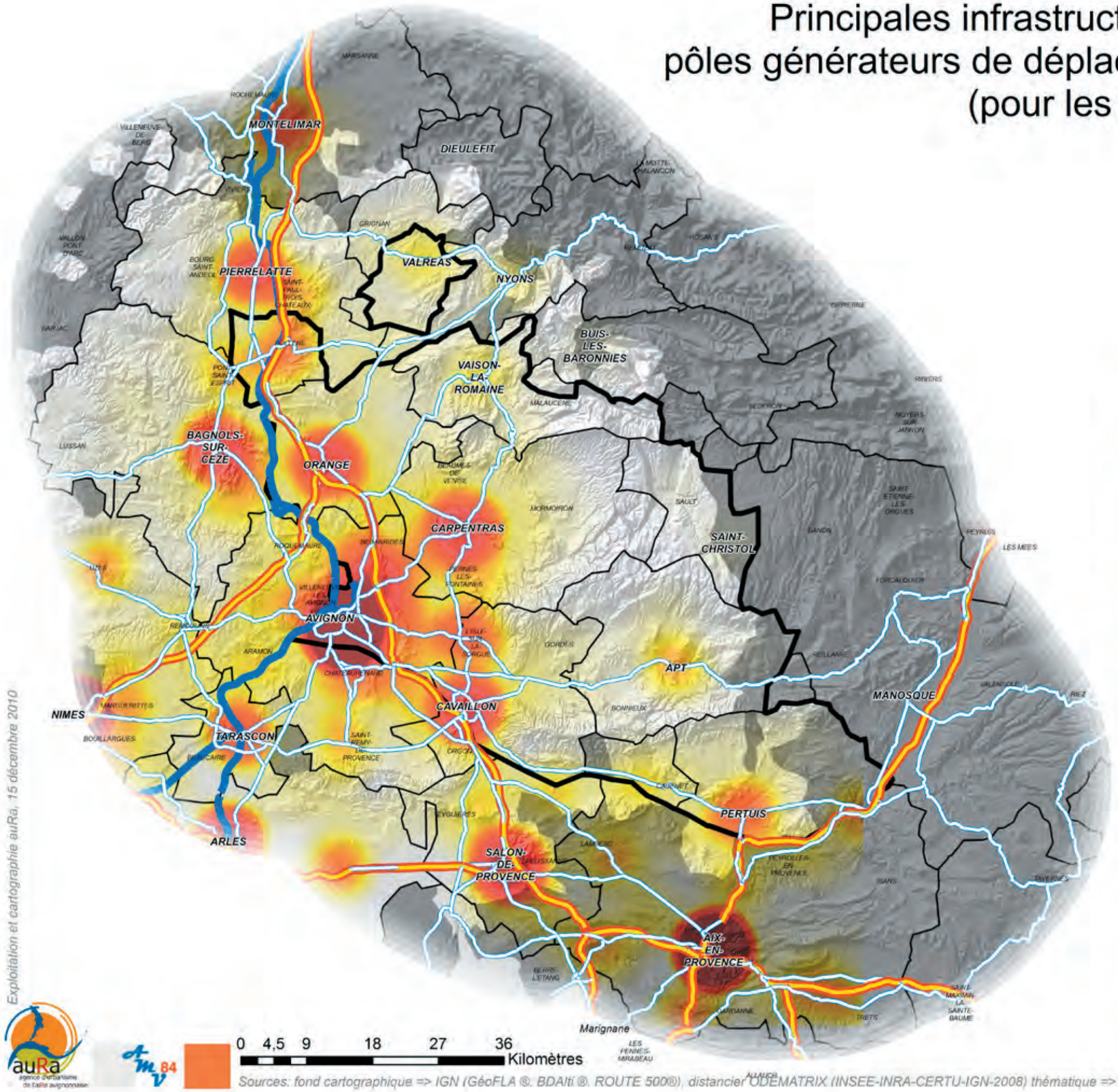

Limite départementale

Bassin de population (étude AMV)

Réseau routier

Type autoroutier

Liaison principale

Réseau hydro

navigable

Pôle générateur *

de déplacements intercommunaux

Fortement générateur

Faiblement générateur

Effet de bord : données incomplètes, ...

... plus de 15% des flux sont ignorés

* Chaque commune offre des emplois à des résidents extérieurs à ladite commune (les entrants). Dans le même temps, une partie du parc de logements de chaque commune est occupée par des actifs qui vont travailler dans une autre commune (les sortants).

Ainsi, chaque commune peut être caractérisée par les quantités cumulées de kilomètres parcourus quotidiennement par les entrants et les sortants.

Par exemple, la commune d'Avignon est génératrice quotidiennement de 1 400 000 km. Il s'agit des distances cumulées que parcourent ses entrants et ses sortants pour leur aller/retour domicile/travail.

Exploitation et cartographie auRa, 15 décembre 2010

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®, ROUTE 500®), distancier ODEMATRIX (INSEE-INRA-CERTU-IGN-2008) thématique => INSEE (recensement de la population 2007), BDCarthage2008.

Périmètres de transport urbain & générateurs de déplacements inter-communaux (pour les navettes domicile / travail)

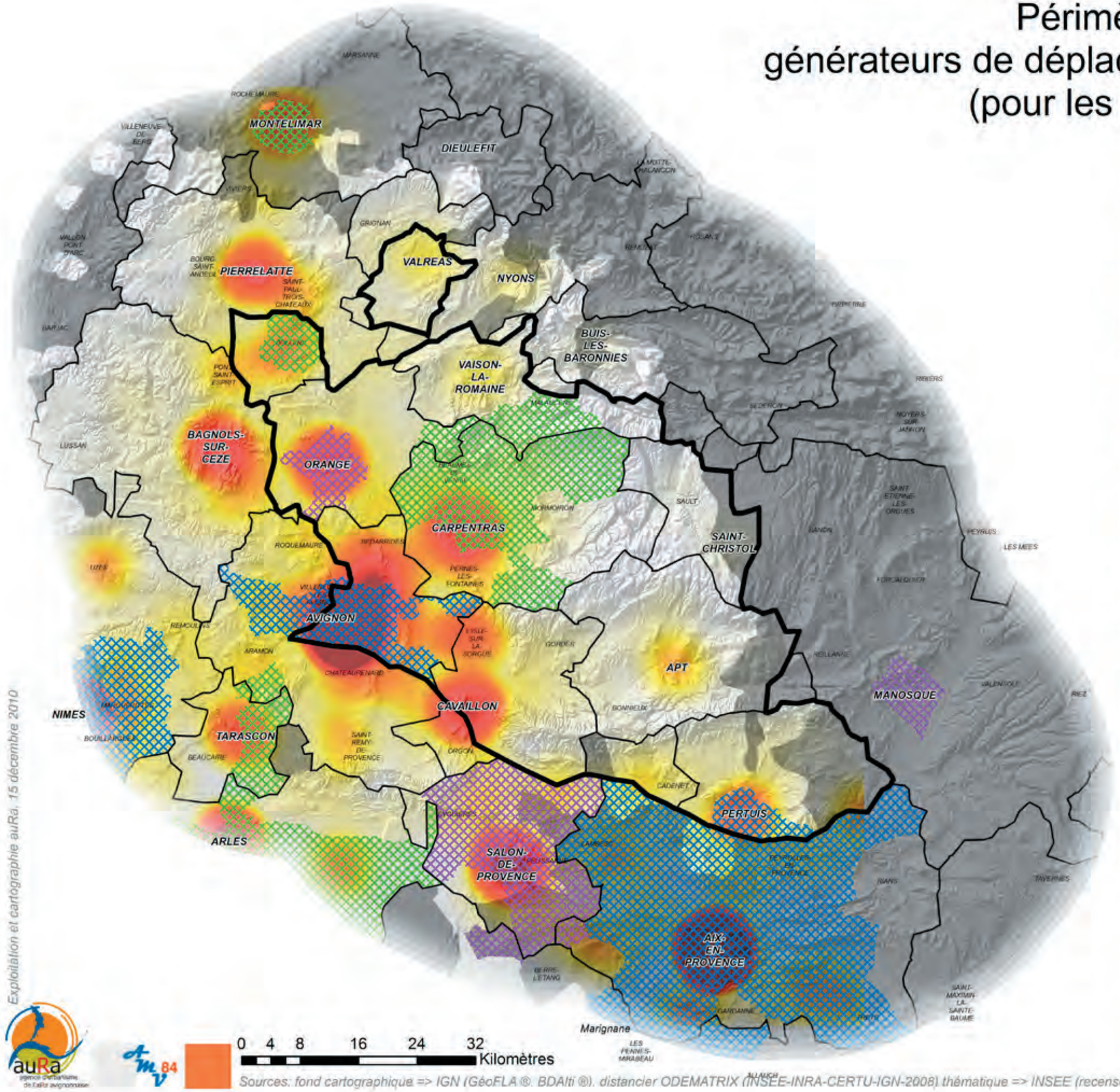

Limite départementale

Bassin de population (étude AMV)

PTU 2010

- PTU d'AIX
- PTU d'ARLES
- PTU d'AVIGNON
- PTU d'ORANGE
- PTU de BOLLENE
- PTU de CARPENTRAS
- PTU de MANOSQUE
- PTU de MONTELIMAR
- PTU de NIMES
- PTU de SALON-DE-PROVENCE

Pôle générateur *
de déplacements intercommunaux

- Fortement générateur
- Faiblement générateur
- Effet de bord : données incomplètes, ...
- ... plus de 15% des flux sont ignorés

* Chaque commune offre des emplois à des résidents extérieurs à ladite commune (les entrants). Dans le même temps, une partie du parc de logements de chaque commune est occupée par des actifs qui vont travailler dans une autre commune (les sortants).

Ainsi, chaque commune peut être caractérisée par les quantités cumulées de kilomètres parcourus quotidiennement par les entrants et les sortants.

Par exemple, la commune d'Avignon est génératrice quotidiennement de 1 400 000 km. Il s'agit des distances cumulées que parcourent ses entrants et ses sortants pour leur aller/retour domicile/travail.

Exploitation et cartographie auRa, 15 décembre 2010

Sources: fond cartographique => IGN (GéoFLA ®, BDAlti ®), distancier ODEMATRIX (INSEE-INRA-CERTU-IGN-2008) thématique => INSEE (recensement de la population 2007), PTU 2010 (DATAR).

Annexes 3.5.1

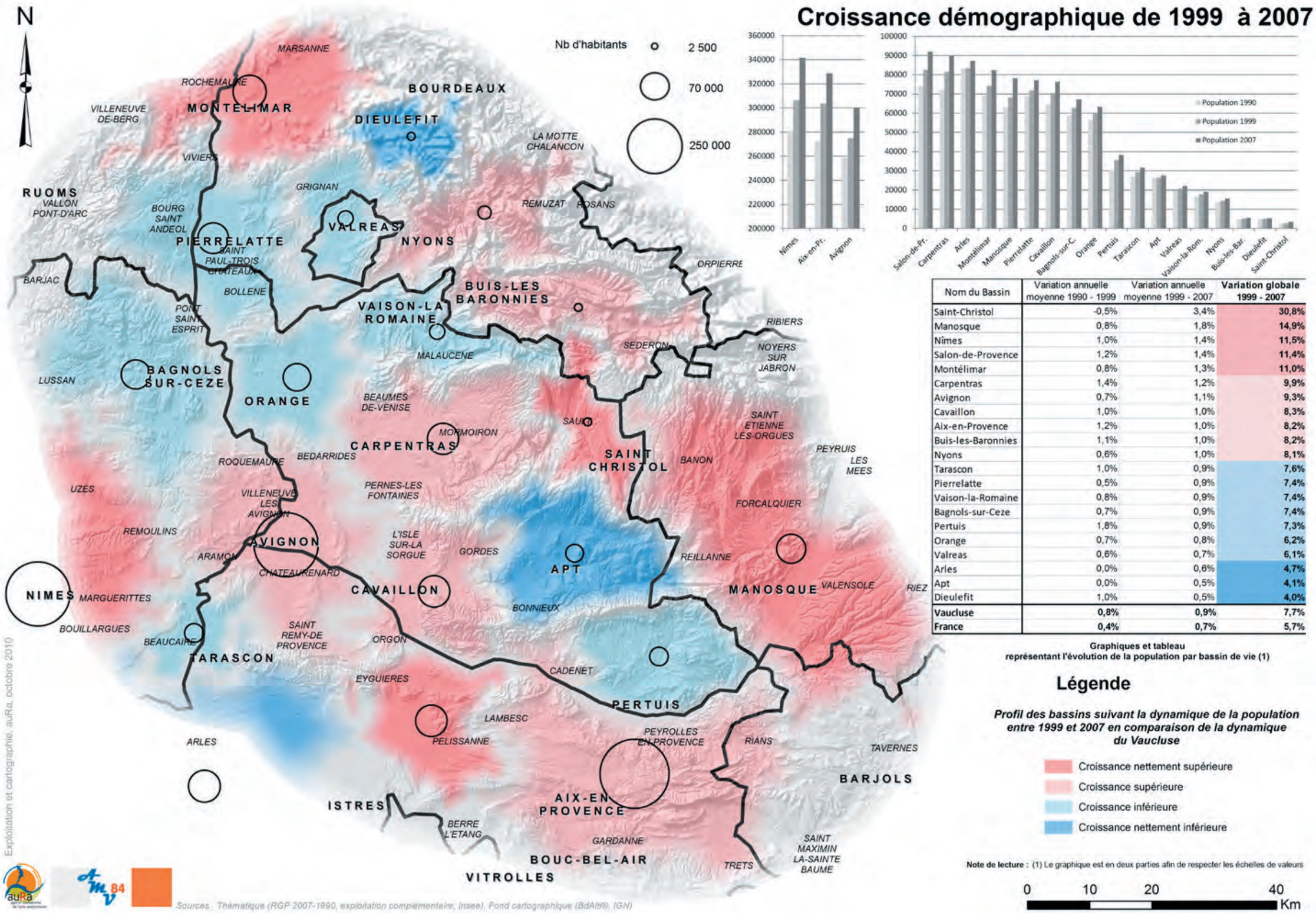

Nom du Bassin	Variation annuelle moyenne 1990 - 1999	Variation annuelle moyenne 1999 - 2007	Variation globale 1999 - 2007
Saint-Christol	-0,5%	3,4%	30,8%
Manosque	0,8%	1,8%	14,9%
Nimes	1,0%	1,4%	11,5%
Salon-de-Provence	1,2%	1,4%	11,4%
Montélimar	0,8%	1,3%	11,0%
Carpentras	1,4%	1,2%	9,9%
Avignon	0,7%	1,1%	9,3%
Cavaillon	1,0%	1,0%	8,3%
Aix-en-Provence	1,2%	1,0%	8,2%
Buis-les-Baronnies	1,1%	1,0%	8,2%
Nyons	0,6%	1,0%	8,1%
Tarascon	1,0%	0,9%	7,6%
Pierrelatte	0,5%	0,9%	7,4%
Vaison-la-Romaine	0,8%	0,9%	7,4%
Bagnols-sur-Ceze	0,7%	0,9%	7,4%
Pertuis	1,8%	0,9%	7,3%
Orange	0,7%	0,8%	6,2%
Valreas	0,6%	0,7%	6,1%
Arles	0,0%	0,6%	4,7%
Apt	0,0%	0,5%	4,1%
Dieulefit	1,0%	0,5%	4,0%
Vaucluse	**0,8%**	**0,9%**	**7,7%**
France	**0,4%**	**0,7%**	**5,7%**

Graphiques et tableau représentant l'évolution de la population par bassin de vie (1)

L'indice de jeunesse en 2007

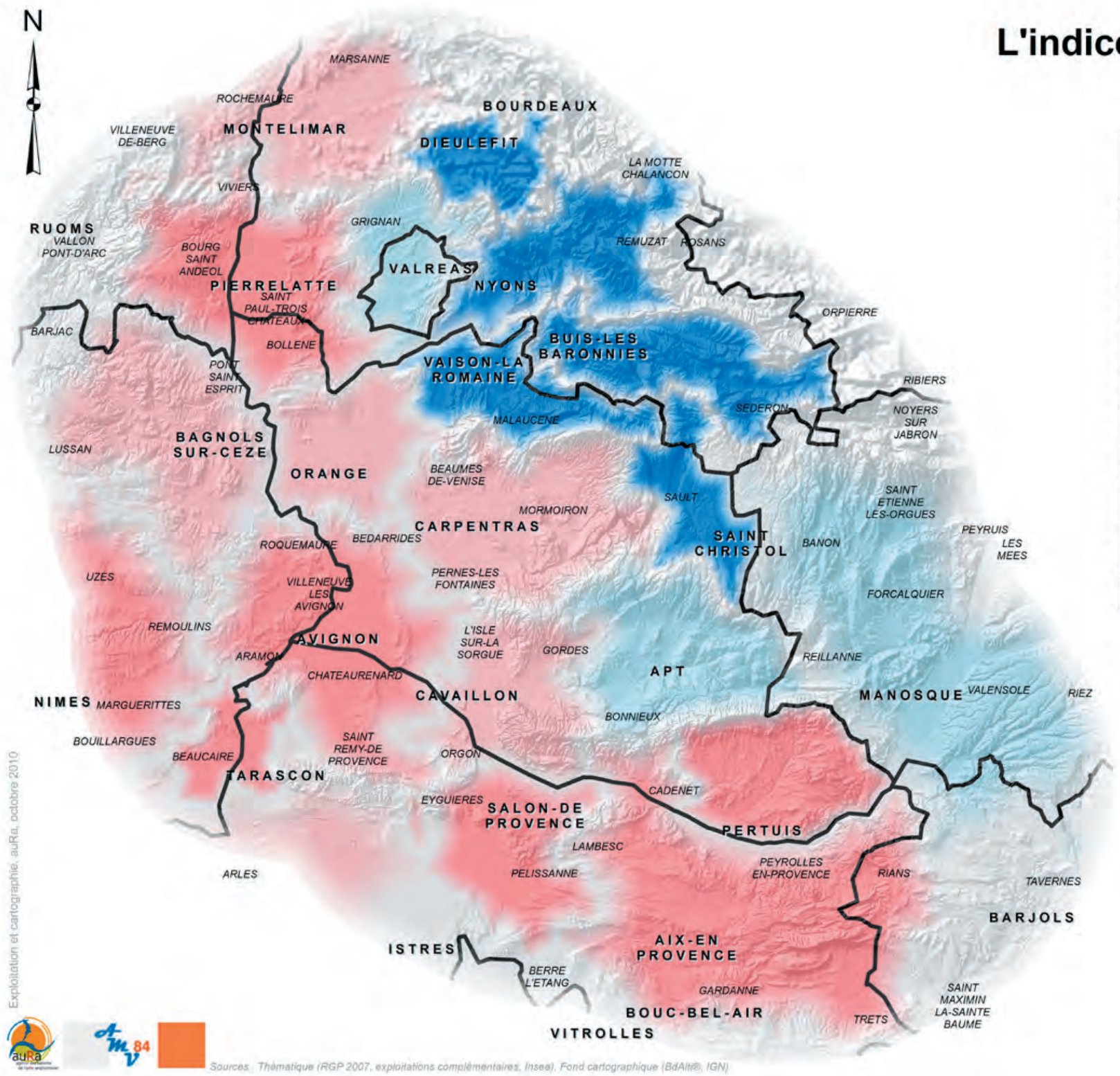

Nom du bassin	Population de moins de 20 ans	Population de plus de 65 ans	Indice de Jeunesse
Tarascon	8137	4984	1,633
Salon-de-Provence	23182	14741	1,573
Nîmes	87767	57042	1,539
Pertuis	9885	6509	1,519
Avignon	75681	49895	1,517
Pierrelatte	19784	13218	1,497
Aix-en-Provence	77654	52224	1,487
Montélimar	20813	14362	1,449
Orange	15819	11122	1,422
Carpentras	22708	16363	1,388
Bagnols-sur-Ceze	16330	12144	1,345
Cavaillon	18264	14158	1,290
Arles	20512	16285	1,260
Valreas	5413	4354	1,243
Apt	6271	5851	1,072
Manosque	18096	16986	1,065
Saint-Christol	611	639	0,956
Vaison-la-Romaine	4129	4413	0,936
Buis-les-Baronnies	1121	1382	0,811
Nyons	3248	4183	0,776
Dieulefit	1054	1422	0,741
Vaucluse	**134322**	**95616**	**1,405**
France	**15882058**	**10474470**	**1,516**

Tableau présentant la répartition de la population dans les tranches d'âge inférieur à 20 ans et supérieur à 65 ans

Légende

- Indice fort
- Indice moyen
- Indice faible
- Plus de personnes agées que de jeunes

Note de lecture :

L'indice de jeunesse est construit par le rapport du nombre de personnes de moins de 20 ans sur le nombre de personnes de plus de 65 ans.

0 10 20 40 Km

Annexes 3.5.3

Population des 20-65 ans en 2007

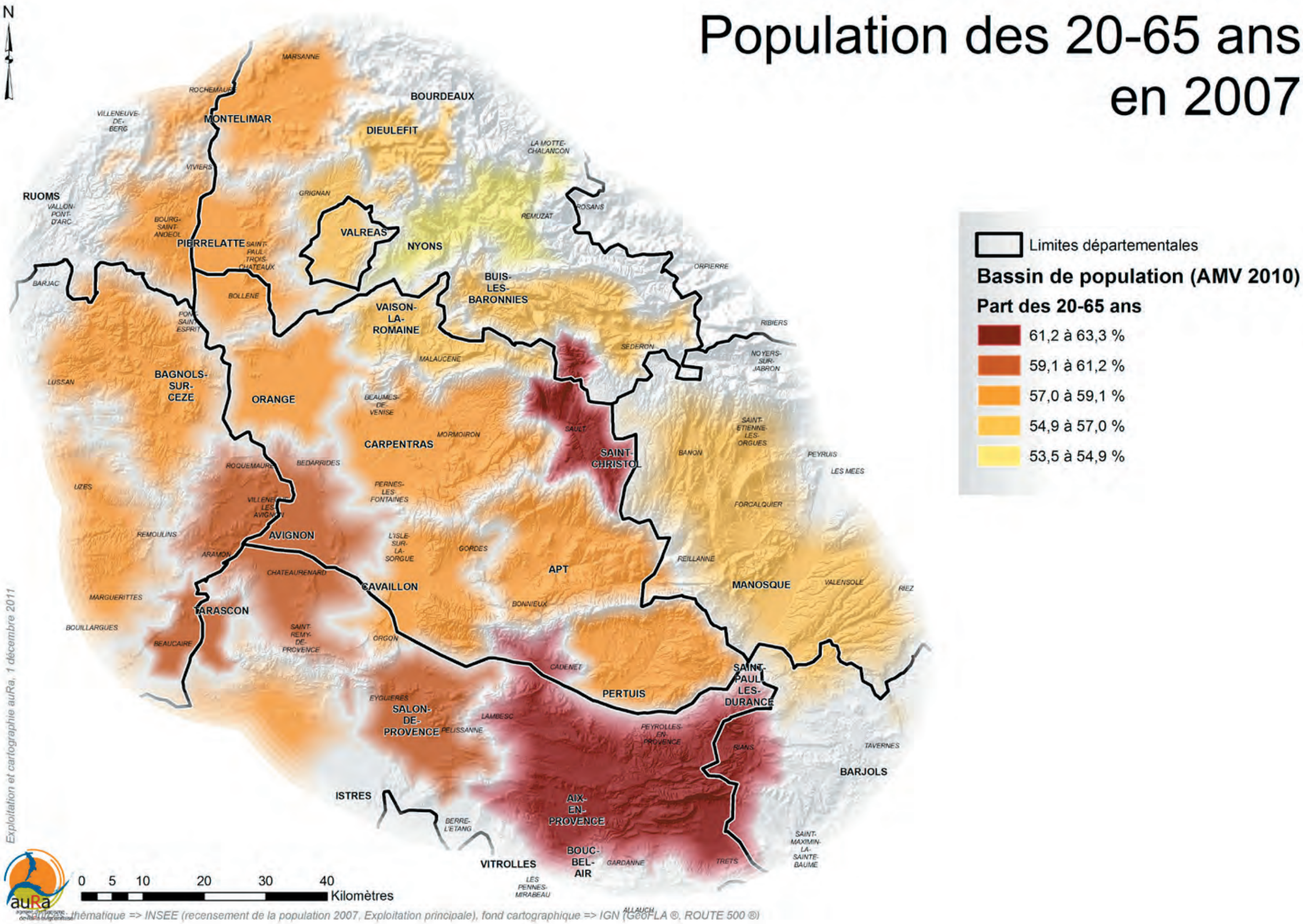

Profils démographiques des bassins

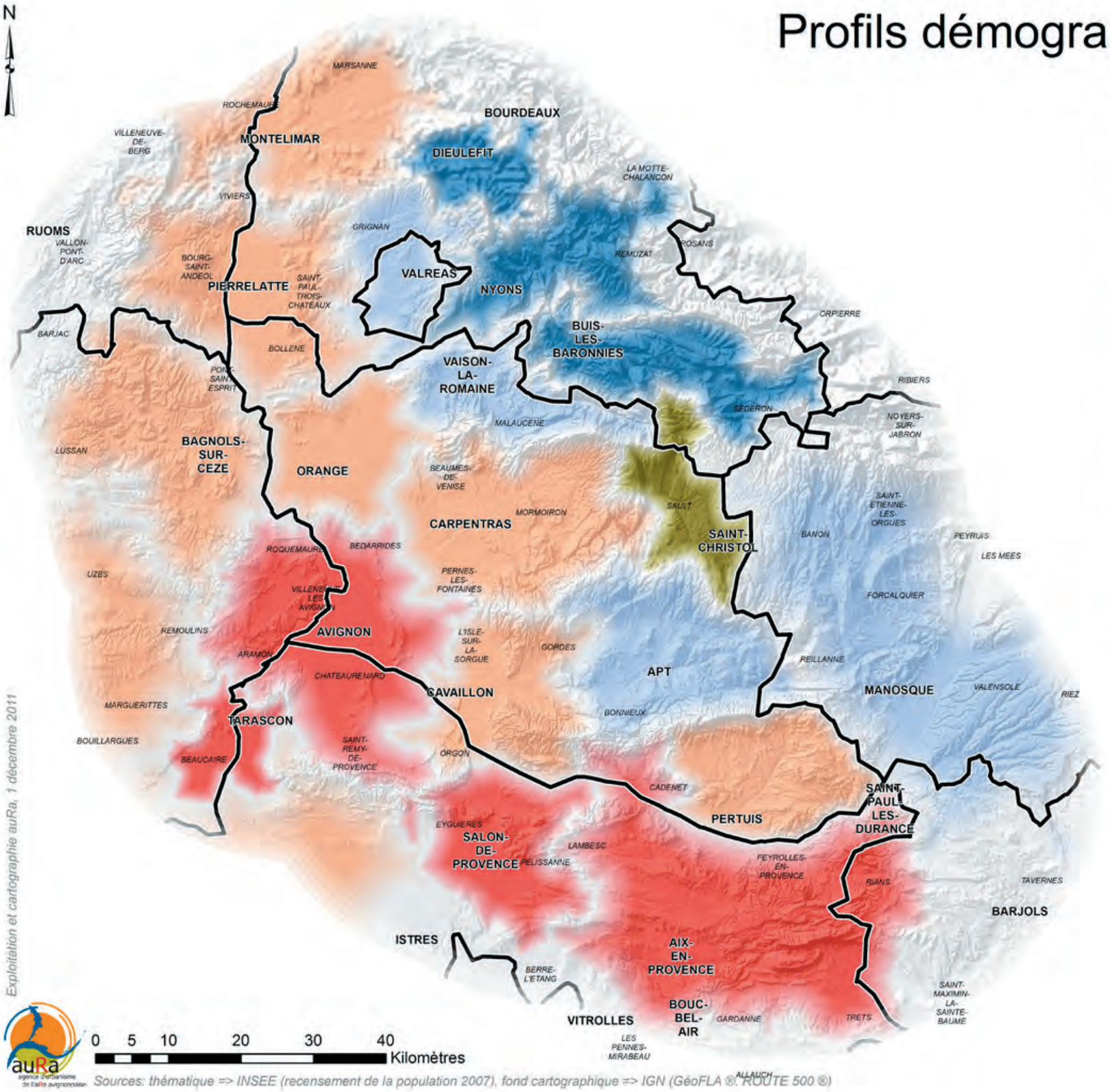

Annexes 3.5.5

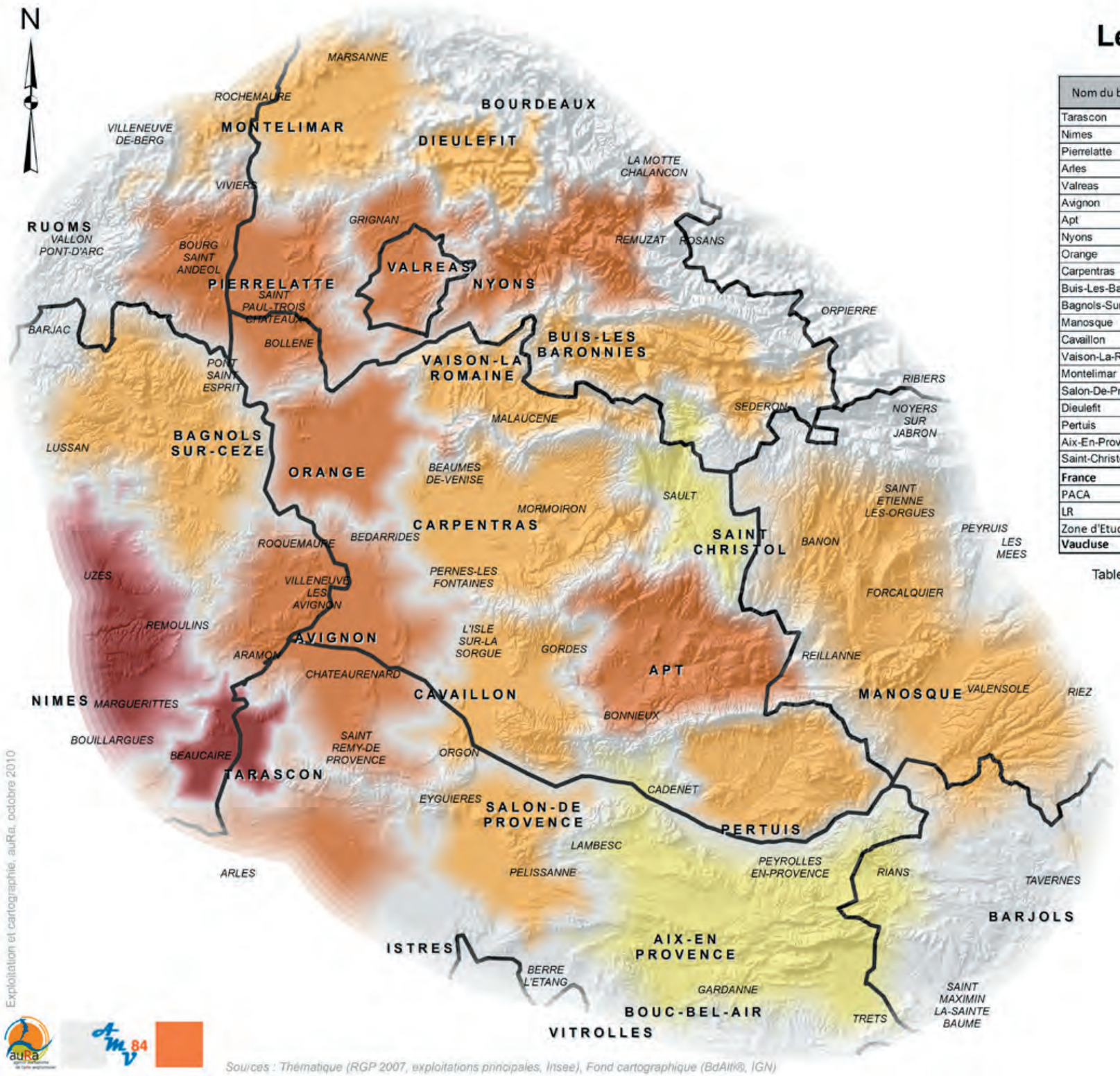

Le taux de chômage en 2007

Nom du bassin	Actifs 15 - 64 ans		Taux de chômage
	Nombre d'actifs	Nombre de chômeurs	
Tarascon	13 466	2 421	17,98%
Nimes	150 576	23 621	15,69%
Pierrelatte	33 814	4 936	14,60%
Arles	37 788	5 480	14,50%
Valreas	9 368	1 314	14,03%
Avignon	136 260	19 054	13,98%
Apt	11 629	1 603	13,78%
Nyons	6 213	838	13,49%
Orange	28 441	3 801	13,37%
Carpentras	39 265	5 169	13,16%
Buis-Les-Baronnies	2 262	297	13,11%
Bagnols-Sur-Ceze	29 435	3 858	13,11%
Manosque	33 254	4 328	13,01%
Cavaillon	33 919	4 413	13,01%
Vaison-La-Romaine	8 148	1 010	12,40%
Montelimar	37 255	4 384	11,77%
Salon-De-Provence	42 902	5 039	11,75%
Dieulefit	2 125	249	11,71%
Pertuis	17 035	1 977	11,60%
Aix-En-Provence	149 875	15 929	10,63%
Saint-Christol	1 700	153	9,00%
France	**29 540 765**	**3 394 730**	**11,49%**
PACA	2 129 720	276 681	12,99%
LR	1 093 839	164 917	15,08%
Zone d'Etude	824 732	109 874	13,32%
Vaucluse	**237 194**	**33 393**	**14,08%**

Tableau comparatif des taux de chômage (1) par bassin de vie en 2007

Légende

Profil des bassins suivant le taux de chômage (1) en 2007 en comparaison du taux national et des taux des régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côtes-d'Azur (voir tableau ci-dessus)

- Taux meilleur que le taux national
- Taux supérieur au taux national
- Taux supérieur au taux de la zone d'étude
- Taux supérieur au taux de Languedoc-R.

Note de lecture :

(1) Le taux de chômage est calculé par le rapport du nombre de chômeurs (2) de 15 à 64 ans sur le nombre d'actifs de 15 à 64 ans.

(2) Un chômeur, selon la définition du recensement, est une personne qui se déclare sans emploi et en recherche d'emploi.

0 10 20 40 Km

Revenu médian et rapport inter décile par UC* des bassins de population (AMV) en 2003 & 2007

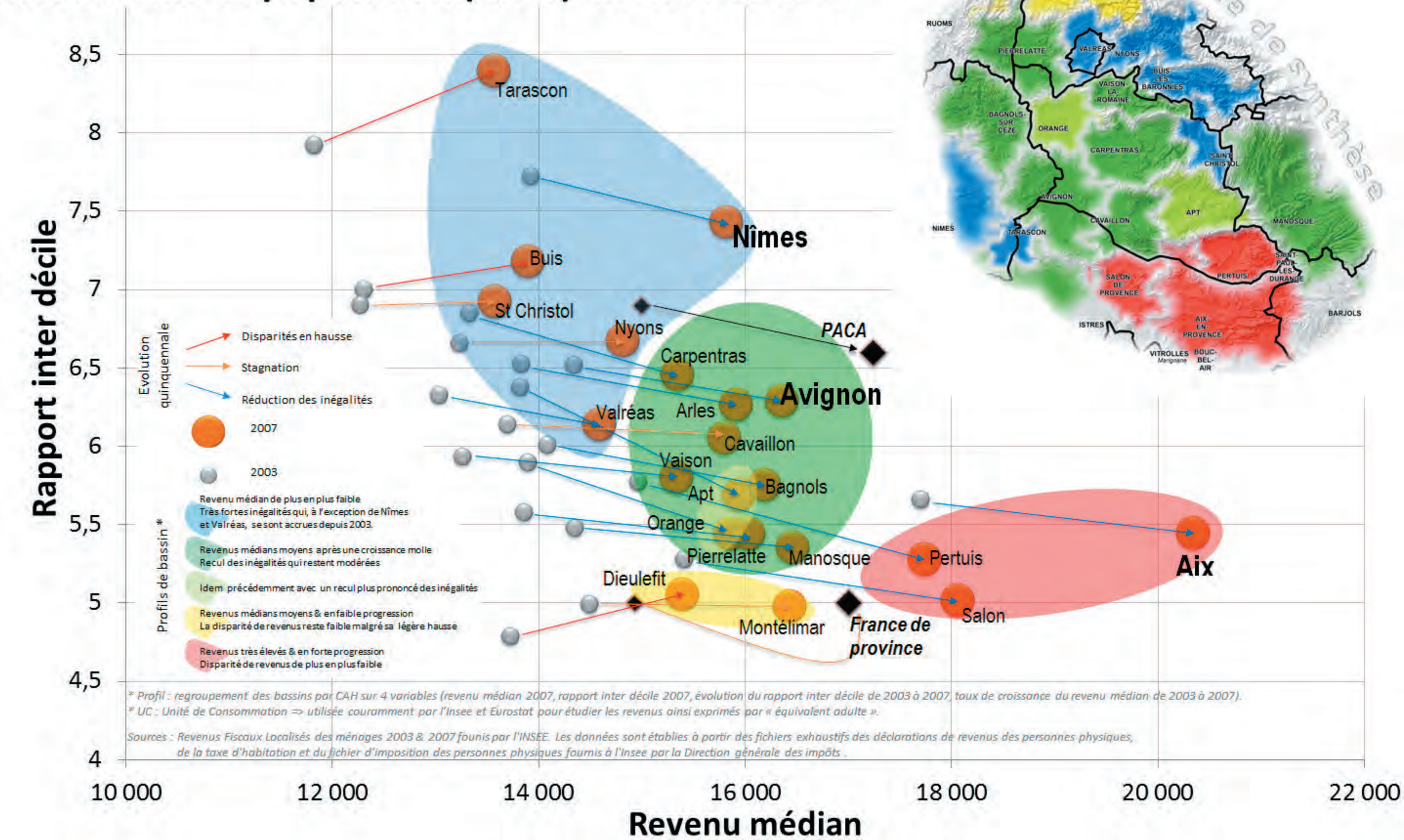

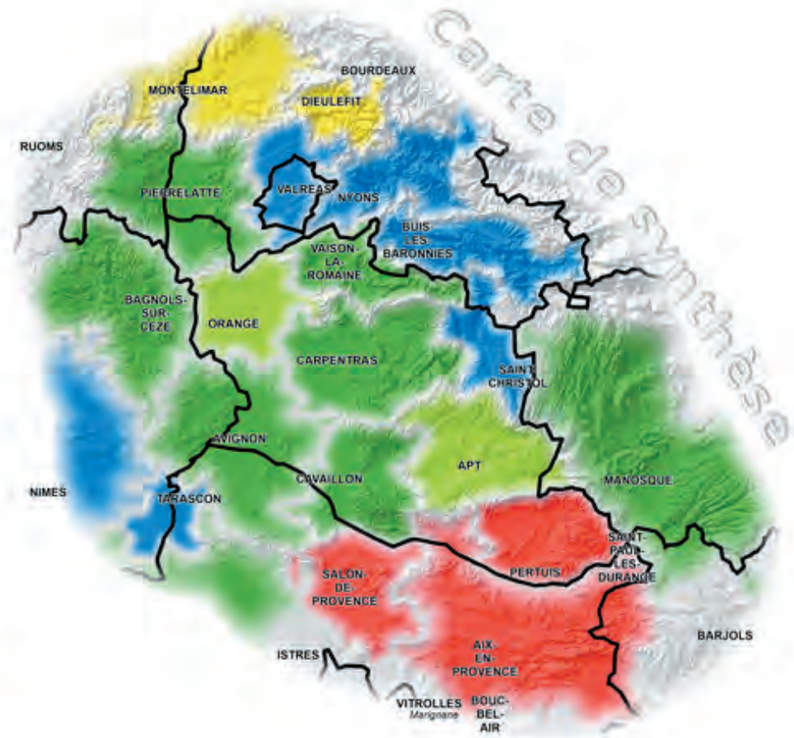

Annexes 3.5.7

Catégorie socioprofessionnelle des actifs : spécificités des bassins

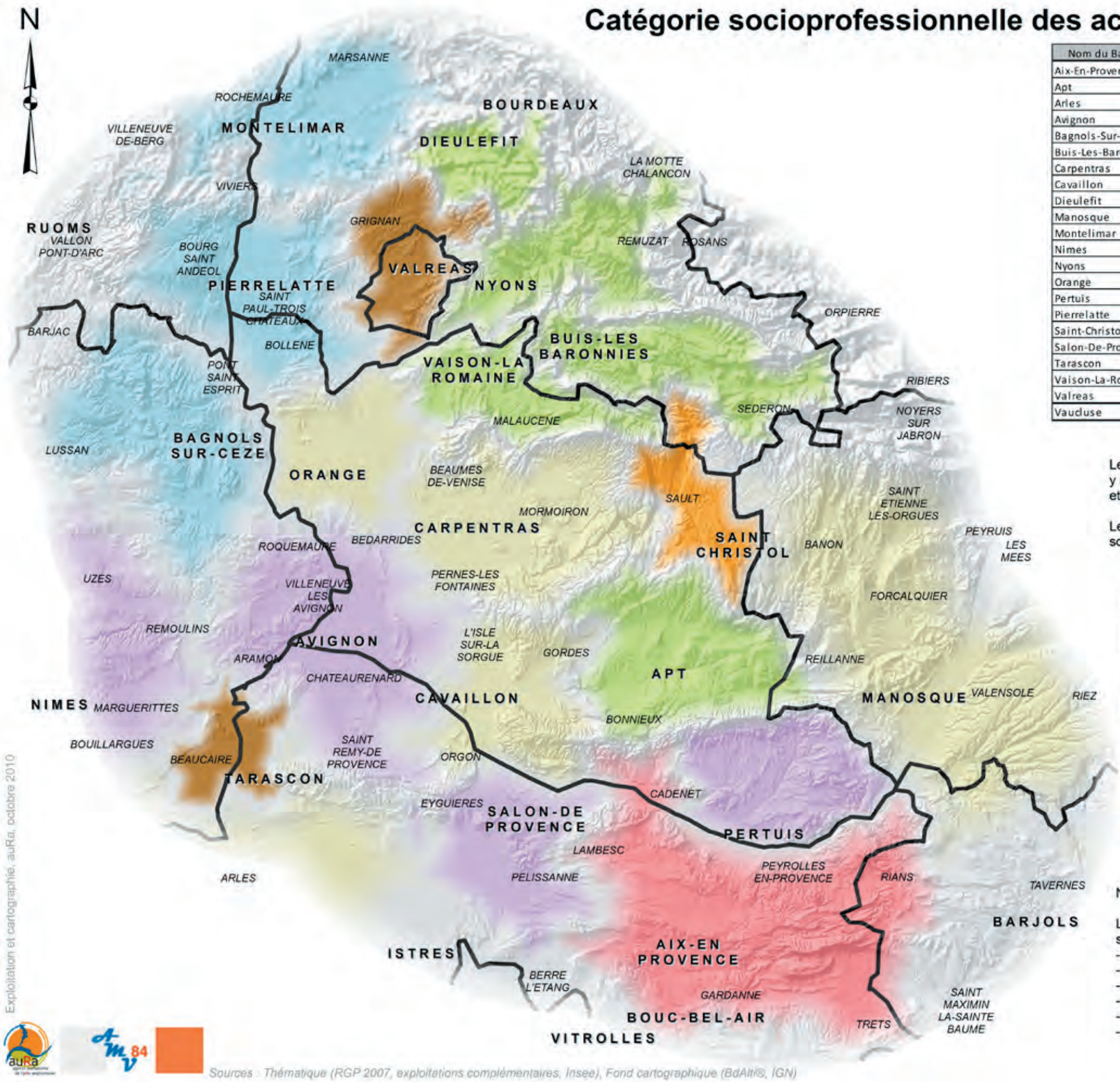

Nom du Bassin	ouvriers	employés	intermediaire	cadres	commerce	agricoles
Aix-En-Provence	14,4%	25,5%	28,2%	23,9%	7,1%	0,7%
Apt	24,5%	29,0%	19,1%	10,5%	13,0%	3,9%
Arles	23,4%	29,2%	24,3%	11,7%	8,7%	2,7%
Avignon	22,0%	29,5%	25,6%	13,1%	7,9%	1,9%
Bagnols-Sur-Ceze	22,7%	27,9%	27,8%	10,6%	7,4%	3,6%
Buis-Les-Baronnies	21,9%	23,0%	18,7%	8,1%	12,8%	15,5%
Carpentras	25,2%	26,4%	23,1%	11,1%	9,9%	4,3%
Cavaillon	26,8%	26,9%	21,8%	11,4%	10,5%	2,6%
Dieulefit	22,1%	31,1%	20,2%	8,9%	11,5%	6,2%
Manosque	21,7%	28,3%	23,8%	12,7%	9,9%	3,4%
Montelimar	25,6%	27,3%	26,8%	11,5%	6,9%	1,9%
Nimes	20,6%	30,7%	26,2%	12,9%	7,8%	1,7%
Nyons	21,2%	27,8%	21,8%	8,5%	10,7%	9,9%
Orange	25,0%	30,5%	22,8%	10,5%	7,7%	3,5%
Pertuis	18,0%	26,6%	25,8%	17,1%	9,3%	3,2%
Pierrelatte	27,5%	25,9%	27,1%	9,4%	7,3%	2,8%
Saint-Christol	11,9%	54,8%	11,9%	4,7%	7,2%	9,5%
Salon-De-Provence	19,9%	29,0%	27,4%	15,9%	6,5%	1,3%
Tarascon	31,7%	28,9%	20,6%	7,7%	7,8%	3,3%
Vaison-La-Romaine	23,8%	25,0%	19,9%	9,2%	13,5%	8,7%
Valreas	29,8%	25,7%	21,1%	7,4%	9,3%	6,7%
Vaucluse	**24,3%**	**28,9%**	**23,5%**	**11,7%**	**8,8%**	**2,7%**

Légende

Les bassins ci-dessous sont regroupés, suivant le profil des actifs y résidants, en observant les points communs et les dissemblances et en comparant avec la moyenne observable dans le Vaucluse.

Les bassins au profil marqué sont ceux dont 1 ou 2 caractéristiques sont mises très nettement en valeur lors de cette comparaison.

Bassins au profil marqué

- Beaucoup de cadres
- Beaucoup d'ouvriers / peu de cadres
- Beaucoup d'agriculteurs, d'artisans et de commerçants
- Beaucoup d'employés

Bassins au profil neutre, avec quelques nuances

- Neutre (moyenne Vaucluse)
- Beaucoup de prof. intermédiaires & de cadres / peu d'ouvriers
- Beaucoup de prof. intermédiaires / ...
- ...moins d'artisans et de commerçants

Note de lecture :

Les catégories socioprofessionnelles de l'Insee sont divisées en 6 grandes catégories :
- les agriculteurs
- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de plus de 10 salariés
- les cadres : professeurs, cadres, commerciaux, ingénieurs...
- les professions intermédiaires : les techniciens, les instituteurs...
- les employés : de la fonction publique, de commerce, les militaires..
- les ouvriers : de la manutention, de l'industrie, du transport...

0 10 20 40 Km

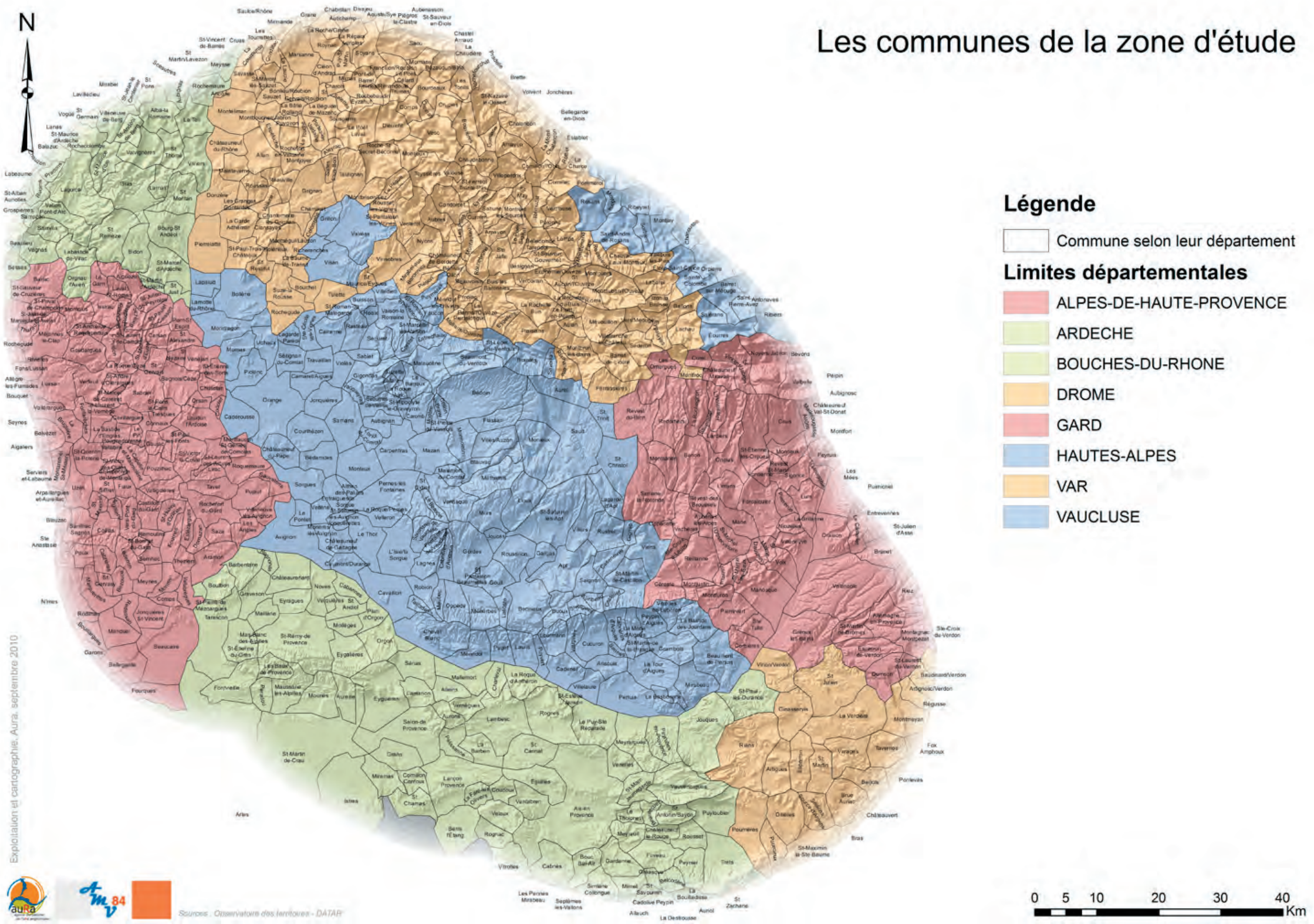
Les communes de la zone d'étude
N
Légende
Commune selon leur département
Limites départementales
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
ARDECHE
BOUCHES-DU-RHONE
DROME
GARD
HAUTES-ALPES
VAR
VAUCLUSE
0 5 10 20 30 40 Km
Exploitation et cartographie: Aura, septembre 2010
Sources : Observatoire des territoires - DATAR

Annexes 3.6.2

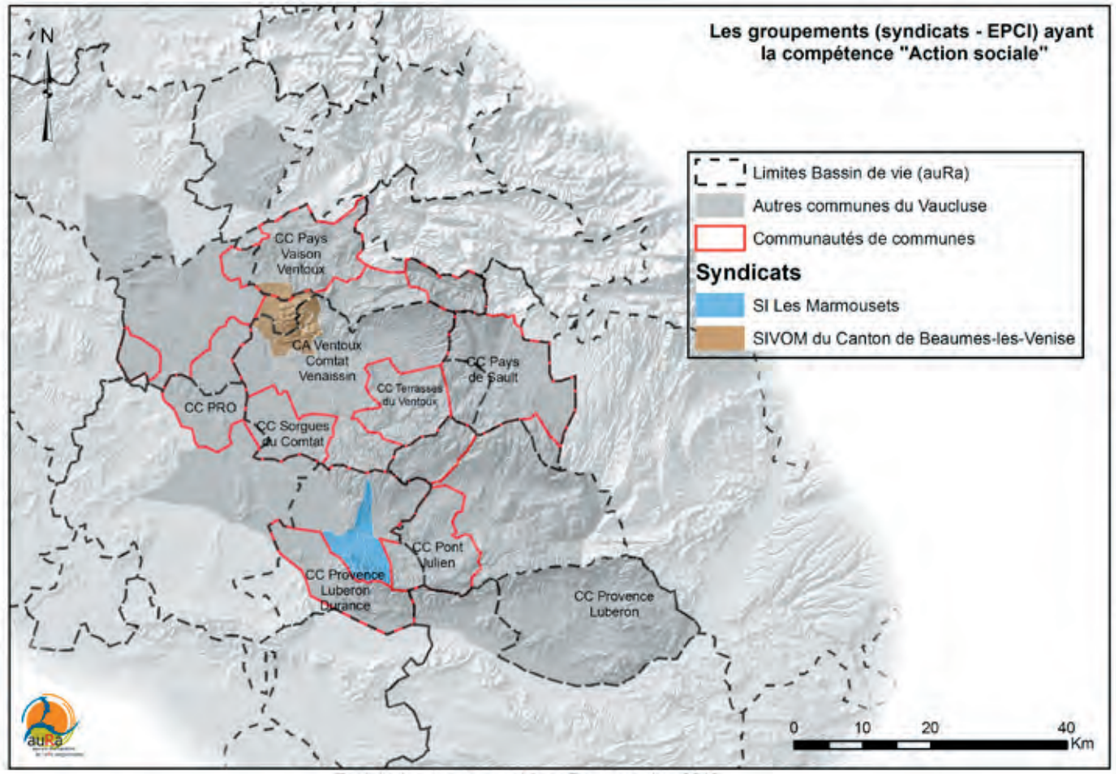

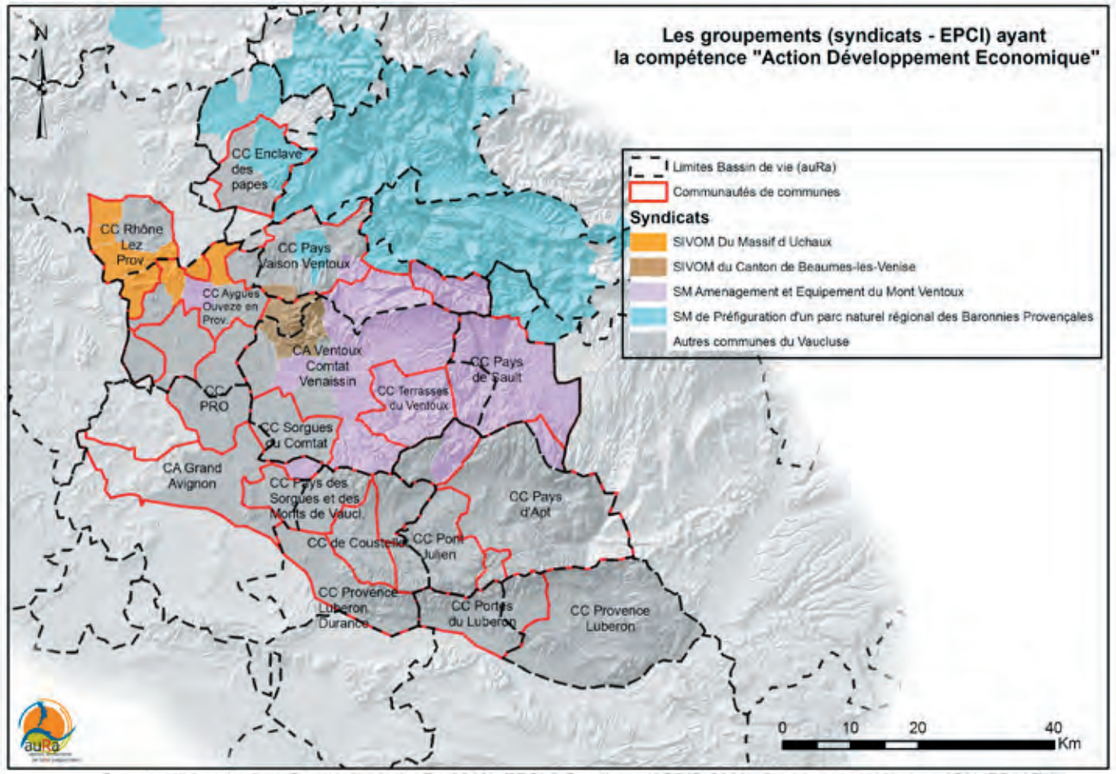

Exploitation et cartographie auRa, novembre 2010

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & Syndicats (ASPIC-2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)

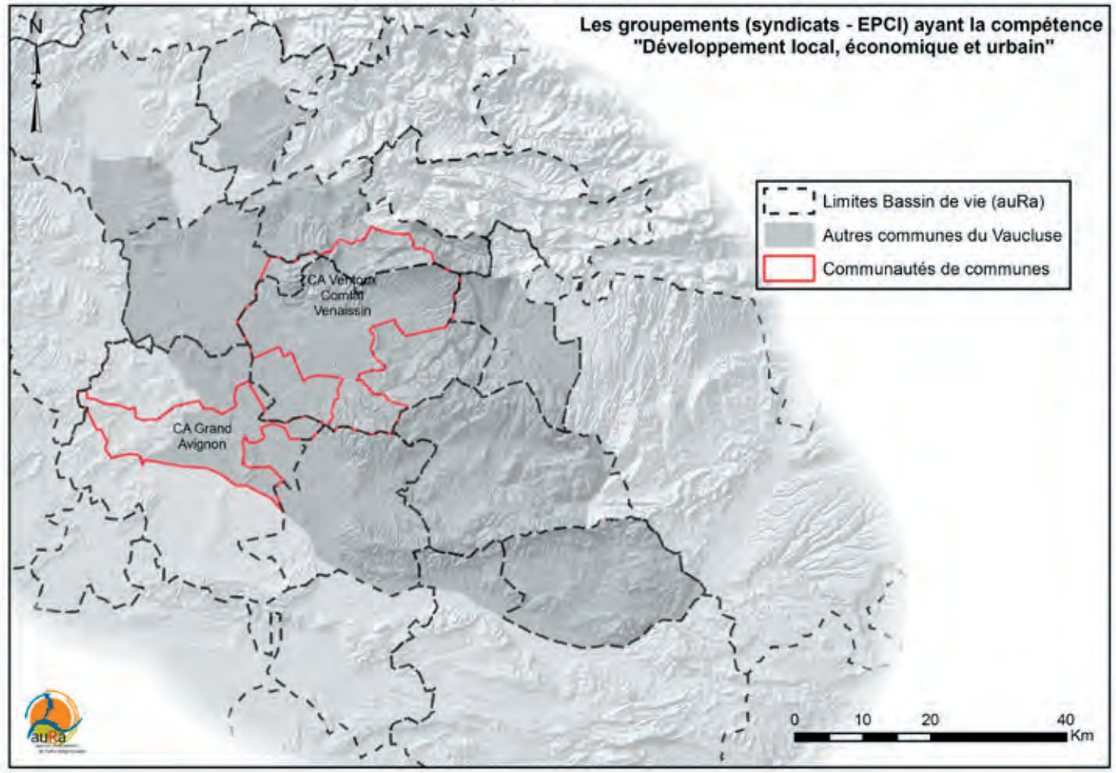

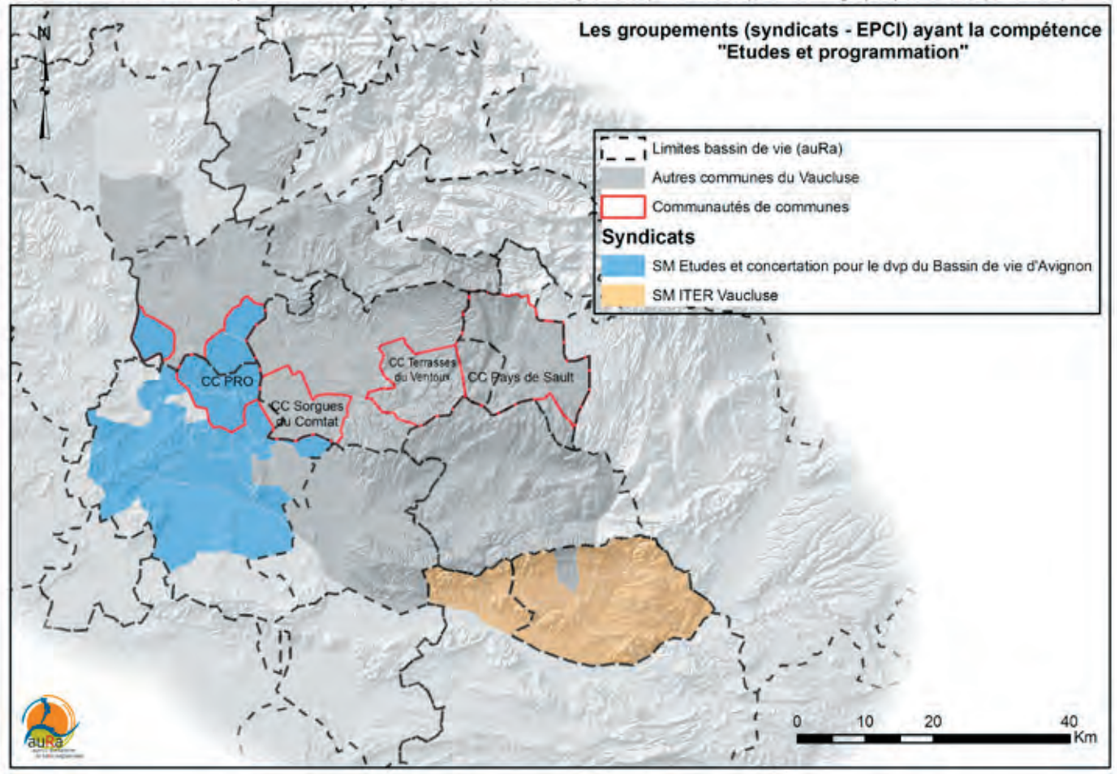

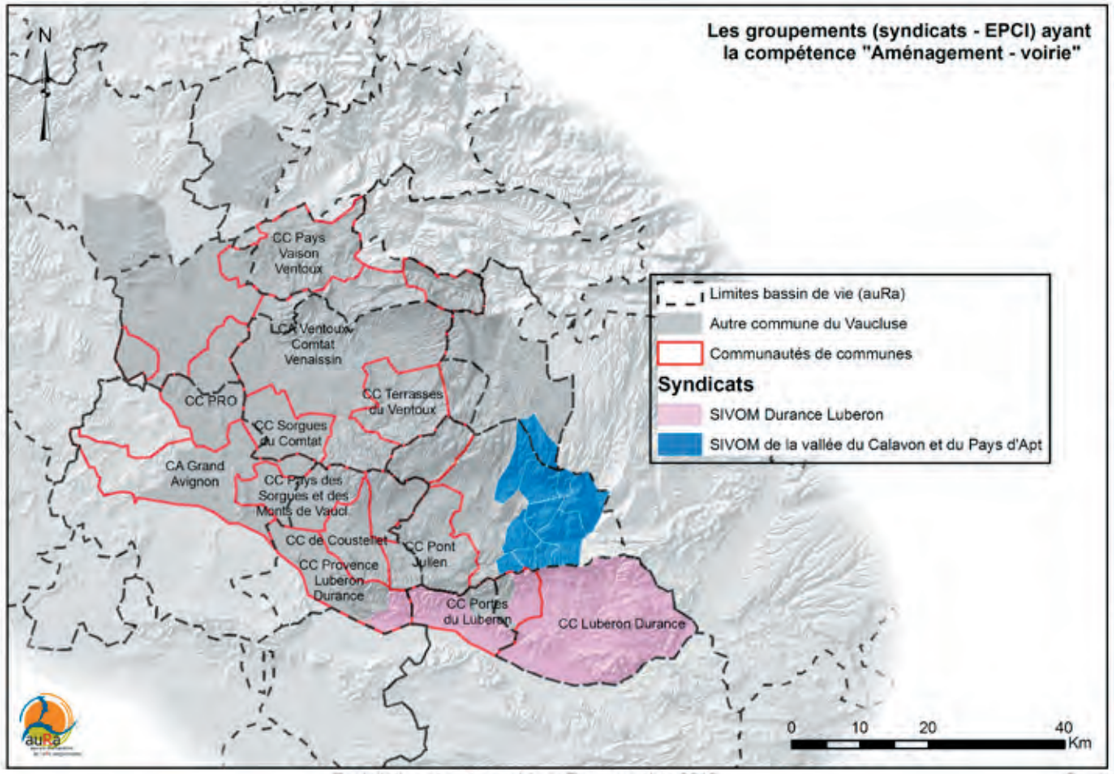

Exploitation et cartographie auRa, novembre 2010

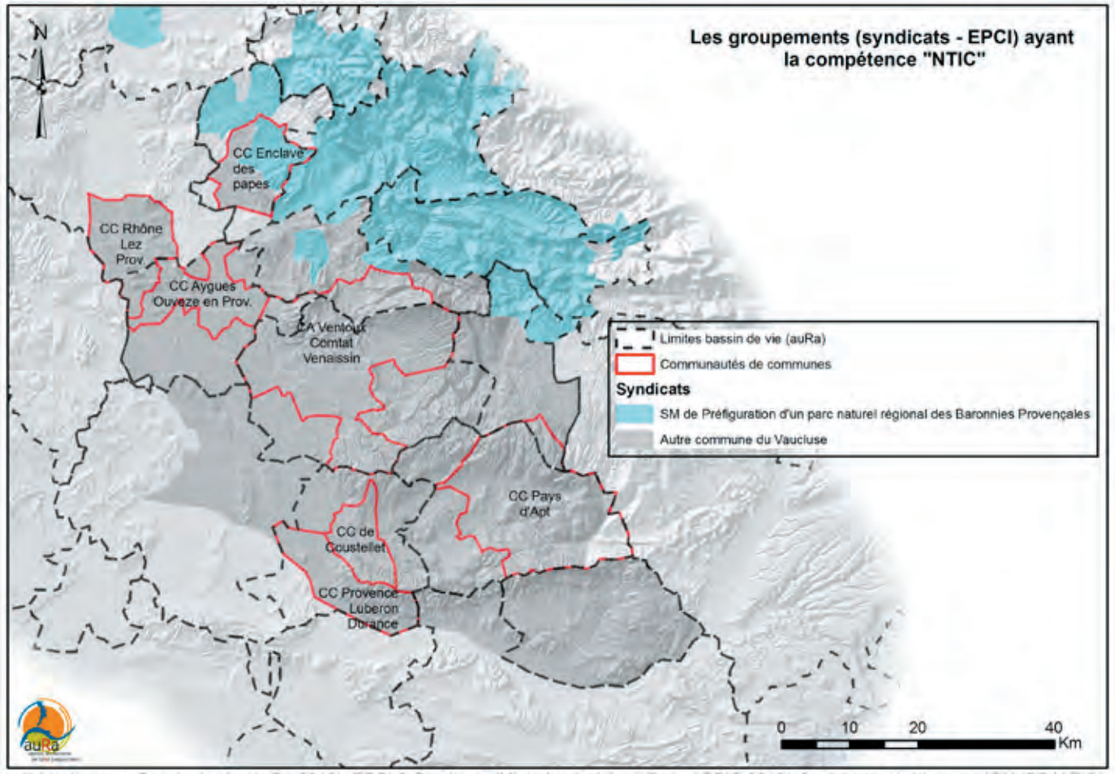

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & Syndicats (Ministère-intérieur/ Base ASPIC 2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)

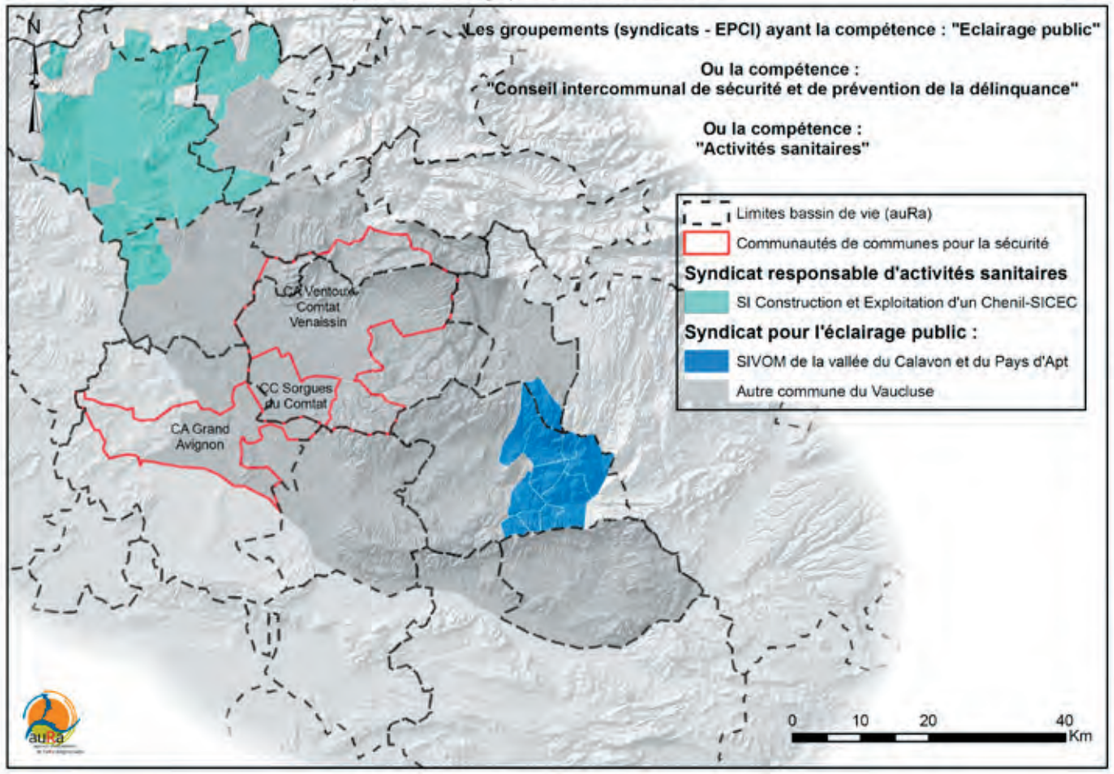

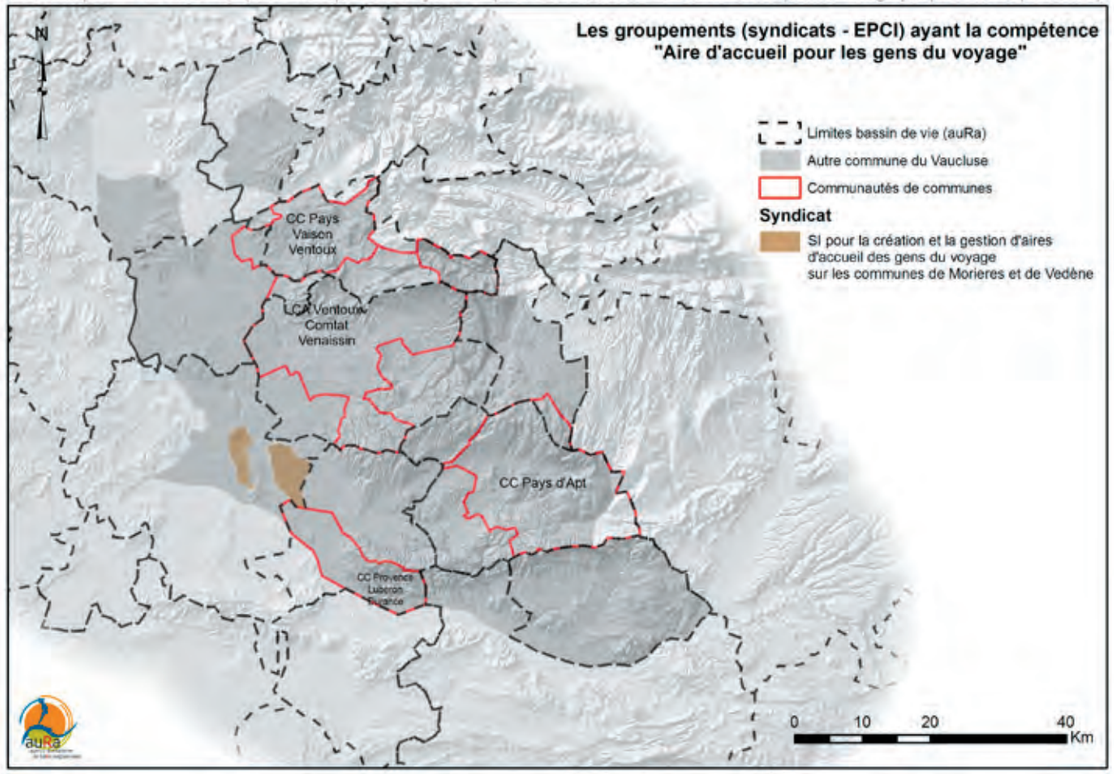

Annexes 3.6.4

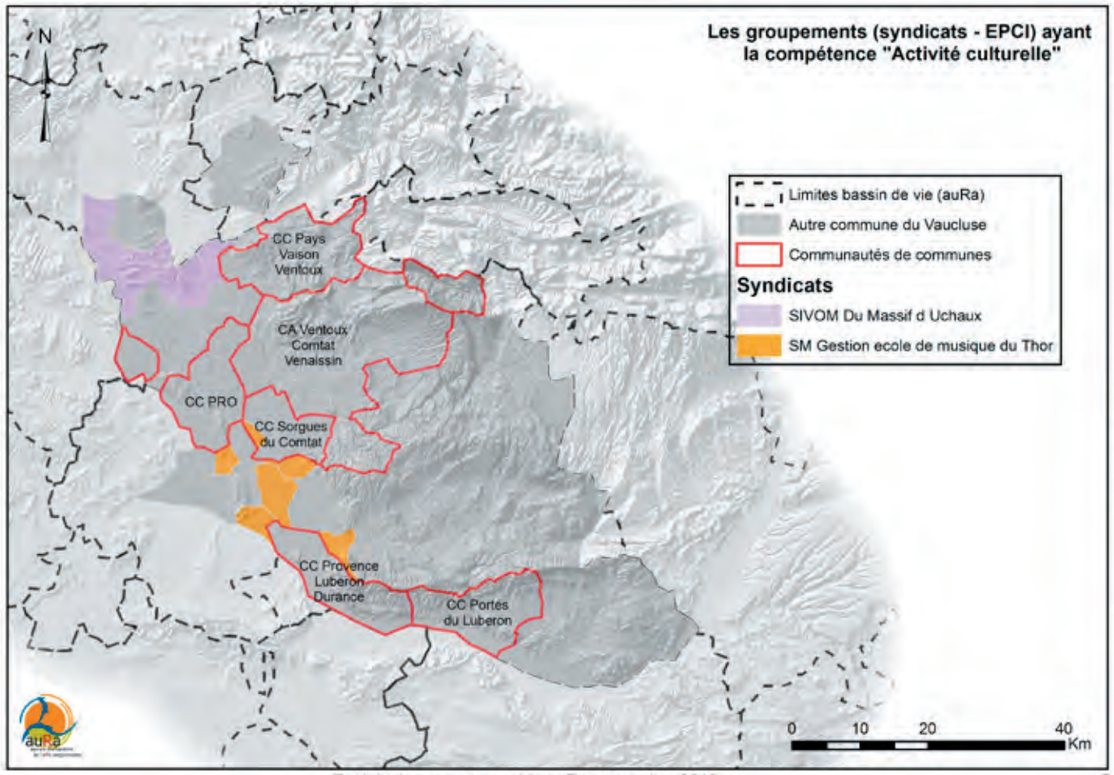

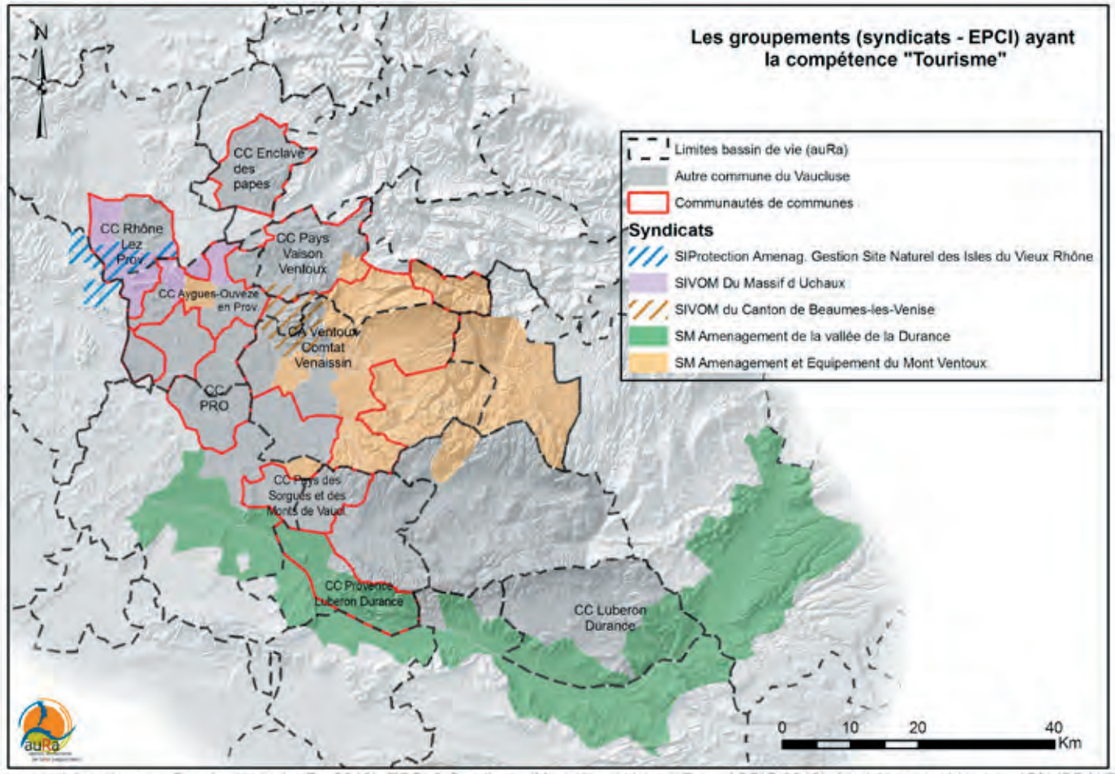

Exploitation et cartographie auRa, novembre 2010

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & Syndicats (Ministère-intérieur/ Base ASPIC 2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)

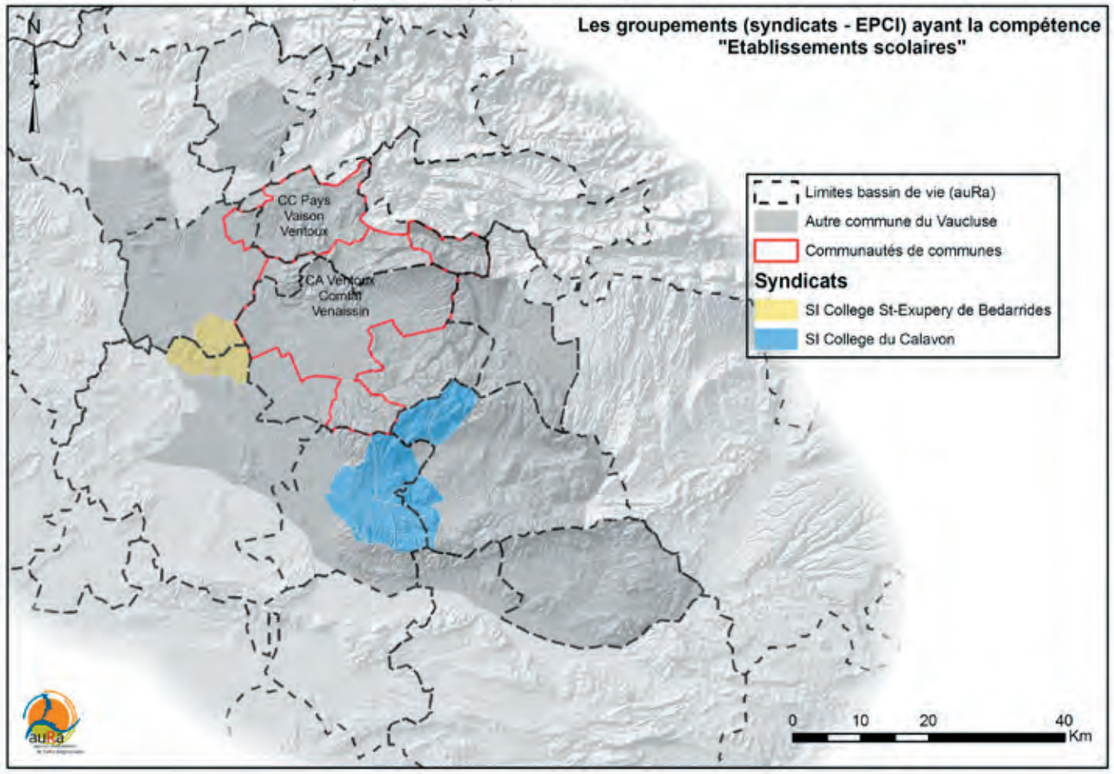

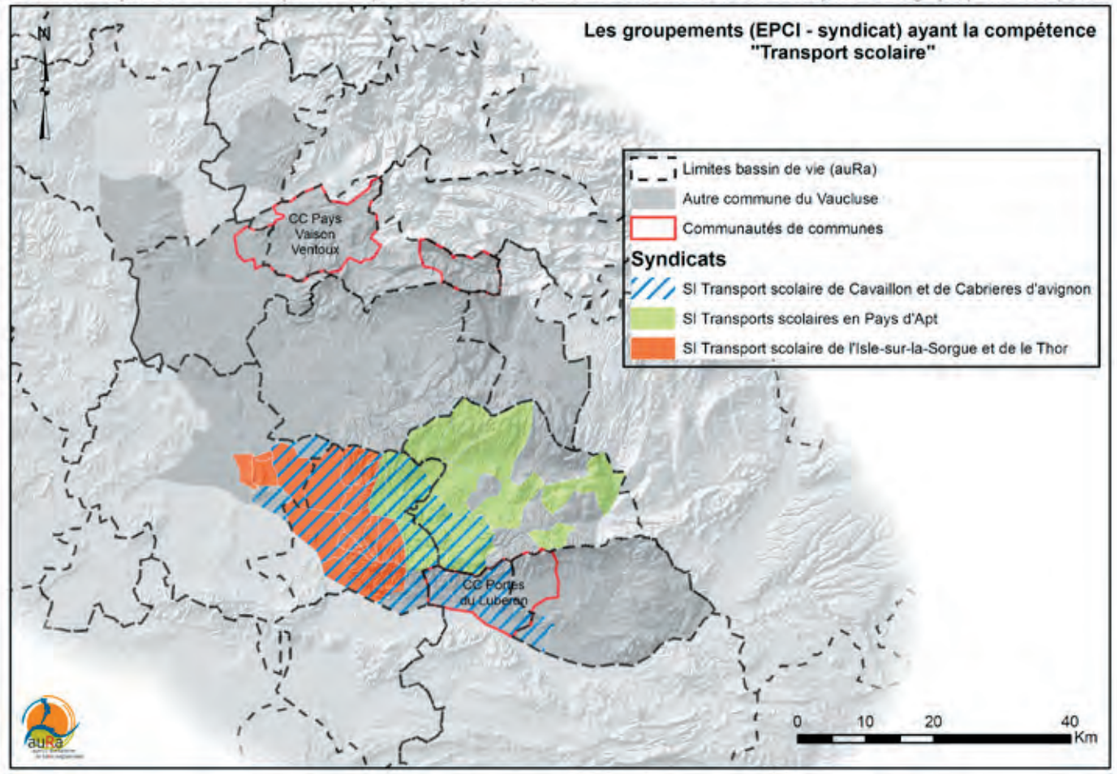

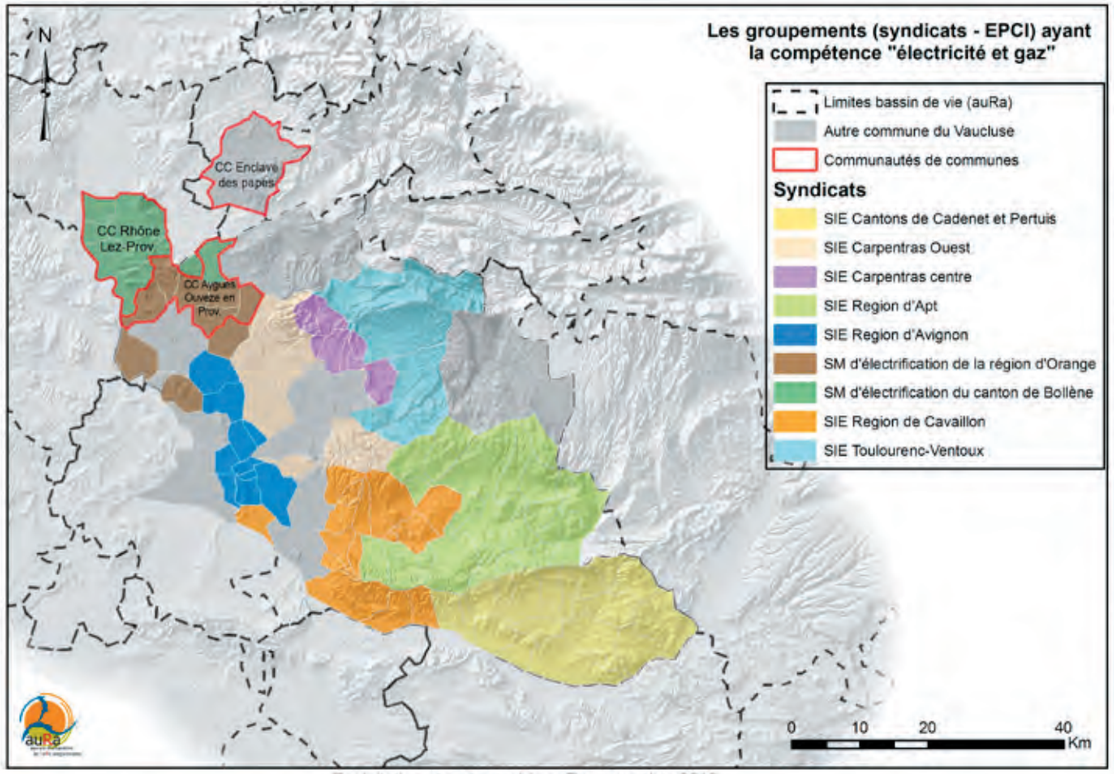

Exploitation et cartographie auRa, novembre 2010

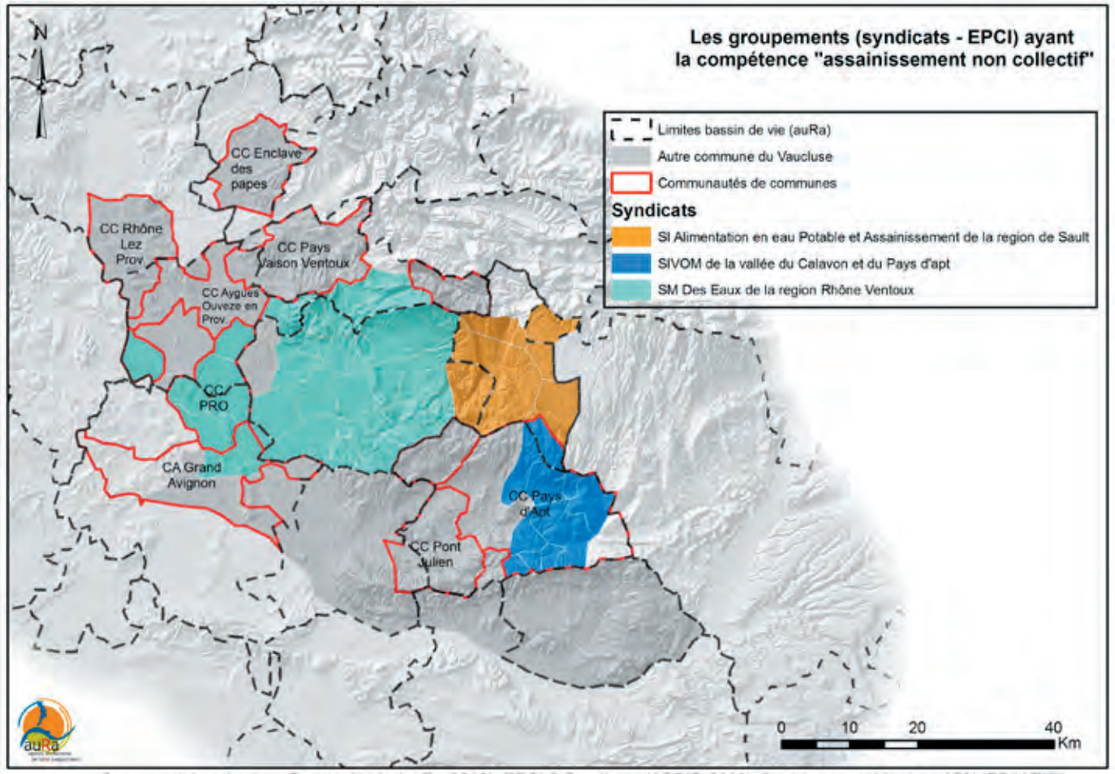

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & Syndicats (ASPIC-2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)

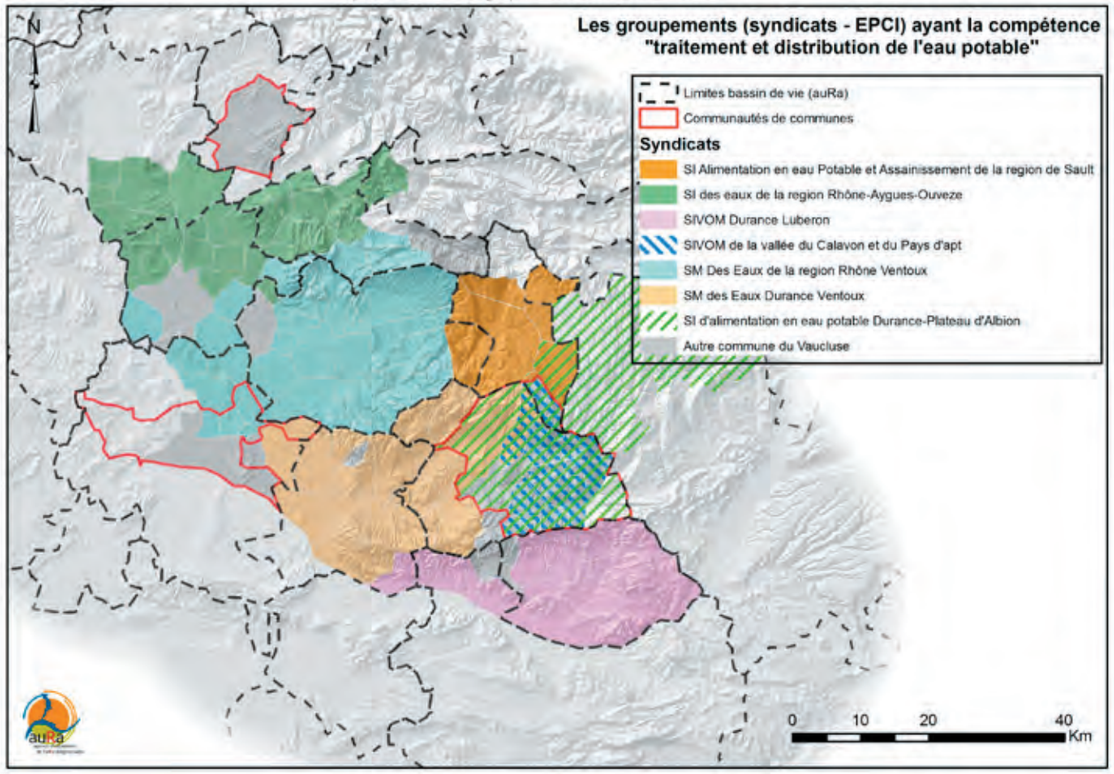

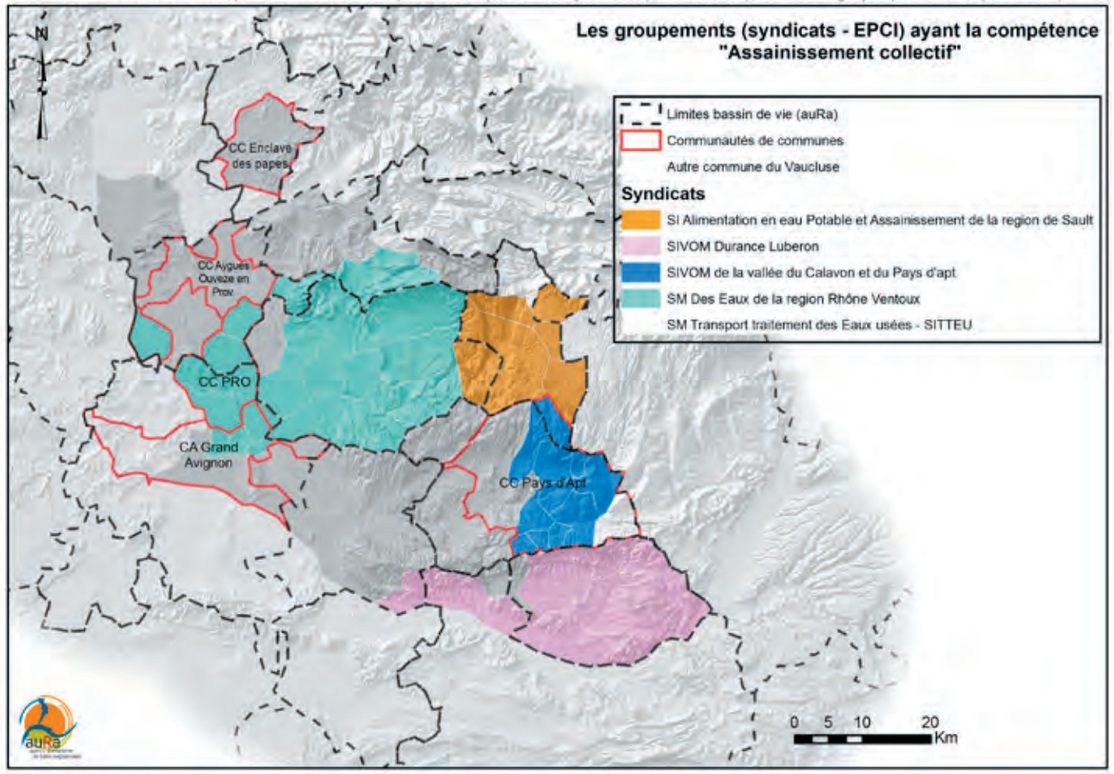

Annexes 3.6.6

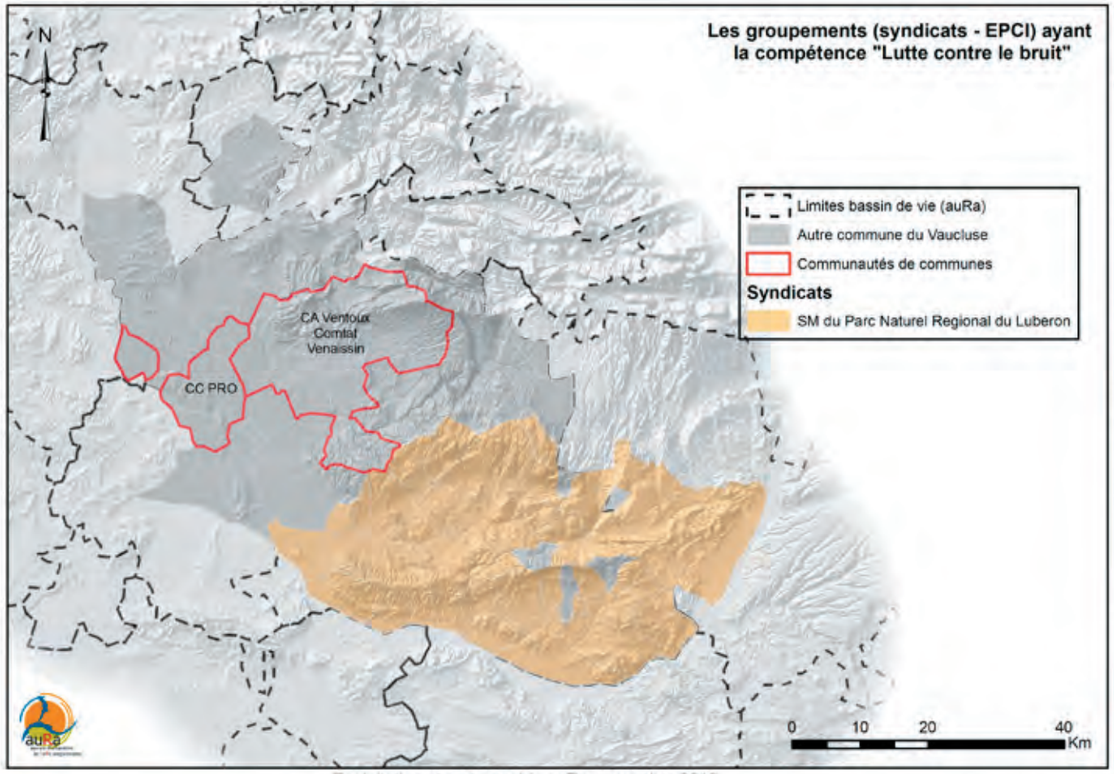

Exploitation et cartographie auRa, novembre 2010

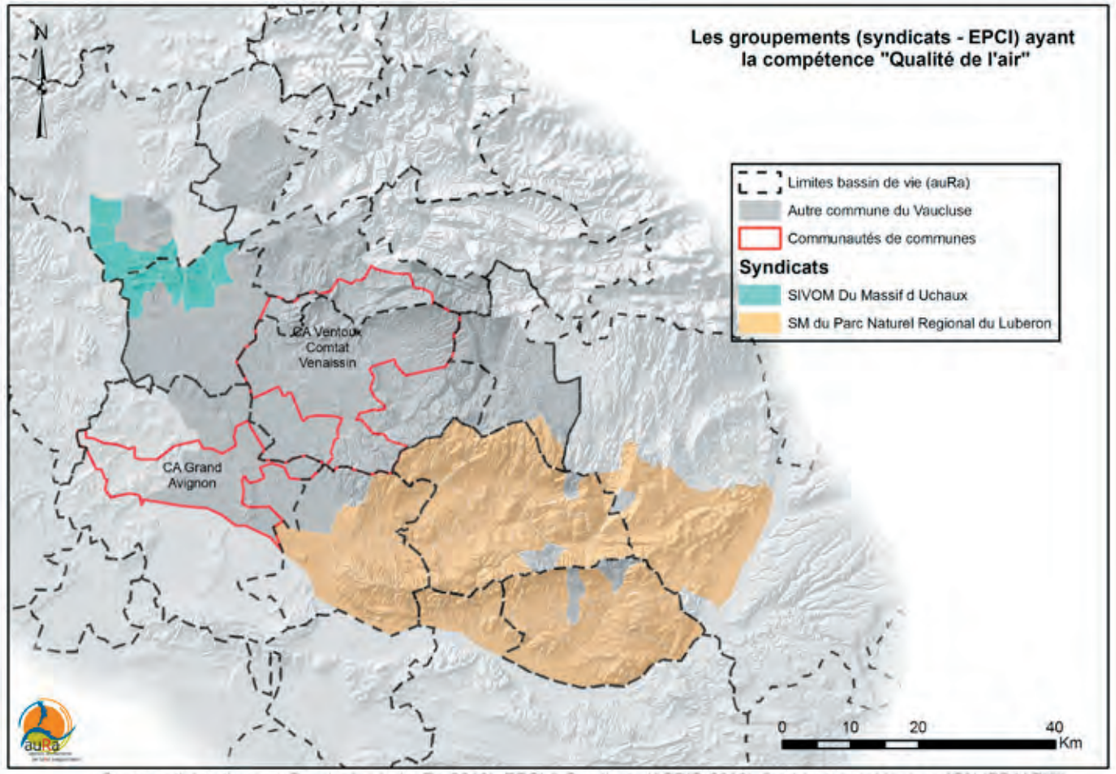

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & Syndicats (ASPIC-2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)

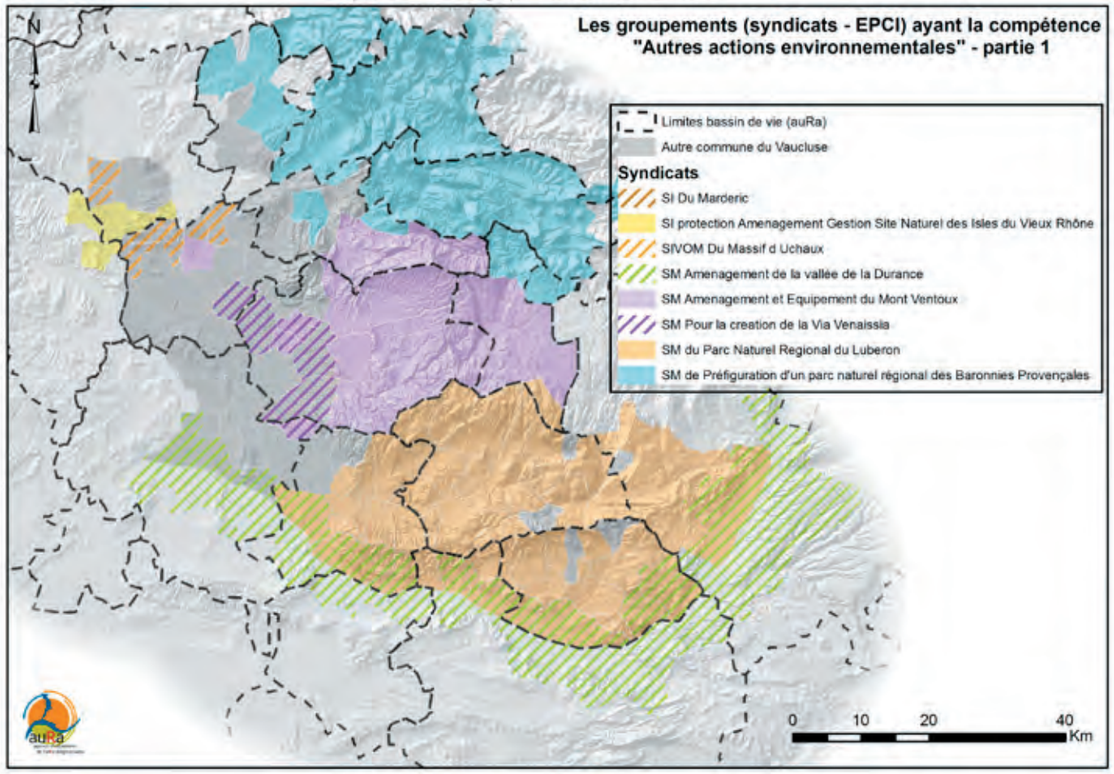

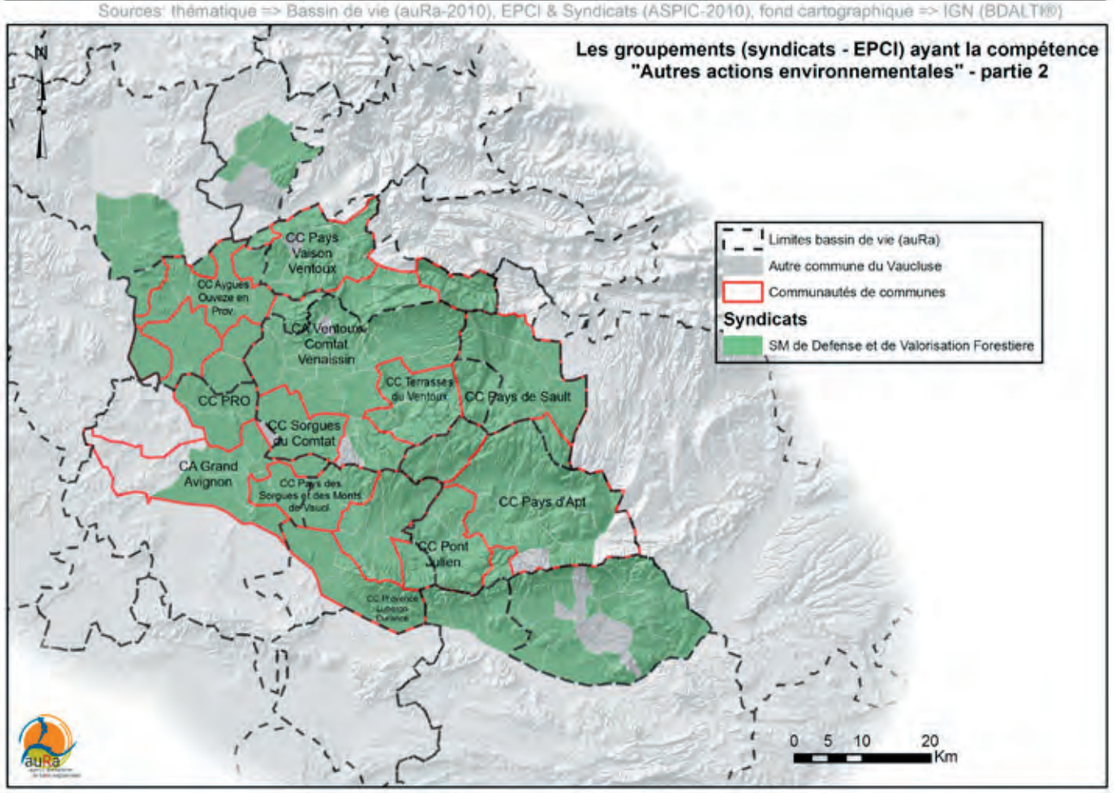

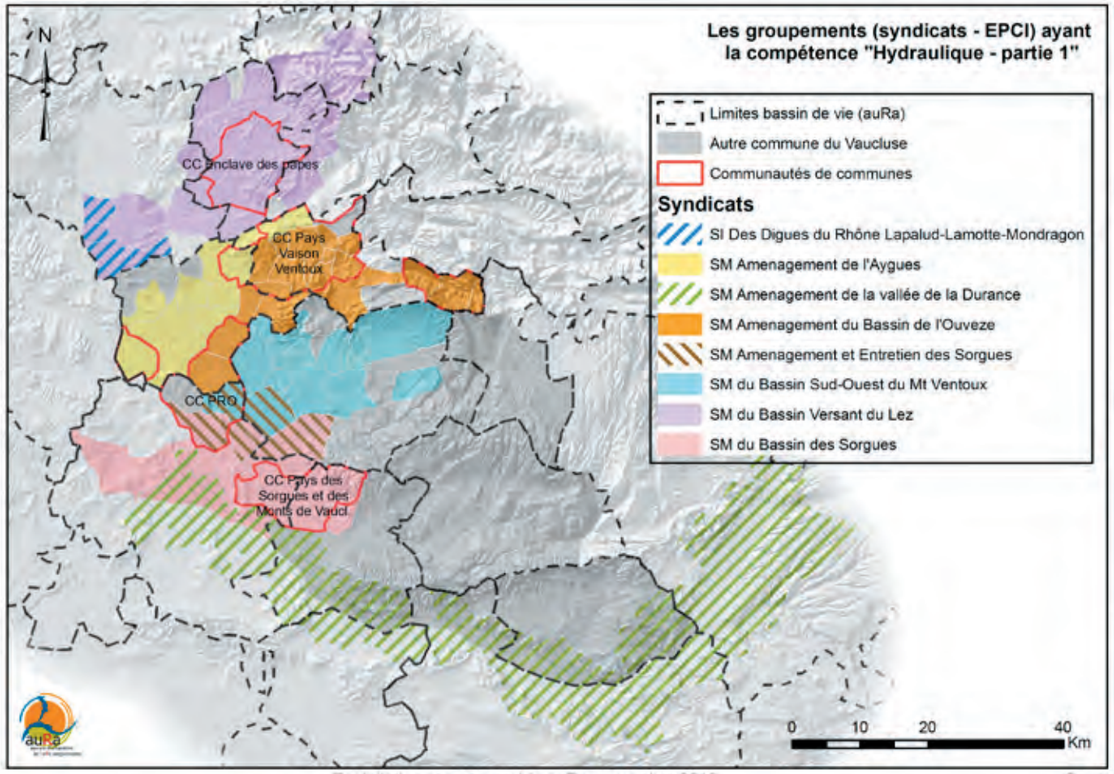

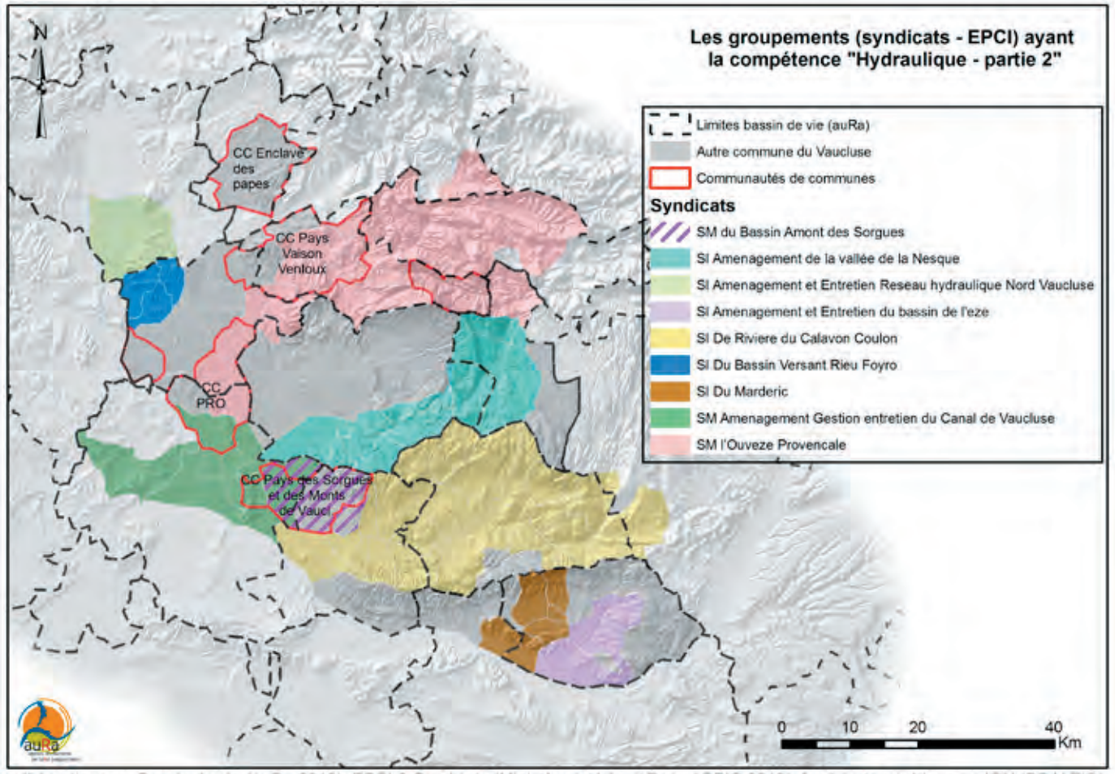

Exploitation et cartographie auRa, novembre 2010

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010), EPCI & Syndicats (Ministère-intérieur/ Base ASPIC 2010), fond cartographique => IGN (BDALTI®)

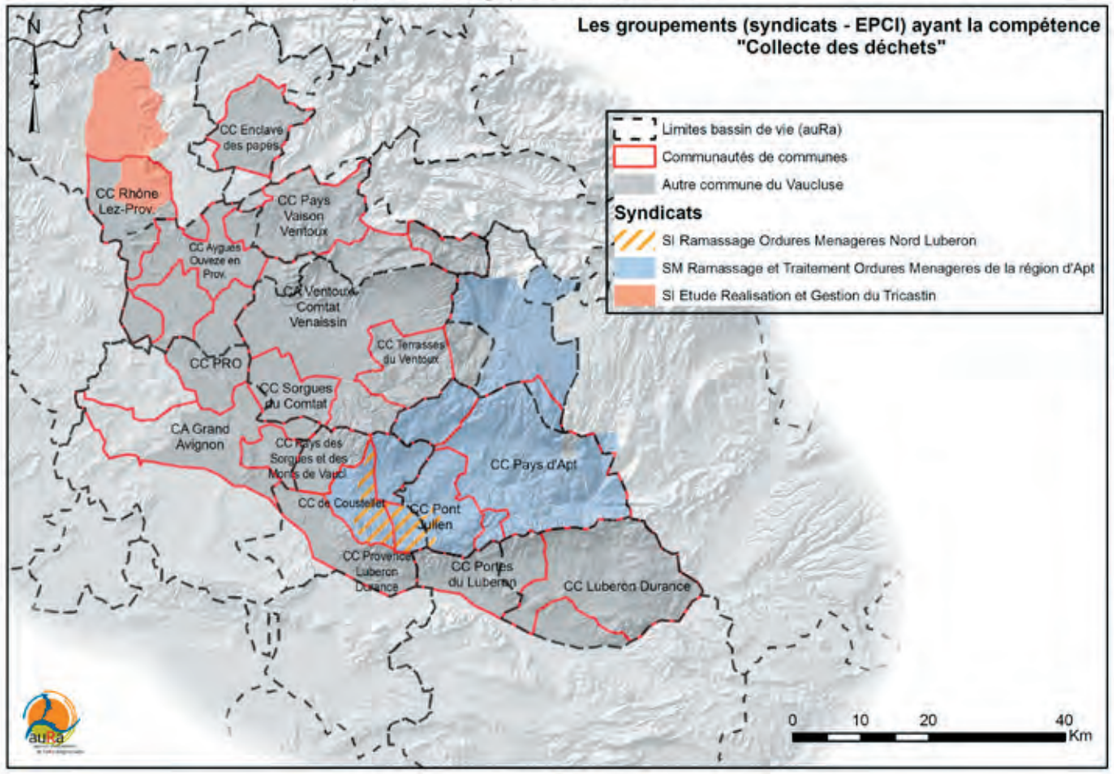

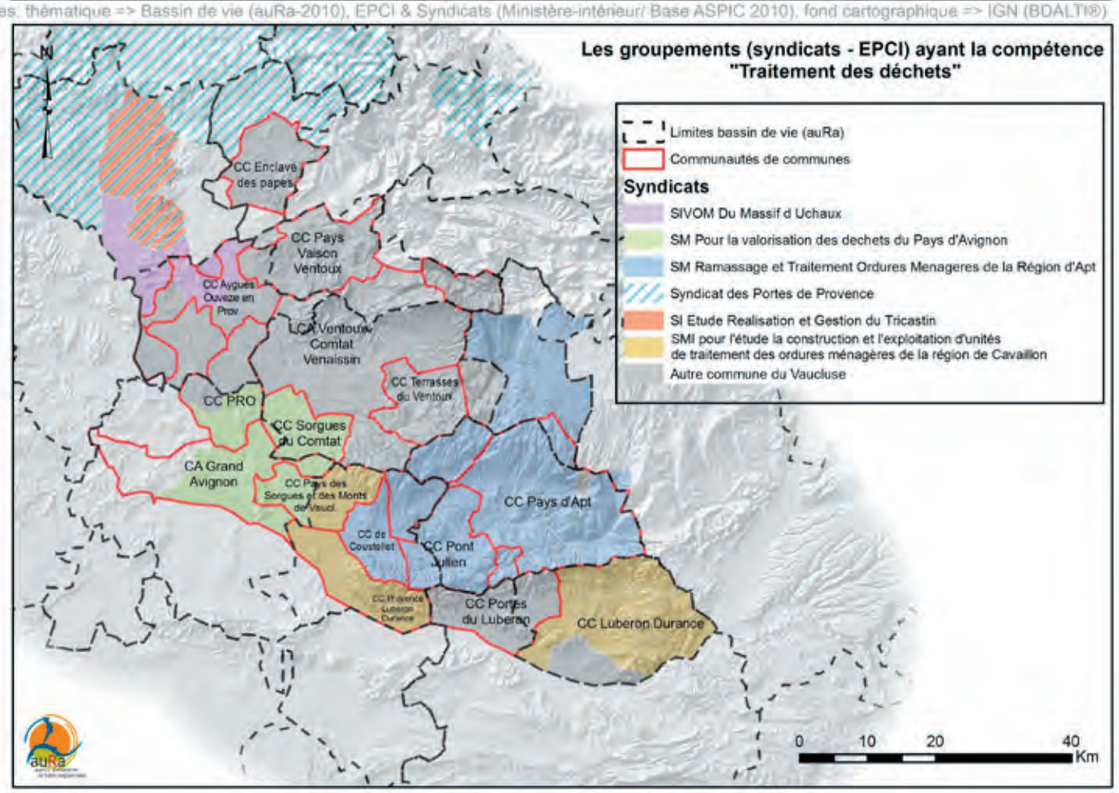

Annexes 3.6.8

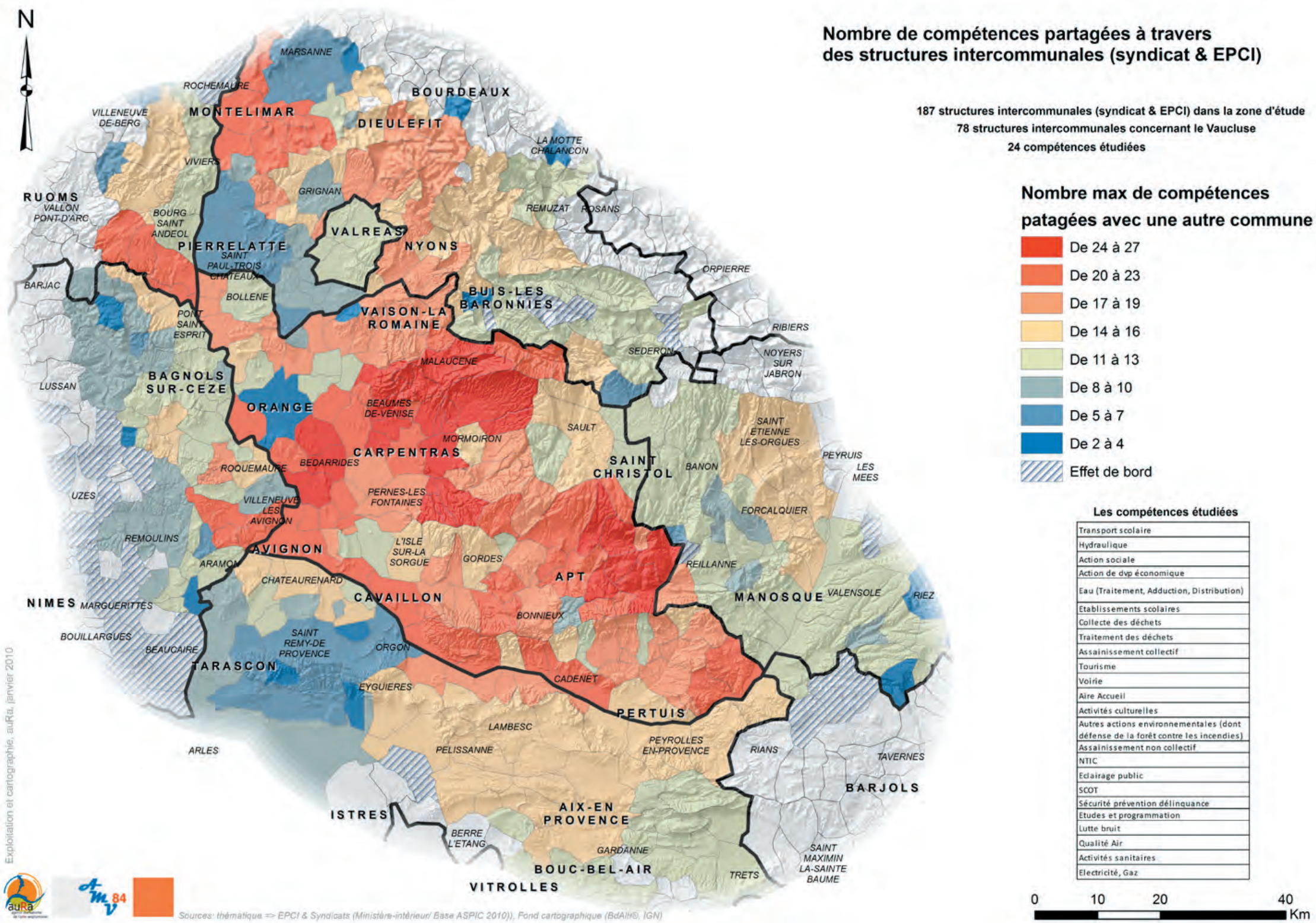
Nombre de compétences partagées à travers des structures intercommunales (syndicat & EPCI)
187 structures intercommunales (syndicat & EPCI) dans la zone d'étude
78 structures intercommunales concernant le Vaucluse
24 compétences étudiées
Nombre max de compétences patagées avec une autre commune
De 24 à 27
De 20 à 23
De 17 à 19
De 14 à 16
De 11 à 13
De 8 à 10
De 5 à 7
De 2 à 4
Effet de bord
Les compétences étudiées
Transport scolaire
Hydraulique
Action sociale
Action de dvp économique
Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
Etablissements scolaires
Collecte des déchets
Traitement des déchets
Assainissement collectif
Tourisme
Voirie
Aire Accueil
Activités culturelles
Autres actions environnementales (dont défense de la forêt contre les incendies)
Assainissement non collectif
NTIC
Eclairage public
SCOT
Sécurité prévention délinquance
Etudes et programmation
Lutte bruit
Qualité Air
Activités sanitaires
Electricité, Gaz
0 10 20 40 Km
N
MARSANNE
ROCHEMAURE
BOURDEAUX
MONTELIMAR
VILLENEUVE DE-BERG
DIEULEFIT
LA MOTTE CHALANCON
VIVIERS
GRIGNAN
RUOMS
VALLON PONT-D'ARC
BOURG SAINT ANDEOL
REMUZAT
ROSANS
VALREAS
PIERRELATTE
NYONS
SAINT PAUL-TROIS CHATEAUX
ORPIERRE
BARJAC
BOLLENE
BUIS-LES BARONNIES
PONT SAINT ESPRIT
VAISON-LA ROMAINE
RIBIERS
SEDERON
NOYERS SUR JABRON
MALAUCENE
LUSSAN
BAGNOLS SUR-CEZE
ORANGE
BEAUMES DE-VENISE
SAULT
SAINT ETIENNE LES-ORGUES
MORMOIRON
CARPENTRAS
PEYRUIS LES MEES
ROQUEMAURE
BEDARRIDES
SAINT CHRISTOL
BANON
UZES
PERNES-LES FONTAINES
VILLENEUVE LES AVIGNON
FORCALQUIER
REMOULINS
L'ISLE SUR-LA SORGUE
AVIGNON
GORDES
ARAMON
REILLANNE
CHATEAURENARD
APT
CAVAILLON
MANOSQUE
VALENSOLE
RIEZ
NIMES
MARGUERITTES
BONNIEUX
BOUILLARGUES
SAINT REMY-DE PROVENCE
BEAUCAIRE
ORGON
TARASCON
CADENET
EYGUIERES
PERTUIS
LAMBESC
PEYROLLES EN-PROVENCE
ARLES
PELISSANNE
RIANS
TAVERNES
BARJOLS
ISTRES
AIX-EN PROVENCE
BERRE L'ETANG
GARDANNE
SAINT MAXIMIN LA-SAINTE BAUME
BOUC-BEL-AIR
TRETS
VITROLLES
Exploitation et cartographie, auRa, janvier 2010
Sources: thématique => EPCI & Syndicats (Ministère-intérieur/ Base ASPIC 2010)), Fond cartographique (BdAlti®, IGN)

Culture de coopération

Nombre cumulé de compétences partagées avec chaque commune à travers des structures intercommunales (syndicat & EPCI)

187 structures intercommunales (syndicat & EPCI) dans la zone d'étude
78 structures intercommunales concernant le Vaucluse
24 compétences étudiées

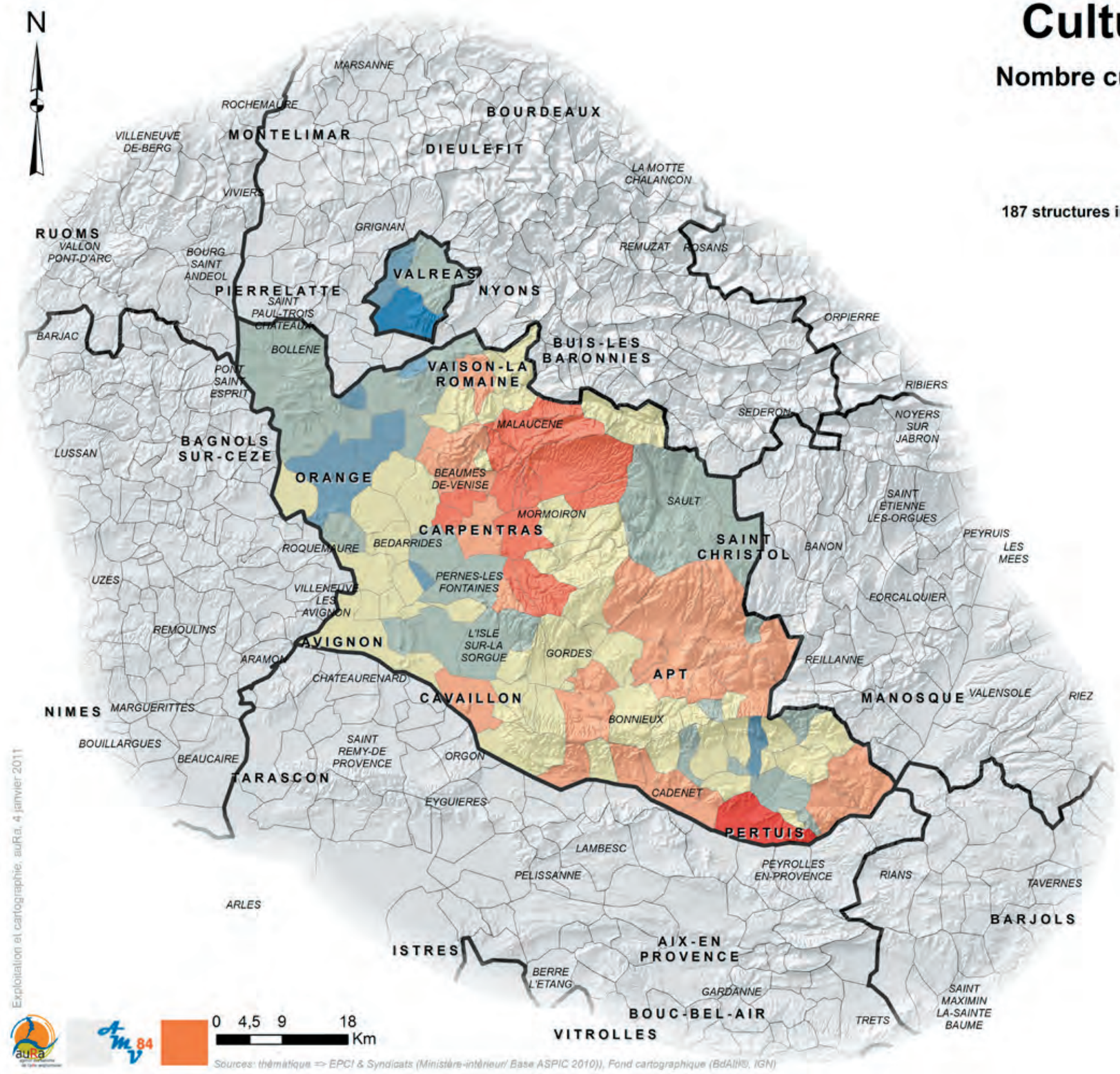

Les compétences étudiées

Transport scolaire
Hydraulique
Action sociale
Action de dvp économique
Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
Etablissements scolaires
Collecte des déchets
Traitement des déchets
Assainissement collectif
Tourisme
Voirie
Aire Accueil
Activités culturelles
Autres actions environnementales (dont défense de la forêt contre les incendies)
Assainissement non collectif
NTIC
Eclairage public
SCOT
Sécurité prévention délinquance
Etudes et programmation
Lutte bruit
Qualité Air
Activités sanitaires
Electricité, Gaz

Partage de compétence
Indice de coopération

Classification par écart type

- Très forte coopération
- Coopération moyenne
- Très faible coopération

Annexes 3.6.10

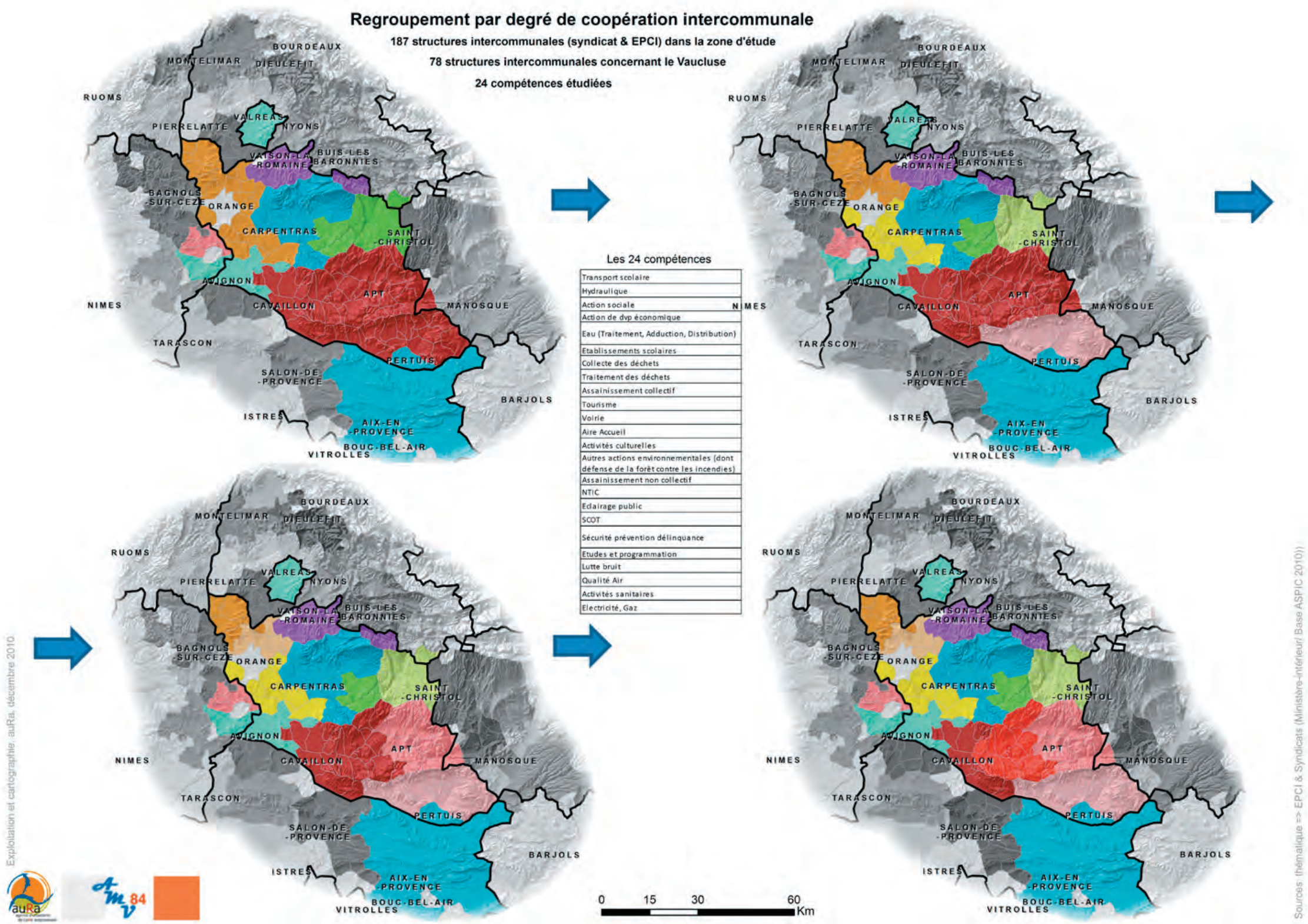

Bassins de vie & bassins de gouvernance

Les bassins de gouvernance sont définis à partir du niveau de coopération que les communes possèdent entre elles. Le niveau de coopération est le nombre de compétences que deux communes partagent à travers différents syndicats intercommunaux et/ou EPCI.

Pour gérer 24 compétences différentes, la zone d'étude comporte 187 structures intercommunales dont 78 sur le Vaucluse.

Le regroupement des communes en bassins de gouvernance est réalisé par une Classification Ascendante Hiérarchique.

Les 24 compétences

Transport scolaire
Hydraulique
Action sociale
Action de dvp économique
Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
Etablissements scolaires
Collecte des déchets
Traitement des déchets
Assainissement collectif
Tourisme
Voirie
Aire Accueil
Activités culturelles
Autres actions environnementales (dont défense de la forêt contre les incendies)
Assainissement non collectif
NTIC
Eclairage public
SCOT
Sécurité prévention délinquance
Etudes et programmation
Lutte bruit
Qualité Air
Activités sanitaires
Electricité, Gaz

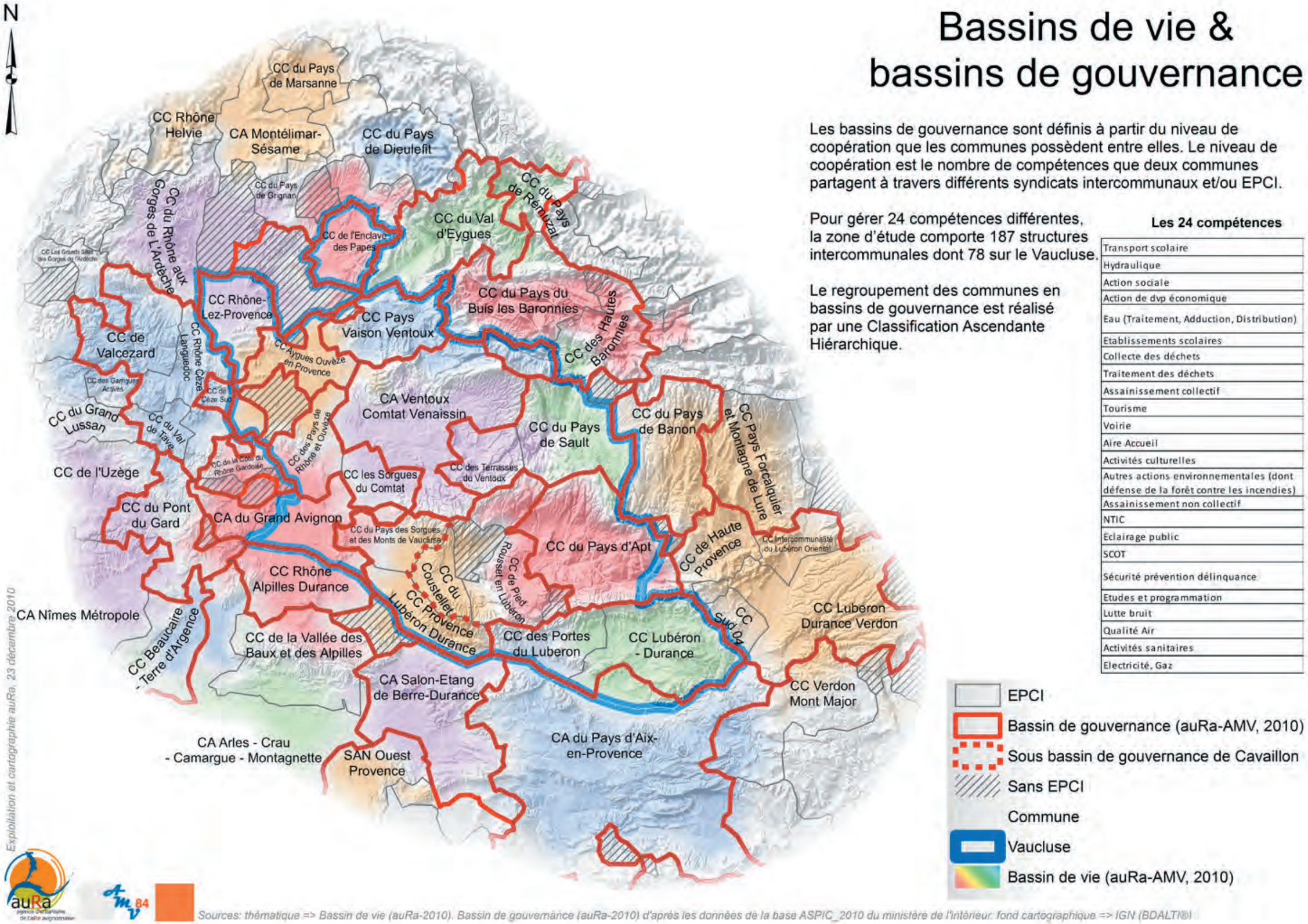

Sources: thématique => Bassin de vie (auRa-2010). Bassin de gouvernance (auRa-2010) d'après les données de la base ASPIC_2010 du ministère de l'intérieur. fond cartographique => IGN (BDALTI®)

Annexes 3.7.1

Richesse théorique des communes en 2009

- Potentiel financier par habitant -

DIT SIMPLEMENT:
Le potentiel financier représente donc la masse de recettes que la commune serait en mesure de mobiliser si elle appliquait des décisions « moyennes » en termes de fiscalité. Plus le potentiel est élevé, plus une commune peut être considérée comme riche.

DEFINITION:
Le potentiel financier remplace à partir de 2005 le potentiel fiscal(1) comme élément de mesure de la richesse théorique d'une commune.

Ce potentiel financier est égal au potentiel fiscal, auquel est ajoutée la dotation forfaitaire de la DGF provenant de l'Etat, perçue par la commune l'année précédente (hors compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle).

Ce potentiel financier permet ainsi de prendre en compte l'ensemble des ressources stables d'une collectivité.

En effet, outre la capacité de la collectivité à mobiliser des ressources fiscales (potentiel fiscal) s'ajoute la richesse tirée par ces collectivités de certaines dotations versées par l'État de manière mécanique et récurrente, et qui sont un élément essentiel pour équilibrer leur budget.

(1) Potentiel fiscal

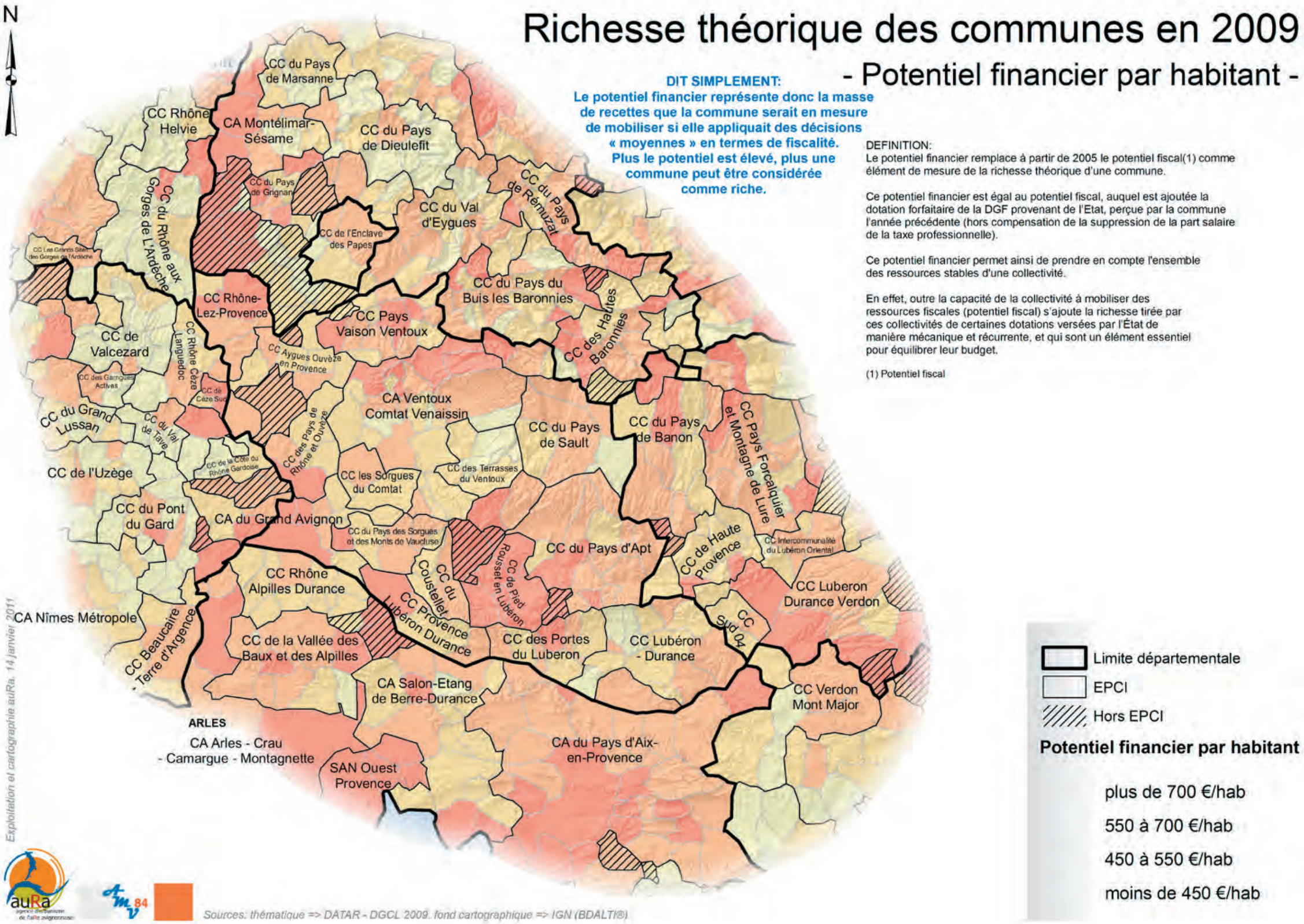

Impôts économiques des EPCI & de leurs communes constituantes en 2010 avant réforme

- Simulation du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi -

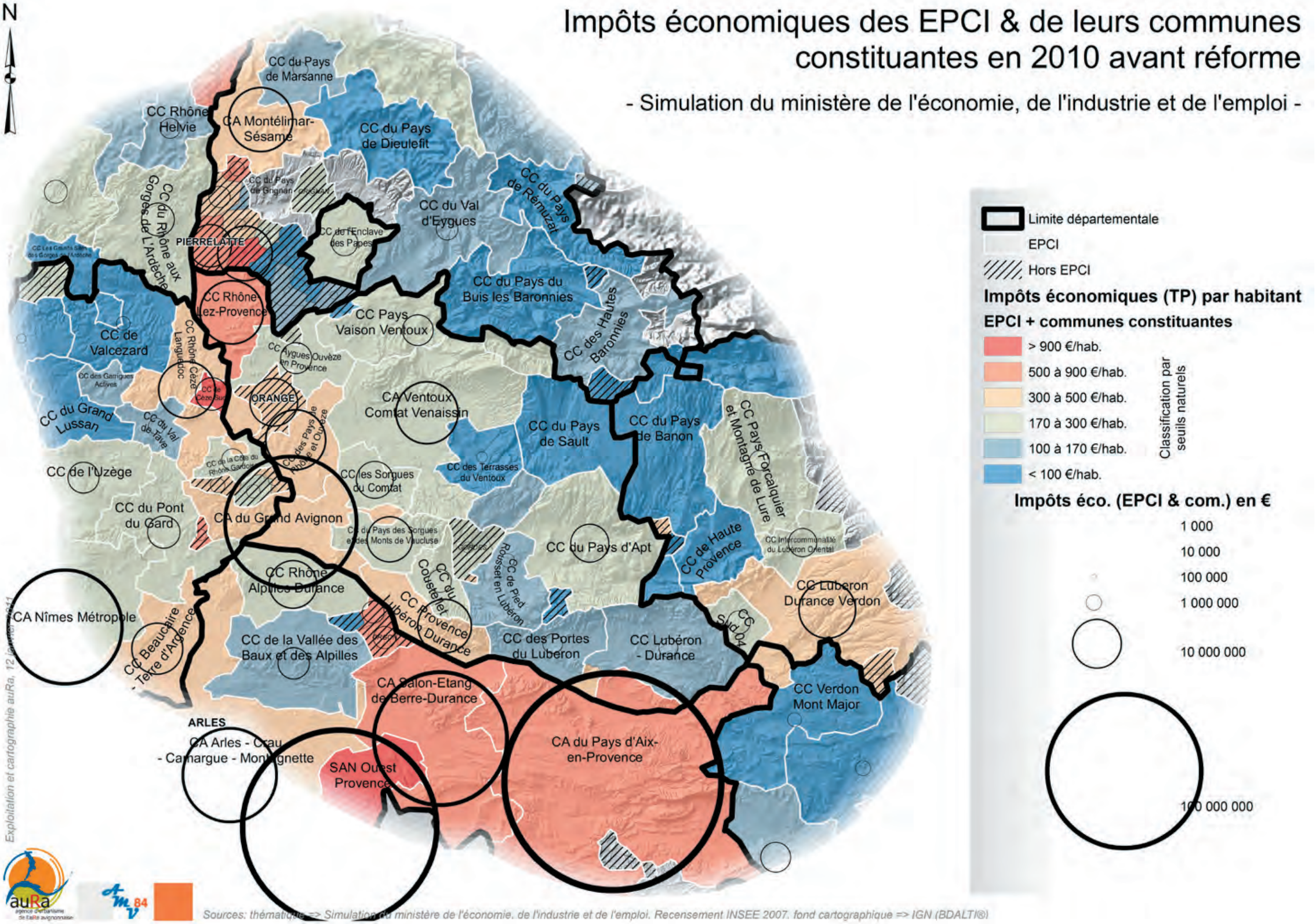

Annexes 3.7.3

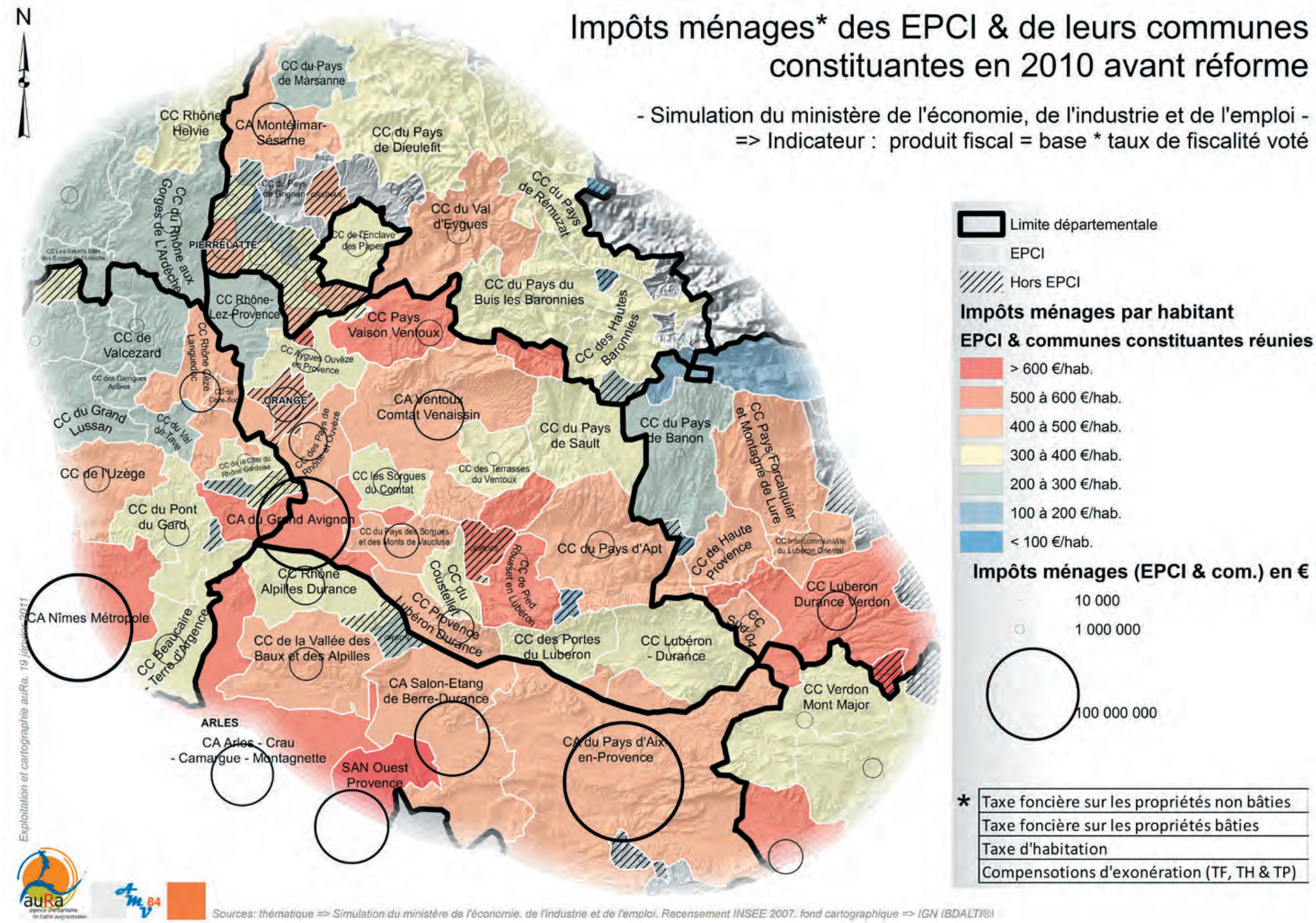
Impôts ménages* des EPCI & de leurs communes constituantes en 2010 avant réforme
- Simulation du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi -
=> Indicateur : produit fiscal = base * taux de fiscalité voté
N
CC du Pays de Marsanne
CC Rhône Helvie
CA Montélimar-Sésame
CC du Pays de Dieulefit
CC du Pays de Grignan
CC du Rhône aux Gorges de L'Ardèche
PIERRELATTE
CC de l'Enclave des Papes
CC du Val d'Eygues
CC du Pays de Rémuzat
CC Rhône-Lez-Provence
CC Pays Vaison Ventoux
CC du Pays du Buis les Baronnies
CC des Hautes Baronnies
CC de Valcezard
CC Rhône Cèze Languedoc
CC Aygues Ouvèze en Provence
CC des Garrigues Actives
ORANGE
CC du Grand Lussan
CC du Val de Tave
CA Ventoux Comtat Venaissin
CC des Pays de Rhône et Ouvèze
CC du Pays de Sault
CC du Pays de Banon
CC Pays Forcalquier et Montagne de Lure
CC de l'Uzège
CC du la Côte du Rhône Gardoise
CC les Sorgues du Comtat
CC des Terrasses du Ventoux
CC du Pont du Gard
CA du Grand Avignon
CC du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
CC du Pays d'Apt
CC de Haute Provence
CC Intercommunalité du Luberon Oriental
CC Rhône Alpilles Durance
CC du Coustellet
CC de Pied Rousset en Luberon
CC Luberon Durance Verdon
CA Nîmes Métropole
CC Beaucaire - Terre d'Argence
CC Provence Luberon Durance
CC de la Vallée des Baux et des Alpilles
CC des Portes du Luberon
CC Lubéron - Durance
CC Sud 04
CC Verdon Mont Major
CA Salon-Etang de Berre-Durance
ARLES
CA Arles - Crau - Camargue - Montagnette
SAN Ouest Provence
CA du Pays d'Aix en-Provence
Limite départementale
EPCI
Hors EPCI
Impôts ménages par habitant
EPCI & communes constituantes réunies
> 600 €/hab.
500 à 600 €/hab.
400 à 500 €/hab.
300 à 400 €/hab.
200 à 300 €/hab.
100 à 200 €/hab.
< 100 €/hab.
Impôts ménages (EPCI & com.) en €
10 000
1 000 000
100 000 000
* Taxe foncière sur les propriétés non bâties
Taxe foncière sur les propriétés bâties
Taxe d'habitation
Compensotions d'exonération (TF, TH & TP)
Exploitation et cartographie auRa, 19 janvier 2011
auRa
Sources: thématique => Simulation du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi. Recensement INSEE 2007. fond cartographique => IGN (BDALTI®)

Ressources fiscales des EPCI & de leurs communes constituantes en 2010

- Simulation du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi -

Impôts ménages (EPCI + communes)
+
Impôts économiques (EPCI + communes)

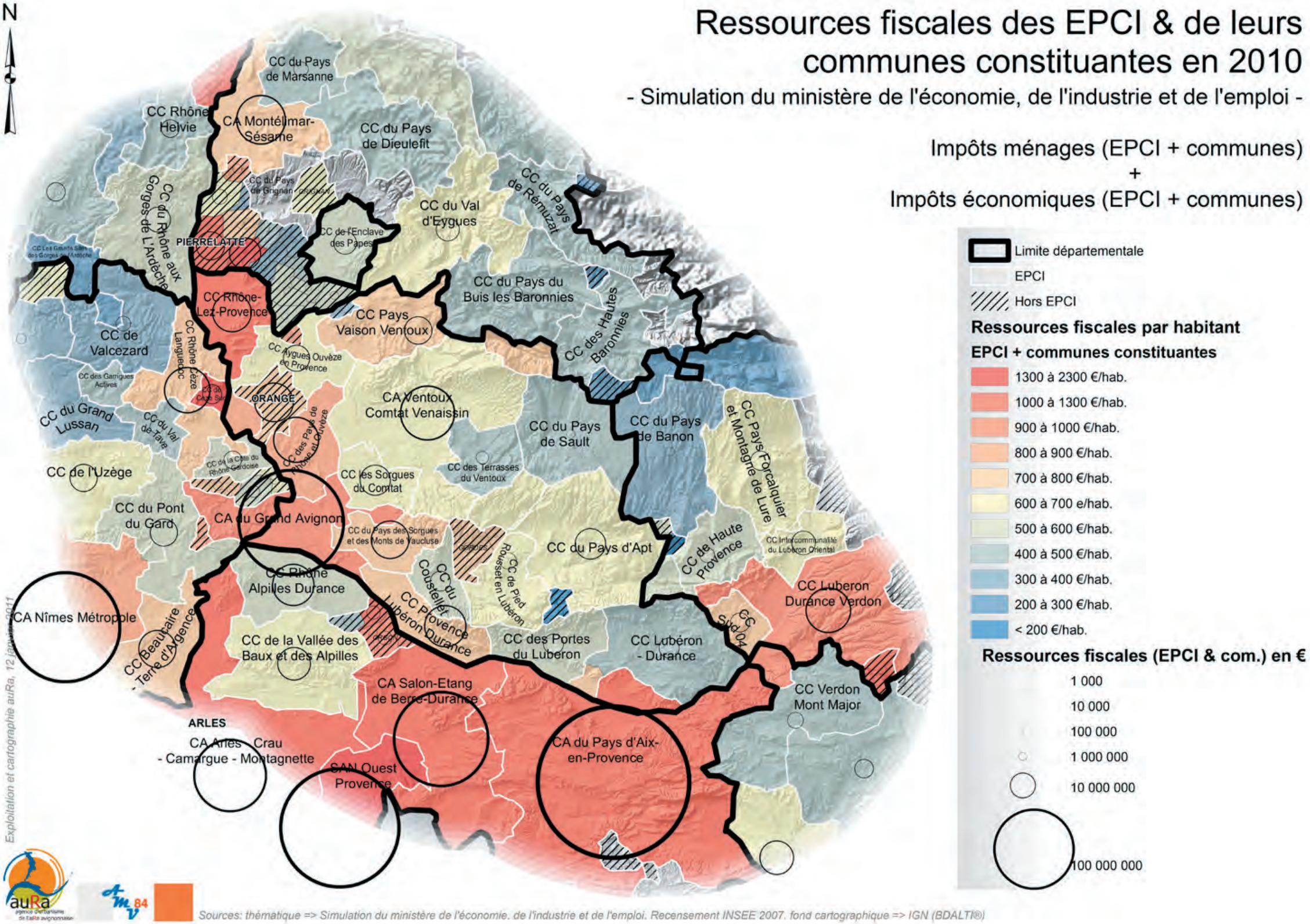

Maître d'ouvrage : Association des Maires du Vaucluse
Maître d'oeuvre : Agence d'Urbanisme de l'AiRe Avignonnaise

Directeur de publication : Jean-Louis Perrin
Réalisation : Sébastien Bellamy
Adrien Méon
PAO : Marlène Crequer

Agence d'Urbanisme de l'AiRe Avignonnaise
881 chemin de Gigognan
84 000 AVIGNON

04 90 82 84 84
contact@urbavignon.fr